

Moscou dans l'étau du Golfe

L'interminable conflit du Golfe, maintenant vieux de sept ans et demi, place Moscou dans une position de plus en plus inconfortable. Allié traditionnel de l'Irak - et de longue date son principal pourvoyeur en armes - le régime soviétique n'a jamais pu prétendre, de ce fait, à une authentique neutralité. Pourtant, influencé sous-couramment, au-delà des antagonismes idéologiques, de manière un voisin iranien avec lequel elle partage 4 000 kilomètres de frontière, l'URSS s'est toujours gardée de prendre clairement position contre la république des ayatollahs.

Ainsi refuse-t-elle depuis des mois l'application totale de la résolution 598 du Conseil de sécurité qu'elle avait cependant appuyée le 20 juillet 1987, et qui prévoit un embargo international sur les armes destinées à l'Irak, au cas où ce pays n'accepterait pas le cessez-le-feu et le retour aux frontières d'avant la guerre prononcées par l'ONU.

Le dilemme qui se pose à l'URSS l'oblige à un savant exercice d'équilibre parfois difficile à maîtriser. En relançant le 27 février de manière spectaculaire une « guerre des villes » - à laquelle le recours systématique à des missiles soviétiques Scud-B donne une nouvelle intensité - l'Irak met une fois de plus Moscou dans l'embarras et attire l'attention sur les limites de la diplomatie du Kremlin dans le Golfe. Accusé par les dirigeants de la République islamique d'avoir armé le plus à lancer ses fusées contre les villes saintes de l'Irak, les responsables soviétiques sont contraints, en invoquant des arguments techniques, à protester publiquement de leur innocence.

Cette nouvelle escalade du conflit gêne d'autant plus l'URSS qu'elle a, en ce moment, d'excellentes raisons de ne pas se brouiller avec l'Irak. Dans la perspective du prochain retrait de ses troupes d'Afghanistan et à une époque où ses républiques d'Asie centrale entretiennent une poussée de l'islam, Moscou n'a aucun intérêt à provoquer un voisin qui a les moyens d'attiser les conflits sur les marches de son empire.

Toutefois, entre l'URSS et l'Irak, le pire n'est pas sûr. Les manifestations étudiantes de dimanche dernier contre les locaux diplomatiques soviétiques à Téhéran et à Ispahan sont restées sans lendemain. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'elles aient été le produit d'un conflit de pouvoir entre un système longtemps mûri par l'équipe dirigeante. L'homme fort du régime iranien, M. Rafsanjani, a d'ailleurs, dans l'affaire des missiles, rapidement disqualifié l'URSS, en même temps qu'il pointait un index accusateur vers les Etats-Unis et la France.

A la tribune de l'ONU, Moscou fera tout pour gagner du temps et éviter de voter l'embargo anti-iranien. Ses dernières propositions - notamment en faveur de la désignation d'un médiateur - s'apparentent à une manœuvre de diversion. Mais l'URSS pourra-t-elle se réfugier éternellement dans l'ambiguïté ?

(Lire nos informations page 3.)



Le lancement de la fusée européenne

Ariane : un vol décisif pour France-Telecom

Du succès du tir d'Ariane, prévu dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mars, dépend le fonctionnement de l'ensemble du système français Telecom 1. Deux satellites vont être mis en orbite : Spacenet III R, pour le compte d'une société américaine; Telecom 1 C, pour le compte de la France. Ce dernier doit remplacer Telecom 1 B, tombé en panne le 15 janvier, et apporter au dispositif de France-Telecom le « secours » dont il risquait de manquer.

Les vols d'Ariane se suivent et ne se ressemblent pas. Le précédent tir, en septembre dernier, représentait une étape cruciale pour Arianespace, qui devait effacer l'échec de juin 1986 et convaincre ses clients que les problèmes qui avaient affecté le moteur du troisième étage étaient surmontés.

La société responsable de la commercialisation du lanceur ayant renoué à cette occasion avec le succès, il lui faut maintenant transformer l'essai et prouver qu'elle est capable de « forcer le pas » cette année, comme l'a récemment souligné son président, M. Frédéric d'Allest. Car pour respecter les contraintes de son important carnet de commandes (43 satellites à lancer dans les trois prochaines années), elle prévoit de procéder à huit lancements en 1988 et à neuf au cours des deux prochaines années.

Nulle précaution n'étant superflue pour asseoir la crédibilité du lanceur, Arianespace n'a pas hésité à refuser, à la mi-novembre, la livraison du moteur du troisième étage après avoir constaté une élévation anormale de la température d'un roulement de sa turbopompe. Cela eut pour effet de retarder d'environ deux mois le vol initialement prévu pour décembre dernier.

Ariane-3 emporte sous sa coiffe un satellite américain de télécommunications appartenant à la société américaine GTE Spacenet Corp. - Spacenet III R/Geostar RO1, - ainsi appelé car il devra, par l'intermédiaire d'un récepteur Geostar, assurer la radiolocalisation des véhicules mobiles sur le territoire des Etats-Unis (le Monde du 2 juillet 1986).

ELISABETH GORDON. (Lire la suite page 12.)

La préparation de l'élection présidentielle

Le RPR durcit le ton à l'égard de M. Mitterrand

M. Jacques Chirac a souhaité, jeudi matin 10 mars, qu'un face-à-face soit organisé entre lui-même et le candidat socialiste avant le premier tour de l'élection présidentielle. La veille, à « L'heure de vérité », M. Pasqua avait « conseillé » au chef de l'Etat de ne pas être candidat, invoquant notamment son âge. Ainsi, les critiques du RPR contre M. Mitterrand se font de plus en plus vives. Celui-ci effectuait jeudi une visite dans la Nièvre (lire page 7).



Le contentieux sur la fourniture de gaz

Un psychodrame franco-algérien

M. Jacques Chirac a annoncé à deux reprises son intention de se rendre en Algérie. Si aucune date n'est encore arrêtée, on affirmait encore récemment à Matignon que le premier ministre aurait tenu à aller voir le président algérien, M. Chadli, avant l'élection présidentielle.

par Bruno Dethomas

Le contentieux gazier entre les deux pays n'est pas la préoccupation majeure de Paris : il y a, dit-on, sans parler des otages français du Liban, beaucoup d'autres sujets de discussion. Mais nul n'ignore l'importance qu'attache l'Algérie à ce dossier, les hydrocarbures représentant 98 % des recettes en devises du pays et la France achetant 72,3 % du gaz liquéfié algérien. D'où le risque politique d'un tel voyage.

Au regard du passé récent, il y aurait certes quelque ironie à voir

le premier ministre céder trop. L'actuel ministre de la défense, André Giraud, n'avait-il pas, en 1982, qualifié de « désastre » le compromis intervenu sur le gaz entre le gouvernement socialiste et l'Algérie, ajoutant même : « Il a fallu que la France, toute honte bue et trahissant la solidarité gouvernementale européenne, fit [le premier faiblard] et qui plus est en faisant semblant de céder aux grands sentiments. Comme les négociateurs algériens doivent rire ! »

Depuis le 29 janvier 1979 - date à laquelle la SONATRACH algérienne a demandé la révision de contrats dont l'encore était à peine sèche - l'on a assisté à deux cycles presque complets de négociations. L'échec des discussions entraîne l'intervention des ministres de l'énergie qui, incapables de s'entendre puisqu'ils soutiennent les mêmes thèses que les compagnies dont ils

ont la tutelle, en appellent à l'autorité suprême, chef de l'Etat ou de gouvernement.

Du premier round qui s'était achevé le 3 février 1982 lorsque Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, sur l'ordre de l'Elysée, avait accepté la quasi totalité des exigences algériennes, on peut pourtant chercher à éclairer un conflit qui porte sur les prix mais aussi sur les quantités (les Algériens aimeraient avoir des engagements sur le renouvellement des contrats qui arrivent à échéance en 1990 et 1992) et sur les souplesses.

La première question qui se pose, c'est l'avenir du gaz en France. Le bouleversement du marché de l'énergie a été tel, depuis 1982, que l'on ne craint plus de « pénurie » avant la fin de la décennie prochaine. Aussi toutes les qualités que l'on prétsu n'agirent au gaz semblent-elles s'être évaporées.

(Lire la suite page 28.)

Les chaînes publiques en quête de ressources

Télévision : la marée des parrains

A mi-chemin de la publicité et du mécénat, le parrainage fait aujourd'hui recette. Un pactole que les chaînes publiques, à la recherche de nouveaux financements, n'ont pas l'intention d'abandonner à leurs concurrents privés.

C'est plus qu'une vague. Presque un raz de marée. Le parrainage - qu'on l'anglicise en « sponsoring » ou l'habille de chias en « partenariat » - déferle sur le petit écran. Les compagnies d'assurance rivalisent pour nous offrir la météo, et les banques se disputent les cours de Bourse en fin de journaux. Une marque d'apéritif patronne des émissions de golf, et une pâte dentifrice des longs métrages de cinéma. Le tour est pris. Canal Plus avait ouvert la voie, les autres chaînes privées lui ont emboîté le pas. Déjà, TF1 tire du parrainage 5 % de son imposant chiffre d'affaires publicitaire; la Cinq 6 % ou 7 % et M6 vise les 10 %.

Le pactole est toujours bon à prendre. Et le service public n'entend pas être de reste. D'autant que ce type de recettes n'est pas comptabilisé dans son quota de publicité. C'est Antenne 2, d'abord, qui, comme M. Maurice Bruzek responsable d'un nouveau département « partenariat » et proclame *ubi est orbis que « tout est parrainable »*. « Apostrophes » et « Le grand échiquier », « Musiques au cœur » et « Le Monde magique de Chantal Goya ». « Attention, recette toutefois le directeur général adjoint de la chaîne, M. Jean Rouilly, si nous avons choisi un professionnel de la télévision pour diriger ce secteur, c'est que nous ne ferons pas n'importe quoi. » Pas de pollution de l'antenne, des partenaires triés sur le volet, un respect scrupuleux des lois; il ne sera pas dit que la chaîne de référence capitale devant le commerce pavillon bas.

C'est FR3, ensuite, qui n'a pas ces états d'âme-là. Ou du moins, ce discours-là. Et avoue, prosaïquement, vouloir porter ses recettes de parrainage de 2 à 7 % - voire 10 % - du total de ses recettes publicitaires. « Nous devrions bientôt conclure un contrat pour Disney Channel et nous sommes les seuls, pour l'instant, à proposer du sponsoring en

région », annonce M. Alain Fourcade, responsable de la régie.

Voilà le téléspectateur prévenu. L'appétit des annonceurs n'a d'égal que le désir de le satisfaire professé par Antenne 2 et FR 3. En toute légalité, d'ailleurs. Le parrainage est autorisé par la loi, et la CNCL - quitte à se montrer plus sévère pour Radio-France - s'engage ment maintes fois dans les textes la balance égale entre télévisions publiques et privées. Une entreprise, moyennant finance, peut donc obtenir mention de son nom et de son logo au générique d'une émission de service public ou bien encore y offrir des ions.

Légale, l'affaire n'est pourtant pas sans risque ni ambiguïté. Ni même toujours bien acceptée. Le comité d'établissement de FR 3 vient de demander à la CNCL son « appréciation » sur les retransmissions des Jeux de Calgary, assurées par la chaîne avec la participation de Renoma-Sport et Renoma-Monsieur. Les textes, dans cette dernière affaire, semblent respectés, dit-on à la CNCL, dans l'attente d'une réponse officielle. Respectés ? A la lettre, oui. Mais le téléspectateur y trouverait-il son compte ? Oui si l'on considère que FR 3 n'aurait pas pu « couvrir » les Jeux si Renoma n'avait réglé la facture des faisceaux satellite. Non, si l'on s'en tient au jeu-concours auquel ce parrainage a donné lieu. « C'est vrai, plaide M. Fourcade, il y a eu quelques ratés. Mais il n'est pas question, pour nous, de brader l'antenne. »

Le passé, pourtant, ne plaide pas pour l'avenir. Etouffée par ses contraintes budgétaires, FR 3 a multiplié ces derniers mois les initiatives hasardeuses, et particulièrement les coproductions de magazines avec des ministères - coproductions qui, pour n'être pas du parrainage stricto sensu, répondent au même besoin de trouver des financements. Ce furent, d'abord, les émissions réalisées avec le SIRPA, le service de presse des armées, pour lesquels la CNCL a donné son blanc-seing. C'est aujourd'hui le magazine quotidien « Mode d'emploi », coproduit avec le ministère des affaires sociales.

PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde
LIVRES

Un entretien avec Michel Deguy à propos de son livre sur le comité Gallimard.

Siméon à l'ombre de Balzac : à l'occasion de la publication des œuvres complètes de Siméon, une confrontation entre le père du commissaire Maigret et l'auteur de la « Comédie humaine ».

L'histoire par Jean-Pierre Rioux : un mémorial de la population française; l'antisémitisme politique ou les marécages de la haine.

Dino Buzzati, par Hector Bianciotti et François Bott.

D'autres mondes, par Nicole Zaml.

Le feuillet de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 13 à 20

PATRICIA HIGHSMITH
CATASTROPHES

NOUVELLES

Dix petits chefs-d'œuvre moraux et terrifiants

alman-Levy

سكوا من الأصل

عقدا من الاصل

18

E

Cent

Sar de 10 à 14 h LE Grand CY raiant JO Forum ZO PAPI TM Galer tion d DE SON TRIE tion ir LE DE S Jusqu 15 h ture, CCL.

MU

DE nales 20 h à 28 F I ZL nator 56-09 sacre zamec SA ture, ue Tous dimat 12 h à FR et les Musé Chur jours 7 mi CC NAR mode (47-2 17 à 4 10 sv SI Chik Musé Sauf Jusqu 60-39 Enté LE Musé 25-21 9 h à 22 h à 15, 17 VA 1, no jeudi dimat le din E DPOF Dega Art. Ross vain dessu LE LUR de Vi 11 h à 23 F FC jeun peist Halle 08-21 LE natio Petit 18 h à LE Musé

CHINE : après les émeutes de Lhassa

Le dilemme de Pékin au Tibet : comment maintenir sa tutelle sur le territoire tout en jouant l'« ouverture »

Pékin a rompu son silence de quatre jours sur l'émeute du 5 mars à Lhassa en donnant une large place dans les médias, le jeudi 10 mars, à des déclarations condamnant les émeutes, mais réaffirmant la politique d'ouverture officiellement en vigueur au Tibet. Au cours d'une réunion exceptionnelle, tenue la veille à Pékin, le panache-lama, second du dala-lama dans la hiérarchie religieuse du Tibet, a assuré à une vingtaine de représentants tibétains que le pouvoir chinois continuera à « rectifier les erreurs gauchistes du passé ». A Lhassa, le calme semble être effectivement revenu.

On ignore toujours le nombre de personnes arrêtées à la suite de l'émeute. Certaines d'entre elles, a révélé le panache-lama, avaient été libérées sur son intervention après avoir été emprisonnées pour leur participation aux incidents de septembre et octobre derniers. Toutes les déclarations chinoises mettent l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre Chinois et minorités ethniques en général, un signe de l'inquiétude de Pékin à ce sujet. Le compte rendu officiel d'une réunion du bureau politique du PC, tenue mercredi également, avec pour ordre du jour la préparation de la prochaine session parlementaire, ne fait cependant aucune mention de la question tibétaine.

PÉKIN

de notre correspondant

L'enjeu du problème tibétain pour Pékin dépasse largement le cadre romantique mais restreint du Toit du monde. Il réside, en dernière analyse, dans la crédibilité du fameux slogan « un pays, deux systèmes », le plan original que la Chine propose pour mettre Hongkong et Taïwan sous sa tutelle. En cela, les implications de récentes émeutes sont plus sérieuses encore que les difficultés de M. Gorbatchev avec ses minorités nationales. Pour ce dernier, il s'agit principalement d'un problème de politique intérieure. Pour Pékin, c'est, à bien des égards, une question de politique étrangère et de développement économique.

Que veut, en fin de compte, les Chinois au Tibet ? Avant tout maintenir leur tutelle sur un territoire stratégique, et éviter de donner l'impression aux autres minorités nationales des marches de l'Empire que le voile du séparatisme est ouvert. La Chine n'a guère les moyens d'échafauder des plans grandioses pour le développement de cette région : elle doit se limiter à l'ouverture au tourisme, à une économie privée de petite envergure, ou à un commerce frontalier et avec l'intérieur chinois à peu près sans entraves.

Que veulent, de leur côté, les Tibétains ? Les plus farouches séparatistes - largement minoritaires, d'après nombre de témoignages - réclament une indépendance utopique. Mais il ne fait aucun doute que Pékin se maintiendra coûte que coûte au Tibet. Il ne sert à rien de se demander si un Tibet sous tutelle indienne serait plus heureux : pareille hypothèse est exclue. Cependant, tant à Lhassa qu'après de communautés tibétaines exilées, un point de vue plus réaliste s'exprime à l'occasion : parvenir à un assouplissement suffisant de la mainmise chinoise, afin que les Tibétains se sentent maîtres d'une part de leur destin.

Cela suppose que Pékin révisé ses réflexes dominateurs, accepte de payer le prix - économique, mais surtout politique - d'une réconciliation avec le dala-lama. Ce dernier a montré qu'il n'accepterait pas le marché que la Chine lui propose pour l'instant, consistant à en faire un homme de paille plus attractif pour les Tibétains que le panache-lama, largement discrédité.

Dès lors, la question suivante se pose pour Pékin : est-il concevable

que puisse s'exprimer un sentiment tibétain authentique, se définissant par rapport à l'identité chinoise, et contre l'assimilation à l'empire han, aussi déguisée soit-elle. En théorie - du point de vue de l'histoire de la Chine comme de celui des méthodes communistes - on serait tenté de répondre par la négative. Mais l'histoire se heurte à une réalité nouvelle, celle des projets de développement préparés par le Parti communiste pour sortir de la faillite économique.

Ces plans consistent à dire aux ressortissants de Hongkong, de Macao et de Taïwan : vous avez le droit d'avoir vos idées à l'égard du régime communiste, vous pouvez même les exprimer, du moment que vous acceptez de placer vos capitaux, vos techniques, votre dynamisme, au service de la modernisation de la mère-patrie, qui vous laissera une bonne part de l'usufruit. Les engagements de

la Chine post-maoïste ne sont pas moins contraignants : ils la lient au puissant monde de la finance des Chinois d'outre-mer, omniprésent en Asie du Sud-Est mais également très influent dans le monde industrialisé. Au-delà, Pékin est, à chaque nouveau contrat avec une firme occidentale ou japonaise engagé un peu plus dans une économie mondiale dominée par le capitalisme.

A l'égard de tout ces milieux, extrêmement sensibles à tout ce qui peut se produire sur le continent, Pékin doit, bien plus que par le passé, s'en tenir à la parole donnée. Ce formidable réservoir d'énergies et d'inventivité que sont les Chinois d'outre-mer, sur lesquels M. Deng Xiaoping a décidé de miser, a, d'une certaine façon, acquis le droit de dire son mot dans les affaires intérieures du continent. Il n'est, pour s'en persuader, que de voir la précipitation avec laquelle le représentant de Pékin se rue au secours de la Bourse de Hongkong dès que celle-ci fait mine de baisser.

Personne, à Taïwan ou ailleurs, n'est véritablement sensible au drame que vivent les Tibétains depuis près de quarante ans. Mais il ne faudrait pas croire non plus que toute action répressive du régime communiste sur le Toit du monde passerait inaperçue. A Hongkong et à Taïwan, Pékin a fait des promesses, mais n'a guère encore donné de pages. A preuve, les angoisses qui traversent actuellement une couche non négligeable de la population de Hongkong sur les garanties réelles que Pékin offre après la rétrocession du territoire en 1997.

Les difficultés de M. Zhao Ziyang

A Taïpei, on considère comme ici que le Tibet fait partie de la Chine ; mais l'abandon de la politique d'apaisement dans la région « autonome » y serait accueilli comme pain béni par les adversaires de la réunification. Pékin est conscient de tout cela.

En outre, M. Zhao Ziyang, depuis qu'il a succédé en titre, sinon en fait, à M. Deng à la tête du parti, a doublé la mise politique de son mentor. Il est personnellement impliqué dans une stratégie extraordinairement osée - pour un régime qui se dit communiste - de développement géographique inégal, qui favorise les régions côtières au détriment de l'arrière-pays.

Tout cela peut-il être remis en question par une simple émeute à Lhassa ? Sûrement pas dans l'immédiat. Mais il existe un risque grave quant au rythme d'application de cette stratégie. Les procédés de développement envisagés sont trop révolutionnaires pour une bureaucratie aussi timorée que l'est devenue le PC sous Mao Zedong. Pourtant, M. Zhao est prisonnier de son rôle. Il doit sa légitimité à ses audaces passées, tant politiques (quand il osa s'opposer aux ordres du Grand Timonier) qu'économiques (du temps où il se fit répéter par M. Deng pour sa réforme agraire audacieuse au Sichuan).

Il doit, certes, encore composer. Mais il ne peut se permettre de remettre en cause son plan d'ensemble. Ces forces mêmes, surtout celles qui observent la scène chinoise de l'extérieur - où elles n'ont rien à craindre pour leur sécurité personnelle, - en concluraient à l'échec de la réforme. On pourrait, alors craindre le pire d'une Chine qui aurait perdu l'espoir de sortir de sa misère.

FRANÇOIS DERON.

INDONÉSIE : le cinquième mandat du président Suharto

Une volonté persistante de calmer le jeu

Elu pour la première fois en 1968 et candidat unique à la magistrature suprême, le président Suharto a été reconduit dans ses fonctions, le jeudi 10 mars, pour un cinquième mandat de cinq ans, par l'Assemblée consultative du peuple, qui s'est prononcée par acclamations. Cette Assemblée, composée de mille membres, dont seuls quatre cents (des députés) sont élus, devrait être, vendredi, à la vice-présidence M. Sudharmono, l'influent secrétaire d'Etat et président du Golkar, le parti gouvernemental qui a remporté, de haute main, les élections législatives de 1987. Des militaires ont toutefois exprimé des réticences à l'égard de M. Sudharmono.

A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la déposition de son unique et illustre prédécesseur, Sukarno, M. Suharto entamera donc, à l'âge de soixante-six ans, ce qui sera sans doute son dernier mandat présidentiel. L'événement ne constitue pas une surprise. L'ancien général, qui organise la résistance au coup d'Etat pro-communiste de 1965, avait annoncé sa décision voilà plusieurs mois, tout en laissant entendre qu'il n'aurait peut-être pas jusqu'au terme de son mandat.

Le choix de M. Sudharmono comme vice-président n'est donc pas sans importance : en cas de vacance du pouvoir, le vice-président assure l'intérim jusqu'à la réunion d'une Assemblée consultative du peuple, chargée de désigner un nouveau président. En prenant à ses côtés une personnalité de poids - alors que le précédent vice-président était évincé, - M. Suharto semble avoir songé à organiser sa propre succession.

A la fin de son quatrième mandat, le président a également réorganisé le commandement des forces armées, lesquelles jouent un rôle crucial - et reconnu par la Constitution - dans la vie publique. Prolongé d'un an en 1987, le général Benny Murdani, souvent qualifié de numéro deux du régime, a été remplacé à la tête des forces armées, fin février, par le général Try Sutrisno, un ancien aide de camp du président, qui, depuis 1985, occupait les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. De l'avis général, M. Murdani - un chrétien dans un pays qui compte une large majorité de musulmans - devrait figurer au sein du prochain gouvernement, dont la formation sera annoncée en avril.

Mais les spéculations sur les nominations, en Indonésie, sont un art difficile, surtout depuis quelques années, le président Suharto prenant, seul, les décisions les plus importantes. Le chef de l'Etat a mis en place un système strictement contrôlé - ou parle souvent de « démocratie surveillée » - au sein duquel extrémistes et même radicaux n'ont pas de place. Le communisme demeure hors la loi et les avocats d'un Etat islamique sont parfois condamnés à de sévères peines de prison. De près ou de loin, le pouvoir contrôle également les médias.

Surtout, la vie politique est étroitement réglementée. Les trois mouvements autorisés - outre le Golkar, le PPP et le PDI - doivent adhérer à l'idéologie d'Etat, le Pancasila, et renoncer à toute vocation religieuse. Deux préoccupations semblent aujourd'hui expliquer ces précautions : l'unité d'un archipel comp-

tant environ 170 millions d'habitants et formant une mosaïque ethnique, culturelle et religieuse ; la priorité donnée à la relance d'une économie en quête d'un second souffle.

Renaissance

du « sukaranisme »

Pour l'instant, à l'exception de flambées de violence, assez rares ces derniers temps, la vie publique est relativement calme. En dépit d'une stricte réglementation, les élections législatives de l'an dernier ont été l'occasion de grandes manifestations, l'armée ayant opté, davantage que par le passé, pour une neutralité entre les trois partis en présence. Si le Golkar - avec 73 % des voix contre 62 % la fois précédemment - a largement dominé le débat, ces élections ont confirmé la renaissance du « sukaranisme » (le PDI). Surtout, elles ont été les plus tranquilles depuis l'établissement de l'ordre nouveau - le libellé du régime de M. Suharto, par opposition à l'« ordre ancien » dont est affublé la présidence de Sukarno.

Plus récemment, en novembre 1987, à Ujung-Pandang, capitale de Sulawesi-Sud, de graves incidents se sont produits lorsque les autorités ont voulu imposer le port

de pétrole ont été assez souvent utilisées à bonne fin. Surtout, pour la première fois et à la surprise générale, ce pays surpeuplé a atteint, au début des années 80, le seuil de l'autosuffisance alimentaire.

Mais la manne pétrolière appartient, depuis trois ans, à l'histoire, et le pays connaît depuis une période de vaches maigres, avec un taux d'expansion économique annuel inférieur à 4 %, contre les 5 % prévus par le IV^e Plan quinquennal (1984-1989). Le service de la dette extérieure - évalué à plus de 41 milliards de dollars - doit représenter, en 1988, 38 % des recettes à l'exportation. Les salaires des fonctionnaires et des militaires sont gelés pour la troisième année consécutive, et le projet de budget pour 1988-1989 prévoit que les deux tiers des dépenses - en augmentation de 27 % - iront au remboursement de la dette. M. Suharto, qui souhaite que le décollage de l'économie intervienne dans les années 90, a donc appelé la semaine dernière encore à de nouveaux « sacrifices ».

Comme à la fin des années 60, l'heure des technocrates est donc revenue, avec des projets de décentralisation, de libéralisation et d'ouverture sur l'extérieur. Ils bénéficient de solides appuis à



du casque aux motocyclistes. Pendant quatre jours, des étudiants ont orchestré de furieuses protestations en ville. Bilan des affrontements avec les forces de l'ordre envoyées en renfort : trois morts, selon les autorités, quatorze, selon les organisations humanitaires privées. Ces incidents ont provoqué que la violence se cachait encore souvent au coin de la rue en Indonésie, et les autorités ont dû adresser de très claires mises en garde aux autres universités pour qu'elles ne fassent pas de cette affaire une « cause nationale », comme certaines en avaient l'intention.

La nouvelle génération - y compris parmi les officiers - n'a pas vécu la déchirure sanglante de 1965-1966, quand la répression contre les communistes fit quelques centaines de milliers de victimes. Une bonne partie de la population n'a connu que l'ordre serein bien plus tard de l'« ordre nouveau », avec les retombées inégales mais indiscutables, du boom pétrolier des années 70.

Sous M. Suharto - dont la politique étrangère est nettement ancrée à l'Ouest, - le niveau de vie général s'est redressé. Malgré des gaspillages et l'existence d'une bureaucratie pléthorique et bien peu dynamique, les recettes

l'étranger : gestionnaires très prudents, les Indonésiens sont les bons élèves du FMI et de la Banque mondiale. En outre, Américains et surtout Japonais considèrent comme une priorité le redressement économique et la stabilité politique de l'archipel.

Dégel avec Moscou... et Pékin

Javanais musulman et paysan d'origine, le président Suharto plaide, dans ce domaine, le bon sens, même s'il domine l'impression, surtout depuis quelque temps, de vouloir se dégarer des affaires courantes pour se consacrer aux grands choix. Il a profité de son quatrième mandat pour amorcer le dégel de ses relations avec l'URSS et même avec la Chine, rendant ainsi à son pays une influence certaine dans le concert régional, ainsi que l'a démontré, en décembre, le sommet de l'ASEAN à Manille.

Cette Association des nations de l'Asie du Sud-Est - qui regroupe, outre l'Indonésie, la Malaisie, Brunei, les Philippines, la Thaïlande et Singapour - perdrait tout son sens sans la participation de Jakarta. Longtemps isolée sur elle-même, à l'image d'un président qui a paru se tenir à l'écart de la scène internationale, l'Indonésie refait surface, en dépit de l'usure inévitable de l'« ordre nouveau ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● MALAISIE : un dirigeant de l'opposition de nouveau arrêté. - Le vice-président du Parti de l'action démocratique (PAD, opposition), M. Karpat Singh, a été de nouveau arrêté, le mercredi 9 mars, quelques heures après qu'un tribunal ordonné sa libération après dix-neuf semaines de détention, a annoncé un porte-parole du PAD, M. Mochavan Neir. Le Haute Cour de l'Etat de Penang avait fait droit au recours en appel de M. Karpat, également membre du Parlement, qui contestait la validité, pour insuffisance de preuves, de l'ordre de détention prononcé contre lui. M. Karpat faisait partie d'un groupe de cent dix-neuf opposants arrêtés en octobre et novembre, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, après avoir été accusés d'être les antagonismes entre les communautés malaises et chinoises, les deux plus importantes du pays. Le vice-ministre de l'Intérieur avait déclaré, mardi, au Parlement, que cinquante-huit d'entre eux avaient été libérés. - (AFP)

Les Etats-Unis lèvent leur embargo sur les transferts de technologie vers Pékin

A l'issue de la visite officielle aux Etats-Unis du ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, Washington a annoncé, le mercredi 9 mars, la levée du gel des exportations de haute technologie vers la Chine. Cette mesure avait été prise en octobre 1987 pour protester contre les livraisons d'armes de Pékin à Téhéran et, en particulier, de fusées Silkworm. « Nous sommes encouragés par les déclarations et les actions chinoises en ce qui concerne l'acquisition par l'Iran de missiles antinavires chinois comme les Silkworm », a déclaré le porte-parole du département d'Etat. En conséquence, nous avons décidé de reprendre le processus de libéralisation du contrôle des exportations vers la Chine.

Après l'audience accordée à M. Wu par le président Reagan, le porte-parole de la Maison Blanche a, d'autre part, indiqué que la Chine ne s'opposerait plus à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'un embargo sur les armes à destination de l'Iran, à condition que la grande majorité du Conseil y soit

favorable. Washington y a vu un « signe très positif » de l'amélioration des relations sino-américaines, relativement tendues ces derniers temps, en particulier en raison des ventes d'armes à l'Iran et des critiques du Congrès sur les violations des droits de l'homme au Tibet, que Pékin considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures. M. Wu a abordé la question tibétaine avec ses interlocuteurs américains, mais les deux parties se sont abstenues de fournir des précisions à ce sujet.

S'adressant au National Press Club de Washington, mercredi, M. Wu a assuré que la Chine ne vendait pas d'armes à l'Iran. Il a aussi annoncé que la Chine accepterait dorénavant de recevoir des volontaires du « Peace Corps », en particulier des enseignants. Après sa visite aux Etats-Unis, M. Wu est attendu en Grande-Bretagne. Il s'arrêtera ensuite, le 15 mars, à Paris pour s'y entretenir avec M. Jean-Bernard Raimond, qui offrira un dîner en son honneur. - (AFP)

INDE La communauté sikh à un nouveau chef

NEW-DELHI de notre correspondant

M. Jasbir Singh Rode a été officiellement nommé, mercredi 9 mars, Jathedar de l'AKAL Takht, c'est-à-dire « commandant suprême », temporel et spirituel, de la communauté sikh. La cérémonie d'investiture s'est déroulée au Temple d'or d'Amritsar en présence des principaux grands prêtres de la secte, mais aussi des représentants de toutes les organisations sikhistes. M. Jasbir Singh Rode, âgé de trente-quatre ans, est le neveu de M. Bhindranwale, le « gourou » terroriste tué lors de l'opération « blue star » contre le Temple d'or en juin 1984. Le nouveau Jathedar est libre depuis le 4 mars, jour où le gouvernement de New-Delhi a relâché cinq prêtres et quarante des trois cent soixante détenus sikhs de la prison de Jodh-

bur, dans une tentative pour enrayer la violence.

Jusqu'à son arrestation, en décembre 1985, M. Singh Rode, qui avait passé beaucoup de temps à l'étranger pour structurer la fédération internationale de la jeunesse sikh, était sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Il avait coutume d'exporter la communauté à donner « du sang de l'argent et des armes » pour la création du Khistan (Etat sikh indépendant), et sa capture, à l'époque, fut qualifiée de « coup d'éclair » des forces de l'ordre. En ordonnant sa libération, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi avait donc pris un risque considérable : M. Jasbir Singh Rode dispose d'une autorité et d'un pouvoir qui s'imposent, théoriquement, à toute la communauté sikh.

L. Z.

Diplomatie

AFGHANISTAN

Les négociations de Genève sont bloquées

Les pourparlers indirects pakistano-afghans paraissent bloqués, le mercredi 9 mars, dans la soirée, à la suite des prises de position de M. Abdul Wakil, ministre des affaires étrangères de Kaboul, qui a rejeté en bloc les revendications d'Islamabad et de Washington. Au cours d'une conférence de presse, M. Wakil a clairement indiqué que la formation d'un gouvernement de coalition à Kaboul ne saurait être « ni discutée ni négociée » à Genève ou dans une quelconque capitale. Islamabad, Washington ou Moscou. Il a également rejeté la demande américaine d'une « symétrie » dans l'aide étrangère aux moudjahidines et de celle de l'URSS à Kaboul. « Cesser l'aide à des groupes terroristes », a-t-il dit, est totalement différent de mettre un terme à l'assistance d'un Etat à un autre, une assistance que l'URSS a accordée à l'Afghanistan tout au long de son histoire.

A. Peshawar, l'un des chefs modérés de la résistance afghane, le président du Front national de libération de l'Afghanistan (NLFA), M. Sibghatullah Mujaddedi, a démissionné à la

AFRIQUE DU SUD

Moscou rejette l'offre de Pretoria concernant un « Angola neutre »

L'Union soviétique a rejeté, le mercredi 9 mars, l'offre faite samedi par le gouvernement sud-africain, qui s'était déclaré prêt à accepter en Angola « un gouvernement neutre et non aligné » si Moscou faisait de même.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole officiel soviétique, M. Guennadi Guerassimov, a fait observer que « la situation en Afghanistan et celle qui prévaut en Angola sont deux choses tout à fait différentes ».

« Les questions essentielles, que n'a pas évoquées le ministre sud-africain, sont l'apartheid, l'ingérence dans les affaires intérieures de pays voisins, notamment l'Angola, et le problème namibien. Le fond du problème est là et non dans la nature du gouvernement en Angola », a déclaré M. Guerassimov. Dimanche dernier, l'URSS avait appelé à des « sanctions globales obligatoires » contre l'Afrique du Sud après l'interdiction par Pretoria des dix-sept plus grandes organisations luttant contre l'apartheid.

A propos du débat intervenu, mardi, sur ce sujet au Conseil de sécurité des Nations unies et qui s'est achevé comme à l'ordinaire par les veto américains et britannique opposés aux sanctions, M. « Pik » Butba, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a fustigé « le cynisme » de l'organisation internationale.

« Quel respect peut-on avoir pour un Conseil dont certains des membres votent en faveur de sanctions obligatoires (contre Pretoria) alors que leurs propres gouvernements cherchent désespérément à accroître leur commerce avec l'Afrique du Sud et à obtenir d'elle des contrats de développement ? », s'est demandé le ministre. L'allusion visait notamment le Zimbabwe et la Zambie, qui procèdent au boycott total de l'Afrique du Sud tout en maintenant avec elle de très importants échanges. — (AFP.)

Le Parlement européen a refusé d'entériner les accords CEE-Israéli

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Les députés européens ont refusé, le mercredi 9 mars, d'approuver les accords de coopération entre la CEE et Israël. Il s'agissait simplement de protocoles destinés à adapter les accords pré-existants à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. La prise d'otages de Dimona n'a pas suffi à influencer les parlementaires européens.

Depuis décembre dernier, l'allemand de l'Assemblée de Strasbourg et les conservateurs britanniques avaient différé le vote sur ces accords. Sous l'impulsion de

M. Simon Veil et des démocrates-chrétiens, le scrutin a eu lieu mercredi. Mais les textes ont recueilli un nombre de voix largement inférieur à celui requis par les dispositions de l'acte unique (260), malgré l'avis favorable des socialistes français.

La situation dans les territoires occupés a conduit la majorité de l'Assemblée à estimer que le moment était mal choisi pour se prononcer favorablement. Ce qui aurait pu être interprété, considèrent les parlementaires, comme « un acte de solidarité » à l'égard de la politique du gouvernement israélien.

M. S.

« La France a un rôle à jouer dans le Pacifique sud » nous déclare le ministre néo-zélandais des affaires étrangères

« Nous sommes favorables à une présence française dans le Pacifique sud. La France a un rôle à jouer », nous a déclaré M. Russell Marshall, ministre néo-zélandais des affaires étrangères et du désarmement, le mercredi 9 mars, à l'issue de sa première visite officielle en France depuis qu'il a pris ses fonctions, en 1987. Il s'est entretenu avec M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, Michel Noir, ministre du commerce extérieur, et Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, ainsi qu'avec M. Michel Rocard.

Qualifiée de « franchises et amicales » par le Quai d'Orsay, les conversations entre M. Raimond et Marshall ont été jugées par ce dernier « franches, mais non tendues, honnêtes, directes et dépourvues d'hostilité ». Les sujets de tension entre les deux pays — les essais nucléaires de Mururoa, la Nouvelle-Calédonie, les séquelles de l'affaire du Rainbow Warrior et la présence du commandant Mafart à Paris — ont été au centre des discussions, la Nouvelle-Calédonie en particulier. En fait, les deux parties ont essentiellement répété leurs points de vue respectifs, sans ambition de convaincre.

M. Marshall a cependant estimé que « les deux parties ont fait des efforts sincères pour améliorer leurs relations ». Des conversations se poursuivent sur le cas du com-

mandant Mafart. Mais surtout, le ministre néo-zélandais nous a dit vouloir dépasser les différends, car « Français et Néo-Zélandais sont des alliés et amis de longue date » faisant partie du monde occidental. Il s'est dit « encouragé » par les vues « évolutives » de M. Pons sur la Nouvelle-Calédonie, espérant que « si la situation s'y oriente vers plus d'autonomie, il sera plus difficile pour d'autres — la Libye par exemple — d'y semer le trouble ».

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, « nous avons offert à M. Pons, qui en a pris acte, d'exercer une activité amicale et modératrice en Nouvelle-Calédonie, entre les pays mélanésiens et la France, mais aussi entre Paris et les dirigeants canaques », profitant des bonnes relations que Wellington entretient avec eux. Car

la Nouvelle-Zélande craint que les modérés du FLNKS, comme M. Tibaou, ne soient dépassés par des extrémistes, dont « deux ou trois sont en contact avec Tripoli ».

En dépit des désaccords, les relations entre Paris et Wellington semblent se détendre un peu, ce qui est également le cas de celles entre l'Australie et la France depuis la visite de M. Giraud à Canberra (le Monde du 24 et du 27 février). Restaient les questions du contingentement à l'importation du beurre et du mouton néo-zélandais dans les pays de la CEE. Les négociations ne sont pas encore ouvertes, mais M. Noir a expliqué à son interlocuteur que, dans une période de quotas limités, il est difficile de faire preuve de trop de générosité.

PATRICE DE BEER.

Proche-Orient

Les affrontements en Cisjordanie et à Gaza

Palestiniens et Israéliens s'engagent dans un conflit d'usure

Mille officiers israéliens, dont une centaine de grades supérieurs, ont critiqué mercredi 9 mars, dans une lettre ouverte, la politique de M. Shamir, demandant au premier ministre de choisir « la voie de la paix » et d'abandonner l'idée du « Grand Israël » prônée par la droite nationaliste. D'autre part, la détention administrative de M. Fayçal Al Hussein, personnalité palestinienne connue pour ses positions en faveur de l'OLP, a été prolongée de trois mois. Déjà depuis le 12 septembre, M. Hussein devait être libéré cette semaine. A Genève, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Vernon Walters, a démenti les informations diffusées par la télévision américaine CBS selon lesquelles il aurait rencontré secrètement un dirigeant de l'OLP samedi dernier à Tunis. — (AFP, Reuter.)

de pierres » sur une route près d'Ariel, une implantation urbaine du nord de la Cisjordanie, où des colons ont incendié des voitures d'habitants de villages arabes voisins.

Affrontement à Hébron

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le centre de Hébron a été le théâtre, pendant près de trois heures, de violents heurts entre l'armée, des manifestants palestiniens, qui avaient dressé des barrières, et aussi les colons qui habitent les quelques maisons du quartier juif restauré dans la vieille ville. Les versions sur le déroulement de ces événements sont contradictoires. Le rabbin Levinger, le chef de file des colons de Hébron, affirme que « la foule arabe s'apprêtait à attaquer les maisons juives pour y procéder à des massacres », ce que dément l'armée israélienne. Et, de source palestinienne, on explique que tout a commencé lorsque la voiture d'un habitant arabe a été incendiée.

Dans son interview télévisée, M. Rabin a non seulement stigmatisé le comportement des colons qui se livrent à des « vendettas », il a également répété que, « sans les implantations, la tâche de l'armée serait plus aisée ».

En fait, après trois mois de soulèvement, le terme qui est le plus

souvent utilisé pour qualifier les événements de Cisjordanie et de Gaza est désormais celui de « guerre d'usure ». Et l'on en perçoit d'autant moins l'issue que le blocage politique est plus total que jamais. Le cabinet restreint israélien (cinq ministres travaillistes) qui s'est réuni mercredi n'a, comme prévu, pris aucune décision sur le « plan Shultz », qui a été soumis, la semaine dernière, à MM. Shamir et Pèrès.

Le premier ministre est bien résolu à ne soumettre ce plan au vote du cabinet qu'après son retour des Etats-Unis, le 22 mars. Cela lui permettra, estime-t-il sans doute, de gagner du temps et de bénéficier, la semaine prochaine à Washington, d'une certaine marge de manœuvre dont il serait privé s'il était porteur d'une réponse négative. Pourtant, mercredi, devant le groupe parlementaire du Likoud, M. Shamir a tenu pour la première fois publiquement des propos qui prouvent qu'il ne formule pas seulement des « réserves » à l'égard du « plan Shultz », mais qu'il s'y oppose catégoriquement. Il a en effet déclaré qu'il fallait « combattre » ce plan, qu'il a qualifié de « violation d'engagements pris précédemment par les Etats-Unis » et de « reddition face au terrorisme, à la violence et aux pressions ».

(Interim.)

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Il n'y a pas de solution miracle, et même si cela prend encore du temps, Tshahal parviendra finalement à ramener le calme. » Tout juste trois mois après le début du « soulèvement » en Cisjordanie et à Gaza, c'est ce message de « patience et sang-froid » que le ministre israélien de la défense, M. Rabin, a adressé aux Israéliens au cours d'une longue interview télévisée.

Il est vrai que cette « journée du troisième mois » a amplement prouvé qu'on ne pouvait pas parler d'essoufflement du mouvement. Les mots d'ordre du soulèvement ont été largement suivis. La grève des commerçants en Cisjordanie et à Gaza a été totale. La plupart des services municipaux étaient paralysés, la majorité des ouvriers ne se sont pas rendus à leur travail en Israël... et la liste des localités où se sont déroulés des affrontements avec les forces israéliennes est très longue, surtout en Cisjordanie.

Ces affrontements ont fait, selon un bilan israélien, deux morts dans des villages de la région de Ramallah (Silwad et Alturmus-Aya). De source palestinienne, on fait état d'une troisième victime à Samoua, au sud de Hébron. En plusieurs endroits, on a vu apparaître la nouvelle arme israélienne anti-émeutes : le canon lance-gaz, monté sur un half-track, dont l'armée semble apprécier l'efficacité pour la dispersion des manifestations.

Par ailleurs, les affrontements nocturnes entre colons israéliens et population palestinienne paraissent se développer. Mardi soir, on avait déjà assisté à une « bataille

sur l'Irak, dont 24 sur Bagdad et 3 sur Mossoul.

L'Irak a confirmé la chute de 3 missiles à Qom, de 2 à Ispahan et de plusieurs autres à Téhéran, sans en préciser le nombre exact.

Le dernier bilan des victimes iraniennes, établi selon les chiffres donnés par Téhéran, s'élève à au moins 270 tués et 1 000 blessés, à la suite des tirs de missiles ou des raids aériens irakiens. — (AFP.)

La « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak

92 missiles en dix jours

L'Irak et l'Iran ont annoncé avoir tiré au total 92 missiles en dix jours, depuis la reprise de la « guerre des villes », le dimanche 28 février au soir.

Selon un décompte arrêté mercredi, l'Irak a annoncé le tir de 52 missiles sol-sol contre le territoire iranien, dont 46 sur Téhéran, 4 sur la ville sainte civile de Qom et 2 sur Ispahan, au centre de l'Iran.

Pendant la même période, depuis la chute du premier missile, dans la nuit du dimanche 28 février, les autorités irakiennes ont annoncé la chute de 18 missiles sol-sol iraniens à Bagdad et d'un autre à Mossoul, principale ville du nord du pays. Elles ont fait état, après la chute de chaque missile, « de morts et de blessés, dont des femmes et des enfants », ainsi que de dégâts matériels, mais sans donner de bilan précis.

De son côté, l'Iran a annoncé que ses unités avaient lancé 40 missiles

sur l'Irak, dont 24 sur Bagdad et 3 sur Mossoul.

L'Irak a confirmé la chute de 3 missiles à Qom, de 2 à Ispahan et de plusieurs autres à Téhéran, sans en préciser le nombre exact.

Le dernier bilan des victimes iraniennes, établi selon les chiffres donnés par Téhéran, s'élève à au moins 270 tués et 1 000 blessés, à la suite des tirs de missiles ou des raids aériens irakiens. — (AFP.)

● IRAN : exécution d'un dirigeant des Fedayin du peuple d'Iran. — Un communiqué de l'organisation des Fedayin du peuple (majoritaire) annonce que, après cinq années d'emprisonnement et de tortures, Ali Reza Akbari Chandiz, membre du bureau politique de l'organisation, a été exécuté, le 8 mars 1988. Libéré des prisons du chah en 1978, M. Chandiz avait été arrêté en 1983, alors qu'il s'apprêtait à quitter l'Iran pour l'étranger. Il était, depuis, détenu à la prison d'Evine.

Début de détente entre les deux pays ?

Trois des quatre Mig-23 libyens qui avaient atterri en Egypte ont regagné Tripoli

LE CAIRE
de notre correspondant

Trois des quatre Mig-23 libyens qui avaient atterri en catastrophe en Egypte, le 1^{er} mars, ont regagné leur pays, le mercredi 9 mars.

Le dernier Mig-23 regagnera la Libye dès que sa révision technique sera achevée. Les quatre Mig-23 avaient été forcés d'atterrir dans un aéroport militaire du désert occidental égyptien à la suite de mauvaises conditions

météorologiques. Le silence des autorités égyptiennes avait tout d'abord fait croire qu'il s'agissait d'une nouvelle défection de pilotes libyens (le Monde du 3 mars), tandis que Tripoli affirmait que les appareils avaient regagné la Jamahiriya.

Samedi 5 mars, le président Moubarak rompait le silence officiel égyptien en affirmant que, à la suite d'une médiation de l'Arabie saoudite, les appareils rentreraient en Libye dès la fin de leur révision technique. Le rais a conclu qu'il remettrait par la même occasion à Tripoli cinq de ses militaires retenus en Egypte depuis la défection en mars 1987 des pilotes d'un C-130 Hercules de l'armée libyenne.

Dimanche 6 mars, un Galaxy saoudien ayant à son bord une quinzaine de techniciens libyens atterrissait dans une base militaire égyptienne. En attendant la fin de la révision technique de leurs appareils, les pilotes des quatre Mig-23 avaient été reçus par le président Moubarak.

Avec le règlement de cette affaire, la question qui se pose maintenant au Caire est de savoir s'il s'agit d'une simple accalmie dans la tension entre l'Egypte et la Jamahiriya ou d'un début de détente comme certains milieux politiques l'affirment ?

ALEXANDRE BUCCANTINI.

FRUTTERO & LUCENTINI

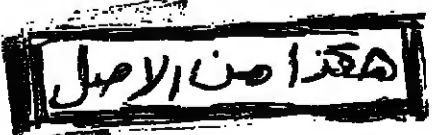


Deux temps, trois mouvements, un peu de tendresse, pas mal d'humour, et le goût du travail sans filet, *adagio con brio*, le tour est joué! Frédéric Vitoux / Le Nouvel Observateur

Le récit le plus vif, le plus aigu, débordant d'intelligence, qui soit... Patrick Mauriès / Libération

Un petit bijou d'élégance, de culture et de style. Michel Ehrsam / La Croix

Editions du Seuil



Europe

URSS : réunion à Moscou au siège du comité central

Les autorités cherchent à apaiser les tensions entre les nationalités au Caucase

MOSCOU de notre correspondant

Les autorités soviétiques ont résolu de s'attaquer au fond de la crise caucasienne tout en se donnant du temps pour y trouver une solution. Elles veulent, autrement dit, tenter de calmer le jeu en laissant aux Arméniens l'espoir qu'ils pourraient obtenir des satisfactions sur le statut de la région autonome du Nagorny-Karabakh sans pour autant donner l'impression de céder à une pression populaire ni risquer de relancer la crise en heurtant les Azeris.

A l'issue d'une réunion, mercredi 9 mars, de plusieurs des hauts dirigeants du parti au siège du comité central (1), l'agence Tass a en effet annoncé que le bureau politique avait demandé au secrétaire de « conduire une étude approfondie de tous les aspects de tous les problèmes qui se sont accumulés dans la région autonome du Nagorny-Karabakh, ainsi que des causes de la détérioration consécutive des relations entre populations, d'en tirer des conclusions adéquates et de les soumettre s'il y a lieu à l'examen du comité central et du gouvernement de l'Union soviétique ».

Chaque mot compte ici, puisque l'Union soviétique, par les plus hautes instances, que « problèmes »

il y avait bel et bien dans cette région, rattachée en 1923 à l'Azerbaïdjan et dont les Arméniens réclament le retour à leur propre République, parce qu'ils y sont largement majoritaires et, disent-ils, victimes de discriminations. Cette formulation des choses devrait donc être favorablement accueillie à Erevan mais la déception n'en sera pas moins grande car cette « étude approfondie » ne va pas se faire en dix jours et le bureau politique s'est bien gardé de recommander une quelconque hâte.

Plus préoccupant encore pour les Arméniens, M. Gorbatchev a insisté, en tirant les conclusions de cette réunion, sur le fait que « pas un seul problème posé au processus de restructuration ne pouvait aujourd'hui être résolu sans accorder toute l'attention nécessaire à ses répercussions sur les relations entre les nationalités (...) ».

Après avoir, le secrétaire général avait déclaré que « toute aggravation » des tensions entre Arméniens et Azeris menacerait les « grands bénéfices » apportés par le régime soviétique à l'unité entre les peuples de l'Union et si justifiée que puisse être la colère des Arméniens, a-t-il donné à comprendre, des intérêts supérieurs pèsent sur la solution de la crise. Beaucoup de chefs de file arméniens le reconnaissent d'ail-

leurs ou l'ont dit publiquement, mais le secrétaire général avait promis, pour obtenir la dispersion, le 26 février, de l'énorme manifestation d'Erevan, de trouver et donner une solution « sous un mois », et un nouveau rassemblement avait donc alors été convoqué pour le 26 mars dans la capitale arménienne.

Que ce rassemblement ait lieu ou non, le ressentiment à l'égard des Azeris depuis en Arménie et des abominables massacres organisés contre les Arméniens, dimanche 28 février, à Soumgaï, en Azerbaïdjan. Véritable pogrom, ces massacres auraient fait plus d'une centaine de morts, selon des témoins directs, et le fait est que le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerasimov, a révisé en hausse, mercredi, le bilan officiel : trente-deux morts maintiennent au lieu de trente et un, et admis surtout que le couvre-feu était toujours en vigueur dans la ville dès 18 heures.

Des rumeurs font, par ailleurs, état d'une agitation diffuse à Erevan, où circulent des mots d'ordre de grèves, et il est de ce point de vue frappant que le communiqué de Tass ne parle pas d'une situation revenant à la normale dans les deux Républiques, mais « en train de revenir à la normale, bien qu'elle continue à présenter des difficultés ».

Ce communiqué pourra-t-il, dans ces conditions, contribuer réellement à apaiser les passions ? L'avenir le dira, mais la réponse est d'autant moins évidente qu'on croit bien comprendre que des points de vue différenciés se sont exprimés au cours de la réunion de mercredi. D'un côté, la conclusion principale des rapports présentés par les premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan, MM. Demirtchian et Baguirov, est qu'on ne peut pas « subordonner les plus importants problèmes de la destinée d'un peuple au pouvoir de quelques émotifs et mouvements spontanés ».

De l'autre, M. Gorbatchev déclare que « le plus important maintenant est d'appliquer avec conséquence les principes leninistes de la politique des nationalités ». Si les mots ont un sens, cela veut dire que des principes ne sont pas appliqués à l'heure qu'il est et qu'il faut donc changer du tout au tout de politique.

En attendant, les comités centraux d'Arménie et d'Azerbaïdjan se sont vu « recommander » de « définir un ensemble de mesures à long terme (...) pour résoudre en coordination les questions sociales, économiques, scientifiques, culturelles et linguistiques » des rapports entre les deux Républiques — et cela sur la base de ces principes « leninistes » que les *Nouvelles de Moscou* ont déjà mentionnées au sujet du nazisme, toujours en vigueur dans le domaine des nationalités (*Le Monde* du 10 mars).

Mercredi encore, le rédacteur en chef adjoint de *Journaliste* a semblé indiquer dans les colonnes de la *Pravda* que les journalistes devraient disposer de plus de liberté qu'ils n'en ont depuis le début de la crise caucasienne. Quant au président du Soviet suprême, embobinant le pas au ministère de l'intérieur, il s'est inquiété de l'augmentation de la criminalité qu'aurait suscitée les restrictions de la vente sur l'alcool. C'est M. Gorbatchev qui est le père de ces mesures et il avait vertement ironisé sur ces adversaires de la « perestroïka » qui président entre autres catastrophes que la population ne supportera pas le régime sec.

BERNARD GUETTA.

(1) Outre M. Gorbatchev ont pris, selon l'agence Tass, « part à la discussion », MM. Gromyko, Ligatchev, Ryjkov et les ministres d'Affaires étrangères, MM. Demirtchev, Dolgikh et Razoumovski, membres suppléants du bureau politique, M. Loukianov, membre du secrétariat, ainsi que MM. Seïtov, premier ministre d'Azerbaïdjan, Voklanov, président du préidium du Soviet suprême d'Arménie, Serkitchian, premier ministre d'Arménie, Demirtchian et Baguirov, premiers secrétaires d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Plusieurs morts dans une tentative de détournement d'avion

Moscou. — Une tentative de détournement d'un appareil Tupolev-154 des lignes intérieures soviétiques s'est achevée dans le sang, le mardi 8 mars, avec la mort de trois passagers, d'une hôtesse de l'air et de « la plupart » des pirates de l'air, a annoncé, mercredi soir, l'agence Tass.

Dans un bref communiqué, l'agence officielle soviétique a indiqué qu'un « groupe de criminels armés » avait tenté de s'emparer de l'avion qui assurait la liaison Irkoutsk-Kourgan-Leningrad, « pour fuir à l'étranger ». Les « mesures prises » ont permis de « neutraliser » les pirates de l'air, dont les survivants ont été capturés et seront traduits en justice, a ajouté l'agence Tass, sans préciser combien ils étaient, ni où et comment s'est déroulée l'intervention des forces de l'ordre.

Le quotidien soviétique *Sovetskaya Rossiya* a révélé, mercredi, que les pirates de l'air avaient demandé à se rendre à Londres. L'avion approchait de Leningrad au terme d'un vol de sept heures environ, lorsqu'un passager a demandé à une hôtesse de transmettre un message à l'équipage : « Nous exigeons un

changement de cap. Allez à Londres ou nous ferons sauter l'avion avec les passagers ».

Le commandant de bord, M. Valentin Kouprjanov, a posé l'avion après plus d'une heure « sur l'un des aéroports de notre territoire », ajoute le journal — dans la région de Leningrad, selon un porte-parole de l'aéroport d'Irkoutsk.

Une fois l'avion immobilisé, l'équipage a tenté de parlementer avec les pirates, mais ceux-ci, de plus en plus nerveux, « refusèrent catégoriquement d'entendre raison ». « Dans ces conditions, poursuit *Sovetskaya Rossiya*, la seule décision possible était de recourir à des mesures pour désarmer les criminels ».

Le terme « mesures » désigne vraisemblablement une opération des forces de l'ordre dont on ignore tout pour l'instant. Selon l'agence Tass, des blessés ont été soignés sur place. Le nombre des passagers n'a

pas été précisé non plus, mais le Tupolev-154 peut transporter cent trente personnes et les avions des lignes intérieures soviétiques sont généralement pleins.

C'est le dix-septième détournement d'avion connu en Union soviétique depuis 1970. Six seulement ont abouti — quatre vers la Turquie, un vers la Suède et un vers le Finlande, — les autres ont, pour la plupart, connu des dénouements sanglants. Le dernier en date remonte à septembre 1986, lorsque des soldats qualifiés de « toxicomanes » par l'agence Tass avaient tenté de s'emparer d'un avion au sol à Oufa, dans l'Oural, après une course-poursuite en voiture avec des policiers.

Six personnes, dont deux pirates de l'air, avaient été tués. En 1983, neuf Géorgiens avaient tenté de détourner un Tupolev-134 vers la Turquie. Quatre d'entre eux furent condamnés à mort. — (Reuters, AFP, UPI.)

A TRAVERS LE MONDE

SAO-TOMÉ-E-PRINCIPE

Deux mercenaires américains auraient participé à la tentative de putsch

Deux mercenaires, probablement de nationalité américaine, faisant partie du commando qui a débarqué à Sao-Tomé dans la nuit du 7 au 8 mars et qui a été maîtrisé par les forces de sécurité (*Le Monde* du 10 mars), a révélé, mercredi à Luanda, le directeur de l'Agence de presse nationale, M. Manuel Dende.

Le journaliste a déclaré à l'agence angolaise que l'un des deux mercenaires avait été tué et que l'autre avait été arrêté. Selon lui, le chef du commando était M. Alfonso dos Santos, qui a été capturé, tout comme d'autres éléments disant appartenir à l'Organisation des libérateurs de Sao-Tomé-et-Principe. D'autres mercenaires, de différentes nationalités africaines, faisaient également partie du groupe, selon lui. M. Dende a affirmé également que les forces de sécurité procédaient actuellement à des arrestations d'autres éléments de ce mouvement dans les régions du littoral : à Santana, Praia-Gambôa, Colônia-Acoriana et Bombom. — (AFP.)

Ethiopie

Washington «gravement préoccupé» par la situation alimentaire

Le gouvernement américain s'est déclaré, le mercredi 9 mars, « gravement préoccupé » par le fait que le nord de l'Éthiopie pourrait subir une grave famine en raison des combats entre forces éthiopiennes et rebelles érythréens qui bloquent les fermiers d'écarter les récoltes. Ces accrochages ont empêché la fourniture de 8 000 tonnes de nourri-

ture en février sur les 20 000 qui devaient être acheminées dans cette région, a indiqué le porte-parole du département d'État, M. Charles Radman. « Nous sommes gravement préoccupés par le fait que des combats encore plus importants pourraient prolonger l'insécurité sur les routes, rendre encore plus difficile le transport (de nourriture) et entraîner une réduction des stocks et une famine sur une grande échelle ».

M. Radman a estimé que ces conditions d'insécurité étaient « directement » dues « aux activités des insurgés et à l'incapacité du gouvernement de contrôler ces activités ». « Nous déplorons l'utilisation militaire des routes dans le nord de l'Éthiopie et la pollution de ces routes par les combattants et que les transports de nourriture par avion effectués sous l'égide de l'ONU se poursuivissent. — (AFP.)

Sénégal

M Wade et douze autres opposants inculpés

Le principal adversaire du président Abdou Diouf à l'élection présidentielle du 28 février, M. Abdoulaye Wade, et douze autres membres de l'opposition sénégalaise ont été inculpés, mardi 8 mars, et seront traduits prochainement en justice (nos dernières éditions du 10 mars).

Ces opposants, qui sont inculpés d'incitation à la violence et de manœuvres et actes de nature à jeter le discrédit sur les institutions publiques, sont passibles de peines allant de un à cinq ans de prison. L'agence de presse sénégalaise (APS, officielle) a confirmé que M. Wade, et quelques membres de la direction de

son parti », ainsi que M. Arnath Dan-sokho, secrétaire général du Parti de l'indépendance et du travail (PIT, marxiste), avaient été mis, mardi, sous mandat de dépôt.

Le chef du Parti démocratique sénégalais (PDS, libéral) comparaitra devant la Cour de sûreté de l'État en compagnie de deux autres responsables de son parti et du secrétaire général du PIT, partie formation marxiste, qui avait soutenu M. Wade à l'élection présidentielle.

Les audiences de la Cour de sûreté de l'État, présidée par un magistrat professionnel, sont publiques et contradictoires. M. Wade sera défendu par un avocat français, M. Francis Spiner, l'un des deux défenseurs de l'ex-empereur Bokassa. La défense devrait notamment s'appuyer sur l'immunité parlementaire des deux députés du PDS, immunité que conteste l'accusation, qui souligne qu'elle ne s'applique pas dans les cas de « délits flagrants ».

La date du procès n'a pas encore été fixée. — (AFP.)

Haïti

Un colonel inculpé pour trafic de drogue aux Etats-Unis

Un grand jury fédéral (chambre de mise en accusation) de Miami, en Floride, a inculpé le mercredi 9 mars, le colonel de l'armée haïtienne Jean-Claude Paul pour complicité dans un trafic de drogue. De sinistre mémoire pour son rôle sous les Duvalier, le colonel Paul est accusé d'avoir mis son aérodrome privé et son ranch, près de Port-au-Prince à la disposition de trafiquants de drogue travaillant sur le territoire américain. Selon un homme d'affaires de Miami qui a informé la police, le colonel haïtien avait ainsi participé en décembre 1986 à une livraison de 100 kilogrammes de cocaïne. La drogue venue de Colombie à destination des Bahamas serait transitée par Haïti. — (AFP, Reuters.)

Le cinquantième anniversaire de l'Anschluss

L'Autriche «première victime» ou «complice» du national-socialisme ?

VIENNE de notre correspondant

De nombreuses manifestations marquent, du jeudi 10 au dimanche 13 mars, à Vienne, le cinquantième anniversaire de l'Anschluss — l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne en mars 1938. Les organes de l'Etat, les communistes religieux, les partis politiques, ainsi que des organisations privées s'emploient à rappeler aux Autrichiens, dès dans leur grande majorité après la seconde guerre mondiale, les ambiguïtés d'une époque où leur pays a eu deux visages : celui de victime et celui de complice.

Divisés par le débat sur le passé militaire du président Waldheim, les Autrichiens sont obligés de faire face à leur histoire, et l'interprétation de celle-ci a suscité des désaccords profonds. Les conservateurs continuent de défendre le thème de « l'Autriche première victime du national-socialisme ». Les socialistes reconnaissent, bon gré mal gré, que le régime austro-fasciste a duré, entre 1934 et 1938, contre le nazisme, mais demeurent traumatisés par la guerre civile sanglante de 1934, suivie de l'éviction totale de la social-démocratie du pouvoir. L'Église catholique semble être la seule à assumer sa responsabilité de la vérité, une exposition remarquable sur le thème « L'Église catholique et le national-socialisme » cherche à faire comprendre, sans vouloir la justifier, la position de l'épiscopat catholique prêt à « s'arranger » avec le nazisme. L'archevêque Karl Berg, président de la Conférence épiscopale, a lancé un appel aux Autrichiens pour « la réconciliation sans renouveau des souvenirs ».

Pour réunir les Autrichiens, au moins un moment, sur leur histoire, le gouvernement a demandé à la population d'observer une minute de silence, le vendredi 11 mars, à 11 h 10, pour commémorer le souvenir des « morts, persécutés et émigrés à la suite de l'Anschluss ».

Les dirigeants politiques de l'après-guerre ont pu facilement s'identifier à la thèse de la « première victime », car ils furent souvent eux-mêmes victimes de régimes hitlériens et passèrent des semaines dans les camps de concentration. Le premier gouvernement provisoire autrichien de Karl Renner n'a pas tardé, d'ailleurs, à s'occuper du problème que posaient les anciens nazis pour la jeune deuxième république.

Annuaire général en 1987

Dès juin 1945, une loi sur les crimes de guerre était votée par le Parlement. En novembre 1945, des tribunaux spéciaux étaient créés. Entre 1946 et 1955, 43 juges furent condamnés à mort et 32 exécutés ; 72 anciens nazis ont été condamnés à la prison à vie et 9 870 acquittés. En 1957, ce chapitre était clos par une amnistie générale pour les national-socialistes.

Une manifestation importante devait se dérouler dans la soirée du 10 mars, sur la place de l'Hôtel-de-ville de Vienne. Plusieurs personnalités, dont l'ancien chancelier Bruno Kreisky, devaient prendre la parole et évoquer leurs souvenirs de l'époque de l'Anschluss. Le président Kurt Waldheim, réélu au silence pendant les observations officielles, devait s'adresser à la nation le même jour dans un discours télévisé.

Vendredi, le gouvernement se réunira deux fois, au Parlement et au siège du président, pour des séances commémoratives. Les anciens résistants se réuniront également vendredi devant le monument érigé à l'endroit où se trouvait le siège de la Gestapo à Vienne. Samedi, le club républicain Nouvelle Autriche prévoit une manifestation pour une « Autriche libre » afin de protester contre le message, l'opportunistisme, la discrimination et le faux patriotisme.

WALTRAUD BARYLL.

RFA

Kurt Georg Kiesinger, chancelier fédéral de 1966 à 1969, est mort

BONN de notre correspondant

Kurt Georg Kiesinger, qui exerça les fonctions de chancelier fédéral de 1966 à 1969, est mort, le mercredi 9 mars, d'une hémorragie intestinale, à la clinique universitaire de Tübingen, dans le Bade-Wurtemberg. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Kurt Georg Kiesinger s'était depuis plusieurs années retiré de la politique active et n'apparaissait plus que très rarement aux tribunes des congrès du Parti chrétien-démocrate, dont il était le président d'honneur. Son nom restera lié à une période de l'histoire politique de la RFA, celle de la « grande coalition », qui, de 1966 à 1969, avait réuni dans un gouvernement commun les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, et à un incident, la gifle de M. administrateur en 1968 M. Beate Klarsfeld, qui voulait par ce geste attirer l'attention de l'opinion publique sur le fait que le chancelier fédéral avait été membre du parti nazi de 1933 à 1945. Kurt Georg Kiesinger, juriste diplômé, membre avant guerre d'organisations catholiques avait rejoint le parti national-socialiste dès 1933 pour, affirmait-il, « tenter de garder une influence sur le cours des événements ». En 1940, il devint directeur adjoint du département radiophonique du ministère des affaires étrangères, dirigé par Joachim von Ribbentrop. En 1945, il fut interné pendant dix-huit mois au camp de Ludwigsburg à cause des fonctions qu'il avait occupées sous le III^e Reich. Il se lança dans la vie politique en 1949, et fut élu député CDU au premier Bundestag.

Le cabinet formé par Kurt Georg Kiesinger comptait parmi ses membres M. Willy Brandt, qui exerçait les fonctions de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères. Pendant les trois années de la grande coalition s'ouvra cette politique à l'Est et le rapprochement avec la République démocratique allemande, qui devait s'amplifier par la suite.

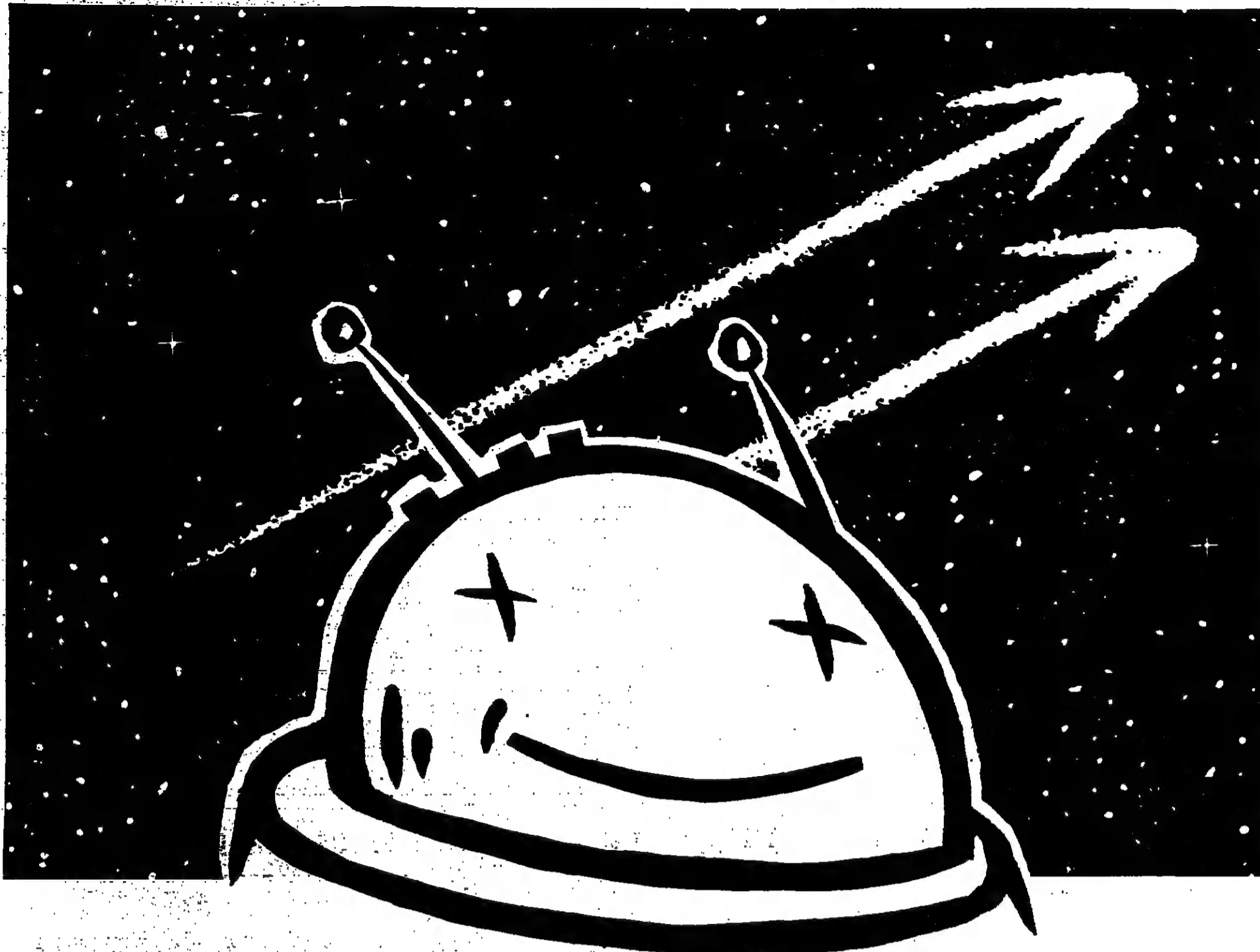
La « grande coalition » profita principalement au Parti social-démocrate, et à son chef, M. Willy Brandt, qui avait su prendre la mesure des changements de mentalité intervenus dans le pays, notamment à l'occasion de la révolte étudiante qui se manifesta, en RFA comme dans toute l'Europe, en 1968. Les élections législatives de 1969 marquèrent la fin de la grande coalition, et la constitution d'un gouvernement d'alliance SPD-libéraux sous la direction de M. Willy Brandt. Cette première défaite des chrétiens-démocrates depuis la guerre marqua également la fin de la présence à la tête de la CDU de Kurt Georg Kiesinger, qui fut remplacé en 1971 par M. Rainer Barzel.

LUC ROSENZWEIG.

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS au Monde et à ses publications 3615 TAPÉZ LEMONDE puis ABO

ENSEMBLE, L'INTELLIGENCE ET LA VOLONTE RELEVENT TOUS LES DEFIS.



Aujourd'hui deux entreprises expriment fortement leur volonté de travailler ensemble. Ensemble elles s'opposent à une OPA sur Telemecanique. Ensemble elles ont un projet commun, un avenir commun. Telemecanique et Framatome c'est d'abord la priorité donnée aux hommes, à leur personnalité, à leur dynamisme, à leur aptitude à devancer les grandes mutations de demain.

Demain, la rencontre du savoir-faire Telemecanique en automatismes industriels et de l'expérience de Framatome dans les hautes technologies conduira à la construction de l'usine du futur, l'usine de la qualité totale, du zéro défaut.

Demain ces deux entreprises profiteront de leurs implantations internationales, de l'Amérique à l'Asie, pour conquérir de nouveaux marchés dans le monde entier.



LES HOMMES QUI FONT LE 21^e SIECLE.

Une note d'information présentée conjointement par Framatome et Telemecanique électrique (rsa COB n°8863 en date du 25/02/88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.

INTERMARCO PUBLISCONSULTING

مقتدا من الاميل

Amériques

ÉTATS-UNIS : après les « primaires » du Sud

Encore un long chemin à parcourir...

Au lendemain de ce « super tuesday », qui a vu se tenir, simultanément, le mardi 8 mars, une vingtaine de « primaires » et « caucus » dans les États du Sud, l'heure des comptes est venue. Tandis que le clan Bush fête dans la liesse la victoire éclatante de son champion, qui compte déjà sept cent cinq délégués sur les mille cent trente-neuf nécessaires pour obtenir l'investiture républicaine, les vaincus reportent leurs espoirs vers l'avenir...

Deux exceptions près : MM. Gary Hart et Jack Kemp. La campagne de l'ancien favori démocrate était mort-née avant même le début des « primaires » : M. Hart ne s'est jamais relevé du scandale suscité par sa liaison avec un mannequin de Miami. Il devrait annoncer son retrait sous peu. Quant au très conservateur représentant de New York, M. Jack Kemp, qui se présente comme le « véritable héritier du vrai républicanisme », n'ayant obtenu jusqu'ici que des résultats plus que médiocres, il devrait jeter l'éponge lui aussi. Aux épreuves à venir donc de conforter l'avance de M. Bush chez les républicains et, surtout, de départager le tiers démocrate (Dukakis, Jackson, Gore) qui a terminé « super tuesday » dans un mouchoir.

Le premier test intéressant chez les démocrates — puisque ce jour-là ils seront seuls concernés — se tiendra le 12 mars, lors des « caucus »

de Caroline du Sud et du Wyoming. M. Jesse Jackson aura, là encore, l'occasion de rufler tous les suffrages noirs de Caroline du Sud, comme il l'a fait dans les autres États du Sud, où il a obtenu 90 % du vote noir. M. Albert Gore, le sénateur du Tennessee, pourra, lui, essayer d'exploiter à nouveau sa carte régionale d'« enfant du pays », qui se lui a pas si mal réussi le 8 mars.

Le coup d'envoi du second round de « primaires » importantes sera donné le 15 mars, avec celles, décisives, de l'Illinois ; puis, le 26 et le 29 mars, auront lieu celles du Michigan et du Connecticut. Ce pourrait être le chemin de croix de l'ex-« évêque » démocrate Pat Robertson, celui qui « parlait directement à Dieu » mais qui, n'ayant pas eu l'oreille divine dans la « bible belt » du Sud, ne l'aura sans doute pas non plus dans les États plus sensibles aux discours syndicalistes qu'aux prêches évangélistes. Si son credo protectionniste ne convainc pas, ce sera aussi le chant du cygne de M. Dick Gephardt, le représentant du Missouri dont le populisme n'a pas léuré le Sud. Ce sera enfin le test décisif pour M. Robert Dole, le seul qui puisse encore prétendre au titre de vice-président pour l'investiture républicaine.

Le Nord-Est, par excellence, devrait être la terre d'élection du gouverneur du Massachusetts,

M. Michael Dukakis, mais aussi l'occasion pour M. Jesse Jackson de montrer qu'il a été entendu dans les ghettos des grandes villes industrielles et que sa croisade économique s'adresse à tous les laissés-pour-compte de la société américaine, et pas seulement aux Noirs.

La caravane électorale américaine se transportera ensuite à New York, le 19 avril. Difficile de prévoir à l'avance le vote capricieux des « yuppies », les jeunes gens « bourgeois » et dynamiques de la Big Apple. Mais si chez les démocrates personne n'a vraiment émergé, il n'est pas exclu que le talentueux et ambitieux gouverneur de l'État, M. Mario Cuomo, pointe une oreille et même commence à jouer les hommes providentiels en s'inscrivant aux « primaires » qui restent.

Soit, le 26 avril, à celles de Pennsylvanie et, le 3 mai, à celles de l'Ohio, prendra au feu d'artifice final, le 7 juin, de la Californie et du New Jersey. Il ne restera plus ensuite qu'à livrer aux tractions byzantines qui consisteront, du 18 au 21 juillet à Atlanta pour les démocrates, et du 15 au 18 août à La Nouvelle-Orléans pour les républicains à désigner les deux champions qui porteront les couleurs de leur parti à l'élection présidentielle proprement dite du 8 novembre prochain.

M.-C. D.

CANADA

Démission du premier ministre du Manitoba

Le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Howard Pawley, a remis sa démission, le mercredi 9 mars, moins de vingt-quatre heures après avoir vu son budget refusé par une faible majorité à l'Assemblée provinciale.

Conformément à la tradition parlementaire britannique qui veut qu'un gouvernement battu lors d'un vote sur le budget démissionne aussitôt des élections, M. Pawley a convoqué des élections générales pour le 26 avril.

Le Parti conservateur (opposition officielle) devance déjà le Nouveau Parti démocratique (social-démocrate) de M. Pawley et apparaît comme le favori pour les élections.

En effet, selon un récent sondage, il recueille 50 % des intentions de vote de l'électorat, contre 25 % pour les néo-démocrates et 23 % pour les libéraux.

M. Pawley a également démissionné de son poste de chef du Nouveau Parti démocratique avec lequel il était au pouvoir depuis 1981. Il assurera toutefois les affaires courantes jusqu'aux élections. — (AFP.)

ONU

Cuba invite des observateurs à visiter ses prisons

GENÈVE
de notre correspondant

Coup de théâtre au Palais des Nations : Cuba a invité des représentants de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à visiter ses prisons. D'ici qu'à cette commission, réunie depuis le 1^{er} février, Cuba avait été mis sur la sellette — ce qui est rarissime pour un pays marxiste — est peu dire. La désignation à la tête de la délégation américaine d'un Cubain, M. Armando Valledar, y a largement contribué : le poète, qui a passé plus de vingt ans dans les geôles cubaines, a exhibé ses plaies, au propre comme au figuré. Un ambassadeur américain, le général Vernon Walters en personne, est venu à Genève pour prononcer un réquisitoire très ferme et fort habile, dans lequel il estime que « la liberté [à Cuba] n'existe que dans la mesure où Fidel Castro a décidé qu'elle le peut ». Les États-Unis ont présenté un projet de résolution qui a provoqué les protestations des Cubains.

Dans la soirée du 9 mars, une lettre du vice-ministre cubain des affaires étrangères précisait que le président Alioune Sene (Sénégal) et cinq membres de la commission, représentant chacun un groupe régional, sont conviés à « observer » la situation des droits de l'homme à Cuba, son gouvernement se déclarant prêt à payer les frais de cette visite et à faciliter le travail des invités, notamment en ce qui concerne les visites de prisons, diverses rencontres avec des personnalités et l'accès à tous les documents qu'ils souhaiteraient consulter.

Ce geste des Cubains est considéré avec méfiance par les Occidentaux : puisqu'il existe une procédure prévoyant l'envoi sur place d'un rapporteur spécial qui endosse les responsabilités de ses conclusions et les soumet pour vote aux quarante-trois membres de la commission, pourquoi remplacer cette pratique par une initiative unilatérale quelque peu floue quant à ses modalités ?

Des images clandestines

Hors du Palais des Nations, où sa projection avait été interdite à la suite des démarches entreprises par Cuba et ses amis, un film, *Nobody Listened*, de Nestor Almendros, a été montré pour la première fois en Europe. Il dénonce l'horreur des prisons cubaines et les sévices endurés pendant parfois une vingtaine d'années par d'innombrables partisans de Fidel Castro. Des images d'archives et d'autres, tournées clandestinement à Cuba même, font apparaître aussi le triste cortège des manifestations d'aliénation et d'idolâtrie primaires et font sentir l'épaisseur de la peur et de l'arbitraire en toile de fond.

ISABELLE VICHNIAC.

● NICARAGUA : report des négociations avec le Contra. — Les départs des rebelles antisandinistes ont retardé d'entendre, le mercredi 9 mars, les négociations directes avec le gouvernement de Managua, qui devaient se dérouler jusqu'au vendredi 11. M. Adolfo Calero, l'un des hauts responsables de la Contra, a déclaré dans une interview qu'il souhaiterait voir les négociations s'ouvrir le 21 mars. — (Reuters.)

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente Palais de Justice de Bobigny le mardi 22 mars 88, 13 h 30. UN LOT STUDIO A GAGNY (93)
3, avenue du Grand-Cerf avec douche, cab. de toil. w.c., REMISE et petite cour, au n° de ch.
MISE A PRIX : 15 000 F
S'adresser pour renseignements : M^{me} Brigitte MARSI-COY, avocate, à Nanterre (93) 15000
9, all. de Clou-Gagnier, tél. : 43-05-67-36 ; M^{me} M. BRAZIER, avocate, à Paris (8^e), 178, bd Haussmann, tél. : 45-62-39-03.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de CRÉTEIL le JEUDI 24 MARS 1988, à 9 h 30. EN UN LOT UN APPART. de 3 P. P. à VILLENEUVE-LE-R. (94)
3, rue Paul-Bert, au 3^e étage droit. CAVE et REMISE
M. à P. : 100 000 F S'adresser : SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITELLE-COUSSAU, avocats associés, 28, r. des Pyrénées, Paris-1^{er}, tél. : 42-60-66-79 ; et auprès de M^{me} Trépo, gde inst. de Crétail. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur succession vacante au Palais de Justice de NANTERRE, le jeudi 24 mars 1988 à 14 h APPARTEMENT à CHATILLON-SS-BAGNEUX (Hauts-de-Seine) 58, rue Pierre-Brunelle
Rez-de-chaussée, bte. C, composé d'une pièce principale, cuisine, salle de bains avec w.c., CAVES, PARKING. MISE A PRIX : 115 000 F.
S'adresser à M^{me} WAQUET, avocate au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre, tél. : 47-21-64-80 (de 9 h à 12 h 30), et sur les lieux pour visiter, le LUNDI 14 MARS 1988 de 14 h 30 à 16 h 30.

Vente s/conv. sais. en vente volont. le lundi 21 mars 1988 à 14 h APPARTEMENT à PARIS 13^e
4-14, RUE JEANNE-D'ARC, au 3^e étage, bte. A2, escal. 2. Entr., sjs., cuis., chbr., dégr., rangements, s.-de-b. avec w.c., séchoir, cave au 3^e s/nd. LIBRE DE LOCATION - M. à P. : 290 000 F.
S'adresser : M^{me} J. COOPER ROYER, avocate à Paris-17^e, 1, rue Georges-Berger, tél. : 46-23-26-15 ; SERVICE DES DOMAINES (D.N.I.D.), 11, rue Truchet à Paris-9^e, service des ventes judiciaires, tél. : 42-66-91-40. Pour vis. s/ place le 14 mars 1988 entre 14 h et 15 h.

Vente sur succession vacante au Palais de Justice de NANTERRE, le jeudi 24 mars 1988 à 14 h STUDIO à COURBEVOIE (92)
103 à 171, rue Jean-Pierre-Timoléon
Au premier étage du bâtiment A, escalier 2, composé d'une pièce principale, entrée, cuisine, salle de bain, placard, balcon, PARKING. MISE A PRIX : 126 000 F.
S'adresser à M^{me} WAQUET, avocate au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre, tél. : 47-21-64-80 (de 9 h à 12 h 30), et sur les lieux pour visiter, le lundi 14 mars 1988 de 9 h à 11 h.

Vente sur saisie au Palais de Justice d'EVRY, le MARDI 22 MARS 1988 à 14 h APPARTEMENT 5 PIÈCES à EVRY (91)
6, square Paul-Lafargue
Placards, 1, escalier B, 2^e étage à droite, porte droite, avec cuisine, rangements, placard, salle de bain, salle d'eau, s.-de-b., entrée et terrasse. EMPLACEMENT POUR VOITURE. MISE A PRIX : 90 000 F.
S'adresser à M^{me} Jean-Claude BRENNEUR, avocate à EVRY (Eure-et-Loire), 3, place du Rouillon, tél. : 60-77-31-00.

Vente s/publ. jud. au Pal. de Just. de Paris le jeudi 21 mars 1988 à 14 h STUDIO à PARIS (14^e)
52-54, RUE D'ALÉSIA et 10-20, IMPASSE DU MOULIN-VERT, 2^e étage LIBRE DE LOCATION - M. à P. : 140 000 F
S'adresser : M^{me} J. COPPER ROYER, avocate à Paris-17^e, 1, r. Georges-Berger, tél. : 46-23-26-15 ; SERVICE DES DOMAINES (D.N.I.D.), 11, r. Truchet à Paris-9^e, service des ventes judiciaires, tél. : 42-66-91-40. Pour vis. s/ place le 16 mars 1988 entre 14 h et 15 h.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de Créteil le JEUDI 24 MARS 1988, à 9 h 30. EN UN LOT UN APPART. de 4 PCES à CRÉTEIL (94)
2 et 4, r. Thomas-Eaton, 107-109, av. de Général-de-Gaulle, au rez-de-ch., bte. 6. CAVES au premier s/nd, bte. 2. 2 PARKINGS au premier s/nd, bte. 6.
M. à P. : 300 000 F S'adresser : M^{me} LARROUYET-CUPILLARD, avocate à La Varenne-St-Hilaire (94), 46, avenue Albert-1^{er}, tél. : 42-83-12-73 ; M^{me} Bruno CHAIN, avocate à Paris (7^e), 19, avenue Rapp, tél. : 45-55-72-00 ; tous avocats près Tribunal de grande instance de Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur succession vacante au Palais de Justice de NANTERRE, le jeudi 24 mars 1988 à 14 h PAVILLON à RUEIL-MALM. (92)
56, rue Georges-Sand
Élevé sur socle-sol, d'un rez-de-chaussée de 3 pièces, premier mansardé au-dessus. MISE A PRIX : 350 000 F.
S'adresser à M^{me} WAQUET, avocate au barreau des Hauts-de-Seine, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre, tél. : 47-21-64-80 (de 9 h à 12 h 30), et sur les lieux pour visiter, le MERCREDI 16 MARS 1988 de 14 h 30 à 16 h 30.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le jeudi 24 mars 1988 à 9 h 30 APPARTEMENT type 3D à CRÉTEIL (Val-de-Marne)
Résidence « La Butte-Blanche », rue Juliette-Savary
1^{er} étage face gauche, entrée, dégrèvement, salle de bain, w.c., rangements, cuisine, salle de séjour, 2 chambres, loggia. Au sous-sol, une cave n° 29.
Mise à prix : 150 000 F
Pour tous renseignements, s'adr. à : 1^o M^{me} Martine GUILBERT, avocate, 117, av. P.-V.-Couturier, 94400 VITRY-SUR-SEINE, tél. : 46-80-66-00 ; 2^o M^{me} Jeanine DEVOS-CAMPY, avocate, 57, av. de Suffren, 75007 Paris, tél. : 45-67-98-84 ; et à toutes avocates près le Tribunal de grande instance de Créteil.

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de Paris, le jeudi 24 mars 1988 à 14 h 30 2 PIÈCES à usage de BUREAU 2 LOCAUX SANITAIRES et 2 pièces de rez-de-chaussée dans un immeuble à PARIS 19^e
8-8 bis, 10 et 10 bis, rue du Hainaut
Mise à prix : 200 000 F
S'adresser à M^{me} Bernard MALINVAUD, avocate à 16^e, place de l'Alma, Paris-16^e, tél. : 47-23-73-70 ; M^{me} Danièle BAUMGARTNER, syndic, 4, rue de la Concorde, Paris-8^e, et tous avocats près le Trib. de Paris.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le jeudi 24 mars 1988 à 9 h 30 UNE PROPRIÉTÉ à VILLEJUIF (Val-de-Marne)
35, rue Camille-Blanc
comprendant un rez-de-chaussée composé de bureaux (libres), d'un premier étage composé d'un studio et d'un logement (libres) et d'un deuxième étage composé d'un studio (serait libre) et d'un logement (libre).
Mise à prix : 500 000 F
S'adresser à M^{me} LARROUYET-CUPILLARD, avocate à La Varenne-St-Hilaire, tél. : 42-83-12-73 ; M^{me} D. FAQUET, avocate à Paris, tél. : 45-44-52-93 ; M^{me} Th. MAGLO, avocate à Créteil, tél. : 48-99-23-92, et M^{me} R. BOISSEL, avocate à Paris, tél. : 42-61-01-09.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le jeudi 24 mars 1988 à 14 h, EN UN SEUL LOT Dans un ensemble immobilier à PARIS 15^e, 113, RUE DE JAVEL 1^o UN LOGEMENT dans le bâtiment A, escalier A et A1, au 3^e étage, porte face gauche, comprenant : entrée, 2 pièces et cuisine. 2^o UN LOGEMENT dans le bâtiment A, escalier A et A1, au 3^e étage, porte droite, comprenant : entrée, salle de séjour, chambre, cuisine et débarras. 3^o UNE CAVE dans le bâtiment A, escalier A, au sous-sol. Mise à prix : 100 000 F
S'adresser pour tous renseignements : au cabinet de la SCP SCHMIDT DAVID GUIBERRE, société d'avocats, 76, av. de Wagram à Paris-17^e, tél. : 47-63-29-24.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le jeudi 24 mars 1988 à 14 h, EN UN LOT APPARTEMENT à PARIS 10^e
dans un immeuble 76-80, r. René-Boulanger, 4 à 10, r. Bouchardon, et Cité Riverain, sans numéro de 4 pièces au 2^e étage droite du bâtiment C2, avec une cave et un emplacement de parking. Mise à prix : 350 000 F
S'adresser : SCP COURTEAULT, LECOQ, RIBEAUD DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, 75016 Paris, tél. : 45-24-46-48.

(Publiaté) Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en boutiques, bureaux, locaux commerciaux, alimentation, cafés, librairies, commerces divers, garages
Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 43 ans
« LES ANNONCES »
En vente partout 5,80 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. Tél. (1) 48-65-36-36.

Le Monde
sur minitel
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
La campagne s'accélère
36.15 TAPÉZ LEMONDE

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLEX MONDPAR 656872 F
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-96-51
TÉL. : (1) 42-47-97-27
Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982) André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Veret
Coordinateur en chef : Claude Sales
Le Monde
TELEMATIQUE
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration
5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Téléc. MONDFUR 206 136 F
ABONNEMENTS PAR MINTEL
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

سكزا من الأصل

Politique

La campagne dans la majorité

A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Pasqua « conseille » à M. Mitterrand de ne pas se représenter

Invité, le mercredi 9 mars, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Pasqua a notamment déclaré : « Depuis 1986, 900 000 Français ont été convoqués aux urnes pour des élections partielles. La gauche a perdu trois points. Jamais la gauche n'a été aussi minoritaire dans le pays que ce qu'elle est aujourd'hui. Ceci la raison pour laquelle, si j'avais un conseil à donner à M. Mitterrand, je lui conseillerais de ne pas se représenter, parce que, quel que soit le candidat de la majorité qui arrivera à tête au premier tour, il sera battu et cela, ce n'est pas simplement de ma part une conviction, cela repose sur une analyse et une observation. (...) »

« Si le candidat socialiste est élu, il est investi de la légitimité populaire : on ne va tout de suite nous demander à nous, qui avons été élus pour appliquer une autre politique que la leur, d'aller les aider à démolir tout ce que nous aurons fait, donc, nous n'irons pas

Et il est bien évident qu'un président de la République socialiste - parce qu'il ne sera pas autre chose - gouvernera avec le comité de direction du Parti socialiste et le Parti communiste. D'ailleurs, M. Lajoie a déjà fait acte de candidat dans ce gouvernement. »

Et le ministre répète à deux reprises que, s'il n'y a pas de dissolution, « nous cesserons », avant d'ajouter : « Il y a entre les socialistes et nous des différences fondamentales. Ils nationalisent, nous privatisons ; ils amnistient et ils libèrent, nous arrêtons. Ils créent de nouveaux pouvoirs, on les secourt. Tout cela n'est pas compatible. Il faut savoir ce que l'on veut dans la vie. »

Notre philosophie à nous, c'est la liberté. La leur, c'est l'Etat et le dirigisme. C'est incompatible. Sur l'économie, ils n'ont rien appris. Ils sont prisonniers d'une idéologie, d'un appareil, et ils ne changeront pas. Ce qu'il y aurait de pire pour la France, ce serait l'élection d'un socialiste. Donc il faut tout faire

pour l'empêcher, et ne doutez pas que nous le ferons. De toute façon, il n'y a pas d'autre gouvernement possible pour la France qu'un gouvernement RPR-UDF. Donc Jacques Chirac premier ministre ou Raymond Barre, il y aura des ministres RPR dans le gouvernement et des ministres UDF. »

« A chacun son temps »

M. Pasqua demande : « Est-ce que vous trouvez normal que M. Jospin soit aujourd'hui premier secrétaire du Parti socialiste après avoir été militant trotskiste ? Je crois que, à partir du moment où les gens qui ont choisi de s'inscrire à la gauche de la démocratie, ce qui était le cas des trotskistes notamment, sont réintégrés dans la vie politique normale, je m'en réjouis, et je ne vois pas pour quelle raison des gens qui ont eu un engagement d'extrême droite, pour peu qu'ils l'abandonnent, ne devraient pas être réintégrés dans la démocratie. » Il

précise qu'il ne sera « jamais » ministre avec des membres du Front national.

Il indique qu'il ne votera « jamais » pour M. Mitterrand, car « quand on est gaulliste, on ne peut pas oublier que François Mitterrand a été l'adversaire acharné du général de Gaulle pendant trente ans. Il a été son adversaire irréductible. Il a été un partisan, il a tout combattu, il a tout condamné. Je trouve cela paradoxal et très intéressant. C'est d'ailleurs pour cela que j'étais intéressé d'être dans ce gouvernement, notamment de voir comment pouvait se comporter comme président de la République quelqu'un qui avait condamné tout ce qu'a fait le général de Gaulle : l'élection du président de la République au suffrage universel - or, il est aujourd'hui président de la République élu au suffrage universel ; la force de frappe - il l'avait condamnée, maintenant, éventuellement, c'est lui qui devra appuyer sur le bouton ; je crois d'ailleurs qu'il le fera ; la politique étrangère - c'est celle du général de Gaulle ; finalement, je me demande s'il n'a pas des remords, François Mitterrand, de temps en temps... d'avoir combattu le général. »

Le ministre indique qu'il est pour la préférence nationale dans l'administration, mais pas ailleurs. Il ne souscrit pas à la formule de M. Stasi : « L'immigration est une chance pour la France, et préfère dire : « L'immigration a été une chance. »

Pour conclure, M. Pasqua déclare : « Je crois que François Mitterrand s'en va en moi un adversaire résolu, mais objectif et honnête, et il sait qu'il n'a rien à craindre de moi dans mes activités de ministre de l'intérieur, ce qui est normal en démocratie, dans mes activités de militant politique, c'est autre chose. »

« Je souhaite qu'il ne se présente pas, je crois qu'il se présentera, il commettra une erreur, parce que la France aura besoin, pour la période qui s'approche, d'un président jeune, d'un président dynamique, et je crois que M. Mitterrand devrait prendre un peu de recul. A chacun son temps. Je le dis avec beaucoup de gentillesse, mais je le dis avec beaucoup de conviction. »

Les calculs du RPR

Voilà M. François Mitterrand prévenu : si le candidat socialiste l'emporte le 8 mai, ses adversaires feront tout pour lui imposer non seulement un troisième mais aussi un quatrième tour de scrutin.

Les précisions apportées à ce sujet par M. Charles Pasqua sur Antenne 2, mercredi soir, ont en effet le mérite de la clarté. Enfonçant le clou planté dimanche soir sur TF 1 par M. Jacques Chirac, le ministre de l'intérieur a ouvertement indiqué que, non content de refuser toute nouvelle cohabitation avec M. Mitterrand, dans l'hypothèse de la défaite de la droite, le RPR s'emploierait à censurer tout gouvernement qui voudrait jouer le jeu du président socialiste de la République. Et M. Pasqua est allé jusqu'au bout de sa pensée : si les élections législatives anticipées qui seraient alors provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale contredisaient le résultat de l'élection présidentielle, le président de la République élu le 8 mai n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

Le calcul du RPR pour l'après-8 mai apparaît donc transparent : si le candidat socialiste sortait victorieux du scrutin présidentiel, investi d'une nouvelle légitimité, il suffirait de lui opposer, le plus tôt possible... une autre légitimité. Élémentaire, dirait M. Pasqua. Peut-être trop élémentaire.

Car si les résultats des élections partielles et les enquêtes d'opinion autorisent un tel calcul dans la mesure où ces données traduisent, entre la cote de popularité personnelle de M. Mitterrand et les intentions de vote des Français aux législatives, un écart favorable à la thèse de M. Pasqua, ce scénario fait peu de cas des évolutions que la réaction d'un président de gauche pourrait avoir à la fois à l'intérieur de la coalition qui contrôle actuellement la majorité parlementaire et dans le corps électoral.

En dépit de la solidarité exprimée jusqu'à présent par les dirigeants de l'UDF à l'égard du RPR, rien ne dit que cette majorité confrontée à la sanction du suffrage universel, oserait compter comme un seul homme aux injonctions du RPR. Rien ne permet de jurer non plus que les électeurs, pour leur part, refuse-

raient, le cas échéant, surtout si le mouvement chiraquien lui donnait l'impression de provoquer par dépit un conflit institutionnel, de donner au président à peine élu la majorité dont il aurait besoin. Mais on n'en est pas là.

Dans l'immédiat, l'intervention de M. Pasqua a eu un autre mérite, celui de clarifier la position de M. Chirac envers le Front national. A n'en pas douter, le ministre de l'intérieur n'exprime pas seulement son sentiment personnel lorsqu'il a affirmé qu'il n'accepterait pas de siéger au sein d'un gouvernement qui comprendrait des membres du parti de M. Jean-Marie Le Pen. Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, avait souhâté, sur ce point, une réponse sans ambiguïté : il l'a obtenue. Voilà une bonne chose de faite.

Cette prise de position traduit bien la confiance en soi qui habite M. Chirac et ses amis, malgré la persistance de leur coude à coude avec M. Raymond Barre. Elle interpelle aussi ce dernier, soumis à la même question. Tout en élevant un argument aux socialistes, qui espèrent pouvoir tasser le RPR d'essort de compromission jusqu'à la fin de la campagne. En effet, on imagine mal M. Chirac se montrer désormais moins catégorique que son conseiller électoral numéro un.

Pour le reste, M. Mitterrand sait aussi, désormais, que M. Chirac ne fera aucun compromis sur le terrain où il entend se situer. Le premier ministre ne permettra pas au président de la République de se poser en seul garant des chances de la France pour le rendez-vous historique de l'Europe de 1993.

Quant aux attaques ad hominem esquissées par M. Pasqua à l'adresse de M. Mitterrand, elles n'ont fait que confirmer que, malgré l'estime personnelle qu'il porte au chef de l'Etat, le ministre de l'intérieur prendra comme d'habitude une part importante dans la terrible mêlée qui s'annonce. Cela n'est pas de nature à surprendre. D'autant moins que, sur ce registre, les dirigeants socialistes ne sont malheureusement pas en reste d'agressivité dans leur campagne contre M. Chirac.

ALAIN ROLLAT.

Le chantage et l'âge

ENCORE plus ennuyé par les lenteurs de l'émission qu'agacé par les questions des journalistes, M. Charles Pasqua a à peine caché son impatience et montré son regret de n'avoir pas pu davantage parler comme il le souhaitait.

Après quelques réponses lapidaires sur la démission, sur les soutiens téléphoniques - qui n'existent plus depuis... mars 1986 - ou sur sa personnalité, le ministre de l'intérieur, pressé par ses interlocuteurs, comme une « passerelle » avec l'extrême droite à pu, sur ce point, prendre quelques positions sans équivoque. Pour lui, gaulliste, le racisme est un concept tout à fait condamnable.

Mais il a d'abord fait passer un double message politique. M. Chirac est peut-être « le meilleur » candidat, et surtout le président le plus souhaitable. Certes M. Barre possède de grandes qualités - il ne le connaît pas assez pour être sûr de cela - et au besoin il le soutiendra - mais les temps sont durs, il arrive à passer devant M. Chirac au premier tour. Mais, de cela M. Pasqua doute.

Il doute aussi que M. Mitterrand suive le conseil qu'il lui a donné au cours de cette émission de ne pas briguer un second mandat. Avec des mimiques expressives et un silence qui en disait long, il n'a pas démenti qu'un sondage des sondages généraux ait donné le chef de l'Etat battu : de tels sondages sont secrets, il les transmet régulièrement à M. Mitterrand.

Sur un ton égal, M. Pasqua a rappelé que le président de la République avait été pendant trente ans « un adversaire acharné et irréductible

de de Gaulle » pour mieux souligner qu'il ne fallait pas attendre de changement de comportement de la part des socialistes. Et au passage il a cité de nombreux chiffres qui se voulaient éloquent pour condamner la politique de 1981 à 1986.

Pour lui, la cause est entendue : « Les socialistes n'ont rien appris », et « le pire pour la France serait l'élection d'un socialiste ». De tels arguments n'ont rien d'original. On les entend tous les soirs, dans les meetings des candidats de la majorité. Mais ils ont été prononcés mercredi par un homme qui se décrit comme un « adversaire résolu mais objectif et honnête » de M. Mitterrand.

La baisse de la délinquance a commencé en 1985

Interrogé par Albert du Roy sur le moment où la « courbe globale » de la délinquance et de la criminalité constatées avait commencé à « s'inverser », M. Charles Pasqua a répondu péremptoirement : « Dans la deuxième semestre 1986 ». Le ministre de l'intérieur est démenti par les services de police et de gendarmerie.

La Documentation française a en effet publié, fin 1987, comme chaque année, le recensement des « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1986 », à la page 5, l'évolution, illustrée par un graphique montrant une courbe descendante à partir de 1985 (le sommet étant 1984 avec 3 681 453 crimes et délits), est la suivante : - 8,02 % en 1986 par rapport à 1985, - 2,78 % en 1985 par rapport à 1984. Les hausses étaient de 2,30 % en 1984, + 4,40 % en 1983, + 18,12 % en 1982, + 9,89 % en 1981, + 12,74 % en 1980. La « baisse significative et inédite » de 1986, commentent la direction générale de la police nationale et la direction centrale de la police judiciaire, autours du rapport, était « déjà sensible au premier semestre, la diminution [l'étant] accentuée nettement au second semestre ». La baisse fut de - 6,16 % au premier semestre 1986 par rapport au premier semestre 1985 et de - 10,31 % au second semestre par rapport au second semestre précédent.

La baisse a donc commencé en 1985 et elle était déjà sensible au premier semestre 1986. « Après une hausse ininterrompue (depuis 1972), la criminalité, résume le rapport officiel, a donc ralenti sa progression en 1983 et 1984, pour se stabiliser en 1985 et nettement diminuer en 1986. » Le ministre de l'intérieur a donc tort d'attribuer l'inversion de la courbe à la seule action des gouvernements de l'après-16 mars 1986.

Certes la baisse légère de 1985 (- 2,78 %) était due, comme l'explique le rapport, « à plusieurs facteurs extérieurs, tels que le règlement civil de certaines infractions à la législation sur les chèques d'un faible montant et également à la baisse marquée des infractions à la législation sur les prix ». En d'autres termes, les chèques sans provision n'étaient plus autant comptabilisés que par le passé. Mais cette astuce comptable a été maintenue en 1986, comme l'explique toujours le rapport : « Sans les infractions à la législation sur les chèques, la baisse de 1985 à 1986 n'aurait été que - 6,76 % au lieu de - 8,02 % ».

La baisse entamée en 1985, et que l'on pouvait présenter avec les ralentissements de l'augmentation en 1983 et 1984, s'est poursuivie en 1987 : - 4 % pour le premier semestre, les chiffres du second n'étant pas encore publiés. Depuis le 1^{er} janvier dernier, quelques modifications ont été apportées au mode de classification des crimes et délits. Jusque-là, les modes de calcul étant inchangés, les comparaisons sont possibles d'année en année.

« Vers des formes plus crues »

Il annonçait sans aucun doute une offensive beaucoup plus forte que des formes plus crues, pour le cas où le chef de l'Etat n'entendrait pas l'appel qui lui est lancé, à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de chantage. Car M. Pasqua est le premier à ne pas hésiter à utiliser de façon à peine voilée un ultime argument lorsqu'il déclare qu'il « a un certain âge la soirée est inévitable », qu'il suggère - avec une fausse déférence - que « la France aura besoin d'un président jeune et dynamique » et qu'il conclut, en guise d'invitation à l'adieu : « A chacun son temps ». C'est la première fois qu'une importante personnalité de la majorité utilise publiquement l'argument de l'âge.

M. Chirac estimerait « normal » un face-à-face avec le candidat socialiste

M. Jacques Chirac, invité de France-Inter le jeudi matin 10 mars, a déclaré qu'il « souscrit tous à fait au Jugement » formulé par M. Charles Pasqua, le veille, sur Antenne 2, au sujet du Front national. M. Chirac a répété qu'il n'a « pas l'intention de négocier avec un dirigeant politique, quel qu'il soit », entre les deux tours de l'élection présidentielle. Comme on lui demandait, précisément, s'il exclud de gouverner avec des ministres du Front national, il a déclaré : « Je l'ai dit, je le dis. »

Le premier ministre a indiqué, d'autre part, qu'il estimerait « parfaitement normal, dès avant le premier tour, un face-à-face (libéré) entre le candidat socialiste et l'un ou l'autre des candidats de la majorité, voire, successivement, l'un et l'autre ».

M. Edgar Faure de nouveau opéré

M. Edgar Faure, soixante-deux ans, qui avait été opéré le 22 février de la vésicule biliaire, a dû être réopéré le lundi 7 mars, indique un bulletin de santé diffusé dans la nuit du mardi au mercredi 9 mars par l'hôpital Laënnec à Paris.

Ancien président du conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, sénateur du Doubs, M. Edgar Faure préside depuis le 5 mars 1987 la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Après la seconde intervention, motivée par une « complication ulcéreuse gastrique », l'hôpital Laënnec indiquait, le 9 mars, que l'état de santé de M. Edgar Faure « présente, depuis quarante-huit heures, des signes encourageants d'amélioration ».

Le président de la République s'est rendu dans la soirée du 8 mars au chevet d'Edgar Faure.

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme
DINER DES ANNIVERSAIRES
 • Les cinquante ans d'existence de la LICRA
 • Les vingt ans de mandat du président PIERRE-BUDCH
 le LUNDI 21 MARS 1988 à 20 h
 Salle de l'Institut Dauphinois
 75015 PARIS (Porte Dauphine)
 sous la présidence d'honneur effective du cardinal ALBERT DECOURTRAY
 Inscriptions avant le 18 mars :
 LICRA - 40, rue de Poitiers
 75010 Paris. Tél. 47-70-13-28

Le Monde



LES 40 RADIOIS LOCALES DE RADIO FRANCE C'EST 7.250.000 AUDITEURS RÉGULIERS*

**LE RÉSEAU DE RADIO FRANCE
PREMIER
RÉSEAU DE FRANCE****

* Enquêtes Médiamétrie et ISL de 1987
 ** France Inter - France Musique - France Culture
 France Info - Radio Bleue - FIP - Radios Locales

RADIO FRANCE ALSACE	RADIO FRANCE MAYENNE
RADIO FRANCE ARMORIQUE	RADIO FRANCE MARSEILLE
RADIO FRANCE BELFORT	RADIO FRANCE MELUN
RADIO FRANCE BERRY SUD	RADIO FRANCE METZ
RADIO FRANCE BESANCON	RADIO FRANCE NANCY
RADIO FRANCE BORDEAUX-GIRONDE	RADIO FRANCE NIMES
RADIO FRANCE BRETAGNE OUEST	RADIO FRANCE NORMANDIE-CAEN
RADIO CORSE FREQUENZA MORA	RADIO FRANCE NORMANDIE-ROUEN
RADIO FRANCE CHERBOURG	RADIO FRANCE ORLÈANS
RADIO FRANCE COTE-D'AZUR	RADIO FRANCE PAYS BASQUE
RADIO FRANCE CREUSE	RADIO FRANCE PAU-BEARN
RADIO FRANCE DIJON-BOURGOGNE	RADIO FRANCE PÉRIGORD
RADIO FRANCE DROME	RADIO FRANCE PICARDIE
FREQUENCE NORD	RADIO FRANCE PROVENCE
RADIO FRANCE HERAULT	RADIO FRANCE PUY-DE-DOME
RADIO FRANCE ISERE	RADIO FRANCE REIMS
RADIO FRANCE LANDES	RADIO FRANCE ROUSSILLON
RADIO FRANCE LIMOGES	RADIO FRANCE TOULOUSE
RADIO FRANCE LOIRE OCEAN	RADIO FRANCE TOURS
RADIO FRANCE LYON	RADIO FRANCE VAUCLUSE

عقدا من الاميل



Politique

La campagne dans la majorité

Les « premiers ministrables » de M. Raymond Barre

M. Raymond Barre à l'Élysée, quel premier ministre à Matignon ? Cette question a souvent été posée au député du Rhône sans qu'il ait été possible jusqu'à présent, y compris dans son entourage, d'obtenir la plus petite esquisse de réponse. M. Barre s'est toujours refusé à faire des promesses à tel que ce soit. Simplement, nourri par sa propre expérience des cinq années qu'il a passées à Matignon sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, se tenant à une lecture scrupuleuse de la Constitution de 1958 et se fondant sur l'expérience de la cohabitation, M. Barre a toujours insisté sur les relations « de coopération et non de rivalité » indispensables

entre le président de la République et le premier ministre. « Un premier ministre tel que je l'entends, explique-t-il ainsi dans son livre *Questions de confiance, ne doit pas être un simple chef d'état-major* [...] C'est parce que tous les rouages de l'administration convergent sur Matignon qu'un premier ministre sans poids, sans réalité propre et qui n'aurait pas le sens de la gestion serait incapable de tenir Matignon. »

Dès lors, tous les pronostics sont permis. Deux noms reviennent le plus souvent. Celui de M. Jean François-Poncet, récemment sorti de l'ombre avec sa participation à l'émission

« L'heure de vérité ». Sa passion pour l'Europe, ses relations étroites avec le partenaire allemand, son expérience concrète acquise sur son territoire de Lot-et-Garonne des problèmes de l'aménagement du territoire, ses attaches radicales utiles pour une ouverture de la majorité, son expérience d'ancien secrétaire général de l'Élysée, constituent pour cet ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing autant d'atouts et le placent dans la position de favori. M. Pierre Méhaignerie peut revendiquer les mêmes avantages, mais sa carte de visite de chef de parti peut, dans un premier temps, constituer pour lui un handicap. Preuve de l'incertitude qui plane

sur cette question, ni M. François-Poncet ni M. Méhaignerie ne croient en privé en leurs chances. Le premier se verrait très bien recevoir au quai d'Orsay, le second à la tête du ministère des finances. D'autres noms sont cités : celui du ministre de la défense, M. André Giraud, qui se prépare depuis un certain temps à toute éventualité, ou celui encore du président du groupe centriste au Sénat, qui peut se targuer d'une étroite complicité avec M. Barre, M. Daniel Hoefel. A moins que M. Barre ne surprenne tout son monde en recrutant « l'homme de paille » qu'il recherche hors du microcosme.

D. C.

M. Jean François-Poncet : le mieux placé

Heureux comme en Lot-et-Garonne à le voir rire d'aussi bon cœur à l'heure sacrée du café armagnac avec une dizaine de conseillers généraux dans le bar-cantine de l'hôtel du département, on ne peut que se dire que Jean François-Poncet a bel et bien trouvé son havre aux bords de la Garonne.

Ce sera « ici et nulle part ailleurs ». Pour en convaincre les sceptiques, le couple François-Poncet, arrivé à Agen au milieu des années 60, acquiesce à une belle demeure sur les coteaux. Fort des seuls souvenirs d'un stage d'administration à Toulouse et du parrainage du tout-puissant voisin lotois, Maurice Faure, Jean François-Poncet décide d'occuper le créneau entre « la gauche-gauche et les gaullistes ».

L'essai n'est pas transformé au premier coup, mais l'échec des législatives, en 1967, est suffisamment honorable pour persévérer et gagner le siège de conseiller général de Laplume. Le ballon ovale est désormais fiché sur sa motte de terre. Un embryon d'équipe se constitue pour préparer les prochains matches : « Avenir 47 », où se retrouvent tous les « poncétistes ». Le premier dimanche de septembre, ils se réunissent chez leur chef de file : ils étaient quatre mille pour la fête de 1987 !

Envoyé en poste à Téhéran, en 1969, JFP rêve d'une affectation en Espagne. Las ! Le pouvoir est sans tendresse pour ce centriste-locanévite, européen convaincu, opposant irréductible qui a même refusé au législatif de 1968 l'investiture des giscardiens. Le consulat de Venise, ce sera « non », et il quitte le Quai. Direction le secteur privé, aux établissements Carnaud et Forges de Bassin-Indre.

Il reviendra au Quai, et par la grande porte, en janvier 1976. Une belle revanche que cette nomination de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ce premier passage sera bref. Six mois plus tard, que deux semaines avant que Jacques Chirac ne claque la porte du gouvernement, Valéry Giscard d'Estaing en fait son collaborateur le plus proche : secrétaire général de l'Élysée.

Le Lot-et-Garonne n'en revient pas : il a son grand homme et il ne le savait pas. Pendant onze ans, JFP s'était tu à l'assemblée départementale. « C'est ce que j'ai fait de plus intelligent », dit-il aujourd'hui. Un « Blitzkrieg » de quinze jours, et voilà le fils qui a « vu son père pleurer toute sa vie sur son absence de province » président du conseil général.

Le succès appelle le succès : Raymond Barre, pour son troisième gouvernement, en fait son ministre des affaires étrangères. Deux ans et demi sous pression : passé le 10 mars 1981, JFP « se réinvestit corps et âme » dans son territoire.

La décentralisation socialiste en fait un « patron » de département, et quel patron ! Ses adversaires ne tarissent pas sur son « autoritarisme », son « despotisme » : en un mot comme en cent, JFP est un « tyran ». Ses collaborateurs usent de plus de précautions. Cela donne des formules nuancées sur « l'homme qui sait ce qu'il veut », « qui aime bien que les choses marchent bien et vite », « qui supporte

mal les discussions sans fin, voire la contradiction ».

L'intéressé préfère parler « méthodes de travail ». C'est un bon élève - n'a-t-il pas été major de l'ENA ? - un infatigable « bousieur ». Ses dossiers, il les connaît sur le bout du doigt. Une réunion de travail avec les maires de son canton est une véritable leçon de politique locale, avec ce subtil équilibre qui consiste à défendre les responsables présents de l'administration... tout en donnant raison aux élus toujours prompts à leur reprocher quelque incohérence ou incapacité.

Tout un art, appris en ce pays de rugby et sur ces terres radical-socialistes. A tel point que le dernier budget du département a été adopté par trente voix (dont celle d'un radical de gauche) contre deux du Parti communiste et avec les huit abstentions du Parti socialiste. Et JFP de se payer le luxe de donner raison au porte-parole socialiste qui lui reprochait un manque d'audace et d'imaginatio financière, en souhaitant que majorité et opposition mentent en commun idées neuves et projets.

A Fabri

Sans regret de n'avoir jamais siégé à l'Assemblée nationale qui vous « contraint aux excès », il a choisi en 1983 l'hémicycle du palais du Luxembourg. « Situation confortable », avoue-t-il, qui le met « à l'abri des préoccupations électorales ». Discret mais tenace, le sénateur de Lot-et-Garonne effectue un apprentissage rapide : au bout de trois ans de mandat, la présidence de la commission des affaires économiques lui échotit. Une fonction qui, assure-t-il, lui va « comme un gant ».

Même feutrées, ses initiatives n'y sont pas toujours du goût de tout le monde. Quand en septembre dernier il lance l'idée de faire réfléchir sur les conséquences économiques pour la France de l'ouverture du marché unique européen, nul ne trouve à redire. Il prévoit d'installer une mission d'information pour entendre les spécialistes économiques et financiers avant un colloque fixé à la mi-février. Remords subit ou découverte d'un possible danger, voilà le microcosme sénatorial en émoi.

L'affaire remonte jusqu'à Alain Fohier, qui avait accepté de patronner ce fameux colloque. « Je ne voulais pas en faire un show médiatique », sous-entendu au profit de Raymond Barre, affirme, la main sur le cœur, Jean François-Poncet, qui, respectueux du désir des présidents de groupe de la majorité d'éviter un conflit avec le RPR, a repoussé l'affaire à l'après-élection. On n'est pas diplomate sans savoir jusqu'où on ne pas aller !

Présenté comme le futur premier ministre de Raymond Barre lors d'un récent dîner-débat à Montauban, il détourne le propos en assurant que le président nouvellement élu « aura l'embaras du choix » et qu'il entend, lui, rester « président du conseil général de Lot-et-Garonne », sans préciser que après tout, les deux fonctions ne sont pas incompatibles.

Et pourtant, la prédiction n'est pas seulement flatteuse, il y a des signes. Sa présence à « L'heure de vérité » comme baron du barriisme,

son rôle grandissant dans l'équipe du candidat au point d'en devenir porteur le porte-parole officiel, confirment qu'il a bien le « profil ». Qu'il ait en un tête-à-tête d'une bonne heure avec le député du Rhône à la veille de sa prestation sur Antenne 2, qu'il ait organisé et fédéré tout ce qui n'est ni gaullisme ni socialisme au sein de l'UDA (Union pour le développement de l'Aquitaine), soit quelques quinze cents élus dans sa région, cela montre de quel poids il pèse.

De là à occuper ce qu'il appelle « le siège du mort dans la ville des institutions de la V^e République », il y a un pas qu'il se défend de franchir.

Qu'il le veuille ou non, il est le mieux placé. Raymond Barre veut faire la différence sur le terrain européen. Or Jean François-Poncet a débuté sa carrière dans les années 50 auprès de Maurice Faure signataire du Traité de Rome. Ancien secrétaire général de l'Élysée aussi bien les rouages du couple Elysée-Matignon ? Le député du Rhône n'aime guère les partis : appartenant à l'UDF depuis 1984 au titre des adhérents, Jean François-Poncet n'appartient nullement comme un homme de parti. Aurait-il le sens de l'ouverture ? Il se le prête ; mais il lui faudra convaincre ceux qui lui reprochent d'avoir oublié ses amitiés d'antan et de s'être « droitisé ». A l'inverse, ces atouts ne donnent pas des handicaps : son côté « grand bourgeois » et énarque n'a pas disparu au contact des réalités locales. Son obstination à ne lancer aucune flèche contre le RPR et Jacques Chirac ne suffit pas à faire oublier son anti-gaullisme de jadis.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. André Giraud : en quête d'une stature

En deux années d'exercice des responsabilités à la tête du ministère de la défense, M. André Giraud a cherché à se donner une stature nationale et une posture internationale. La fonction même autorise cette ambition, surtout si son titulaire, parce qu'il doit se refuser à entraîner l'armée dans la bataille politique, sait témoigner sa réserve, au moins de façade, devant les inévitables joutes partisanes. A un poste-clé de la cohabitation, qu'il compare, comme tout bon « barriiste », à une « petite purge », où, néanmoins, rien d'essentiel ne serait compromis, M. Giraud a tenté de se construire un destin politique personnel.

Durant sa traversée du désert, entre 1981 et 1986, ce gaulliste de tête et de cœur, longtemps nourri aux sources du pétrole et du nucléaire qui symbolisent l'indépendance de la France, a compris qu'il lui faudrait, un jour ou l'autre, détenir une consécration électorale, sous la forme d'un mandat au nom duquel il pourrait continuer d'exister.

Son carnet d'adresses

A soixante-trois ans en avril prochain, M. Giraud agit donc comme s'il était l'élu d'une circonscription (celle de Sartrouville, Maisons-Laffitte et Vétheuil, dans les Yvelines) sur laquelle il a jeté son dévolu. Il s'y présentera aux prochaines élections législatives. Et, en attendant, il y organise des réunions publiques, rassemble les marchés et reçoit les doléances ou les demandes d'intervention d'un électoral acquis largement aux thèses de la majorité. L'ancien haut fonctionnaire n'a pas encore l'aisance de l'élu professionnel : son ton parfois cassant, rude ou volontiers ironique aux dépens de son interlocuteur et son discours assuré de détenir la vérité auront besoin d'être gommés.

Mais cette onction de l'élection, qu'il recherche aujourd'hui, est une étape sur la voie qui distingue tout premier ministre, à part entière, de

M. Pierre Méhaignerie : la seconde carte

Premier ministre ? L'hypothèse fait naître sur le visage de l'intéressé un sourire mi-gêné, mi-réveur. Dans ce train qui l'emène de Shanghai à Shenzhen (zone économique spéciale de Chine méridionale), le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports affirme avoir d'autres préoccupations.

Délaissant momentanément, en cette fin de janvier, une campagne électorale qui pètime, le président du CDS part à la découverte d'une Chine qui s'éveille économiquement. La faiblesse de l'image industrielle de la France face à l'Allemagne fédérale ou au Japon, l'essor économique du sud de la Chine sur le modèle de Taïwan : autant de réalités qui l'entraînent un peu plus dans l'idée que les querelles franco-françaises sont en complet décalage avec l'ampleur des défis économiques de cette fin du vingtième siècle.

Mais, pour l'heure, tandis que défilent à la fenêtre les images d'une Chine pluri-millénaire, paysans et buffles dans les champs, M. Méhaignerie accepte d'oublier momentanément les dossiers des mètres de Pékin et de Shanghai pour revenir à l'Hexagone. Le chef de file des centristes n'ignore pas qu'il figure en bonne place au sein des « premiers ministrables » de la « sortie » Barre. La tortue, un symbole, pour lui, des plus heureux : c'est en Chine le symbole de la longévité.

Responsable de la principale formation de soutien au candidat Raymond Barre, le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine a la confiance et l'estime de l'ancien premier ministre, qui apprécie le leader local solidement implanté dans son territoire breton, l'ancien marathonaïste de Bruxelles, le ministre qui coraque aujourd'hui un pachyderme ministériel.

riel, enfin l'Européen convaincu. Homme de dialogue, hérité par les sectarismes, soucieux de la finalité sociale de toute politique économique de rigueur, il pourrait être un premier ministre d'ouverture pour M. Raymond Barre.

Pour autant le « podigree » de M. Méhaignerie n'est pas sans failles. Il ne s'est pour l'instant jamais illustré dans un grand ministère politique, de ceux où l'on prend des coups et où l'on apprend à les rendre. Certains de ses amis le jugent d'ailleurs trop tendre, pas assez charismatique. Il ne fait pas l'unanimité à l'UDF, où les libéraux le soupçonnent périodiquement de larguer du côté socialiste. Enfin, une règle non écrite de la V^e République semble le prédestiner plutôt à être l'une des éventuelles secondes cartes d'un Barre président songeant en cours de mandat à se séparer de son premier ministre : en effet, depuis 1958, les locataires de Matignon en début de septennat ont un profil politique affirmé, les seconds se recrutent plus volontiers dans un cénacle de fidèles ou de « techniciens ».

« La trahison de Lille »

Mais à l'heure où l'expérience originale de la cohabitation touche à son terme, à plusieurs milliers de kilomètres de Paris, le ministre de l'équipement se prête au jeu du bilan avant de songer à l'avenir. « Je ne regrette rien, dit-il, il n'y avait pas d'autre choix. Je me souviens trop bien de l'histoire du RPR pour jouer la carte du soutien sans participation. » S'il se félicite des « relations cordiales » entretenues avec le premier ministre, il ne cache pas que la personnalité « évolutive » de M. Chirac l'a parfois déceuté. Mais, bénéficiant dans son département ministériel d'une complète autonomie, le bilan est somme toute positif.

Il ne conserve de cet vingt mois que deux mauvais souvenirs : l'affaire de la loi Devaquet et la tentative « maladroite » de Matignon de centraliser. Lété dernier, les crédits de communication de différents ministères. Les ministères barriistes avaient cru y déroger, à l'approche de l'élection présidentielle, une intention malicieuse de leur couper le nerf de la guerre. « Nous avons eu finalement gain de cause », rappelle-t-il comme pour bien montrer que le mot intrépidité fait aussi partie du vocabulaire centriste.

La potion fut donc moins amère que prévu, et le ministre reconnaît

volontiers la qualité de certaines réalisations du gouvernement, notamment en matière de libération de l'économie et dans le domaine de l'emploi. Des résultats qui « exercent sur les Français une séduction certaine ». « Mais rien n'est terminé. La France a besoin d'un type d'homme politique comme Barre qui a dit la vérité au pays, qui ait une vision d'avenir et un comportement politique rigoureux ».

Mais, plus que d'instincts « gauberges » sur une éventuelle arrivée à Matignon au cas où... M. Méhaignerie est préoccupé par les réalités qui lui semblent plus concrètes : dans quel état la majorité arrivera-t-elle au 3 mai, que deviendra l'UDF après l'élection présidentielle ? Sur le premier chapitre, le patron du CDS a de quoi à ce sujet son irritation. L'entreprise de débouchage menée par le RPR auprès de l'UDF (les premiers-éclos lui sont parvenus en Chine) illustre une réalité qu'il évoque ainsi : « Il y a eu RPR un discours très unioniste, mais pour la pratique c'est autre chose. En revanche, il l'UDF, le propos l'est peut-être un peu moins, alors que dans la pratique nous sommes très unionistes ». Quant à l'UDF, « elle a du mal à tenir sauf quand elle a à faire face à l'impérialisme du RPR », constate-t-il.

Le président du CDS se félicite bien sûr du soutien de Parti républicain de M. Léotard, même si, au début, il avoue avoir été irrité par l'incursion du secrétaire général du PR à vanter les qualités de M. Chirac avant de consentir à soutenir M. Barre du bout des lèvres. Les choses ont changé depuis, et le ministre de la culture est même parvenu à se faire consacrer médiocrement, comme le plus efficace soutien de M. Barre sur le terrain. En outre, après l'échec du secrétaire d'Etat au tourisme, le giscardien Jean-Jacques Descamps dans la campagne électorale de Lille, c'est M. Méhaignerie qui fait aujourd'hui figure d'éclos.

« La trahison de Lille », selon l'expression d'un l'éclaircissement fort de peser lourd dans le balance UDF de l'après-3 mai, quand se posera le délicat problème de la succession de M. Jean Lecanuet à la tête de la confédération. Une échéance qui, quel que soit le résultat de l'élection, sera pour l'UDF un moment de vérité. M. Méhaignerie ne l'ignorait pas, et ce rendez-vous semble plus important que son premier ministériel.

PIERRE SERVENT.

PRÉSIDENTIELLE 1988
LE NOUVEAU GRAND DOSSIER ELECTORAL DE L'AFP

AFP

Pour connaître les candidats à cette élection et déposer d'un document complet sur le septennat écoulé :

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL EN 2 VOLUMES INDISSOCIABLES

Ce vaste-mecum de l'élection présidentielle, illustré de cartes, de graphiques et de photos AFP paraîtra le 10 mars, un mois et demi avant le premier tour de scrutin.

TOME I : LES DONNÉES HISTORIQUES CONSTITUTIONNELLES ET PRATIQUES

TOME II : LE SEPTENNAT ÉCOULÉ (Politique intérieure et internationale)

PRÉSENTATION DES CANDIDATS (Biographie, organigramme de leur état-major, projet de campagne et les grandes lignes du programme)

De plus, dès le 20 mai, vous recevrez les résultats complets circonscription par circonscription.

L'INDISPENSABLE DOCUMENT DE L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE 1988

Prix : 1765,50 F TTC (500 pages)
AFP, 11/15, place de la Bourse, 75002 PARIS
Tél. : (1) 42.33.44.66 - Poste 4462

(Publicité)

L'INSTITUT LUCIEN HERR

Organise samedi 12 mars de 9h 30 à 20h ses premières rencontres au FIAP 30, rue Cabanis 75014 Paris sur le thème :
"Les enjeux économiques, sociaux et politiques pour la gauche française à l'horizon de 1992"

- Quelle marge pour quelle politique économique ?
- Le social en déclin ou naissance possible d'un nouveau modèle ?
- Le champ politique à la veille et après l'élection présidentielle ; la gauche en quête d'une nouvelle stratégie démocratique.

Trois tables rondes avec la participation d'économistes, de hauts fonctionnaires, de syndicalistes, d'universitaires, etc.

Pour tout renseignement Tél : 45.82.16.60



Politique

La campagne dans l'opposition

L'avenue Franco-Russe attend son candidat

Serait-ce une conjuration ? Les voilà tous chuchotant en cercle fermé, l'air pénétré et afféché, la démarche assurée de ceux qui savent. Mais chut ! Motus et bouche cousue. Les mitterrandistes s'ingèrent l'un des plus longs silences mado du septennat. Cela fait maintenant trois mois que plus personne ne doute réellement que M. François Mitterrand démissionnera le renouvellement de son bail à l'Élysée ; trois semaines qu'il se murmure au Palais-Bourbon et dans les salons de la rue de la Harpe, que des locaux ont été loués au centre de Paris pour abriter l'antenne du candidat socialiste ; trois jours qu'une « source autorisée » a laissé filtrer que le siège de l'état-major du presque-candidat Mitterrand se trouverait au numéro 7 de l'avenue Franco-Russe. Non, ce n'est pas un gag. Mais défense de rire et défense de parler.

De grâce, ne posez pas de questions. Ne vous faites pas tantôturer et si vous avez des rangs stylos et micros. Un quartier général ? des locaux ? M. Jack Lang détourne la tête : « Je ne suis pas au courant » (sourire). « Je ne veux pas le savoir » (coup d'œil charmeur). M^{me} Edith Cresson, qui boude sa valisette pour une tournée au Maroc, au Cameroun et au Côte-d'Ivoire afin de rencontrer les Français de l'étranger, s'étonne, faussement ingénue : « C'est la première fois que j'entends parler de cette avenue Franco-Russe. Je ne sais même pas où c'est ! » Le secrétaire de M. Pierre Bérégovoy, comit : « Il n'y a pas de candidat, donc il ne peut pas y avoir d'infrastructure. » Et, dans un soufre : « Comprenez-vous, c'est difficile de parler maintenant. » Un vrai supplice.

Et puis, tout à coup, un gradé casse, dévoile prudemment son grade et secret au prix de quelques péripéties compliquées : « Pour l'instant tout transite par le Palais-Bourbon. Jusqu'au démarrage de la campagne ?

— Mais ça a déjà démarré !
— Tout partira du 7 de la rue Franco-Russe ?
— Voilà... d'où vous dites...
— Tous... bristlant de vous le confirmer. Personne n'osait. C'est fait. Avenue Franco-Russe, une rue en coupe qui relie la rue de l'Université et l'avenue Rapp, entre le pont de l'Alma et la tour Eiffel, multi-agitation. Le Collège coopératif, dernier occupant, a ébahi les lieux et ne répond plus que par un disque sans surprise : « Le numéro que vous avez demandé n'est plus attribué. Veuillez consulter le nouveau annuaire ou votre documentation. » Une voiture de police passe sagement, à intervalles réguliers, pour s'assurer de la tranquillité des lieux. On ne visite pas !

Mais, à l'intérieur, les gros rhododendrons qui s'entassent dans le hall, derrière la lourde porte en bois, fleurissent déjà bon le bol d'oxygène pour militants stressés. Les peintres s'activent derrière la façade stricte de briques roses patinées. Les caméras vidéo scrutent sans relâche les rares passants et documentent les clichés.

Les premiers des socialistes sont serins. Les hommes du président aussi. M. Pierre Bérégovoy, chef présumé de la campagne du futur candidat en voie de déclaration, consent à dire brièvement : « Nous sommes prêts à le faire. » Sobriété encore, M. Jack Lang affirme : « Nous allons fuir comme le peste toute campagne à l'estomac. »

Sobriété toujours, M. Roland Dumas écarte avec un art consommé toute question « anecdotique ». Avec M. Louis Mermoz, M^{me} Edith Cresson, M^{me} Pierre Joxe, Henri Nallet et d'autres, ils ont les pieds sérieusement calés dans des starting-blocks légèrement engourdis, et n'attendent plus que le coup de sifflet du président.

LAURENT GRELSAMER.

M. Marchais veut éviter un « plébiscite » de M. Mitterrand au premier tour

La session du comité central du PCF consacrée à l'engagement des communistes dans la campagne présidentielle s'est achevée, le mercredi 9 mars, par l'adoption à l'unanimité du rapport introductif de M. Paul Laurent (*Le Monde* du 10 mars). Un peu moins d'une trentaine de participants ont pris la parole au cours de la seconde journée, et une discussion spontanée s'est engagée autour de l'utilité des appels publics en faveur de M. Lajoinie, entre les tenants du vote protestataire et les défenseurs du vote sur le programme politique. M. Georges Marchais a mis l'accent sur la nécessité de l'engagement de tous les communistes. « Tout le reste n'est que fantasmagorie », a-t-il dit.

« Faut-il choisir l'« ardeur » de Chirac ? Faire « confiance » à Barre ? Sombrier dans les délires de la « tonnonmanie », de la « mitterrandolatrie » ou de la « mitterrando-confiance », selon le terme au goût du jour ? En une formule élevée, M. Marchais a balayé MM. Chirac, Barre et Mitterrand qui, refusant de parler de « leur bilan » et de « leurs projets », « veulent chloroformer les Français ». Le secrétaire général s'en est pris plus nettement au président de la République qu'au premier ministre et à M. Barre.

Concernant le bilan de M. Barre, il a estimé que « derrière l'effluve et la suffisance de ce joyau de la droite bornée, il y a les résultats catastrophiques du plus destructeur des économistes de France ». Concernant M. Chirac, il a affirmé qu'après avoir « mis notre pays sur les rails de la politique d'austérité et de suppressions d'emplois massives » entre 1974 et 1976, il l'a retrouvé en 1986 « enfoncé dans le tunnel qu'il avait commencé à creuser » et qu'il a, depuis lors, poursuivi son chemin. Tous deux sont « naturellement les adversaires que combattent sans concession André Lajoinie et notre parti », a ajouté M. Marchais avant d'indiquer que « c'est précisément cette opposition frontale à la droite qui nous conduit à dire la vérité aux Français sur le bilan de François Mitterrand et à les mettre en garde contre ses projets ».

Selon le secrétaire général du PCF, la volonté du chef de l'Etat, qui entretient la « fiction du suspens » sur sa candidature, est « d'adapter plus encore, selon les mêmes recettes que celles préconisées par Chirac et Barre, la société française aux exigences des grandes firmes multinationales dans le cadre d'une « Europe de 1992 » qui aggraverait toutes les difficultés des gens et du pays ». C'est également « à achever l'évolution qu'il a imprimée au PS en faisant revenir celui-ci à son point de départ : la SFIO des années 50, un parti de centre gauche qui gouverne avec le centre droit - c'est-à-dire avec la

droite - pour mener une politique de droite ».

A l'avance, M. Marchais dénonce l'argument, selon lui « doublement mensonger », qui sera utilisé par les socialistes, sur la nécessité d'obtenir le score le plus élevé possible dès le premier tour. Le dirigeant communiste martèle que « le poids [...] du premier tour n'anticipe en rien le résultat du second ». Et de préciser : « François Mitterrand avait recueilli 43,2 % des voix au premier tour de 1974 : il a été battu. Il en a recueilli 25,8 % en 1981, il a été élu ».

Il n'empêche que, pour M. Marchais, cet argument est aussi « politiquement mensonger » car « chacune des voix pour François Mitterrand au premier tour sera [...] comptabilisée comme un soutien inconditionnel à sa personne, à son bilan [catastrophique] et à ses projets [d'alliance au centre] ». Le secrétaire général en conclut qu'« il ne serait sain ni pour la démocratie, ni pour l'avenir de la gauche et du pays que François Mitterrand soit ainsi plébiscité au premier tour ». Car, au fond, poursuit M. Marchais, il ne manque qu'une seule chose au chef de l'Etat : « depuis qu'il a pris le contrôle du PS en 1971 », c'est « un triomphe au premier tour de l'élection présidentielle et un nouvel affaiblissement du Parti communiste ».

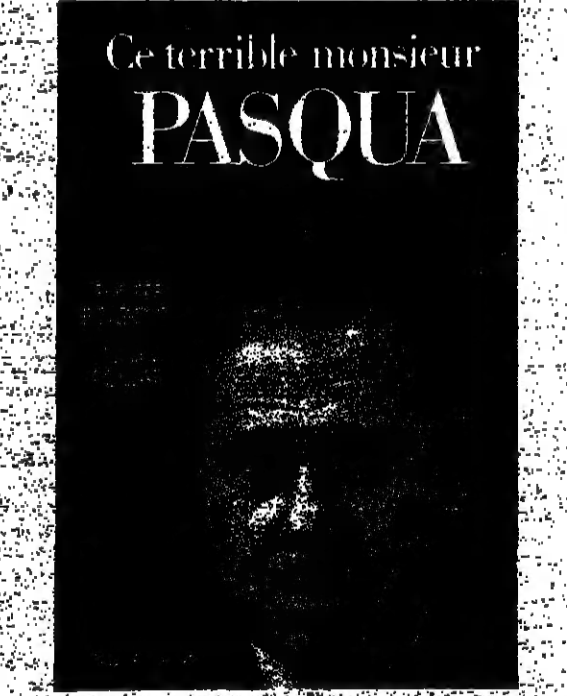
Après avoir longuement développé les thèmes de l'« union pour se défendre », l'« union pour que ça change », celui du « parti des mécontents », ceux de la misère et de la pauvreté, M. Marchais s'est penché sur le « style de travail » des communistes dans la campagne électorale.

En conclusion, le secrétaire général a expliqué que « la mise en œuvre de cet immense travail » repose en priorité sur les membres du comité central et les premiers secrétaires de fédération. « Cela demande un engagement constant - et sans doute, dans certains cas, plus ample qu'aujourd'hui - de chaque membre du comité central », a lancé M. Marchais.

O. B.

"IL EUT FAIT UN MAGNIFIQUE GÉNÉRAL D'EMPIRE"

Patrice Courroux - Le Quotidien de Paris



Ce terrible monsieur PASQUA

"Un livre qui permet de cerner au plus près le mystère Pasqua"

"On découvre dans cette biographie un personnage surprenant... et parfois même tonnonmanique"

"Exhaustive sans longueur, impitoyable sans agressivité, impartiale autant que faire se peut"

OLIVIER ORBAN

Un sondage BVA « Paris-Match »

L'élection de M. Mitterrand en 1981 a été « une bonne chose pour la France » selon 52 % des Français

« Tout compte fait, l'élection de François Mitterrand a été une bonne chose pour la France », estiment 52 % des personnes interrogées par BVA dans un sondage publié, le jeudi 10 mars, dans *Paris-Match*. 32 % des interviewés ne partagent pas cet avis (dont 66 % des électeurs du premier ministre et 63 % de ceux de M. Jean-Marie Le Pen).

Si 56 % des sondés pensent vivre de la même façon qu'il y a sept ans, 25 % (dont 48 % des sympathisants du président du Front national) considèrent qu'il y a eu une dégradation de leur vie et 12 % une amélioration de celle-ci. Néanmoins, 43 % des consultés estiment que les choses se sont dégradées (65 % des électeurs communistes partagent ce jugement), 37 % qu'elles n'ont pas bougé et 12 % qu'elles se sont améliorées. De même, l'économie française apparaît plus faible qu'il y a sept ans aux yeux de 46 % des interviewés, au même niveau selon 28 % des avis recueillis, et consolidée pour 11 % des personnes interrogées.

(1) Sondage effectué du 15 au 19 février auprès d'un échantillon représentatif de 932 personnes.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 9 mars, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

- AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES (Le Monde du 10 mars.)
 - CONGÉ SPÉCIAL POUR LES PRÉFETS
- Sur proposition du ministre de l'Intérieur, le conseil des ministres a adopté un décret qui prolonge jusqu'au 31 décembre 1988 la période pendant laquelle les préfets peuvent demander à être placés en position de congé spécial au titre du décret du 5 juin 1987.
- MISE EN VALEUR DES SITES DE VERSAILLES (Lire page 21.)

Nominations

Le conseil des ministres a également adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Bertrand de Galé, administrateur civil, est nommé président du conseil d'administration de la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA).

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Pierre Lafaye, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé membre titulaire de la commission des sondages ; M. Guy Rosier, conseiller maître à la Cour des comptes, et M. Jacques Babon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sont nommés membres suppléants de la commission des sondages.

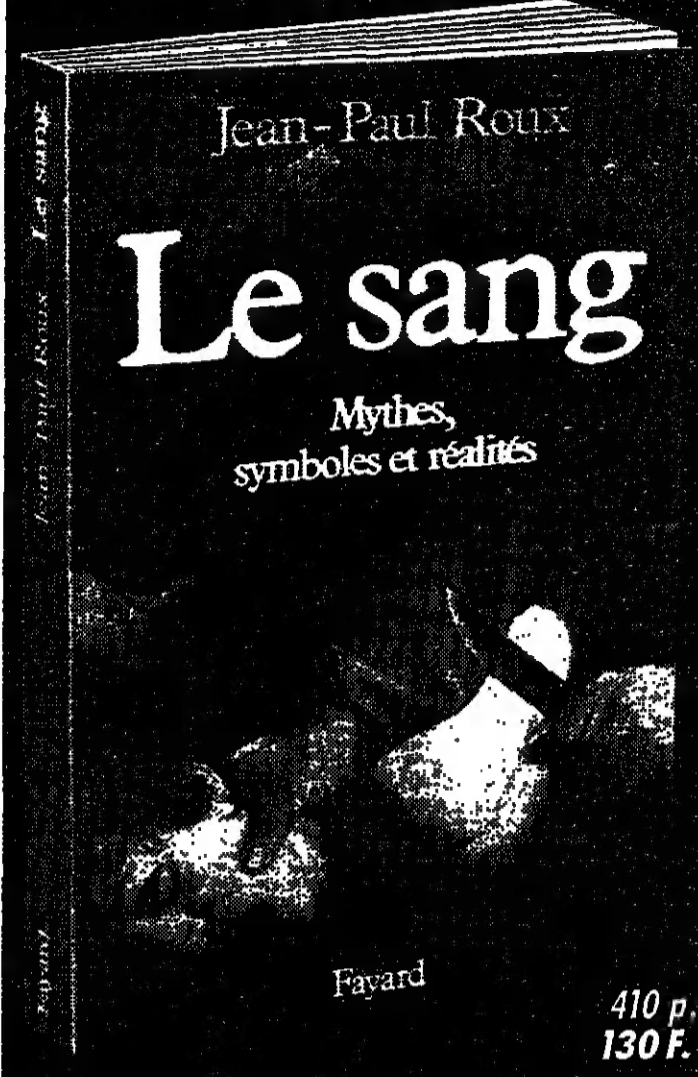
Sur proposition du ministre délégué chargé des P et T, M. Jean-Pierre Bodet, administrateur des postes et télécommunications, est nommé directeur du réseau à la direction générale de la poste.

LE SANG

Mythes, symboles et réalités

par

JEAN-PAUL ROUX



Une synthèse historique tout à fait remarquable. L'auteur a recueilli les mythes et les symboles relatifs au sang dans les rites religieux et dans la vie quotidienne des temps et des lieux les plus divers. De cet énorme travail de comparaison, il a tiré un livre vivant, profond, quelquefois drôle, souvent terrible.

Paul Coentien - *Télérama*

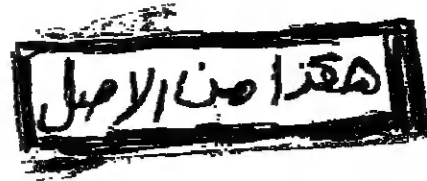
Du sang virginal au sang eucharistique, ce liquide a fait couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui encore, il fournit une imagerie forte, lourde de passions... Spécialiste d'histoire des religions, J.-P. Roux a réussi à écrire un livre passionnant... Le rare équilibre théologique de l'auteur lui permet d'avancer avec précision descriptions et analyses sans pour autant perdre le sens du sacré.

Jean-Robert Armogathe - *La Croix*

FAYARD

مكتبة من الامم

Société



18
E
Cen
Sa.
de 10
à 14 h
LE
Gizat
CY
rison
JO
Forau
ZPO
PAPI
IM
Galer
tion d
DE
SON
TRIE
tion l
LE
DE S
Jungu
L'E
CCL

Après la mort d'un gendarme à Ajaccio

M. Pasqua : « Mettre hors la loi ceux qui n'ont rien à voir avec les traditions de la Corse »

La levée de corps de Stéphane Chariot, vingt-sept ans, le gendarme tué le mardi 8 mars de deux balles dans l'abdomen au cours du mitraillage de la caserne Battesti à Ajaccio par un commando de quatre hommes, devait avoir lieu, jeudi 10 mars à l'aéroport de Campo-del-Oro. Père d'une fille de deux ans, le gendarme devait recevoir à titre posthume la médaille militaire, celle de la gendarmerie et devait être cité à l'ordre de la nation.

Dès mercredi après-midi, M. Jacques Chirac a reçu M. Charles Pasqua, ministre

de l'intérieur, et M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, pour étudier avec eux la situation en Corse. Invité le soir même de « l'heure de vérité », sur Antenne 2, le ministre de l'intérieur a notamment déclaré : « En Corse, comme ailleurs, nous luttons contre le terrorisme. J'ai dit qu'en Corse tout le monde connaissait tout le monde. Le véritable support d'un gouvernement et de la démocratie, c'est l'opinion publique, et je pense que le moment est venu (...) pour les Corses de se débarrasser d'un tabou séculaire. Il faut

mettre hors la loi ceux qui n'ont rien à voir avec les traditions de la Corse et qui, par leur action, plongent la Corse dans le sang. »

A Ajaccio, les enquêteurs ont retrouvé une autre voiture blanche, un break Citroën BX, à l'intérieur de laquelle ont été découvertes des munitions comparables à celles utilisées par les meurtriers du gendarme. Les deux occupants d'une Opel Ascona, blanche également, d'abord soupçonnés, étaient cependant toujours en garde à vue mercredi soir.

La mort banalisée

AJACCIO de notre envoyé spécial

La scène ressemble à une reconstitution du drame de la veille. A un détail près : les deux gendarmes de faction à l'entrée de la caserne Battesti d'Ajaccio se tiennent derrière la haute porte de fer et non plus devant comme Stéphane Chariot. Tendus, sur leurs gardes, engoncés dans leurs gilets pare-balles, ils jettent au moindre bruit de moteur un coup d'œil dans la rue par une fente ouverte dans le métal.

Les impacts de balles ont été enregistrés à la craie. Des enfants ont repris leurs jeux à quelques mètres, dans la cour carrée transformée en terrain de sport, à l'endroit même où avait explosé l'engin lancé par-dessus le mur. Des gendarmes ont, sortant, s'obligeant à sourire. Sur un tableau de service, dans la cour, un message propose : « Poulets à 20 F le kilo. La vente, à en croire l'auteur, est exceptionnelle.

Cernée de HLM en surplomb, indéfendable, la caserne Battesti paraît réchauffer au pâle soleil de mars son architecture désuète des temps de paix. Une vie de gendarmes, avec sa routine revenue, à l'heure du déjeuner. Les enfants, tout à l'heure, seront escortés jusqu'à l'école. Des patrouilles sillonnent Ajaccio. Des sentinelles sont parfois visibles au détour d'une rue. Actes inutiles mais bien obligés, tous les gendarmes le disent : « Nous n'avons pas d'autre solution que de rester exposés, explique un officier. Ce n'est pas la guerre. Nos missions continuent. » Si la gendarmerie en Corse décidait de s'enterrer devant l'adversaire, de s'entourer de casemates dans ses casernes, ses neuf cents « personnels affectés » et ses cinq escadrons mobiles « déployés » ne suffiraient pas à la tâche. Peine perdue.

Autant se remettre à vivre comme chaque jour, comme si le FLNC n'était pas prêt à tuer malgré le décès du gendarme Chariot. Dans

leur PC, les officiers n'ont pas le moral. Ils savent cette mort déjà banalisée, dans une lie indifférente malgré les communiqués d'indignation de ces élus locaux, comme si l'assassinat, en août 1987, du gendarme Guy Aznar, près de Bastia, avait absorbé toute l'émotion disponible. Routine de la mort, déjà.

Surtout, ces officiers maudissent leur malchance. Au fil des heures d'enquête et de préparation des obsèques, il apparaît de plus en plus probable que, dans leur chasse au commando, les hommes de la caserne Battesti se sont trompés de cible. La voiture blanche interceptée quelques minutes après la fusillade n'était sans doute pas la bonne. Les deux suspects interpellés se trouvaient peut-être bien par hasard dans les chemins du maquis voisin. La méprise aux allures de bavure — exploitable par les familles ou les nationalistes — vient s'ajouter au défilé et au sentiment d'impuissance.

Dès les premiers coups de feu pourtant, des gendarmes de leur bureau, avaient suivi la voiture blanche à la jumelle; de enfants dans la rue l'avaient vue s'éloigner. Mais le véhicule s'était trouvé hors d'arçonne une ou deux minutes dans une ravine en contrebas, masqué par une chapelle et des maisons. Le commando a pu filer par une autre rue.

La gêne des enquêteurs

Au fil des heures, mal à l'aise, des officiers reconnaissent que les gendarmes lancés à la poursuite du commando ont pu tirer sur un véhicule étranger à l'opération. L'Opel Ascona touchée par les balles des gendarmes et que l'on voyait de tous les environs chercher son chemin dans le maquis en pente avait sans doute pour seul tort d'être blanche et d'être arrêtée.

Après avoir annoncé qu'une partie de l'équipe de l'ex-FLNC avait été interceptée, il a bien fallu

admettre que les deux jeunes gens arrêtés pouvaient, tout simplement, être occupés à essayer de manœuvrer sportive un véhicule sur les hauteurs, thème qu'ils n'ont cessé de défendre pendant leur garde à vue.

L'un d'eux est bien employé par le concessionnaire Opel d'Ajaccio. La voiture immatriculée dans le Finistère n'était pas volée, mais très régulièrement en réparation avant d'être repropulsée à la vente. Les deux suspects, d'abord présentés comme des nationalistes connus, seraient en fait plus proches, comme dit un gendarme, « de la petite délinquance ».

Mercredi, en fin d'après-midi, la gêne des enquêteurs tourne alors au malaise. Une autre voiture blanche, un break Citroën BX, vient d'être retrouvée abandonnée dans un autre quartier de la ville. A l'intérieur, selon certaines informations, des munitions correspondant à celles utilisées par le commando contre Stéphane Chariot.

Le mauvais œil

Bien sûr, il reste un doute : l'Opel blanche a peut-être servi d'appât pour entraîner, comme dans un western, la troupe des poursuivants sur une fausse piste. Mais ce serait prêter au commando trop d'astuce. Les tueurs ont eu une chance incroyable dans ce périmètre très rapidement cernable par les forces de l'ordre, et les enquêteurs restent convaincus que cet attentat-là a été largement improvisé.

Les officiers de la caserne Battesti n'ont pas le moral. Le mauvais sort. Le mauvais œil, encore. Après l'assassinat en juin 1987 du docteur Lafay à Ajaccio, après celui, en août de la même année, du gendarme Guy Aznar, ils savent qu'une enquête a fort peu de chance d'aboutir sans éléments matériels. Jean-André Orsoni, l'un des chefs militaires présumés de l'ex-FLNC, n'a pu être arrêté en février que parce qu'un commando au prin-

temps avait commis l'erreur d'abandonner derrière lui des armes et des papiers d'identité, lors du mitraillage d'un gendarme.

Mais, pour les autres ? Les gendarmes, conjointement désignés avec le service régional de police judiciaire d'Ajaccio pour mener cette enquête, trouvent le jeu avec l'adversaire trop légal. De meurtre en meurtre, l'ex-FLNC apprend à corriger les défauts de ses actions, à détruire ses armes, à laisser moins d'empreintes. Et comme ce n'est pas la guerre et que les casernes et leurs sentinelles resteront des proies faciles, la caserne Battesti, à défaut de moral, se replie psychologiquement sur elle-même pour quelques heures.

« On court après des gens marchant dans les allées, alors qu'excellentes empruntent les pelouses », confie un officier qui s'accorde le droit d'exprimer, pour une journée, son amertume.

PHILIPPE BOGGIO.

M. FRANÇOIS MITTERRAND : « La solidarité de la nation tout entière. » Au conseil des ministres de mercredi 9 mars, M. François Mitterrand a souligné que « la nation tout entière » est « solidaire » des « forces de sécurité ». D'autre part, le président de la République a adressé un télégramme de condoléances à la veuve de Stéphane Chariot, le gendarme tué à Ajaccio.

M. JACQUES CHIRAC : « Tous les moyens doivent être utilisés pour réduire le terrorisme. » Au conseil des ministres de mercredi, M. Jacques Chirac a donné des « instructions formelles pour que tous les moyens soient utilisés pour réduire le terrorisme et éviter qu'une minorité soit à fait marginale n'impose sa loi par la force ». Le premier ministre, dont les propos étaient rapportés par le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, a rendu hommage « aux forces de l'ordre pour les progrès accomplis depuis deux ans dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ».

Au tribunal de Lyon

Histoire d'une « bavure » pénitentiaire

LYON de notre bureau régional

Ce fut un peu le procès de l'univers carcéral, de ses violences et de ses silences, une entrée avec effraction dans un monde à part, avec ses lois propres. Devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, deux surveillants de la prison Saint-Paul, Gérard Veyseyre et Jean-Claude Pardo, répondaient, mercredi 9 mars, de « coups et blessures volontaires avec préméditation », et les parties civiles étaient deux anciens détenus, Farid Smaoui et Rachid Izri.

Dans le public, au dernier rang, avait pris place une délégation de collègues de MM. Veyseyre et Pardo, tous absous de cette situation qui faisait des coupables d'hier les victimes d'aujourd'hui et où deux des leurs se retrouvaient prévenus. Pourquoi ?

Parce que le 16 août 1983, en fin d'après-midi, une altercation avait éclaté entre détenus gitans et maghrébins dans la cour de promenade de la prison Saint-Paul. Convoqués immédiatement dans le bureau du surveillant chef, Smaoui et Izri affirmèrent avoir voulu calmer leurs camarades.

Excédés par l'incrédulité des gardiens, ils échangèrent des propos vifs et quelques coups, et le surveillant chef donna l'ordre de les transférer dans le quartier disciplinaire. A ce moment-là, selon les détenus, Jean-Claude Pardo proféra des propos racistes et frappa violemment Smaoui. Alors qu'ils étaient maîtrisés, Veyseyre intervenait à son tour et frappait Izri.

Deux visions de la prison

Devant le juge d'instruction, Veyseyre devait reconnaître les faits. Il disait avoir « mal interprété un geste de Izri et perdu son sang-froid ». Pardo, lui, niait, et assurait au contraire avoir été agressé par Smaoui. Fait exceptionnel, les deux détenus, convoqués plus tard au « prétoire » pour leur indiscipline, étaient relaxés.

Dans un long rapport étayé d'expertises médicales et de multiples témoignages — dont certains sous couvert d'anonymat — le sous-directeur de la prison, M. Couffier, qualifiait les incidents du 16 août de « rixes », et dans une note, le directeur de la prison préférait parler d'« intervention sévère, accompagnée de coups inutiles plus proches de la bavure que de la rixonnade ». Élément essentiel de l'instruction, ce rapport fut au centre du procès. Prenant, selon Pardo et son avocat M. Jean Louis-Laberge, « fait et cause » pour les

détenus, il témoigna essentiellement de la volonté du sous-directeur de la prison de surveiller qui ne partageait pas sa vision de la politique carcérale.

Entre les deux hommes, le conflit est réel : « On s'est promis de libérer », devait déclarer Jean-Claude Pardo à l'audience. Soucieux d'« ouverture », le sous-directeur avait insisté d'avantage de libérer sans la prison et des membres de l'administration pénitentiaire, rencontrés antérieurement participait d'ailleurs Farid Smaoui. Cette politique se trouvait très contestée par le syndicat de surveillants dont Jean-Claude Pardo était membre. Pour les avocats des parties civiles, en revanche, le rapport du sous-directeur est essentiel. « Si l'on avait pu en cette volonté de la direction de mettre à jour ces faits, nous n'en serions toujours rien aujourd'hui », soulignait M. Jacques Laroche, avocat de Rachid Izri. « Les gardiens sont là pour surveiller, ils n'ont pas à utiliser des renseignements personnels contre des détenus, qui sont dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits », ajoutait-il.

Au nom de Rachid Smaoui, M. Myrian Fico, demandait au tribunal : « Votre jugement doit avoir une valeur exemplaire. »

« Cependant il s'agit d'un jugement de déterminer si ce qui est reproché aux deux gardiens relève de la simple contravention ou du délit. Le juge d'instruction avait retenu le délit pour Jean-Claude Pardo et la contravention pour Gérard Veyseyre. Ce dernier pouvait donc invoquer la prescription puisque les faits remontaient à plus d'un an. Mais, citant un arrêt de la chambre criminelle de la cour de cassation du 12 juillet 1972, M. Laroche objecta que la prescription n'est pas opposable aux parties civiles dans une affaire comme celle-là, suivie successivement par deux juges, et dont l'instruction avait été exagérément longue. Les deux avocats de la partie civile plaident donc pour que soit retenue la prescription « dont les injures racistes sont la phase majeure », selon M. Fico, et demandèrent près de 10 000 F de dommages et intérêts pour chacun de leur client. Pour le procureur, qui tint à rendre hommage à l'ensemble des surveillants pour leur travail, « si les faits sont établis » et si les propos racistes « démontrent », la prescription ne doit toutefois pas être retenue à l'encontre des deux inculpés. M. Philippe Métral, défenseur de Gérard Veyseyre, plaide pour son client la contravention sans prescription, alors que M. Bernard-Laberge demandait la relaxe.

Jugement le 30 mars.

PASCAL ROBERT-DIARD.

Le recensement des condamnés maghrébins

« Mesure humanitaire » ou « démagogie » ?

Après la publication dans le Monde du 9 mars d'une circulaire du ministre de la justice demandant aux directions régionales de l'administration pénitentiaire de dresser la liste des condamnés maghrébins pouvant faire l'objet d'une libération conditionnelle suite d'une expulsion, le garde des sceaux a tenu à préciser à l'AFP qu'il s'agit « d'une mesure humanitaire qui n'a pas de coloration politique ». Pour M. Chalandon, les étrangers bénéficient rarement de mesures de libération conditionnelle car il leur faut fournir un certificat d'hébergement et un certificat de travail qu'ils n'ont pas. « Par conséquent il y a inégalité entre les Français et les étrangers au détriment des étrangers. »

Si les Maghrébins sont les seuls concernés par cette note, c'est « parce qu'ils représentent plus de 30 % des étrangers dans nos prisons et qu'il est plus facile de négocier avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie qu'avec les très nombreux autres pays entre lesquels se répartissent les 30 % qui restent. Il fallait commencer par quelque chose, on a commencé par les Maghrébins ».

Interrogé à ce sujet au cours de son « Heures de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 9 mars, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a de son côté estimé : « Ce n'est pas un hasard, c'est parce que nous avons notamment avec nos amis algériens, marocains et tunisiens des relations permanentes, des accords de coopération. [...] Il est normal que, avec eux comme avec d'autres, ce n'est pas limitatif, chaque fois que nous le pouvons, nous renverrons chez eux les délinquants qui acceptent d'y retourner. »

M. Georges Kiejman, interrogé sur TF1, pense au contraire que « procéder à des libérations conditionnelles des seuls étrangers est à la fois inefficace, xénophobe et démagogique. Inefficace, car si on demande le consentement de ces étrangers, ils le refusent la plupart du temps en rei-

son de leurs attaches en France; xénophobe, parce qu'une politique pénitentiaire se décide en fonction de la gravité de l'infraction et de la durée de la peine et non de la nationalité du délinquant et parce que cela tend à accélérer l'idée que le délinquant, c'est d'abord l'étranger et surtout les Maghrébins, ce qui est statistiquement faux. Enfin le projet est démagogique parce qu'il ne verra pas plus le jour que les précédents projets de garde des sceaux : privatisation des prisons, réforme du code de la nationalité, etc. »

Pour des raisons bien différentes, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, juge aussi la mesure « démagogique parce que nous sommes à cinquante jours des élections. Il est vraisemblable que ces condamnés, libérés préventivement, retourneront en France. Donc, c'est tourner en rond, et il n'y a qu'une méthode : c'est fermer les robinets et faire en sorte que les Tunisiens, les Algériens, tous ceux qui viennent du tiers-monde ne viennent pas. »

[En réponse aux questions concernant la note du 19 février signée du directeur de l'Administration pénitentiaire, M. François Bonnelle, le garde des sceaux fait une confusion : « Faut-il dire, cette mesure est destinée à rétablir l'équilibre entre détenus français et détenus étrangers, qui, faute de pouvoir produire des certificats d'hébergement ou de travail, seraient régulièrement exclus des mesures de libération conditionnelle. Or la note ne porte que sur les maghrébins, qui, outre la condamnation à une peine d'emprisonnement, font l'objet d'une mesure judiciaire d'expulsion du territoire ou d'un titre administratif d'expulsion ou de nécessité à la frontière. On voit mal quelle serait l'utilité de certificats de travail ou d'hébergement pour ceux qui doivent — au milieu de leur peine s'ils sont libérés conditionnellement ou une fois qu'ils ont purgé — de toute façon quitter un territoire judiciaire le territoire français. » Ag L.]

L'affaire des fausses factures de Nancy

MM. Michel Bouriez et Richard Zanier ont été remis en liberté

NANCY de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a ordonné, le mercredi 9 mars, la remise en liberté de MM. Michel Bouriez, directeur général des hypermarchés Cora, président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, et de Richard Zanier, directeur de BG Service, filiale du groupe Cora, tous deux inculpés dans l'affaire des fausses factures de Nancy.

Le dossier est cependant loin d'être clos. En premier lieu parce que sept personnes restent inculpées de faux en écritures de commerce et abus de biens sociaux, dont trois sont toujours en prison. C'est notamment le cas du dernier en date, M. Gérard Malgras, entrepreneur en peinture de la région nancéienne, demeurant dans le Toulois, écroué le 8 mars à la prison de Briey (le Monde du 10 mars). Quelques jours auparavant, M. Gilbert Thié, juge d'instruction chargé du dossier, avait inculpé et écroué à la prison de Metz M. François-Régis Motta, numéro deux du groupe Castorama, dont le siège est à Lille. Enfin, il reste en prison M. André Gussat, entrepreneur en maçonnerie, inculpé dès la première heure et écroué à la prison Charles III de Nancy depuis le 18 novembre 1987. Ce modeste entrepreneur de Toul apparaît, en fait, comme le véritable maître d'union de toutes les inculpations actuelles.

C'est par l'entreprise de M. Gussat que sont passées les premières factures découvertes par les enquêteurs. Des factures signées par M. Richard Zanier pour des travaux non effectués ou surévalués lors d'implantations

d'hypermarchés pour environ 10 millions de francs.

Mercredi, la chambre d'accusation a, semble-t-il, estimé que MM. Bouriez et Zanier « n'étaient pas forcément au courant de la destination des fonds ». Mais qui sait exactement où sont passés ces fonds qui ont d'ailleurs pratiquement tous transféré par la même banque ?

C'est encore M. Gussat qui rapprendra lors de l'inculpation le 8 février de M. Jean-Marie Maïre, ancien directeur des hypermarchés Leclerc de Dommarin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle) et de Contrexéville (Vosges). Les deux hommes, longtemps proches, ont, à un moment donné, un différend portant sur une facture de 2 millions de francs, somme concernée des travaux qui auraient été effectués par l'entreprise Gussat.

Le jeu des surenchérisseurs

C'est toujours M. Gussat qui apparaît au premier plan de l'inculpation récente de M. François-Régis Motta, responsable du développement de Castorama. Examinée en 1986, l'extension d'un Castorama est restée par la commission départementale d'urbanisme et de commerce (CDUC) de Meurthe-et-Moselle. Le modeste entrepreneur de Toul, décidément polyvalent, se fait fort d'obtenir l'autorisation et propose un « contrat d'assistance administrative » facturé 2,4 millions au groupe Castorama. Une « assistance administrative » apparemment efficace puisque le dossier obtient l'avis favorable de la CDUC.

Le fonctionnement des CDUC avait été ouvertement mis en cause par

M. Michel-Edouard Leclerc le lendemain même de l'inculpation de M. Bouriez. Le fils de M. Edouard Leclerc avait alors dénoncé un véritable « racket parfaitement organisé » par les élus dans les CDUC. M. Michel-Edouard Leclerc, d'ailleurs, fut interrogé au qualité de témoin par le juge d'instruction, le 23 février dernier : « C'est lorsque les hommes politiques savent directement concernés qu'ils arrêteront de régler leurs comptes préfectoraux sur le dos des chefs d'entreprise, bailleurs de fonds ou non et que pourra s'instaurer un vrai débat sur le financement des partis politiques », avait-il déclaré à sa sortie du palais de justice de Nancy. Un résumé plausible de l'affaire des fausses factures de Nancy qui serait une illustration de ce qui se passe dans nombre de départements français, que les CDUC soient majoritairement à droite ou à gauche.

En inculpant plusieurs entrepreneurs « racketés », le juge d'instruction de Nancy aurait ainsi mis en lumière, dans son département, ceux qui se sont prêtés au jeu apparemment quasi inconnu des grandes surfaces de plus de 1 500 mètres carrés. M. Thié, qui ne vise à coup sûr que des entrepreneurs ayant usé de fausses factures, n'a toutefois pas démenti qu'il s'agit d'un jeu déloyal, et à qui il s'agit.

Son instruction, en cela, est probablement faussée par le fait qu'il serait logiquement démis du dossier s'il envisageait l'inculpation d'élus, notamment d'un statut d'officier de police judiciaire, la chambre criminelle de la Cour de cassation devrait, en cas d'inculpation, désigner une autre juridiction et, par là même, un autre juge.

Carrefour du développement

Le parquet demande de nouvelles expertises

L'instruction ordinaire du dossier du Carrefour du développement — à l'exception, donc, du cas de Christian Nucci, désormais du ressort de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice — joue les prolongations. M. Jean-Pierre Michaux, premier juge d'instruction, chargé de cette affaire depuis ses débuts, en mai 1986, avait transmis le dossier le 14 décembre 1987 au parquet de Paris. Près de trois mois plus tard, le mercredi 9 mars, ce dernier a pris des réquisitions supplémentaires aux fins de nouvelles mesures d'instruction.

Ces réquisitions concernent l'instruction principale ouverte pour vol par fausses clés ou clés volées, soustraction par dépôt-taire public, abus de confiance, faux en écritures publiques et usage, faux en écritures privées et usage, recel. Le principal inculpé est M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Nucci, aux côtés de onze autres personnes.

Ainsi, l'instruction ordinaire de l'affaire du Carrefour du développement pourrait ne pas être close avant l'échéance politique de l'élection présidentielle. L'une des raisons des réquisitions supplémentaires du parquet serait la demande de nouvelles expertises financières, dans la mesure où le rapport final d'enquête de la police judiciaire a quelque peu contredit le réquisitoire du parquet, sur la base duquel la procédure de Haute Cour a été engagée contre M. Nucci (le Monde du 6 février).

Harlem Désir entre en campagne,
et c'est dans Globe.
Globe, le magazine du temps
qui pense.



Génération Désir.

Interview: où l'on découvre l'engagement nouveau d'Harlem Désir.
Sondage: où les Français répondent à Harlem Désir qu'ils sont prêts à accepter un(e) Président(e), heur et de moins de 30 ans.
Rencontres: où Harlem Désir dialogue avec une éminence de la Perestroïka et avec les enfants de Belleville. **Bilan:** une génération qui a des idées! par Laurent Joffrin.

هفتاد و نهم

Société

18

SCIENCES

Ariane : un vol décisif pour France-Telecom

(Suite de la première page.) C'est dire que ce tir sera suivi de près outre-Atlantique. Mais il n'en monopolisera pas moins l'attention des responsables de France-Telecom (ex-Direction générale des télécommunications) qui ont confié Telecom 1C à Ariane.

Certes, pour la société de télécommunications française, la perte d'un engin de 400 millions de francs (auquel il faut ajouter 300 millions de frais de lancement) serait un lourd handicap. Mais du succès du tir et de la mise en orbite du satellite dépend aussi le bon fonctionnement de l'ensemble du système Telecom 1, affecté par la panne, le 15 janvier dernier, de Telecom 1B, le frère jumeau de celui qui doit être déployé.

MU

Fort heureusement, le composant électronique responsable de la défaillance de son prédécesseur a été, bien avant la panne, modifié sur Telecom 1-C, lequel a cependant fait l'objet d'une ultime vérification qui a eu pour effet de repousser d'une semaine encore l'envoi d'Ariane. Quant aux missions confiées à Telecom 1-B, elles ont été rapidement transférées sur le « frère aîné » de la famille, Telecom 1-A, qui assure maintenant la transmission de communications militaires, de liaisons téléphoniques et télex avec les DOM, de programmes de radio et de télévision ainsi que de liaisons à haut débit utilisées par des entreprises. Mais une telle situation ne saurait durer sans risques car, les douze répéteurs (1) du satellite étant employés, il ne reste à France Telecom aucune possibilité de « secours » si l'un d'eux subissait un quelconque ennui.

Bien que chez Matra, le constructeur de Telecom 1, on estime qu'il « reste une chance infime » de sauver le satellite en panne lors de la prochaine période d'éclipse (le Monde daté 31 janvier-1^{er} février, France-Telecom « en a fait son deuil » comme le dit M. Jean-François Latour, responsable des programmes Telecom. C'est dire que l'on attend avec impatience

mise en service de Telecom 1-C - qui devrait intervenir le 15 mai - pour décharger Telecom 1-A.

En cas d'échec, « on marcherait sur une patte », souligne M. Latour. France-Telecom devrait alors renoncer à accueillir de nouveaux utilisateurs et « accélérer la mise en place de moyens terrestres de secours » pour faire face à toute défaillance éventuelle d'un répéteur et honorer les termes des contrats passés avec ses clients. Et il ne lui resterait plus qu'à attendre la mise en orbite du premier exemplaire de la nouvelle génération de satellites Telecom (Telecom-2), prévu en octobre 1991, en espérant que Telecom-1 A, qui arrivera à cette date en fin de vie, tiens bon.

La perte ou la mise sur une mauvaise orbite de Telecom-1 C obligerait aussi son constructeur à « revoir l'ensemble du plan de développement de Telecom-2 », souligne M. Georges Estibal, directeur général adjoint de la branche Espace de Matra. « Il faudrait alors veiller à n'introduire aucune modification superflue dans le satellite » et à revoir toutes les phases critiques afin de « tenir scrupuleusement les délais », ajoute-t-il.

Avec la perte de Telecom-1 B, précédée de celle du satellite ouest-allemand TV-SAT, déclaré « définitivement hors d'usage » le 24 février dernier, et de celle du satellite de télécommunications transatlantiques Intelsat-5 qui s'est désintégré avec Ariane en juin 1986, « l'Europe a perdu vingt répéteurs en deux ans », déplore M. Latour. Soulignons que la série noire s'arrête à ce chiffre rond...

ÉLISABETH GORDON.

(1) Appareil électronique qui amplifie le signal reçu de Terre avant de le renvoyer vers les stations au sol. Un répéteur peut retransmettre un millier de circuits téléphoniques et une voire deux chaînes de télévision.

ENVIRONNEMENT

Les criquets pèlerins menacent le nord et l'ouest de l'Afrique

Les criquets pèlerins (Schistocerca gregaria) menacent désormais d'un véritable désastre les pays d'Afrique du Nord et ceux du Sahel. Les autorités marocaines ont déjà traité, avec trente-cinq avions et de nombreux véhicules, près de 280 000 hectares et ont envoyé des spécialistes aider leurs collègues de Mauritanie. Dans le nord de ce pays, en effet, il faudrait traiter de toute urgence, avant le 15 mars, 300 000 hectares, comme l'a annoncé récemment la FAO (Food and Agriculture Organization, une des agences spécialisées des Nations unies). Pour cet essai de lutte, il faudrait disposer immédiatement de deux avions et de 150 000 litres supplémentaires d'insecticide.

La situation actuelle ne surprend pas les spécialistes regroupés dans l'Académie opérationnelle-Ecoforce internationale (association Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, PRIFAS), qui fait partie du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

En octobre 1987, ceux-ci avaient vu, dans l'ouest du Niger, des bandes larvaires de criquets pèlerins dont la densité dépassait déjà deux mille individus au mètre carré et qui couvraient parfois une surface de quelques centaines de mètres carrés (le Monde du 5 novembre 1987).

Des insectes ailés, mais encore immatures, étaient déjà parvenus dans le sud du Maroc et de l'Algérie (où des traitements anti-acridiens ont été entrepris) et dans le nord de la Mauritanie (où rien n'a été fait). Toute la zone concernée par la guerre des Sahraouis contre les Marocains avait dû recevoir sa part de surveillance. Mais, bien évidemment, la surveillance ni traitement n'y ont été entrepris.

La situation a brusquement empiré avec les pluies, exceptionnelles pour la saison et par leur abondance, qui sont tombées depuis une dizaine de jours sur le sud du Sahara. Il y a même eu de graves inondations à Yamansser (Algérie).

Désormais, il y a conjonction d'une part, de très vastes surfaces couvertes, pour plusieurs mois, d'une végétation importante et inhabituelle, d'autre part de populations très nombreuses de criquets pèlerins qui sont déjà dans leur phase grégaire (le Monde du 11 juin 1986). Les insectes sont déjà ailés, donc prêts à entreprendre leur migration vers le Maroc, l'Algérie et autres... Et à s'ajouter aux nombreux criquets pèlerins déjà présents sur place.

Sauf phénomène imprévisible qui stopperait la pullulation des insectes, l'année 1988 risque ainsi d'être absolument désastreuse par la faute d'innombrables criquets.

Y.R.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Un violeur confondu grâce à la technique des empreintes génétiques

La toute récente technique dite des « empreintes génétiques » vient de confirmer son efficacité en médecine légale. Un expert américain, le docteur Michael Baird, a annoncé, le mercredi 9 mars, devant un tribunal de Floride, qu'il avait pour la première fois retrouvé l'identité d'un violeur à partir de l'application de cette technique à un fœtus. Cette preuve biologique confond Georges Forest, trente-quatre ans, soupçonné d'avoir violé huit femmes entre décembre 1986 et octobre 1987.

Le biologiste américain affirme que Georges Forest est le père d'un fœtus conçu après un viol. Il fonde ses conclusions au moyen de la technique des « empreintes génétiques » utilisée sur le sang de Georges Forest et sur les tissus du fœtus avorté.

La victime avait demandé une interruption de grossesse quelques semaines après les faits.

« C'est comme si l'homme avait laissé derrière lui tout un jeu d'empreintes digitales, sa carte d'identité sociale et sa signature », a expliqué le docteur Baird.

Inventée en 1985 par un universitaire anglais et commercialisée par une filiale de la multinationale ICI-Pharma, cette technique est de plus en plus souvent utilisée dans les affaires de recherche en paternité comme dans les affaires criminelles (le Monde daté 15 et 11 novembre 1987). Selon le professeur Michel Durigon, spécialiste de médecine légale (hôpital Raymond-Poincaré, Garches), cette technique n'est pas encore mise en œuvre en France. Les spécialistes français doivent adresser en Angleterre leurs prélèvements pour ce type de recherche.

J.-Y. N.

REPÈRES

Archéologie Les grotesques n'étaient pas des antiquités

Les cent quinze statuettes grotesques d'Amiens ne sont ni gauloises ni modern style. Elles ont été faites par leur inventeur un garçon qui avait travaillé quelque temps comme bénévole pour la direction régionale des antiquités et qui avait profondément découvertes dans des décharges publiques proches de la ville. Ce qui avait été l'occasion d'accuser les archéologues d'avoir fouillé un site d'Amiens sans y porter l'attention nécessaire (le Monde du 27 janvier). Les grotesques avaient été achetées 11 000 F (auxquelles se sont ajoutés divers objets « troqués ») par un antiquaire d'Amiens,

expert auprès des tribunaux qui, selon les déclarations faites jusqu'au 10 mars à Europe 1, n'a pas porté plainte. Des études des statuettes étaient en cours au laboratoire du Louvre.

Éducation

Le financement du plan Monory qualifié de « rustines » par les baristres

Les mesures annoncées, le mercredi 9 mars, au conseil des ministres, pour financer le plan Monory dans le budget 1989 (le Monde du 10 mars), sont « du bricolage de fin de régime », pour la Fédération de l'éducation nationale et... « des rustines » pour les baristres. Pour le PEN, il s'agit d'une annonce spectaculaire et non d'une préparation concertée du budget 1989, et encore moins d'une réponse aux grands défis de l'avenir. M. Courneau, député d'Ille-et-Vilaine et président du mouvement REEL Education, estime que « les problèmes de l'éducation nationale et des universités ne se réduisent pas à une question d'heures supplémentaires et ne sauraient être résolus par une série de mesures ponctuelles ». Pour le bureau exécutif du PS, « une priorité aussi essentielle que l'éducation mérite autre chose et mieux que des raccourcis électoraux et des promesses électorales ».

Enseignante mutée à cause d'un livre

M^{lle} Véronique Sabliou, maîtresse auxiliaire de français au collège Public-Picasso de Bron (Rhône), qui avait fait étudier à ses élèves de sixième le livre d'Azouz Baghouz, le Gona de Chabbou (le Monde du 25 février), vient d'être mutée au lycée Edouard-Hauser de Lyon, où elle enseignera... l'allemand. Ce roman autobiographique, qui raconte comment un jeune beur élevé dans les bidonvilles de Villeurbanne « s'en sort » grâce à l'école, avait provoqué une réaction chez certains parents à cause de deux pages jugées choquantes.

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992."

Le Monde le GUIDE du ROUTARD

AIR FRANCE

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

ARTICLE 1

Le jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 » est organisé par HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, 75006 Paris ; LE MONDE, 7, rue des Saussaies, 75008 Paris ; et AIR FRANCE, 1, square Max-Hymans, 75015 Paris.

ARTICLE 2

Le jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 » est ouvert du 11 mars 1988 au 31 mai 1988. Aucune réponse expédiée après le 31 mai 1988 ne sera admise, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 3

Le jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 » est doté de billets d'avion offerts par AIR FRANCE.

Au total, 40 billets individuels aller-retour au départ de Paris et au choix des gagnants sur les destinations qui feront partie de la Communauté européenne de 1992 : ALICANTE, AMSTERDAM, ATHÈNES, BERLIN, BRUXELLES, CAYANE, COPENHAGUE, DUBLIN, EDMBOURG, HAMBOURG, LISBONNE, LONDRES, LUXEMBOURG, MADRID, MALAGA, MUNICH, NAPLES, PISE, ROME, VENISE.

ARTICLE 4

Les billets pourront être utilisés entre le 1^{er} juillet 1988 et le 31 décembre 1988 inclus, sous réserve des places disponibles. Les prix ne seront pas échangeables contre des espèces.

ARTICLE 5

Pour jouer, les participants devront répondre aux 16 questions et à la question subsidiaire qui figurent sur un bulletin de participation qu'ils pourront se procurer dans les librairies, maisons de la presse et les agences d'Air France ou découper dans le Monde du 6 mai 1988 (daté 7 mai 1988). Un seul bulletin gagnant sera pris en compte par personne. Pour aider les participants à répondre aux 16 questions, le Monde publiera chaque vendredi (numéro daté du samedi), du 11 mars 1988 au 6 mai 1988, un indice.

ARTICLE 6

Les bulletins-réponses devront être expédiés sous enveloppe affranchie à : Grand jeu-concours « Découvrez l'Europe de 1992 », BP n° 4, 93260 Les Lilas.

ARTICLE 7

Les gagnants autoriseront expressément et gracieusement la citation de leurs nom et adresse ainsi que la reproduction de leur photographie à des fins publicitaires.

ARTICLE 8

Toute difficulté qui viendrait à l'ordre de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci, sera tranchée en dernier ressort par les organisateurs.

ARTICLE 9

En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de réponses exactes aux 16 questions. La question subsidiaire permettant de les départager.

Le jury de sélection sera composé de :

- un membre de la rédaction du Monde,
- un membre de la compagnie Air France,
- un membre des guides du Routard.

Les critères de classement seront : l'originalité, le style, la créativité et l'argumentation du texte.

Les ex-æquo irréducibles seront départagés par une nouvelle question subsidiaire qui leur sera adressée personnellement.

Le règlement complet du jeu-concours ainsi que le texte du bulletin-réponse et les modalités de contrôle sont déposés chez Maître Venerzi, bâllier de justice à Neully.

DEMAIN dans Le Monde



GAGNEZ 40 BILLETS AIR FRANCE sur 20 destinations européennes et des Guides du routard

La dernière ruse de Buzzati

Quand Dino inventait des fables pour faire ses adieux

La métaphore est le masque des écrivains. Lorsqu'on va mourir, comment parler de soi sans avoir recours à la rhétorique ? Autrement, on risquerait de verser dans l'impudeur, et Dino Buzzati détestait cela. Il savait que l'indécence dessert, ou dégrise, les vérités qu'elle prétend révéler. Dernier recours, dernier secours... Les écrivains sont des gens rusés, comme le prouve Leopardi lorsqu'il dépeint sa manière de vivre les journées. « d'allégresse » : « Aussi tôt je me livrais extérieurement à la mélancolie, bien qu'intérieurement je fusse heureux. [...] Ce contentement paisible et caché, je craignais de le troubler, de l'altérer, de le gêner et de le perdre en le dévoilant. Je confiais mon bonheur à la garde de la mélancolie (1) ». Chaque matin, quand il retrouvait sa table de travail, l'écrivain cherche la façon dont il va se travestir aujourd'hui. Le déguisement permet de faire passer des émotions que les douanes de la vie « rationnelle » ne sauraient tolérer.

Buzzati, qui devait mourir le 28 janvier 1972, écrit dans ses derniers mois les nouvelles réunies sous le titre *Le régiment parti à l'aube*. Il s'agit d'auteurs moins de nouvelles que d'apologues ou de fables. Sous la métaphore militaire du régiment « qui a reçu sa feuille de route », l'auteur nous laisse seulement deviner l'étranger de tout ce qu'il éprouve depuis qu'il est averti de sa disparition prochaine. « Tout est dit », sans que rien ne soit jamais déclaré. Buzzati était l'un des

meilleurs dans ces trafics de sentiments qui se font au passage des frontières. Comment les idées viennent-elles aux écrivains ? S'entretenant avec Yves Panafieu, Dino Buzzati répondait qu'il suffit parfois d'apercevoir « un chien dans une rue » pour que naisse une idée. « Alors, une lueur se forme », qui se prolonge dans des images sans que l'auteur comprenne encore la signification de tout cela. Ici, de nombreux « signaux funèbres » se précipitent peu à peu, sous les aspects les plus divers. Quand l'héros d'une nouvelle rencontre la sœur (le double) de sa jeune maîtresse, il découvre bientôt que cette intrigante joue le rôle d'une messagère : elle apporte un « avis de départ ». Ainsi des régiments entiers s'enfuient-ils, chaque jour, dans les galaxies.

Des ivrognes de l'avenir

On pensait avoir assez le temps pour : « visiter l'Amérique », « faire sa cure à Chianciano » et « s'acheter un nouveau rasoir » : « demain et demain et demain, Shakespeare... ». Mais voilà qu'une intrigante « vous tape sur l'épaule » de la façon la plus intempestive, en n'ayant cure de rompre les armistices. Dans ce livre, Buzzati dénonce moins nos illusions que leur intempérance, qui nous fait ressembler à des ivrognes de l'avenir.

En septembre 1970, l'auteur a imaginé qu'il dialoguait avec un



Buzzati : un trafiquant de sentiments.

« plénipotentiaire de Mars », lequel s'étonnait de nos mœurs comme, jadis, le Persan de Montesquieu. L'émissaire de la lointaine planète, ayant compris que la vérité de la vie se résumait à « l'attente d'un départ », s'interrogeait sur le singulier aveuglement des humains : « Tout le monde se comporte comme s'il ne devait jamais s'en aller et, une fois que l'ordre de départ arrive, tout le monde [...] proteste avec véhémence ». Buzzati répondait que c'était naturel, car les gens appréciaient les « splendeurs » de l'existence. Le Martien connaissait-il les couleurs de notre ciel, nos prairies, nos océans, nos cités, nos musées, nos jeux du stade, nos chefs-d'œuvre littéraires, nos « jeunes et belles femmes », les béatitudes de l'amour, les voluptés du vin, les plaisirs de la table ?

Emporté malgré lui dans son élan, Dino Buzzati demandait

aussi au Martien s'il connaissait nos misères, nos laideurs, nos vulgarités ou nos tourments : « Se battre pour la gloire, pour la fortune et vous harceler, et une fois parvenu à ses fins, ne plus voir que cette ombre noire qui vous attend [...] ».

Pourtant, concluait l'auteur, « il n'y a pas d'autre échappatoire que cette stupidité qui pousse l'homme politique à s'occuper des siècles à venir [...], et l'avocat, le médecin, le banquier, le tisserand, l'épicier [...] que leur travail, ou leurs affaires ou leurs petites combines [...] dureront une éternité ».

Buzzati inventa son dialogue à Venise. Il était originaire de cette ville par sa mère, qui descendait d'une famille de doges. Pour les écrivains, l'examen de passage obligé, c'est Venise. La composition porte sur la mort. Comment traduire les admirations, les ravissements funèbres qu'inspire cet endroit ? Les élèves Thomas Mann, Paul Morand, André Suarès ont été reçus. Quelle note donnera le public français à l'élève Buzzati pour sa méditation pascalienne sur les « divertissements » ?

FRANÇOIS BOTT.

* LE RÉGIMENT PART A L'AUBE, de Dino Buzzati. Traduit de l'italien par Susi et Michel Bretmann. Préfacs d'André Mozzanelli et Guido Piovene. Laffont, 144 p., 72 F.

* DINO BUZZATI, QUI ÉTES-VOUS ?, de Michel Saffran, suivi de LABORATOIRE SECRET, entretiens avec Yves Panafieu. Repères chronologiques. Bibliographie. Phébus. La Manufacture, 368 p., 48 F.

(Lire également, page 19, l'article d'Hector Biancotti sur la correspondance entre Dino Buzzati et Arturo Brambilla.)

(1) Du « Zibaldone », 133 fragments tirés des carnets de Leopardi, et traduits par Michel Orcel. Le temps qu'il fait, 110 p., 68 F., 1987.

Les marécages de la haine

Deux regards sur l'antisémitisme politique

BIEN peu d'hommes politiques ont été aussi copieusement traités dans la boue que Léon Blum et Pierre Mendès France. Parce qu'ils étaient juifs, ils furent tout au long accusés d'abaisser la France pour satisfaire les intérêts de leur « race », de gêner la République au nom de la « synagogue », de souiller l'âme gauloise, accusations portées avec un acharnement et une violence dont nous avons aujourd'hui fort heureusement perdu l'idée — et dont nous protégeons l'opportune loi de 1972.

L'attaque vint surtout de la droite et de l'extrême droite, sous des plumes qui avaient trempé leur encre dans la France juive de Drumont : à la « fille Blum », à « Manzelle la bête foireuse » d'un Léon Daudet, en 1930, répondent « Mandés le lucifère, le tentateur, le parleur fou », de Rivarol en 1956. « La fleur empoisonnée » d'un Pierre Dominique en 1957. Mais la haine avait des longtemps ravagé d'autres extrêmes et quelques marécages : le MRP, sans tomber dans le délire, entendait bien manier le « glaive exterminateur » contre « PMF ». Blum était pris de « tortillements freudiens » dans l'Humanité dès 1928 et, l'heure de Munich, il y eut d'étranges murmures antisémites chez des socialistes qu'on retrouvera bientôt à Vichy.

Pierre Birnbaum n'a aucune peine à rassembler les citations nauséuses de cet argumentaire. Et à démontrer combien l'héritage de Drumont a prospéré à la fin de la III^e République, sous Pétain et sous la IV^e. « Karfunkelstein » et « Mandés Palestine » incarnent l'éternel juif errant, « sangsue » gorgée de sang français, pervers sexuel, Antéchrist ennemi du vin et ami du lait, homme de main du grand capital et du sionisme : la fixité du délire est établie ; le chef du gouvernement du Front populaire et l'homme qui mit fin à la guerre d'Indochine étaient trop exposés à cette violence pour n'en pas subir les pires éphémères.

On savait déjà que la haine de la « Gueuse » avait pu fédérer les monarchistes d'Action française et les bateleurs populistes des ligues depuis l'affaire Dreyfus. Mais Pierre Birnbaum suit avec minutie une hypothèse plus large. C'est la force nouvelle de l'Etat républicain, dit-il, qui a encouragé un antisémitisme politique qui construisit, pour mieux combattre, le mythe de la « République

juive ». Car les juifs de cour ont pu devenir en France des juifs d'Etat, dès lors que la Révolution de 1789 leur avait ouvert les portes des assemblées, de la haute fonction publique et même du gouvernement.

Les catholiques s'abstenant longtemps, la méritocratie républicaine profita aux minorités décidées, protestantes ou israélites. Il y eut donc, conclut Birnbaum, corrélation « entre l'intégration des juifs à l'Etat et l'apparition d'une forme nouvelle de l'antisémitisme ». Et ce n'est pas un hasard si Maurras dénonça avec tant de constance l'« Etat juif », si l'antisémitisme scella les subdivisions qui menacèrent la République.

La démonstration de Pierre Birnbaum, minutieuse, documentée, brillante, n'importe pas cependant tout à fait l'adhésion. L'antisémitisme, il est vrai, fut souvent au point nodal de la dénonciation du régime parlementaire. Mais il ne fut qu'une composante d'une entreprise plus vaste et qui dépassait l'Etat, de raisonnement assez totalitaire par la « causabilité diabolique », comme l'a dit Léon Poliakov : une rage à voir des complots partout, une phobie de tout ce qui n'était pas lisible par le raisonnement sommaire.

Le goût de l'ordre musclé

Pour le cas, tristement célèbre en la matière, de l'extrême droite, le petit livre fort pédagogique et pétillant d'intelligence d'Ariane Chebel d'Appollonia dit bien que, de Maurras à Le Pen, se sont toujours mêlés haine de l'Etat « enjuivé » et obsession de la décadence, goût de l'ordre musclé et refus de l'intellectualisme, sans qu'aucun ingrédient du potage l'emporte sur tous les autres. Le juif, fût-il « d'Etat », était donc affreusement inséré dans un dispositif à géométrie variable, mais toujours multiforme, qui visait à abattre avec lui le jésuite, le franco-maçon, le protestant, le communiste ou les « deux cents familles » qui auraient pris la nation en otage. Et ce serait même à la diversité de ses cibles que l'extrême droite put tester ça et là — de « sidaïque » en « détail » pour une période plus proche de nous — la cohérence minimale de ses interventions.

JEAN-PIERRE RIOUX.
(Lire la suite page 17.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Les Mœurs des grands fauves, de Jean-Louis Curtis Giraudoux ? Tiens !..., de Paul Guimard Maladies professionnelles

LES artistes ne sont ni meilleurs ni pires que d'autres. Simplement, tout, chez eux, fait ventre. Une émotion, un amour, un malheur, on ne peut jurer s'ils les éprouvent pour de bon, ou s'ils se préparent à les exploiter, ou les deux. Entre eux et les autres, entre eux et ce qu'ils sentent, entre eux et eux, s'insinue un petit souci monstrueux (faiseur de génie ou stérile, la question n'est pas là) : « Ma chère œuvre ne pourrait-elle pas en profiter ? » J'ai surpris une comédienne, découvrant dans une glace sa mine effondrée, le matin où on enterrait sa mère, et se promettant à elle-même, du fond de sa douleur non feinte : « Tiens, pas mal, il faudrait que je m'en réserve ! »

Chez les acteurs et actrices, ce dédoublement a été moqué par les plus grands : Pirandello, Strindberg, Bernard Shaw, Anouilh. Sur leur propre compte, les écrivains ont moins volontiers vendu le mèche. Il y fallait les dons d'observation et d'ironie qui font les pasticheurs. Jean-Louis Curtis est de ceux-là ; rappelez-vous *La Chine m'inquiète* (1972).

PRÉCAUTION d'usage : ne pas se laisser distraire par la part de pastiche, justement, et par les portraits à clefs que contiennent certains récits des *Mœurs des grands fauves*, en premier lieu celui qui donne son titre au recueil.

Bien sûr, Curtis a songé à Aragon et à Triolet. Comment nierait-il ? Comment s'y tromper ! Ce poète officiel aux accents épiques ou élégiaques et cette romancière aux yeux « bleus comme l'éclat d'un ciel d'hiver en haute montagne », ce sont Louis et Elsa crachés. Tout y est : l'hôtel feutré des beaux quartiers, le sens de la mise en scène, l'obsession de plaire. Quant à l'âpreté de la compétition sous les airs doucereux, à la châtellerie présumée et au doute sur l'authenticité de leur amour légendaire, ils découlent

des témoignages d'intimes ; et l'émancipation tapageuse du survivant après son vœuage les rend plus que plausibles. Mais la réussite n'est pas dans le ressemblance avec des modèles connus, ni le plaisir de lecture dans leur identification. La plus vraie du texte est inventé. Il est dans les encouragements que les époux implorant l'un de l'autre et qui, c'est connu, tombent toujours à côté. Les amis les plus proches et les plus flegmeux trouvent rarement le mot attendu. S'ensuit une comédie des compliments, tournée, selon l'humeur du jour, pour « avoir le paix » ou pour relancer une vieille guerre conjugale. Et cette comédie a sa grandeur, au-delà des mesquineries vaniteuses. A la suite de Curtis, on éprouve ce que ces maladies professionnelles et ces accidents du travail ont, sous le piteux ou le risible, d'attachant.

La même ambiguïté marque l'évocation, encore moins dissimulée, de la tyrannie tribale selon Gide. Cette fois, on s'y croirait. Adrien Formose, c'est son nom, règne sur son petit monde du haut de sa notoriété, de ses chapeaux cabossés, de ses bobos d'hypocondriaque, de ses velléités de voyages sans cesse différés, de ses mots recherchés, comme « ébaubi », ou de ses marottes — le yoyo. Le récit, intitulé *l'Arapède*, se situant dans les années 30, on voit le maître rêver au paradis soviétique, sous l'influence d'un amateur de fulgurances opaques (Dorsel-Malraux) et d'un nommé Herbauld, sous qui perce... Pierre Herbart.

Conscient de sa parfaite bourgeoisie, le gourou de l'Ashram ira-t-il lever le poing à un meeting antifasciste ? A quoi joue-t-il quand il souhaite de tout cœur la réussite du « plan quinquennal », ou quand il cache à ses amis chrétiens son irreligion fœnicère ?

(Lire la suite page 16.)

BÉATRIX BECK

Stella Corfou

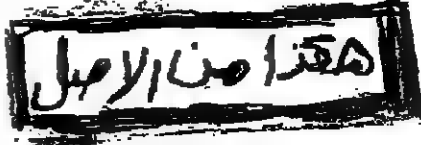
« Une petite merveille ! Une fois n'est pas coutume, Stella Corfou me donne envie de hausser le ton... »
Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

« Béatrix Beck porte à la perfection, ou presque, une manière qui mêle songe et réalité, folle et raison... »
Angelo Rinaldi / L'Express

ROMAN

GRASSET

عقبات من الامير



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

18
E
CER
Sa
de 10
à 14 h
LE
Grand
CY
naiss
JO
Foru
ZC
PAMI
IM
Galer
tion d
OF
SON
TRIE
tion L
LE
DES
Jusq
L7
tome
CCI.

ROMAN

Mme le ministre

Une réunion officielle sur fond de bourdonnements d'oreilles : une image qui se trouble : Mme le ministre est souffrante. Et l'univers vacille dans l'attente d'un avis médical... Dans *Choses dites de profil*, entrelaçant les thèmes tant de fois exploités de la maladie et du pouvoir, Huguette Bouchardeseu a

su éviter les périls redoutés. Pas de longs développements sur la solitude des puissants, mais des portraits touchants de son entourage immédiat.

Le récit retrace l'attente d'un diagnostic médical. Dix jours pendant lesquels la vie officielle paraît plus dérisoire : « *Al-je milité si longtemps, à coup de tracts, de collages d'affiches, de meetings, pour me retrouver à grignoter du homard entre un conservateur anglais et un libéral hollandais ?* » Dix jours où

s'expriment l'angoisse de la maladie, la vulnérabilité, mais aussi les souvenirs, les combats féministes d'antan, la maison de Provence... Et tout cela prend un singulier relief sur l'ombre portée de la maladie.

FLORENCE NOVILLE.

* **CHOSSES DITES DE PROFIL**, d'Huguette Bouchardeseu, Ramsay, 288 pages, 89 F.

SOUVENIRS

De Port-Royal à Maurras

Pierre Ordioni est un personnage surprenant. On l'a connu diplomate et chef du service de presse du Quai d'Orsay, on le savait passionné de la chose militaire - il a combattu en 1940, en 1943-1945, en Algérie, - féru d'histoire récente, dont il fut acteur et témoin. On ignorait que cet homme du monde était aussi l'auteur de deux thèses sur le jansénisme dans le diocèse d'Auxerre. Et oblat (sic) de l'Ordre bénédictin...

Une jeunesse pour l'éternité est certes le récit d'une enfance et d'une prime jeunesse dans un milieu imprégné de catholicisme, de royalisme et de vertus austères. C'est aussi et surtout l'histoire d'un itinéraire où Port-Royal tient une place essentielle. Le Port-Royal des « Messieurs » de Pascal et de Mère Angélique. Pierre Ordioni, à quarante ans, se lie aux bénédictins de la Pierre-qui-vire, près de Vézelay. Un parcours spirituel guidé par une mère mystique et passionnée et des moines érudits et hautement traditionnalistes le conduit à Maurras et à l'Action française. L'histoire de la vieille droite française, dans la mesure où celle-ci s'est inspirée d'une spiritualité authentique, même si elle est controversée, ne pourra ignorer le témoignage de Pierre Ordioni.

JEAN PLANCHAIS.

* **UNE JEUNESSE POUR L'ÉTERNITÉ**, de Pierre Ordioni, Ed. Albatros, 320 p., 120 F.

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

* **GHISLAIN DE DIESBACH**: la Double Vie de la duchesse Colonna. Sculpteur (de talent) et femme du monde, suisse de naissance, italienne par son mariage et française de cœur, proche de Napoléon III et amie de Thiers, la duchesse Colonna constitue un beau sujet de biographie. Ghislain de Diesbach raconte la brève existence de cette femme dont Courbet peignit un très évocateur portrait. (Perrin, 372 p., 120 F.)

CINÉMA

* **JACQUES PRÉVERT**: *Jenny et Quai des brumes*. La Fleur de l'âge et *Drôle de drame*. Quatre scénarios de Jacques Prévert, dont les deux plus célèbres, *Drôle de drame* et *Quai des brumes*. L'histoire du cinéma français de l'entre-deux-guerres n'aurait pu être ce qu'elle a été sans l'apport de la sensibilité et de la poésie de Prévert. (Gallimard, deux volumes, respectivement 284 p., 180 F. et 360 p., 170 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

* **BÉATRICE DIDIER**: la Voix de Marianne. Essai sur Marivaux. Autour du thème de la féminité dans la Voix de Marianne, de Marivaux, Béatrice Didier analyse le rôle de la narratrice et de sa destinataire, puis le temps du récit, la composition du roman, les effets de symétrie et de dissymétrie qui s'y lisent, la présence des personnages, l'effacement des discours et des objets, le rôle de la parole et ses divers registres. (José Corti, 164 p., 115 F.)

* **SARAH KOFMAN**: *Conversions*. Le Marchand de Venise sous le signe de Saturne. Selon Freud, le Marchand de Venise devait sa « légèreté » à une certaine dissimulation du sens primitif. Sarah Kofman, en quête de ce sens primitif, se démarque de Freud pour interroger la place et le rôle du juif Shylock dans l'œuvre de Shakespeare. (Gallimard, 70 p., 88 F.)

HISTOIRE

* **JACQUELINE BALDRAN** et **CLAUDE BOCHURBERG**: *Brasiliach ou la Collaboration du mépris*. « Ce que nous appelons l'ANTISÉMITISME (veuillez bien lire, je vous prie) devient chaque jour une nécessité plus urgente. » Bien que connue et maîtrisée fois citée, cette phrase de Robert Brasiliach, extraite d'un article intitulé « La question sion », paru dans *Je suis partout* en mars 1933, maintient l'homme qui l'a écrite, et qui qu'il aurait pu penser, faire ou écrire par ailleurs, dans ce que Jankélévitch nommait « l'imprescriptible ». Les auteurs de cette plaquette rappellent opportunément, à l'heure de très inopportunes tentatives de réhabilitation, citations nombreuses et accablantes à

l'appui, qui fut Robert Brasiliach. (A.J. Presse, 28, rue de Trévise, 75009 Paris, 160 p., 85 F.)

* **CLAUDE MORILHAT**: la Prise de conscience du capitalisme. Économie et philosophie chez Turgot. Des lumières nouvelles sur Turgot, qui, loin d'être un disciple marginal de Quesnay et des physiocrates, apparaît comme le premier penseur théorique d'une société dominée par le capital. (Médiasis Kincksack, 220 p., 149 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

* **MOULOU MAMMERI**: Entretien avec Tahar Djaout. Un recueil des quelques conversations que Tahar Djaout, poète et jeune romancier de trente-trois ans, a entretenues avec le doyen des écrivains de la « génération 52 », romancier et dramaturge, mais également anthropologue, linguiste et grammairien. Ces entretiens sont suivis d'un inédit de Mouloud Mammeri : la Cité du soleil, une suite en trois tableaux. (Ed. Laphomic, Alger, 84 p., 34 F. En vente à la librairie des éditions La Découverte, 1, place Paul-Pasteur, 75005, et à la librairie La Tiers Mythe, 111 rue, Cujas, 75006 Paris.)

LINGUISTIQUE

* **LOUIS HJELMSLEV**: Essais linguistiques. Réédition d'un ouvrage datant de 1959 paru en France en 1971. Avec le *Langage et les Polynésiens à travers l'histoire du langage*, ces Essais linguistiques constituent l'essentiel de l'œuvre du grand linguiste danois, mort en 1965. Préface de François Rastier. (Ed. de Minuit, 288 p., 89 F.)

LITTÉRATURE

* **LECONTE DE LISLE**: Contes en prose. Impressions de jeunesse. Six récits de jeunesse de l'auteur des *Poèmes barbares*, parus en feuilleton dans la presse dans les années 1840. Préface par Edgar Faure, ces contes en prose, qui ont fait l'objet d'éditions bibliographiques en 1910 et 1925, sont réédités ici par le Centre de recherche infocollégiale. (CRL, BP 291, 97490 Sainte-Clotilde, Ile de la Réunion, 250 p.)

TÉMOIGNAGE

* **KASSA HOUARI**: *Confessions d'un immigré. Un Algérien à Paris*. Pour la première fois, la vie d'un travailleur maghrébin en France décrite avec minutie de l'intérieur. L'auteur de ce livre émouvant est un autodidacte découvert par Michel Polac à l'occasion d'un « Droit de réponse » sur les musulmans. (Lulu commun, 250 p., 89 F.)

Au rendez-vous des insomniaques

PIERRE DRACHLINE fait partie de ces poètes qui s'assassinent tous les jours à coups de doutes et de dépressions, d'angoisses, et de révoltes muettes. Si l'existence est pour lui un Apprentissage du dégoût (1), c'est qu'il a le Cœur à l'horizontale : « Vous savez, ces cœurs qui s'usent plus vite que les autres. Ce sont des cœurs que la moindre émotion entaille. »

Chaque page du Cœur à l'horizontale est un constat d'échec, l'événement d'une nouvelle capitulation. De défaite en errance on s'en tire quelquefois en croyant que la faute en incombe à autrui. Mais on a beau se persuader que la famille, les amis, les ennemis vous cherchent noise, c'est dans les relations de soi à soi que l'affaire se corse. Drachline, en chroniqueur des misères intimes, enregistre les soubresauts de cette inimitié de longue date.

Il déboule dans les venelles de la littérature, frappe à tout hasard à la porte de la gloire, et ne trouve refuge que dans la salle enfumée d'un bistro où, sur les nappes en papier, il croque toujours la même silhouette. Parfois, il signe des vœux complets supérieurs d'une

belle de nuit que n'étonnent plus les extravagances des essouffés. Parfois, il comptabilise ses défaites, se demandant si la somme de ces négations, de ces bouts de nappes plus ou moins inspirés, peut engendrer un livre dont compenserait ses infortunes passées. Mais il n'imagine pas que l'on puisse s'attarder à lire ses « laisser-aller littéraires »...

Cependant, pour rien au monde, on ne renoncera à ces voyages au bout de la nuit. On plonge, fasciné, dans ces chroniques rédigées par un funambule qui manie avec beaucoup d'élégance l'humour macabre le plus décapant.

Ceux qui se conçoivent du bonheur n'effraient pas trouveront dans les confidences à veines ouvertes de Drachline un long cri, une colère qui se dissimule sous les apparences de l'impassibilité, un talent qui fouette le sang.

R. J.

* **LE CŒUR À L'HORIZONTALE**, de Pierre Drachline, instant/Tablie rose (50, rue de Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris), 224 pages, 89 F.

(1) Pléssas, 1979.

ARTS

Henri, Sonia, Pablo

Une vie de Matisse, une autre de Sonia Delaunay, les souvenirs sur Picasso de Fernande Olivier : les peintres du vingtième siècle à la lumière de leurs biographies.

COMPOSER la biographie d'un peintre n'est pas commode, ne serait-ce que parce l'œuvre peint se dérobe à l'évocation. La recommencer est plus périlleux encore : la répétition menace, une comparaison peut être mortelle. Ainsi fallait-il de l'audace pour revenir sur Matisse moins de deux ans après la somme de Pierre Schneider. Il n'est que plus remarquable que l'ouvrage que publie Marcelin Pleyne parvienne à révolutionner analyses et interprétations. Son propos est moins de raconter en détail la vie du peintre que de réexaminer de fond en comble le « cas » Matisse. Le biographe suit l'ordre chronologique, mais se laisse volontiers déborder par l'essayiste qui va à l'essentiel et se sert des faits, des œuvres et des propos de l'artiste comme d'autant d'arguments en faveur de sa thèse.

Car Pleyne a une thèse, une thèse claire, forte et juste. Il se refuse à ne voir en Matisse que le bon grand-père à larges dents de l'abstraction. Qui lui donnerait tort ? Portraitiste, peintre et sculpteur du nu, Matisse s'est constamment efforcé de transmettre ce qu'il appelait son « sentiment intime ». Il a célébré les formes et les couleurs des femmes et des fleurs en véritable héritier du dix-huitième siècle français, celui de Quentin de La Tour et du grand Fragonard. Au fil de sa démonstration, Pleyne remet en cause bien des lieux communs, rappelle le profond attachement de Matisse à l'art dit « ancien » et réhabilite la période dite « facile » du peintre de Nice. Son Matisse ne peut que choquer les bien-pensants du progrès en art. Aux autres, qu'il aide à se dégager des conformismes du modernisme officiel, il donne une belle leçon de liberté de pensée.

Toutes les récritures ne sont pas de cette qualité. Il en est

même dont la nécessité échappe. Le *Sonnet de Delaunay* de Dominique Desanti appartient, hélas, à cette dernière espèce. Il existe depuis 1980, grâce à Bernard Dorival, une biographie précise et concise de « la » peintre-couturière-décoratrice. Le « roman vrai » (sic) de Dominique Desanti ne lui ajoute que ce qui gêche les biographies : les dialogues « comme si vous y étiez », la psychologie de chic et les évocations romancées. L'auteur ne sait comment analyser le génèse de l'abstraction selon les Delaunay et traite l'histoire de l'art avec un mépris qui finit par lasser.

La vengeance de la Joconde

Faut-il un exemple ? Un chapitre, « La vengeance de la Joconde », est consacré à l'« affaire » des statuettes volées au Louvre par Géry Piérot, secrétaire d'Apollinaire, qui en avait vendu une à Picasso. Ce ne sont pas des « terres cuites », comme il croit Dominique Desanti, mais des sculptures de pierre. Pis : elles n'étaient pas « égyptiennes », mais ibériques. Détail ? Il s'en faut quand l'on sait quel rôle l'art ibérique a joué dans le génèse des *Demoiselles d'Avignon*. Il est vrai que, selon l'auteur, ledit tableau provoqua un « scandale » en 1907. Scandale très circonscrit sans doute, puisque les *Demoiselles* ne furent exposées pour la première fois qu'en 1916... Les allusions à la poésie et à l'actualité mondaine ont autant de pittoresque. On y voit ainsi un Mafkowsky qui « hurle ses vers comme on tape sur une grosse caisse »...

Robert Delaunay apparaît sous les traits d'un époux irréflecti, instable et paillard qui ne serait devenu lui-même que grâce à son entreprenant et maternelle

épouse. Est-ce là excès de zèle féministe ? Est-ce au nom de la même doctrine que Dominique Desanti s'acharne à rendre odieux Picasso et caricature la pensée d'un Kandinsky ou d'un Franz Marc, abstraits eux aussi ? On doute qu'une biographie si violemment ennemie des nuances contribue à l'intelligence de son sujet.

Les *Souvenirs intimes* de Fernande Olivier sont une lecture plus instructive. Montage adroit de fragments d'une autobiographie inédite, de lettres à Gertrude Stein non moins inédites et de récits tirés du *Picasso* et ses amis que la « belle Fernande » avait publié en 1932, le livre a deux parties distinctes. La première narre avec une splendide impudeur les aventures sentimentales et érotiques d'une Parisienne de 1900. Séduite par un rustaud pré-nommé Paul, après avoir échappé de justesse à un oncle aux intentions impures, la candide jeune fille découvre le mâle et ses exigences, qui lui déplaisent. Ce dégoût l'incite à quitter l'infatigable Paul, qui l'a pourtant épousée pour « réparer », et à agréer les hommages d'un sculpteur à l'affection plus mesurée. Ce sculpteur lui découvre sa vocation de modèle. Elle lui devient donc, et pour des artistes célèbres, Comon, Carou-Durand, Roll et Dubuffe. Ces messieurs respectables se prennent d'affection pour celle qui leur pose des Eve et des femmes du monde toute à journée. Saivent quelques épisodes héroïco-comiques montmartrois dignes d'un Mirbeau ou d'un Dariau. Le sculpteur révèle sa vraie nature quand Fernande le trouve dans leur lit avec une fillette de douze ou treize ans.

Draine. Heureusement « il y a dans la maison un peintre espagnol que, depuis quelque temps, je trouve partout sur mon passage et qui me regarde avec de

grands yeux lourds, aigus et persistifs à la fois, pleins d'un feu contenu (...) ».

C'est Pablo Picasso, bien sûr, dont la seconde partie de ces *Mémoires* décrit les mœurs domestiques, les amis, les collectionneurs et les marchands. Cette chronique des années de l'avant-cubisme et du cubisme décevait qui croirait y découvrir de quoi renouveler la chronologie des peintures ou l'analyse des influences. Fernande se souvient mieux d'un hiver sans charbon, d'une fille lancée par l'amant trop jaloux ou de l'entrée de Gertrude et de Léo Stein dans l'atelier. Les peintures, elle ne les a vues qu'à peine, trop obsédée par le peintre. Il n'empêche : il faut lire la prose moqueuse de « Madame Picasso » — qui ne le fut pas — pour le plaisir des anecdotes. Et pour savoir comment le grave Moréas, un soir, à la Closerie des Lilas, jeta une poignée de dominos à la tête de Fernande, pour la punir de lui avoir fait perdre une partie contre Paul Fort.

PHILIPPE DAGEN.

* **HENRI MATISSE**, de Marcelin Pleyne, La Manufacture, 244 p., 48 F.

* **SONIA DELAUNAY MAGIQUE MAGICIENNE**, de Dominique Desanti, Ramsay, 398 p., 136 F.

* **SOUVENIRS INTIMES**, de Fernande Olivier, Calmann-Lévy, 254 p., 98 F.

LA VIE DU LIVRE

LIVRES

POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4^e
Tél. : 43-26-51-09

Les Éditions de Minuit
et la librairie Compagnie
vous invitent à rencontrer

ALAIN ROBBE-GRILLET
à l'occasion de la parution du livre

**ANGÉLIQUE
OU L'ENCHANTEMENT**
le mercredi 16 mars à 19 heures
Librairie Compagnie, 58, rue des Ecoles,
75005 Paris. Tél. : 43-26-45-36

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Espace séminaire dirigé par Christian Descamps

LES ENJEUX PHILOSOPHIQUES DES ANNÉES 50
Débats publics : 21 h - petite salle - 1^{er} sous-sol

17 mars : *Philosophie et littérature en Europe dans les années 50*
18 mars : *Philosophie et sciences humaines dans les années 50*
avec P. Bourdieu, V. Descombes, J.-L. Fabiani, J. Jamin, H. Koczyba, A. dal Lago, J. Rea, A. Robbe-Grillet, J. Roman, E. Roudinesco

Deux ouvrages sont parus aux éditions du Centre Georges-Pompidou
Philosophie et histoire
l'Interrogation démocratique

DEVANT L'HISTOIRE
86-87 :
la polémique sur
les « années-Hitler ».

DEVANT L'HISTOIRE

Les documents de la controverse
sur la déportation de l'extermination
des Juifs par le régime nazi

32 pages 118 F.

cerf

Vient de paraître

APORIE n° 9

ÉGÉE - JUDÉE
Hommage à Lorand GASPARD
Grand Prix Poésie Ville de Paris 1987

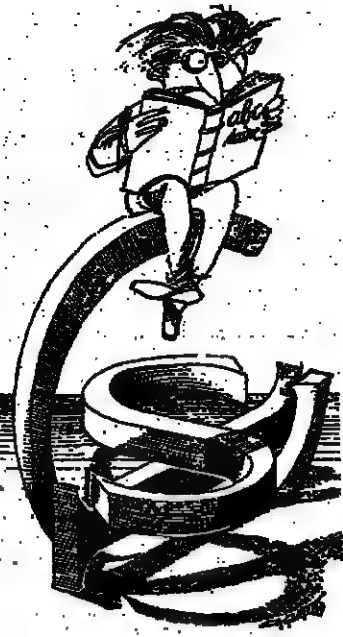
220 p. 13 x 21
11 ill. n. et coul. dont 7 Dessins

110 F. franco à la revue :
APORIE, 869, route du Colombier
83200 Le Rivest-les-Eaux.

LA VIE LITTÉRAIRE

« Les livres, beaucoup, passionnément... »

Le marché du livre est actuellement stagnant. Si les maisons d'édition, dans leur ensemble, publient plus de titres, le tirage moyen des ouvrages baisse.



Selon l'agence de publicité Alliance, qui réalise cette campagne, un tiers des Français n'achète pas de livres, un tiers en achète un ou deux fois, le dernier tiers étant composé d'acheteurs plus réguliers.

Plus de 1 840 affiches sont installées jusqu'au 21 mars sur les murs de Paris et de vingt-sept villes de province.

En mettant ainsi en avant le livre, les organisateurs espèrent, également, préparer le public au prochain Salon du livre qui se déroulera, cette année, du 14 au 20 avril, à la Porte de Versailles, dans un espace deux fois plus important qu'auparavant.

Un Bernanos très stylisé

Le 20 février, Georges Bernanos (1888-1948) aurait eu cent ans. Pour célébrer cet anniversaire, le ministère des affaires culturelles a commandé au sculpteur William Chataway un buste de l'écrivain.

EN BREF

Débats et tables rondes accompagnent une exposition sur le DOMAINE PRIVÉ (Journées Intimes, correspondances, Mémoires, autobiographies...) qui se tient jusqu'au 27 mars au Forum du Centre Pompidou et qui est orga-

Autocritique à propos de Lernet-Holenia

La germaniste G.-A. Goldschmidt qui, dans sa préface du Régiment des Deux-Siciles (Calmann-Lévy), affirmait le nazisme de son auteur (voir « Le Monde des livres » du 4 mars), nous a adressé la mise au point suivante :

la rive gauche. Il est actuellement exposé dans le quatorzième arrondissement de Paris (1).

William Chataway a déjà réalisé un Einstein et un Chateaubriand. Pour le buste de Bernanos, l'artiste s'est inspiré de ses photographies autant que de son œuvre. Il lui aura fallu quatre années, de nombreux dessins et travaux préparatoires, avant d'en arriver à ce résultat surprenant, très géométrique, presque futuriste.

(1) L'exposition « Dessin-sculpture de William Chataway » se tient jusqu'au 19 mars de 10 heures à 19 heures à la Galerie des artistes, 55-57 rue du Montparnasse, Paris 14^e.

Santé mode d'emploi

Le département médecine des éditions Flammarion, que dirige André Pletarski, elle-même médecin, ajoute à ses livres bien connus des spécialistes une nouvelle collection d'ouvrages médicaux, pour un large public.

nisé avec le concours de la librairie Flammarion 4 de centre, Renaud Canas, Michel Deguy, Florence Delay, Bernard Noël, Gabriel Matzneff... notamment participeront à ces débats dans la salle d'actualité de la BPL, qui en a publié le calendrier.

PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons indiqué (Le Monde du 27 février), le livre de Primo Levi Si c'est un homme, réédité récemment par Julliard et rapidement épuisé, est de nouveau disponible. « Il a été réimprimé le 11 février, puis — à la suite d'une rupture de stock — le 18 février. Nous disposons actuellement de 2 000 exemplaires », indique l'éditeur.

LE 38^e PRIX MAX-JACOB, l'une des plus importantes récompenses françaises dans le domaine de la poésie, doté d'une somme de 20 000 F, a été attribué à Paul de Roux pour son livre Le Front contre le rêve, paru chez Gallimard (voir « Le Monde des livres » du 4 décembre 1987).

LES MOTS DE LA TÊTE, tel est le titre d'une manifestation qui se déroulera le 12 mars dans les Salons Hoche (9, av. Hoche, 75008 Paris), organisés à l'initiative de l'association Proli-ESLCA. Centre débats sur la langue française, l'Europe, le journalisme et la politique auront lieu au cours de cette journée.

LE 5^e SALON NATIONAL DES ÉDITEURS RÉGIONAUX et la fête du livre de La Couture (Pas-de-Calais) se tiendront les 12 et 13 mars à l'Espace Bernanos.

Mort du doyen des lettres arabes

L'écrivain libanais chrétien Mikhaïl Nouaymé, l'un des précurseurs de la littérature arabe moderne, est décédé fin février à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans son domicile de la banlieue nord de Beyrouth.

Né en 1889, dans la montagne chrétienne du Meten, Mikhaïl Nouaymé commença ses études primaires à l'école du village, et les poursuivit à l'école russe de Nazareth, en Palestine, puis en Russie de 1906 à 1911. Il se rend aux États-Unis, où il obtient deux diplômes de littérature et de droit, à l'université de Washington, et suit des études supérieures de littérature à Rennes de 1918 à 1919.

Dans ce premier titre, Les Femmes et le SIDA, le professeur Roger Henricq tente de montrer que, « loin de rester confiné au groupe dit « à risque », le SIDA touche aussi les femmes, avec le retardement que cela peut avoir sur leur vie sociale et surtout familiale ». Il met en lumière les circonstances de la contamination des femmes et les moyens de l'éviter (164 p., 69 F). En avril, « Santé mode d'emploi » publiera Atout cœur, du docteur Chantal Patel, sur les maladies cardio-vasculaires.

Jo. B.



PARUTIONS DE FÉVRIER 1988

Jorge Luis BORGES Les conjurés précédé de Le chiffre Traduit de l'espagnol par Claude Estaban

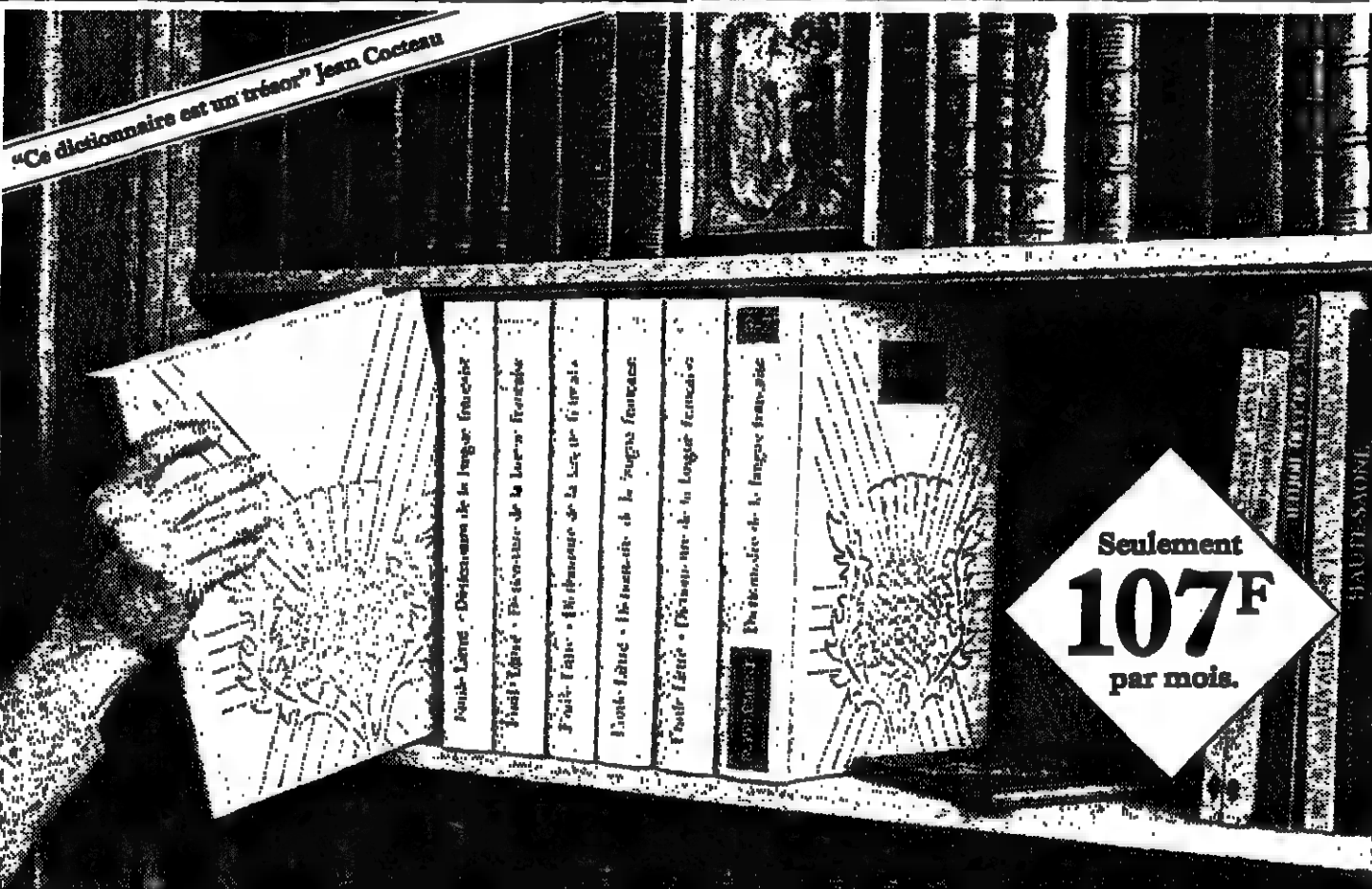
Friedrich GORENSTEIN Le rachat. Roman Traduit du russe par Lily Denis

David SHAHAR Le jour des fantômes. Roman Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige

John UPDIKE Ce que pensait Roger. Roman Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud

John UPDIKE La condition naturelle. Poèmes Traduit de l'anglais par Alain Sured

GALLIMARD



Sur 85.000 mots et ses centaines de milliers de citations passionnantes fait de ce Littré en 7 volumes l'ouvrage le plus acrué de la langue française.

Une édition - événement du Grand Littré!

6 volumes joyaux de votre bibliothèque. Plus un supplément, avec les 5.000 mots les plus récents de notre langue.

Quand, en 1865, Maxime-Louis Opelt écrit sur le dernier des 415.636 feuillets qui sont déjà Le Littré "Aujourd'hui, j'ai fini mon dictionnaire", à ce seul travail, il a consacré trente années de sa vie. Mais (ce que lui-même ignore alors), il vient aussi de signer un des plus beaux et des plus grands monuments de la langue française.

Son dictionnaire est en effet bien plus qu'une immense "cage aux mots". Avec le même souffle que Hugo dans sa Légende des Siècles, c'est toute la légende des mots.

Mots innombrables (ils sont 85.000!). Disséqués dans leur anatomie. Enregistrés dans leur état-civil. Avec leurs permissions d'emploi, précises comme les Tables de la Loi. Mais aussi mots de chair et de sang. Sentis dans des centaines de milliers de citations d'auteurs classiques ou modernes.

Comme la Bible, c'est aussi un roman. Un dictionnaire? Mais où les mots vivent dans le tissu de la langue. Dans des retournelles de chaque ligne avec Voltaire ou Montaigne, Lamartine ou Bossuet ou tel poète anonyme et précieux du XV^e siècle.

Ce qui ne donne pas seulement au Littré son accès facile et familier. Mais fait de lui un dictionnaire qu'on lit avec la même passion qu'il a été écrit.

En fait, c'est le joyau rayonnant de toute bibliothèque qui est ainsi réédité... Et qui,

avec le septième volume ajouté ici, fait un Littré prenant aussi en compte même les mots les plus nouveaux nés d'aujourd'hui. C'est un ouvrage résolument exceptionnel dans lequel vous pouvez vous plonger dès demain, chez vous. (Mais à condition de le commander très vite, car cette précieuse édition est à tirage limité...)

Un chef-d'œuvre d'édition 7 volumes in-quarto habillés d'une reliure ivoire gainée. Titres, plats et tranches dorés.

CADEAU Si vous renvoyez le bon de commande dans la semaine, nous vous ferons parvenir la très belle reproduction d'un lavas d'ancêtre en coutures de Victor Hugo « Paysage aux trois arbres ». Cette gravure de 30 x 40 cm, réalisée sur vélin d'Arches 100% pur chiffon, est une véritable petite œuvre d'art, au tirage limité à 3.600 exemplaires tous numérotés. Et ce cadeau vous restera acquis, quelle que soit votre décision d'achat.

BON DE COMMANDE PERSONNEL à retourner dès aujourd'hui à Encyclopædia Britannica, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15.

OUI, je désire recevoir le Grand Littré en 7 volumes. Je vous adresse donc 95 F, soit les droits de réservation de ces 7 volumes que je vous prie de bien vouloir m'expédier. Je réglerai ensuite mon achat de la façon suivante (cocher la case correspondante):

Form with fields for Name, Address, City, Profession, Postal Code, and Signature.

Handwritten signature in a box.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

18
Cet
Sa
de 11
14
Li
Grat
C
naire
JC
Foru
Zi
PAF
15
Gale
don
DI
SON
TRU
don
LI
DES
Jusq
L
ture
CCL

Maladies professionnelles

(Suite de la page 13.)

La jouissance de tyranniser un clan n'explique pas tout. Et Herbauld ne se grandit pas, y compris en intelligence, en laissant un portrait posthume au vitriol de celui qu'il nomme rageusement « une somptueuse salope ». Ce dépit trépanant ne juge que lui. C'est l'arapède se plaignant du rocher ! Il se trouve seulement que, comme Renan, France ou Barrès, Formose-Gide a réussi à fasciner plusieurs générations et à marquer des dizaines de vocations littéraires sans avoir pour autant imposé une vision du monde cohérente ou entraînante ; par l'unique miracle d'un style, d'un genre de vie, d'un charme, d'un ascendant qu'il eût été bien bête de ne pas savourer. Sartre allait régner de même ; dernier du genre ?

Ces magistères irraisonnés font aussi partie des petits ridicules et des mystères respectables du métier.

DEUX récits plus imaginaires complètent les portraits et donnent sa dimension au thème général du livre. Le *Témoin gênant* montre comment un tiers, antiquaire, aperçoit les manigances et contorsions des gens de lettres que sont son épouse et son ami. Ce dernier intéresse moins par ses tics de romancier courant après les modes — et donc « de gauche », car tel est le préjugé bien ancré de Curtis ; à chacun sa marotte ! — que par la façon dont il tire promptement un livre d'un chagrin d'amour et d'une tentative de suicide auxquels il est seul à avoir cru. Toujours cette « utilisation des restes », qui finit par entacher d'artifice toute l'existence...

Entre un peintre slave des années folles et une poétesse bien parisienne (*Boris et Estelle*), l'exploitation artistique ou arriviste du « vécu » est mutuelle. Chacun tire profit de l'autre, avec plus ou moins de bonne foi et d'à-propos. A prédateur, prédateur et demi. Rien entre eux n'aura été vraiment senti à l'état pur. Mais qu'est-ce que l'état pur ? En quoi serait-ce impur de tantir à distance sa vie et de convertir cet intervalle en figures de beauté ? Même si, comme c'est le cas, l'amitié amoureuse et intéressée n'a donné que des œuvres mineures, et des carrières médiocres...

Car tel m'apparait l'ouvrage de Curtis : une preuve féroce que la vie d'artiste est faite de faux-semblants pitoyables, ... mais aussi l'aveu ému qu'y ayant goûté on n'en changerait pas pour un empire !

IL y a un âge pour toiser les aînés (les jeunes croient que cela fait jeune) ; et il y a un âge pour admettre sa dette. Curtis reconnaît la sienne à sa manière, rose. Guimard y met une fraîcheur juvénile. L'auteur des *Choses de la vie* doit sa vocation à Giraudoux, comme pas mal d'autres, Blondin, Bastide, Claude Roy, Dormann, Cauwelaert... ; il ne voit pas pourquoi, après neuf ans de silence, il ne reprendrait pas la plume pour tirer son chapeau au « patron » et débarrasser, au passage, sa statue.

Les rappels biographiques, les résumés des œuvres, les analyses thématiques et autres, Guimard laisse cela aux érudits, qu'il cite : Debidour, Brody. Son propos se rapproche de celui de Chris Marker dans le *Giraudoux par lui-même*, au Seuil : se promener au plus près de l'éblouissement ressenti naguère, afin d'inciter la jeune classe à l'éprouver à son tour.

Premier petit miracle : ce sens du bonheur qui baigne toute l'œuvre, Giraudoux l'a conquis sur une enfance sans joie, sur des contraintes moroses, qu'il a eu le bon goût de ne pas monter en épingle. Son secret — faire poésie de tout — est le même que celui dont se moque Curtis, et que Giraudoux devine chez Racine quand il écrit : « Son amertume ne vient pas de ce qu'il est trompé ; sa douceur, de ce qu'il est en paix ; sa vigueur, de ce qu'il est herculéen, mais de ce qu'il est écrivain. »

ECRIVAIN lui-même autant qu'on peut l'être, Sartre aurait dû mieux comprendre Giraudoux qu'il ne l'a fait, dans *Situations*, en le réduisant, comme il déplore Guimard, à son aristotélisme. Avec le recul, bien des parents réunissent ces deux exercices de normaliens à mots d'auteur que sont *Electre* et *les Mouches*. La malentendu est venu de ce que Sartre se punissait de trop bien manier les mots ; au lieu que Giraudoux n'a jamais boudé son plaisir.

Cela lui a valu d'autres ennuis : l'étouffement sous les étiquettes et les épithètes : « délicieux », « gracieux », « précieux », façons de réduire l'écrivain à des concertos, des confettis. Avec Marker, Guimard voit au contraire dans les tirades faussement légères de Giraudoux un remède toujours actuel contre les maux du siècle : l'aplomb des économistes, les magnats de la presse, les « mecs » de tout poil, les bavards comme les baroudeurs, les bien-penseurs, les possédants, les « 200 familles »...

Car l'homme n'était pas de droite — autre fable ; ni « collabo ». Il a prophétisé l'écologie et le féminisme. Il n'avait d'autre idéologie que de mettre en lumière les forces obscures qui « saccagent les possibilités de bonheur des hommes ». Encore ne théorisa-t-il pas. L'instinct poétique, toujours, primait la rhétorique.

Pour recommander cette leçon de bien-vivre aux nouvelles générations, Guimard ne pouvait mieux faire que de retrouver le ravissement enthousiaste de sa propre jeunesse !

* LES MŒURS DES GRANDS FAUVES, de Jean-Louis Caris, Flammarion, 192 p., 79 F.
* GIRAUDOUX : TIENS !, de Paul Guimard, Grasset, 174 p., 68 F.

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL DEGUY

La machine éditoriale

Agitation et rumeurs accompagnent la sortie du « Comité », de Michel Deguy. Nous avons interrogé l'ancien lecteur de chez Gallimard sur ce livre qui raconte ses expériences et ses déceptions, et qui tente de tirer la morale de l'histoire.

« Que vous le vouliez ou non, malgré les détours que vous empruntez, malgré les précautions et les dénégations dont vous vous protégez, le Comité — ouvrage sarcastique — mais aussi « livre d'amertume » — va apparaître, apparaît déjà, comme un règlement de compte visant la maison Gallimard, une forme de vengeance, une façon enfu de « changer la faiblesse en force ».

— Non, ce n'est pas un livre d'amertume ; cela débute ainsi, cela revient, mais cela ne « baige » pas dedans. De l'amertume et du ressentiment, le livre est passé, au cours des mois de sa gestation, à la satire et à l'allégresse. Il s'agissait de transformer cette diatribe et cette querelle en une vue qui ait de l'objectivité, qui dise quelque chose de l'état des lieux, du changement du paysage éditorial ces dix ou quinze dernières années. Autrement dit, je prétends être arrivé à de l'objectivité, à de la sagesse et à de la gaieté ; j'estimerais avoir échoué si j'en étais resté au stade du règlement de compte. Quant à Gallimard, qui est un des « lieux de mémoire » importants dans le tissu culturel français, ce nom désigne moins un lieu propre qu'un paradigme de fictions dans une autobiographie fantastique.

— Quel compte aura ainsi été réglé ? Vous posez vous-même cette question dans votre livre... Pensez-vous avoir apuré les comptes... si comptes il y avait ?

— Non, je ne pense pas. Parce qu'au fond on ne règle jamais aucun compte, il n'y a pas de solde. Je voudrais au contraire échapper à la vendetta infinie. Ou bien on est dedans et on compte n'est jamais réglé, ou bien on fait un saut de côté : c'est plutôt ce que j'essaie de faire dans ce livre. Tout finit quand même en comédie, c'est la bonne fin, puisque j'y change de pièce et recommence à jouer ailleurs.

Cette manière gallimardienne

— Croyez-vous que le Comité, en tant qu'intervention spectaculaire dans l'histoire de la maison Gallimard, puisse devenir un élément de prise de conscience, un facteur de transformation positive ?

— Je ne le crois pas une seconde. C'est cela l'horreur des querelles : des débats ; il n'y a pas une chance sur mille pour que quelqu'un de l'autre côté, chez Gallimard, prenne le positif, pour lui, de cette affaire, et fasse réflexion sur le marche du comité. Les seules réactions seront de désapprobation, de défense, d'attaque. Je n'attends absolument rien. Après tout, je n'ai pas reçu une seule réponse écrite d'aucun des membres du comité à la lettre que je leur avais adressée à la suite de mon éviction.

— Il y a dans votre livre — de son projet à sa forme — à « strophes rompues » — une volonté d'anticiper toutes les questions qu'il soulève, de répondre par avance aux objections et aux critiques, de parer à une éventuelle compassion du lecteur. N'y a-t-il pas, dans ce système un peu fermé et étouffant, le risque de clore le débat que le Comité pouvait prétendre instaurer sur le fonctionnement d'une « grande maison », sur l'usage et la presse, sur la « fatalité » et l'« époque ».

— Dans sa forme, mon livre est constitué par l'entrelacement de plusieurs brins, de plusieurs tons,



Michel Deguy : « On ne règle jamais aucun compte. »

qui prennent alternativement le devant : morceaux romanesques, anecdotes, ton d'une « sociologie dans le couloir ». Le fil héroïque-comique, le satirique, le caricatural, composent l'âme de la prose. Un autre fil, qui est le fil constant, c'est l'enquête : comment a-t-il pu se faire qu'un employeur que j'ai côtoyé pendant vingt-cinq ans, presque chaque semaine, au moment où il décide de se séparer de moi, le fasse sans même me convoquer, me parler, de cette manière typiquement gallimardienne. Cette mesure singulière et despotique, sans même parler de déontologie du travail, est, humainement parlant, tout à fait inadmissible.

— Oui, je cherche à occuper tous les points de vue. Je pense qu'il faut sans arrêt se mettre en question soi-même, c'est moins étouffant, réfermé qu'un plaidoyer égoïste, pro domo, sans autocritique. La lucidité et l'effort d'éclaircissement doivent logiquement et moralement chercher à occuper le point de vue par où l'autre, légitimement, vous met en accusation. Bien entendu, c'est également une stratégie, un système de défense. Mais il y a tou-

jours un point de côté : je ne prétends pas avoir supprimé la tache aveugle.

— Vous écrivez : « Le fond de la question, le mot de l'affaire, c'est ce que je ne peux dire. » Il y a donc un secret, quelque chose d'indicible, dans « cette affaire de mort, d'amour et de médiocrité ». Quel est le statut de ce secret qui se retrouve aux deux pôles de l'histoire, en vous et hors de vous ? N'avez-vous pas raté, avec le Comité, à la fois votre autobiographie et l'analyse socioculturelle d'une certaine dégradation de l'institution éditoriale nommée Gallimard ?

— Le secret est triple. D'abord il y a ce que la morale et le droit obligent, plus encore qu'ils ne contraignent, à taire. Je me suis systématiquement interdit ce qui serait médisance — cette méchanceté qui fait le trame des conversations ordinaires, — qui porterait atteinte et ferait du mal à des tiers. Ensuite, il y a le non-savoir, qui tient à la partialité constitutive de tout point de vue. Enfin, cette faiblesse, cette faille de chaque être, la faille de sa constitution intime, le sujet, au fond, n'arrive pas à les comprendre, à les maîtriser. A la

fin, c'est l'indicible que l'on trouve dans la fragilité et la faille de quelqu'un. Il y a du secret dans ce sens-là, et du secret vraiment scellé, même à soi-même.

— Non, je n'ai pas « raté » l'autobiographie. Elle n'est pas complète ; je l'ai simplement inaugurée, entamée, avec noirceur et gaieté à la fois. Je ne pense pas non plus avoir raté l'analyse. La question générale serait de savoir comment une entreprise devrait être éditée, machinée, pour que les rapports entre les points de pouvoir et l'instance délibérative soient les meilleurs possibles. Toujours me hante la question : « Comment ça aurait pu être mieux que cela ? » Le mutisme, la réserve, la non-conviabilité, font qu'il n'y a pas un rapport optimal entre l'instance de décision et le Comité. Il n'y a aucune possibilité pour le pouvoir d'intégrer la critique intime profonde, la critique de l'intérieur. Par ailleurs, il y avait cette feinte révérencieusement entretenue que le pouvoir était en même temps le savoir. L'atmosphère de révérence courtoise fut beaucoup plus préjudiciable que je n'ai raconté. Le silence ou l'évitement, l'euphémisme ou l'autocensure, beaucoup plus épais...

— Vous avez joué un rôle important dans la vie intellectuelle de ces vingt dernières années. Vos choix, goûts et options, même s'ils furent contrés, contestés, vous avez pu les faire prévaloir, parfois, ou souvent, dans des domaines — la philosophie et la poésie — où les lecteurs compétents ne courent pas les comités. N'exprimez-vous pas, en fin de compte, un regret, celui de ne plus avoir ce pouvoir, ou de ne l'avoir eu assez ?

— De ne plus l'avoir, ça m'est égal. Le « ne plus » ne me tarabuste pas, tout simplement parce que j'ai : je continue ma revue *Poésie* et je dirige depuis peu une collection. « L'extrême contemporain », chez le même éditeur, Belin. Quant au « pas assez », si j'avais voulu plus, j'aurais eu plus. C'est pourquoi je raconte comment j'ai refusé la proposition qui m'était faite, au début, d'entrer à part entière dans la maison Gallimard. De toute manière, les gens qui ont imaginé prendre le pouvoir sont sortis assez vite... J'aurais pu, c'est vrai, me battre davantage, par exemple contre ceux qui, du côté des sciences humaines, éliminaient en sous main la philosophie. Mais ça ne correspondait pas à mon tempérament.

Propos recueillis par PATRICK KÉCHICHAN.

Les coulisses d'une grande maison

La rumeur a tellement grossi avant la parution du livre de Michel Deguy sur le Comité Gallimard que l'atmosphère n'est plus guère favorable au sain jugement, à l'attention. Le refus choquant de France Presses universitaires de France de diffuser ce livre, après celui de plusieurs éditeurs de publier, n'ont pas vraiment détendu le climat. Pamphlet écrit à l'encre du ressentiment, brûlot, analyse sociologique ricanaute, autobiographie sarcastique, violente mise en cause enfin de l'un des piliers de la culture française, d'une maison qu'un nom, une famille ont su protéger de quelques vulgarités mercantiles...

Le Comité, c'est bien tout cela. C'est aussi la relation d'un secret, tacitement respecté

jusqu'à présent, le dévoilement volontairement partiel, fâcheusement partiel, des coulisses d'une grande maison, celle où Michel Deguy fut lecteur, membre du « comité », cette discrète et prestigieuse chapelle au cœur de la cathédrale Gallimard. Il le fut de 1960 à ce mois d'octobre 1988 où il reçut, sans autre forme de procès, une lettre de Claude Gallimard lui annonçant sa mise « hors comité ». De cette expérience de plus de vingt-cinq ans, de cette blessure et de cette déception, Deguy a tiré le Comité. Griquant, ce livre l'est au point d'en devenir, parfois, gênant ; les carences qu'il dénonce soulèvent cependant des questions qu'il serait navrant d'évacuer dans la seule polémique.

Par ailleurs, Le Seuil publie un court traité de poésie de Michel Deguy : *La poésie n'est pas seule*. Dans ce livre difficile d'accès, le poète-philosophe opère une analyse « chimique » des différentes composantes — choses et mots, images, figures de rhétorique — du poème. « La passion et la puissance figurative de la poésie portent à l'éclaircissement de questions l'aimer, le vouloir, l'œuvre, le désirer, le donner, le perdre... Elle met en relation des choses entre elles, et les arts entre eux », écrit Michel Deguy.

P. Ké.
* LE COMITÉ de Michel Deguy, Champ Vallon, distribution Distique, 208 p., 89 F.
* LA POÉSIE N'EST PAS SEULE, de Michel Deguy, Seuil, 186 p., 95 F.

Vous écrivez ? Écrivez-nous ! Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre... Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire. Adresser manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.06.21

Maurice DELAFOSSE HAUT-SENEGAL NIGER Quelques exemplaires retrouvés de ce grand classique de la recherche ethnographique et historique en Afrique occidentale épuisés depuis longtemps, proposés exceptionnellement au public pour 800 FF les 3 volumes. (1.300 pp., 41 planches groupant 80 clichés, 22 cartes) Maisonneuve & Larose

NOIR SUR BLANC N° 4 en vente (70 F) Bator, Ravella, Redonnet, Gérard, Merville, Stefan, Martrax, Paoletti, Ancez, Le Gac, Guez Ricord, Reynaud, dessins de Gëster Brus et photos de Dieter Appell. Le N° 5 paraîtra le 15 mars avec des dessins d'Alfred Correas, des photos de Gaston de Clermont, des textes inédits (Labongue, Gontier, Calaferte, Flabault...). ABONNEMENTS : 77, RUE DESCARTES, 75005 PARIS. 4 N°s : 230 F. DISTRIBUTION LIBRAIRES : DISTIQUE.

● L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

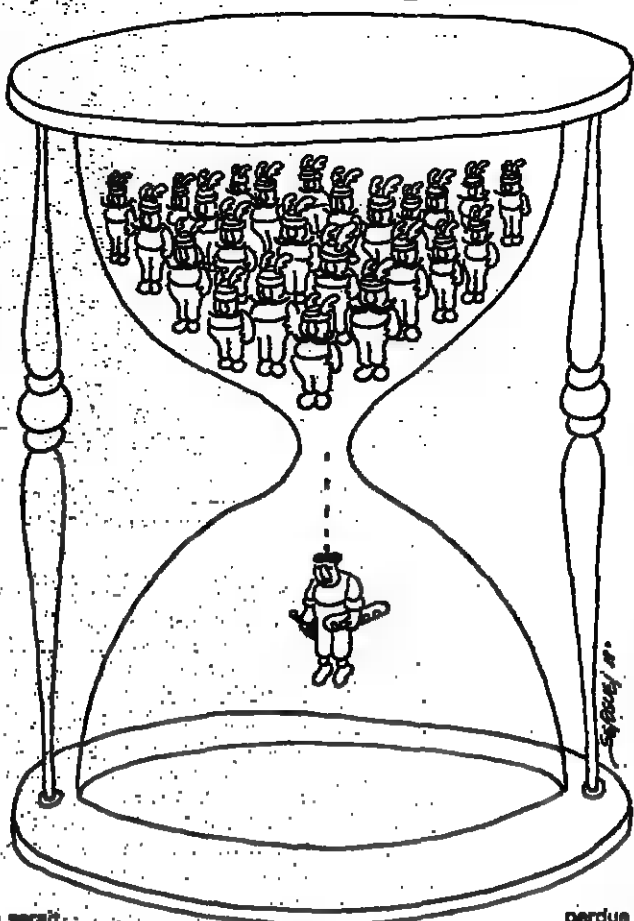
Un mémorial de la population française

JEAN BODIN l'avait bien dit : « Il n'est force et richesse que d'hommes », et le royaume de France tira sa gloire du nombre de ses sujets entrepreneurs. A l'heure où ce pays ne se reproduit plus — même s'il détient le ruban bleu des naissances dans une Europe déjà ridée — et où nous allons passer sous la barre d'un pour cent de la population mondiale, le volontarisme d'un Bodin devrait avoir toute sa place dans un argumentaire de l'avenir. A tous ceux — politiques compris, en cette saison propice — qui souhaitent détailler l'enjeu, l'ouvrage exceptionnel dirigé par Jacques Dupâquier offre à la fois du matériel et des idées.

C'est du monumental, sans fioritures et de belles proportions : quatre gros volumes (les deux derniers sont annoncés pour octobre), une quarantaine de spécialistes, des centaines de cartes et de courbes, de textes et d'images, un manuscrit bien poli par le maître d'œuvre. L'ambition ? « Une lecture démographique de l'histoire du peuple français », qui brasse d'abord du chiffre, mais qui explique la structure et la répartition d'une population, fait lire les paysages et les terroirs, touche à la famille et à la sexualité, à la médecine et à l'alimentation, donne un recensement de la vitalité tout son poids économique, social et même politique. On ne serait pas si éloigné d'un pari d'« histoire totale », si l'écriture, le cœur, n'étaient toujours de démographie historique.

Le mot vaut le détour. Car il dit une aventure de la science française qu'on nous envie encore à l'étranger. Autour de l'INED, fondé en 1945 par Alfred Sauvy, et de sa revue *Population*, prit corps une dimension de l'histoire qui parlait d'un minutieux dénombrement du poids des hommes. Henry et Fleury, un démographe et un archiviste, mirent au point la méthode de « reconstitution des familles » en puisant à pleines fiches portées dans le trésor des registres paroissiaux tenus sous l'Ancien Régime. De leur côté, des historiens comme Meuvriat et Goubert comptabilisaient au plus intime la peine des rustres et le choc des crises de subsistances. Une monographie complète de la paroisse, organisée de Cruet puis l'étude de Goubert sur le Beauvaisis marquaient l'étape pionnière de 1954 à 1960 : la démographie historique à la française s'était imposée.

Elle a prospéré depuis, accumulant études de villages et enquêtes générales, balayant systématiquement le dix-septième et le dix-huitième siècle, ces âges d'or de la documentation. La dernière d'entre elles, lancée en 1982 par Jean-Noël Biraben, fait gagner un bon siècle, de 1670 à 1670 environ, à la connaissance statistique : le tome deux de ce livre en offre le premier au grand public. Nous sommes loin de l'état d'esprit d'un Voltaire, qui ignorait le mot « population » et parlait tout bornement de « nombre des peuples » ; le quantitatif a ses lettres de noblesse à partir du seizième siècle, et la démographie qualitative des hautes périodes sans archives fiables n'a plus rien d'un vagabondage aimablement érudite ou archéologique. Il n'y avait pas eu d'histoire générale de la population française depuis le livre assez mince de Schönerer publié



en 1893 : le « Dupâquier » comble la lacune en synthétisant quarante années de travaux.

CHACUN pourra y vagabonder à son gré : le voyage est toujours pittoresque, même si le style ne donne jamais dans le flamboyant. Voici tout à tour le *melting pot* gaulois et les premiers secrets de l'assimilation des barbares ; la peste ravageuse du quatorzième siècle, qui faucha dix millions d'âmes en sept offensives atroces ; un abrégé d'histoire des maladies, du « feu de saint Antoine » (cette introduction par l'argot de selgie qui gagnait les membres) à la suette ; puis la joyeuseté présumée des bordels à la fin du Moyen Âge et les rires étranges de la « nouvelle Babylone » ; le Paris de Restif ; ou l'invention des mages créoles « montés » dans la capitale, sur fond de surcharge des campagnes.

Le livre grouille, tressaute, tricote à la vie et à la mort, explique comment on apprit à ruser avec la camarde et à tromper la faim, suivent les élans obliques vers tous les royaumes où la vie aurait été moins épre. Sa profusion de détails tisse le saga d'une conquête de l'espace hexagonal et d'un art d'y respirer, plus large. La France devint ainsi le troisième « monde plein » après l'Egypte et la Chine, ce lieu farouche et béni où s'étaient rassemblés dès 1340 un Européen sur quatre et près de cinq habitants du globe sur cent. Une France qui, en 1789 encore, pesait dans le monde démographique cinq fois plus lourd qu'aujourd'hui.

L'histoire de cette sorte d'enthousiasme français à proliférer sur le « finistère » du continent européen, qui construisit, avec cent évanouies et reculs, un très dense et majestueux royaume des hommes, est évidemment au centre du livre. On y marque avec bonheur

la place d'une révolution du néolithique qui lia enfin au sol peut-être quatre millions d'êtres vers - 1800 ; la force de la Gaule à l'arrivée de César, qui comptait autour de sept millions de « Gaulois » bigarrés selon Biraben, un peu plus de quatre millions selon Roland Etienne ; puis l'essor, après les grandes crises des neuvième et dixième siècles, qui nous hisse aux pleines eaux des vingt millions à la veille des catastrophes de la guerre de Cent Ans.

UN peu plus de vingt millions, quand sont écartés les malheurs conjugués des pestes, des famines et des guerres à domicile : voilà la France à son étiage, immobile de Louis XI à Louis XV, apprenant sur quatre siècles à ajuster les subsistances au nombre des ventres, maîtrisant le mouvement brownien qui fait grouiller les campagnes, proliférer les migrants et peupler les villes. Une France du lent recule de la mort et du bébé obligatoire tous les deux ans, au pis tous les trente mois. Cette « plénitude » est menacée au fil du dix-huitième siècle, quand le mariage se fait tardif et qu'on a appris au fond des campagnes le « funeste secret » du coitus interruptus. La courbe grimpe encore jusqu'à vingt-huit millions à la veille de la Révolution, mais s'est déjà

perdue l'harmonie relative entre des structures sociales et un art de vivre et de mourir : la France contemporaine devra inventer. On aura noté au passage que ce parler ne fut pas atteint au prix d'un renfermement satisfait sur l'Indigène, ou supposé tel. Sur nos rives, dès le néolithique, on apprit à amalgamer les immigrés que déversaient l'Atlantique, la Méditerranée et les portes de l'Est : la France, affirme utilement Jacques Dupâquier, « n'est pas une île, la population n'est pas autochtone ; elle a toujours reçu des apports extérieurs ». Mais, dès ces temps de mélanges, nous sommes aussi à plain cette alchimie qui entraîna la puissance des « cités fondatrices » et qu'on pourrait nommer l'histoire : sur ce sol, l'évolution des populations ne fut jamais dissociée du poids du passé. Etonnante fixité de cet art national qui agrège à une chaîne

Sur les cent sept chefs-lieux de la Gaule impériale recensés par Roland Etienne dans nos trottoirs actuels, seize seulement ont perdu en 1982 leur rôle de ville et trente-sept de nos cinquante-cinq agglomérations de plus de cent mille habitants étaient bien vivantes à cette époque. Sans même parler des paysages et des axes de la circulation, cette cartographie urbaine vérifie un enracinement. Gardons-nous donc de croire que nos mutations du vingtième siècle n'auraient pas à connaître des traces physiques et des vieux usages du « nombre des peuples ». Jacques Dupâquier, l'heureux patron d'une grande entreprise savante à forte charge civique, a bien raison de dire : « Notre pyramide des âges est un mémorial ; nos attitudes devant la vie un héritage. »

★ HISTOIRE DE LA POPULATION FRANÇAISE, sous la direction de Jacques Dupâquier. T.1 DES ORIGINES A LA RENAISSANCE. T.2 DE LA RENAISSANCE A 1789, PUF, 565 et 601 p., 390 F chaque volume.

GERARD MERMET

Monsieur le futur Président,

"La France est à refaire. Qui relèvera le défi ?"

Aubier

STEFAN ZWEIG
DONALD PRATER

Une magistrale évocation d'un maître de notre époque, à la croisée de deux siècles et de dix cultures.

EDITIONS DE LA TABLE RONDE

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES

8, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-26-90-72

MICHEL MOHRT
VERS L'OUEST

Un livre dense, à la fois retenu et dans une intense familiarité.
François NOURISSIER - *Le Point*

Une odeur de cuir, de lavande et de tabac de Virginie.
Bernard FRANK - *Le Monde*

Le livre d'un grand écrivain qui se penche sur sa jeunesse dans une belle lumière dorée d'automne.
Jean-Marie ROHARD - *Figaro Littéraire*

Michel Mohrt est un homme sincère, qui ne trompe pas.
Jean-Claude FAYAT - *Figaro Littéraire*

Les romans d'un homme de culture.
Eric NEUHOF - *Midi Libre*

Indispensable et terriblement attachant.
Gérard GREGAN - *Le Point*

OLIVIER ORBAN

Les marécages de la haine

(Suite de la page 13.)
Est-ce à dire aussi, comme le fait Birbaum, que cette dénonciation de la « République juive » aurait assez bien rassemblé tous les antisémitismes (le chrétien compris) pour constituer en elle-même « un fait social distinct » ? C'est à voir. Les historiens n'ont certes jamais réduit l'antisémitisme à une constante idéologique ou à une triste idée politique.

Mais ils ont montré que dans les actions collectives, émeutes, défilés et réunions où il fut exprimé l'écume aux lèvres, il portait à leur point extrême une tension sociale et un trouble politique nés autant de la crise économique et du désarroi des classes moyennes que d'un refus raciste de l'idéal républicain.

L'Etat « enjuivé » était une cible commode, mais c'est la société tout entière qui était prise à partie par des esprits simples qui n'en comprenaient plus la complexité. L'antisémitisme n'est jamais un front de classes. Même s'il développe toute la perversion sociale de sa haine raciale.

JEAN-PIERRE RIOUX.
★ UN MYTHE POLITIQUE : LA « RÉPUBLIQUE JUIVE », DE LÉON BLUM A PIERRE MENDES FRANCE, de Pierre Birbaum, Fayard, 417 p., 140 F.
★ L'EXTREME DROITE EN FRANCE, DE MAURRAS A LE PEN, d'Arlette Chebel d'Appollonia, Complexe, 447 p., 65 F.

A l'occasion des représentations de PALA MASCOTTE au THEATRE DE LA BASTILLE, RENCONTRE AVEC ENZO CORMANN MER. 16 MARS 19 H A LA LIBRAIRIE PLURIEL 56, rue de la Roquette, Paris 11^e. Entrée libre.

MAISON DE LA POÉSIE Association subventionnée par la Ville de Paris 101, rue Rambuteau, 1^{er} - M^o Halles - Tél. : 42-36-27-53 JEUDI 17 MARS à 20 h 30 SOIRÉE JEANNE MOULIN DE LA PIERRE A FELIX A LA CRAIE DES SONGES Lecture-spectacle de : Marie-Chère Bayot Lecture - Présentation par l'auteur

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ? Dans le stock, ou par le réseau de la LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE 8, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12

PAT CONROY
LE PRINCE DES MARIAGES

Vite, lisez Pat Conroy ! C'est une vraie bombe ! L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI.

Attention, cet Américain frappe comme la foudre. Avec son roman, on touche un des sommets de la grande littérature sudiste. *Le Prince des Marées* est une vraie bombe. Sans blague, on sort changé d'un tel bouquin.

ANDRÉ CLAVEL / L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Presses de la Renaissance

مكتبة من اجل

هكذا من الاصل

Bruxelles et la francophonie

Vingt ans, le bel âge... On peut ne pas en être persuadé, mais, pour la Foire internationale du livre de Bruxelles, c'est une certitude. Cette manifestation, qui a eu lieu cette année jusqu'au 11 mars au centre Régier (le Musée du B. mars), a eu, en vingt ans, prendre le premier place parmi les foires européennes ouvertes au grand public (ce n'est pas le cas de celle de Francfort).

carrés. Les enquêtes sur la lecture en Belgique montrent qu'en 1989 47 % des Belges lisent au moins un livre par an : ils sont aujourd'hui 78 %. Le président de la foire, M. Willy Vandermaelen, estime, bien sûr, n'y être pas pour rien, et on ne saurait lui donner tort. Avec ses 2 500 éditeurs, qui proposent quelque 200 000 titres, la Foire internationale du livre de Bruxelles est une assez belle preuve de la permanence de l'écrit, de la vitalité de la francophonie et du dynamisme de la Belgique.

Thierry de Beaucé et le « théorème de Raimond »

L'ancien responsable de la diffusion culturelle du Quai d'Orsay donne des recettes pour renforcer le français dans le monde.

CONNAISSEZ-VOUS le « théorème de Raimond » ? Non ? Alors, c'est que vous ne hantez pas les couloirs du Quai d'Orsay, qui, ces temps-ci, en sont tout bruyants, ou que vous n'avez pas encore lu le *Nouveau discours sur l'universalité de la langue française*, de Thierry de Beaucé.

Pour une fois, ce n'est pas une allusion au plus célèbre Raymond (Barre) du sérail politique mais à (Jean-Bernard) Raimond, actuel ministre des affaires étrangères et ancien responsable du plus considérable département de ce même ministère, la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

Thierry de Beaucé, énarque, mais surtout écrivain (1) et homme aux actions contrastées, a été en 1986-1987 l'un des successeurs de Jean-Bernard Raimond à la direction générale des relations culturelles. Thierry de Beaucé connaît donc la musique, d'autant plus qu'il a aussi musardé un peu partout où la France est présente sur la planète, et il en a tiré la conviction, généralement plus répandue hors de l'Hexagone que dedans, que la francophonie est une carte d'avenir pour peu que les Français se décident enfin à la jouer pour de bon.

Le « théorème de Raimond », donc, est précisément, selon l'auteur du *Nouveau discours*, l'un des faux bons modes d'emploi de la francophonie. L'axiome raimondien postule « ne rien changer de ce qui a fait ses preuves ! ». Simple bon sens... Mais penchons-nous sur l'une — parmi beaucoup d'autres — des situations où a conduit le « postulat de Raimond », qui est finalement, en matière culturelle, celui de presque tout le Quai d'Orsay depuis, grosso modo, la disparition de de Gaulle.

Prenez le lycée franco-éthiopien d'Addis-Abeba. Dans des bâtiments construits datant de 1948, deux mille élèves, parmi lesquels hier les enfants des proches du Négus,

aujourd'hui le fils unique du président Mengistu ; une pléiade d'excellents professeurs « français de France ». « Le plus glorieux fleuron de la francophonie dans la corne de l'Afrique ! », plastronnait-on. Vraie !

Le bac délivré par l'établissement ne donne pas accès à l'Université éthiopienne, obligeant les élèves à s'expatrier. Si encore ils venaient en France ! Mais Paris, à qui le lycée d'Addis colle les yeux de la tête — 16,5 millions de francs par an — en argue pour ne distribuer que peu de bourses aux Éthiopiens, lesquels sont « récupérés » par d'autres pays, notamment anglo-saxons. Un schéma de dépendance comparable est observé, pour rester dans la région, en Égypte et en Turquie, où des universités américaines locales n'ont qu'à cueillir les bacheliers sortants d'écoles francophones, généralement les meilleurs du pays.

Professeurs en colère

Ce que propose Thierry de Beaucé pour effacer l'inséparable théorème, c'est de diminuer le coût des lycées en réduisant drastiquement le nombre des professeurs « détachés budgétaires » — 33 sur 48 enseignants français à Addis-Abeba — et, avec les économies réalisées, de donner plus de bourses en France ou, mieux, de créer, comme nombre de capitales et inventent, des filières universitaires en français, embryon peut-être de futures universités franco-étrangères.

Les très coûteux « détachés budgétaires », expatriés réputés les plus chers du monde, pourraient, dans de nombreux cas, être remplacés par des recrutés locaux, français ou étrangers, coûtant « dix fois moins cher », et qu'encadreraient évidemment quelques conseillers pédagogiques métropolitains très sur le pied. Certains lycées, comme celui de Bruxelles, pourraient même parfaitement fonctionner sans « détachés budgétaires ».

Ce serait une véritable révolution dans la citadelle de privilèges du système culturel français hors de France, et ça lui donnerait un fier coup de jeune ; des experts indépendants en conviennent, mais il faudrait pour cela affronter des syndicats muets en corporations, exposer nos ambassadeurs à la colère de professeurs rapatriés avant d'avoir fini de payer leur résidence secondaire. Et personne, jusqu'à Thierry de Beaucé, n'a voulu s'y risquer, préférant laisser vendre ou fermer en catimini des établissements comme le lycée Abdellader de Beyrouth-Ouest ou le lycée Louis-Massignon de Casablanca, ou renoncer à l'université franco-arabe d'Alexandrie, parrainée par Léopold Senghor.

Doté d'une culture traditionnelle, mais sujet aux élans, aux curiosités vers le futur, Thierry de Beaucé a été l'un de ces hommes qui n'appartiennent pas vraiment à la gauche sans pour autant lui être étrangers et que François Mitterrand avait promis. La droite le leur a fait payer, n'ayant de cesse de remplacer Philippe de Saint-Robert au Commissariat général à la langue française ou Thierry de Beaucé à la direction générale des relations culturelles.

Le premier a tiré de son expérience un essai plein de panache, mais quelque peu amer (2). Le second nous donne un ouvrage moins nerveux dans la forme, mais finalement plus robotique par les faits qu'il met en lumière. A commencer par l'éminent qui fait que le titre de son *Discours*, écho à celui, bicentenaire, de Rivarol, n'est pas proleptique : à la veille de la Révolution, le français était réputé universel alors que seules cour et académies d'Europe le pratiquaient et que, en France même, plusieurs millions de personnes ne l'entendaient point... La francophonie n'est devenue universelle, fait valoir Thierry de Beaucé, que depuis un quart de siècle, lorsque le français, « merveilleux outil trouvé dans les décombres de la colonisation », a cessé d'appartenir aux seuls Français pour vivre également sa vie parmi les peuples démographiquement en essor.

C'est cette vitalité afro-arabe, utilisant de plus en plus le français, et enrichissant *ad libitum* sa littérature, sa pensée, sa recherche, son vocabulaire, qui doit rendre optimiste ; même si, et l'auteur ne le dissimule pas, la France ne s'est pas encore décidée à se jeter avec tous ses moyens dans la bataille éditoriale et audiovisuelle, primordiale pour l'avenir francophone. Alors même que la culture « française » fait plus en plus figure, aux yeux d'une quarantaine de nations, de seul point autour duquel peuvent s'organiser les résistances identitaires, face à ce que Jack Lang, dans sa période francophone, appelait « l'impérialisme financier et culturel qui rabote les cultures nationales ».

Ce qui ne gêne rien, le discours de Thierry de Beaucé est bordé de références historiques ou politiques souvent inédites, énoncées avec humour contenu et détachement apparent. Rien ne touche, dit-on, comme une passion exposée avec vergogne. Puisse la recette réussir auprès des pairs de Thierry de Beaucé !

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ NOUVEAU DISCOURS SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. Thierry de Beaucé, collection « Le monde actuel », Gallimard, 250 p., 90 F.

(1) Notamment *l'île oblique*, un essai sur le Japon, et *Chute de Tanger*, roman, Gallimard.
(2) *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français*, Albin Michel (le Monde du 24 mai 1986).

Simenon à l'ombre de Balzac

Le père du commissaire Maigret fête ses quatre-vingt-cinq ans et les Presses de la Cité publient un Tout Simenon, sa comédie humaine.

par Roger Stéphane

LA Comédie humaine contient plus d'une centaine de romans ; mis à part les Maigret, Simenon a écrit sous son nom cent trente-deux romans. Comme les balzaciens, les amateurs de Simenon trouvent toujours un roman de derrière les fagots à citer en exemple du talent de leur auteur. L'écriture est différente. Balzac cède aux adjectifs emphatiques, aux comparaisons saugrenues. L'écriture de Simenon est volontairement terne.

Il se refuse à l'effet : « Colette, me racontait-il, était directrice littéraire du *Matin*, dans les années 20. Je lui ai envoyé des contes signés Georges Sim. La règle était d'aller, le mercredi, je crois, retirer ses contes ou retirer le chèque. Deux ou trois fois, j'ai retiré mes contes sans chèque. Puis, un jour, on m'a dit : « M^{me} Colette voudrait vous voir. » Je suis allé voir M^{me} Colette, qui m'a fort impressionné. Elle était merveilleuse dans son fauteuil directorial, et tout de suite elle m'a appelé « mon petit Sim » — c'était mon premier pseudonyme. « Vous savez, j'ai lu votre dernier conte » [...] C'est presque ça, mais ce n'est pas ça. Il est trop littéraire. Il ne faut pas faire de littérature. Pas de littérature, et ça tra... Je suis rentré chez moi et je me suis dit : « Supprimer la littérature ? » Je ne savais pas au juste ce que ça voulait dire quand je faisais de la littérature... Supprimer la littérature, qu'est-ce



Simenon : « J'ai essayé d'être le plus simple possible. »

Ce qui distingue encore davantage Simenon de Balzac, c'est la conception de l'homme, l'idée de l'homme. Balzac qualifie, Simenon explique. Balzac annonce que le père Goriot est prodigue, affirme que M. Grandet est avare. Simenon se garde de ce genre de qualification. Il cherche toutes sortes d'explications pour un comportement qu'il décrit sans le qualifier. Tout se passe comme s'il croyait l'homme inexplicable, inqualifiable : « Pour l'essentiel, dit Walter, l'homme est ce qu'il coche [...], un misérable petit tas de secrets. L'homme est ce qu'il fait, répondit mon père presque avec brutalité. Par tempérament, ce qu'il appelait la psychologie-au-secret, comme il eut dit le volé-la-tire, l'exaspérait. » (Malraux, *La Lutte avec l'ange*.) A ce dialogue, Simenon hauserait les épaules et citerait derechef Mal-

s'acharne à trouver le coupable, qu'il livre ensuite sans joie à la police. Presque à chaque fois, le lecteur s'il se met à la place du juré, vote l'acquiescement. D'où la fascination de Simenon pour la psychiatrie : sa bibliothèque est riche d'ouvrages spécialisés, et il tire fierté d'être membre honoraire de nombreuses associations médicales.

Des histoires de paumés

La collection «10/18» publie des reportages du jeune Simenon groupés sous deux titres : *A la découverte de la France et A la recherche de l'homme nu*. *A la découverte de la France* est surtout intéressant par les sources qu'il nous procure sur Maigret. Plus de cent pages sont consacrées aux coulisses de la police. Simenon a regardé faire les policiers de son temps, les a écoutés parler. Il a soigneusement observé le cadre dans lequel évoluera ce policier hors du commun, ce personnage hors du commun qu'est Maigret. Ici, on voit la réalité à partir de laquelle s'élaborera la fiction. Certains procédés peuvent paraître répétitifs : la pipe, les silences de Maigret, la discrétion de M^{me} Maigret, l'absence d'enfant, le goût du commissaire pour la cuisine rustique, pour la bière ou le petit blanc (qu'est-ce qu'il boit !). Mais certains de ces polars pris séparément et lus à longs intervalles sont tout même assez étonnants (je pense en particulier à *l'Affaire Saint-Fiacre* et à *Maigret chez le ministre*).

A la recherche de l'homme nu est dans un certain sens plus curieux. Pour l'essentiel, reportages sur les laissés-pour-compte de la colonisation, de la société industrielle. Thèmes sous-jacents de ces reportages : paumés de tous les pays, vous êtes frères. Et ici on retrouve un thème fréquent chez Simenon : tous les hommes, quoi qu'ils veulent paraître, sont, par certains aspects, des paumés. Les romans de Simenon : des histoires de paumés.

Comme Simenon a eu, le 13 février, quatre-vingt-cinq ans, les éditions des Presses de la Cité entreprennent la publication de *Tout Simenon*. Mystérieusement, le premier volume ne comprend que des romans postérieurs à 1945. Il serait plus judicieux de publier Simenon chronologiquement. Mais ne boudons pas notre plaisir : *Trois chambres à Manhattan* et, surtout, *Lettre à mon juge* étonneront leurs nouveaux lecteurs.

★ Au rythme de cinq volumes par an, quinze tomes vont réunir l'œuvre romanesque de Simenon publiée aux Presses de la Cité. TOUT SIMENON se poursuivra avec l'édition de l'inséparable de la production Fayard (1931-1939). Le tome I, qui vient de sortir, rassemble : *Le Festeur des Roses*, la *Fuite de M. Monde*, *Trois chambres à Manhattan*, *Au bout du rouleau*, la *Pipe de Maigret*, *Maigret se fâche*, *Maigret à New-York*, *Lettre à mon juge*, le *Destin des Malin*, Phon, 392 p., 98 F.

★ MES APPRENTISSAGES, de Georges Simenon, A LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE, 446 p., A LA RECHERCHE DE L'HOMME NU, 443 p., éd. Francis Lacassin, Gilbert Sigaux UGE/-10-18-.

★ Sous le titre PAGE DU ROMAN, la collection «Le regard littéraire» reprend divers textes de Simenon sur l'art romanesque. Préface de Jean-Baptiste Baronin, éd. Complexe, 154 p., 49 F.

Comparaisons

S'impose la comparaison avec Balzac. Il y a près de vingt-cinq ans, j'aurais pris Simenon de bien vouloir écrire un texte sur Balzac. Peu de temps après, je lus *Je me souviens*, son autobiographie.

Balzac par Simenon

Il est beaucoup question d'argent dans la famille. On vend des terres pour acheter des titres, on vend des titres pour jouer à la tombola, on prête et on emprunte en inscrivant soigneusement ces transactions dans un carnet.

M. de Balzac était un homme paisible. Pour son père un peu farfelu, si digne dans son habit bleu [...] mais qui n'ose pas élever la voix devant sa femme, Balzac gardera toute sa vie de la tendresse.

Madame de Balzac voit tout, dirige tout, est partout. Débordante de vitalité malgré une santé précaire, des vapeurs et des évanouissements.

Louis Balzac, l'oncle d'Honoré, sera guillotiné pour avoir tué une servante qui se prétendait enceinte de ses œuvres.

qui restait ? Alors j'ai essayé d'être le plus simple possible. C'est le conseil qui m'a le plus servi dans la vie. Je dois une fibre chandelle à Colette de me l'avoir donné.

Les descriptions chez Balzac sont précises et se veulent objectives ; chez Simenon, elles sont sensuelles — je veux dire qu'elles font appel aux sens, à l'odorat, à l'ouïe, au toucher. Le roman de Balzac, élément d'une fresque, est composé comme une fresque ; les personnages foisonnent. Le temps s'étire, parfois, tout le long d'une vie d'homme. Chez Simenon, au contraire, le roman est resserré, le temps souvent axé sur un seul personnage et se déroulant dans un laps de temps très court. Simenon transpose dans le roman la règle des trois unités : « Il y a deux sortes de romans, les romans-fresques, chroniques, et les romans-tragédies. Aujourd'hui, je ne crois pas que les gens aient le loisir de lire des romans-chroniques. Et puis ce n'est pas ma manière : j'écris mes romans comme une tragédie. Personne ne va voir un acte d'une tragédie un soir et un autre le lendemain. »

raux, celui des *Conquérants* : « Juger, c'est de toute évidence ne pas comprendre, parce que, si l'on comprend, l'on ne pourrait plus juger. » Simenon se garde pourtant de tirer des conclusions présomptueuses d'une psychologie qui s'apparente à la psychologie des profanes.

Simenon s'appesantit sur les secrets, sur ce qui se situe à la limite du conscient et de l'inconscient, du refoulé et du ressenti. Il n'en tire pas de conclusion mécaniste. Il ne prétend pas que les informations qu'il révèle justifient : sa prudence, réelle ici, consiste à suggérer qu'elles éclairent. Il est obsédé par l'article 64 de notre code pénal : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il y a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » Pris à la lettre, le texte justifie tout. Compte tenu du décalogue, de nos mœurs policées, tuer son prochain est anormal. Le criminel est possédé. Ce qui caractérise Maigret, c'est qu'il ne formule jamais de conclusion morale. Maigret, tarabusté par un magistrat impatient,

Les impertinences de « Scut »

LOUIS Scutenaire, surpris par la Caméride devant son poste de télévision le 15 août 1987, laissait derrière lui une bombe à retardement composée d'apertôtismes et de poèmes écrits les deux dernières années de sa vie. La bombe, désamorcée par les éditions Le Dilettante, vient de paraître sous la forme d'un petit volume, *Lunes rousses*. Il aurait enchanté cet incorrigible garsment qui, selon son ami Frédéric Dard, avait « un regard de vieux Chinois déguisé en Belge ».

Louis Scutenaire ne respectait rien et rien de l'amusait plus que de balayer d'une phrase les certitudes de ses contemporains. Son humour décapant, qu'il tournait souvent contre lui-même, lui méritait à l'abri des encoffres et autres thuriferaires qui, à force de béatitudes, momifient de leur vivant certains écrivains. « Les tristes sont des optimistes masqués », disait-il avant de jeter sur les soubresauts de la planète —

Afrique du Sud ou Afghanistan — un œil trop distrait pour être tout à fait désabusé. Sa logique à l'épreuve des faits lui permettait même de faire montre d'une grande indulgence à l'égard de Staline.

Les écrivains installés dans leurs œuvres comme dans des pantoufles excitaient particulièrement sa verve. Il aimait les imaginer au seuil de la mort : « Le moribond râle : « Je veux achever mon œuvre... je veux ach... » et il s'éteint comme si le tranchant de sa dernière syllabe l'avait décollé. » Dans l'ordre ou le désordre, les dernières impertinences de « Scut » sont à consommer à petites gorgées entre deux éclats de rire.

PIERRE DRACHLINE.

★ LUNES ROUSSES, de Louis Scutenaire, avant-propos de Frédéric Dard, Le Dilettante, 59 p., 65 F.

(1) « Le Monde des livres » du 4 septembre 1987.

GALERIE DENISE RENÉ

Éditeur

Œuvres graphiques de :

AGAM, ALBERS, ARP, CLAISSE, CRUZ-DIEZ, S. DELAUNAY, HERBIN, KASSAK, MORELLET, MORTENSEN, SOTO, VASARELY

198, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-77-57.



LETTRES ÉTRANGÈRES

Quand Buzzati écrivait à Brambilla...

L'histoire d'une amitié à travers une correspondance capitale pour comprendre Buzzati

Par Hector Bianciotti

« **A** PRÈS sa mort, je n'ai été qu'un survivant. En un certain sens, je suis devenu immédiatement vieux. Je suis devenu le petit homme qui va au cimetière un soir de novembre... C'est en ces termes que Dino Buzzati, quelques mois avant de s'en aller lui-même, évoquait Arturo Brambilla, qu'il avait connu sur les bancs de l'école, en 1916. Parmi ses amis, Brambilla serait « l'ami », celui avec qui il partagerait les mêmes émerveillements et les mêmes angoisses, le même amour de la littérature, de la peinture, de la montagne. A qui il ne cesserait, sa vie durant, de confier ses projets littéraires pour, une fois réalisés, les lui soumettre. Ou de le charger de la correction des épreuves du *Désert des Tartares*, publié lorsque, en 1940, il se trouvait en Afrique, en qualité de correspondant de guerre.

Leur première passion commune fut l'Égypte, qu'ils découvrirent grâce à l'*Histoire de l'art égyptien*, de Gaston Maspero. Devenus Artémis et Dinophis, des joutes poétiques allaient opposer les deux égyptologues en herbe célébrant à tour de rôle les dieux du Nil.

Arthur Rackman, l'illustrateur d'*Alice au pays des merveilles* et de *Peter Pan*, les éblouirait peu après, tandis que Poe, Dickens, Kipling, Wilde et Conrad seraient leurs préférés parmi les écrivains. Bien des années plus tard, Pascal, que Buzzati jugeait incomparable, prendrait le relais.

Or, en dépit de la similitude de leurs goûts et d'une amitié qui tendrait à effacer toute différence entre eux, leurs natures, au fond, ne se ressemblaient pas. Alors que, pendant trente ans, Buzzati lui a écrit des centaines de lettres, Brambilla n'a pris la peine de répondre qu'une fois sur dix à son ami, sans soupçonner l'anxiété qu'il le plongeait. Comme en amour, il y a toujours, en amitié, l'un qui aime, et l'autre qui aime surtout l'affection qu'on lui porte.

En outre, si Buzzati aspirait à écrire « un livre de mille pages qui commencerait par un murmure et finirait par une explosion mondiale catastrophique », Brambilla, lui, s'acheminait doucement vers l'enseignement.

Après les entretiens avec Yves Panafieu (1), qui constituent un extraordinaire autoportrait de l'auteur d'*Un amour*, ces lettres à Brambilla sont capitales pour faire le tour de Buzzati. Car si essayer de comprendre son œuvre équivaut à dresser le plan d'un labyrinthe, tâcher de cerner sa vie, c'est comme dessiner le contour d'un brouillard.

Son œuvre a le mystère complexe des choses élaborées ; sa vie, le mystère bien plus profond des choses simples. Et si le rapprochement de lettres et d'entretiens s'impose, c'est qu'il en résulte, de manière stupéfiante, que l'écrivain au seuil de la mort, pour qui « l'homme est une malformation de la nature », reste, sous tous ses aspects, l'adolescent dont le visage a bien pu prendre des rides au fil des ans, mais non pas l'âme, née vieille comme le monde et comme Hamlet.

Le deuil du bonheur

On pourrait même avancer qu'il n'y a pas un autre écrivain dont la jeunesse ait été moins jeune, si l'on songe que, se sachant voué à la littérature, et à l'âge où même la grammaire a une fraîcheur de primevère, il lui arrivait d'affirmer que le grec et le latin, Homère, Dante et Pétrarque étaient des « pitoyables stupidités » quand on les confrontait à la splendeur des montagnes.

Comme il sied aux poètes adolescents, il portait d'avance le deuil du bonheur. Au démentir, une seule fois dans la vie il admettait l'avoir ressenti, dans ce désert africain qui fait une part si grande au ciel, où le sentiment d'attente qu'il suscite est comme la promesse d'une révélation qui ne saurait tarder.

Buzzati était né à Milan, en 1906, au sein d'une famille de la grande bourgeoisie, où la littérature et l'art étaient bien plus un luxe qu'une nécessité. Le père ? Un homme qui tenait beaucoup à être bien habillé, dont il avait hérité l'horreur du débraillé, et qu'il n'aurait probablement pas reconnu s'il l'avait rencontré dans la rue, disait-il à Yves Panafieu, en 1971. La mère ? « Plutôt une aristocrate », Vénitienne d'origine. Il avait cinquante-quatre ans lorsqu'elle est morte, et il ne l'avait jamais quittée, étant

démouré, de surcroît, à l'égale de ses deux frères, célibataire. Et cet attachement n'était dû, selon lui, qu'à un caractère de Mme Buzzati, jamais en retard quand il s'agissait de témoigner de sa tendresse, et qui accordait à ses enfants assez de liberté pour qu'ils se sentent découragés d'en faire usage, n'éprouvant aucun désir d'abandonner cette forteresse qu'était la maison familiale, où on se reconnaît à l'abri des malheurs du monde.

Une véritable aversion à l'encontre du bien

A dix-huit ans, son idée de l'humaine condition se trouvait arrêtée une fois pour toutes. Précurseur, on peut dire, de l'homme mûr pour qui la liberté ne sera que l'idole d'une infime minorité d'intellectuels, l'adolescent ne croyait pas plus sa libre arbitre qu'au mérite ou à la faute, Judas n'ayant pas moins obéi à sa nature que Christ à sa sienne. Et, convaincu qu'on ne sera jamais que ce qu'on a été, Kant faisait à ses yeux figure d'imbécile en proclamant qu'il convient au bienfaiteur de ressentir une véritable aversion à l'encontre du bien, afin que son action ait du prix.

A vingt ans, alors que, malgré son pessimisme, il s'était cru capable d'accomplir de grandes choses, il se trouve un manque absolu de génie, de volonté, de culture. Mais, bientôt, le succès compta pour lui plus que la montagne, plus encore que l'amour qui, au fond, le fera toujours souffrir sans rien lui apporter. Sinon l'humiliation d'être incapable de bien aimer les femmes, de leur donner du plaisir. Celle qu'il épousa sur le tard, après la mort de sa mère, ce sera une jeune fille de trente-six ans, cadette.

Entré en 1928 au *Corriere della Sera*, il y demeurera plus de quarante ans, jusqu'à sa mort. Chroniqueur musical ou faits divers, grand reportage ou entretien avec des vedettes du sport, du cinéma, de la mode, il aura été de tous les aspects du journalisme. Yves Saint Laurent se souviendrait-il de cet Italien tiré à quatre épingles venu interviewer le jeune homme succédant triomphalement à Christian Dior ?

Si le journalisme l'avait terrifié, il s'en servit, tout fait

divers lui procurant, par quelques biais, une matière pour ses fictions, quoiqu'il ne fût en rien de ces romanciers qui collaborent avec la réalité, mais de ceux qui essaient de la désamuser, gisant à travers ses lézards l'interminable cortège des ombres. Ne croyant pas à la survie, il était cependant convaincu que les murs d'une maison absorbent quelque chose des gens qui y ont habité, qu'une trace en demeure que, pendant un certain temps, on peut capter. Les grincements des portes que l'on ferme et que l'on ouvre, la nuit, dans l'obscurité, ou le paix d'un jardin sous la lune avec tout ce que cette paix dissimule de grouillement d'insectes qui silencieusement s'entre-tuent, l'auraient toujours fasciné.

N'est-il pas allé, une fois, se trouvant à court de sujets, jusqu'à jeter une araignée dans la toile d'une autre afin d'observer ce qu'il adviendrait ? Ne disait-il pas que la guerre permet à l'homme de s'exprimer et, mieux que l'amour, de se sentir jeune ? « J'ai assisté à des catastrophes d'une beauté telle qu'elles embellissent l'âme d'admiration », avouait-il à l'âge où l'approche de la fin rend l'homme invulnérable ; à cet âge où, l'avenir faisant défaut, il lui semblait ridicule que l'on s'immisce encore à la beauté. Quels abîmes ne recelait pas la sévérité polie de l'italien du Nord qu'il était ! Quelles ténèbres !

Comme un miroir d'obsidienne, son œuvre les reflète, dont la muse métallique est la peur. Et dire que c'est pour lui fausser compagnie qu'il écrivait alors que, une fois exprimée, la peur se rapprochait à nouveau de lui, riche des efforts dont il l'avait parée, plus noire, plus lugubre, plus menaçante. Mais les dieux ont de ces caprices, et c'est ainsi que Dino Buzzati est devenu l'un des maîtres de la littérature fantastique.

★ LETTRES À BRAMBILLA, de Dino Buzzati. Introduction de Luciano Simonelli. Traduit par Sasi et Michel Breizman, Bernard Grasset, 301 p., 110 F.

★ Signalons également LE CAPITAINE PIC ET AUTRES POÉSIES, de Dino Buzzati. Ces textes sont publiés à la fois en italien et dans leur récente (et première) traduction française par Henri Latorre. Ed. La Touraille (40, rue Fagel, 13006 Marseille), 102 p., 39 F.

(1) *Mes décrets*. Entretiens avec Yves Panafieu, Robert Laffont, 1973.

Les paraboles de Patricia Highsmith



Patricia Highsmith

À l'âge des hommes, leurs déviances, ce qu'ils veulent dissimuler aux autres, ou se cacher à eux-mêmes et qui soudain les submerge, Patricia Highsmith en a l'habitude. Ce sont souvent les matériaux de ses histoires. Elle examine tout cela avec un soin maniaque ; elle le décrit minutieusement, avec une simplicité qui dépeuple et l'efficacité de la narration.

Catastrophes, son dernier livre, qui sort aujourd'hui, ce sont dix nouvelles qui commencent dans la banalité et finissent dans l'angoisse, qui parlent du quotidien et le font soudain basculer dans l'horreur.

Ces nouveaux mystères ne sont certes pas dépourvus d'ancêtres littéraires. L'ombre de Melville accompagne *Moby Dick* ou la baleine torpille et celle de Dante et de son *Enfer* rôde dans les couloirs, piscine et les deux tours — qui seront incendiées — des Jade Towers (*Panique aux Jade Towers*), immobile new-yorkais de quatre-vingt-sept étages pour riches. On n'y voulait que des gens convenables, quand soudain on y découvre des cafards.

« Comme lors de ta première enfance »

Et là, le récit, qu'on croyait anodin, dérape vers le fantastique, selon la loi de la multiplication : les cafards sont de plus en plus nombreux et de plus en plus gros. « Morale » de l'histoire, on peut dire : quand on cherche à détruire, on multiplie. Le produit à exterminer immunité les plus résistants, et l'on entre dans un cycle infernal. De même, par contamination, la visite de délégués de l'ONU au Naburi, pays imaginaire d'Afrique occidentale, provoque des cataclysmes en chaîne, et la mort des délégués, tués par des fourmis. Celles-ci avaient trouvé refuge dans les masques à gaz qu'on offre aux visiteurs pour les protéger de fumées toxiques.

Plus l'homme se manifeste, plus le désastre est grand ; comme si les animaux, la nature elle-même, se révoltaient contre les excès de l'intervention humaine. L'homme a mis en marche un processus fou qu'il ne peut ni arrêter ni réparer. Ainsi quand le pape (Sixtus VI, le pape à la pantoufle rouge) se met à tenir, en Amérique latine, un discours de justice sociale, il s'ensuit des émeutes et des massacres. Et le pape est tué. Aucune parole non conforme à la fonction de celui qui la tient ne peut passer : tout est bloqué.

On ne peut extirper de l'univers ni la folie ni le meurtre, comme le montre l'étonnant *Pique-nique à la Maison-Blanche*. Quant à l'avenir, il est coincé entre les mères portuses (*Ventras à louer*) et les salles de vieux (*En route pour l'hiver*). Dans ce dernier récit, la vieille Naomi Barton, qui a plus de deux cents ans en 2080, illustre à la lettre la fameuse maxime : « Il nous enterra tous » ; Naomi, tu es une veinarde ! écrit Patricia Highsmith. Du moins si jamais tu t'amuses. Est-ce le cas ? Que soit ton esprit maléfique, dans ce corps couché sur le dos, un boudin de caoutchouc sous le croupion pour éviter les escarres ? A quoi penses-tu ? Est-ce qu'il fait agueuh-agueuh entre ses genévies édentées, comme lors de ta première enfance, quand tu avais les reins emmaillottés dans une couche ?

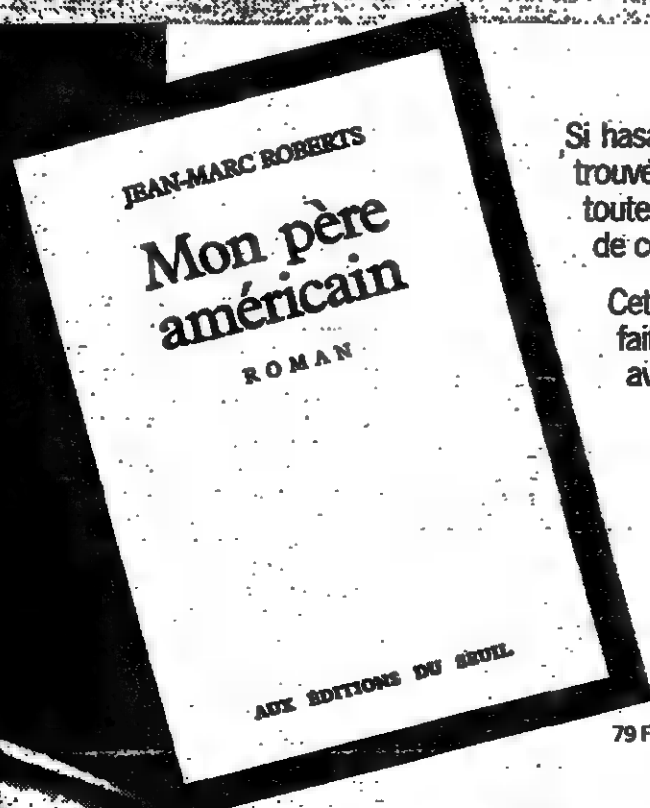
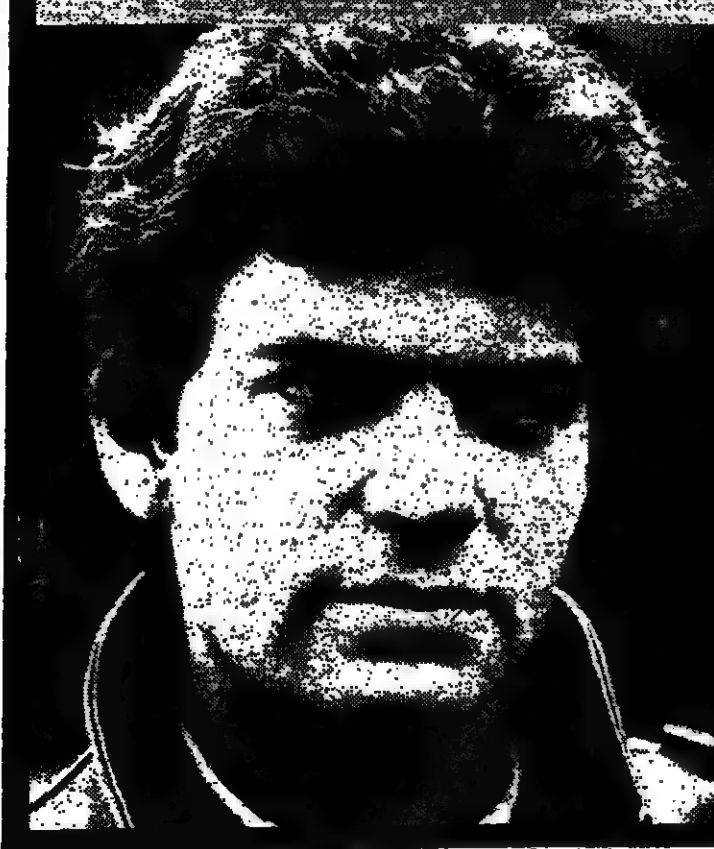
Enfin, un président américain incertain qui se croit dans un film de série B et qui se remet entre les mains de sa femme, cerné qu'il est par les « affaires », décliné une guerre nucléaire. Il en meurt, mais pas seul.

Les dix histoires noires de Patricia Highsmith, c'est, au fond, tout ce qui devrait arriver, sur cette planète, si certains « garde-fous », — c'est le cas de le dire — cessaient de fonctionner. Mais à travers ces paraboles et leur terrible logique, Patricia Highsmith pose et repose la même question, qui semble rester sans réponse : « Les « garde-fous » sont-ils vraiment encore là, et pour combien de temps ? »

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ CATASTROPHES, de Patricia Highsmith, traduit de l'anglais par Annie Saumont pour certaines nouvelles et par Jacqueline Robert pour d'autres, Calmann-Lévy, 274 p., 92 F.

JEAN-MARC ROBERTS



Si hasardeux qu'il soit de dire où et quand un écrivain a trouvé sa musique à lui, rien qu'à lui, reconnaissable entre toutes, sans doute beaucoup dateront-ils celle de Roberts de cet hiver, de ce roman. Georges Conchon/L'Express

Cette façon désinvolte de raconter les blessures du cœur fait du « Père américain » quelque chose que l'on aime avec une mélancolie riieuse.

Jean-François Josselin/Le Nouvel Observateur

Un humour, une légèreté, une habileté, une politesse qui non seulement nous bouleversent, mais aussi nous impressionnent. Jérôme Garcin/Le Provençal

Tout cela est chatoyant, rapide, allusif, gai. François Nourissier, de l'Académie Goncourt Le Figaro Magazine

Editions du Seuil

مكتبة من الامم

CINÉMA

« La Bohème », de Luigi Comencini

Mimi chez les « Montparnos »

Pleurez, Margot, sur Puccini. Le mélo, chanté pour l'occasion, est toujours vivant.

La caméra s'avance vers les toits de Paris, toits de maisons populaires dans une nuit bien sombre, lourde de froid et de neige. On est à la veille de Noël. La caméra s'approche d'une maison en haut de laquelle des fenêtres sont éclairées de lueurs vacillantes. Mimi brode dans sa mansarde, auprès d'une bougie. Dans l'atelier qu'il partage avec le peintre Marcello, le poète Rodolfo va brûler un manuscrit dans la cheminée, fâché de combustible pour faire du feu.

C'est seulement au cinéma qu'on entre dans l'intimité des gens en passant par les fenêtres. Luigi Comencini ne fait pas ici que suivre une tradition. D'emblée, il affirme : ce spectacle est un film, le film de la Bohème, opéra italien de Giacomo Puccini, très connu, très aimé en France puisqu'il est allé chercher son sujet dans Scènes de la vie de bohème, d'Henry Murger, publiées à la fin des années 1840. On ne lit plus beaucoup Murger (1), mais, à cause de Puccini, on pleure toujours aux amours malheureuses de Mimi et de Rodolfo (Rodolfo).

Luigi Comencini, donc, a filmé l'opéra. L'histoire commence dans les mansardes, où elle se terminera, tout le monde le sait déjà, avec la mort de Mimi, vaincue par la tuberculose et revenue là où elle avait cru, une veille de Noël, trouver le bonheur. Elle a traversé l'hiver et, au premier soleil du printemps, elle s'est éteinte.

Il n'est pas utile de reprendre la partie de vue les considérations sur les rapports du cinéma et de l'opéra sinon pour dire qu'aujourd'hui chaque cinéaste, si condition qu'il ait du talent et qu'il soit un auteur, apporte à l'œuvre lyrique qu'il transpose sa solution personnelle. Le caractère musical particulier de la Bohème (par rapport à Don Giovanni, la Traviata, Carmen, Otello, Macbeth portés à l'écran ces dernières années) a conduit Comencini à une démarche semblable à celle de Jacques Demy et Michel Legrand avec Les Parapluies de Cherbourg, directement conçus pour le cinéma.



Barbara Hendricks dans le rôle de Mimi.

Oublions le texte français en vers, faussement poétique, qui est longtemps cours à l'Opéra-Comique et dans les théâtres de province. Il était marqué de conventions qui n'existent pas dans le langage italien que restituent les sous-titres (de Simon Mizrali).

Nous ne sommes plus à l'époque de Louis-Philippe mais dans le Paris bohème de 1910, où, du quartier Latin à Montparnasse, se côtoient des hommes et des femmes de diverses nationalités, de couleurs de peau différentes. Mimi, interprétée par Barbara Hendricks, chanteuse américaine noire, est peut-être bien antillaise. Mimi, la Mimi de Barbara Hendricks et de Puccini, vient tout droit du pays de Comencini. La mise en scène la suit et suggère son image, tout autant que la musique même lorsqu'elle est absente.

Le destin des autres personnages s'ordonne autour d'elle dans des scènes de studio d'une admirable unité réaliste et plastique. Ce n'est pas la première fois qu'un cinéaste Luigi Comencini recrée certains aspects sociaux de la fin du dix-neuvième siècle et du début du ving-

tième. Sans trahir aucunement l'opéra, il l'a placé dans son propre univers. Les enfants qui courent dans la rue où se trouve le café Momus pour s'emparer des jouets de Pargignon pourraient venir des Aventures de Pinocchio, ou de Cuore, comme Pargignon, d'ailleurs qui se retrouve seul et misérable sur le pavé. Comme le balayer noir, et les « petits métiers » dans le jour blafard et la neige d'une cour où l'auberge des Trois Sergents remplace la barrière d'Enfer. Et comment se pas évoquer, lors des tragiques scènes finales des adieux de Mimi (Barbara Hendricks n'est plus qu'un souffle) à Rodolfo et ses amis, l'épilogue de Stefania Sandrelli à la fin d'Un vrai crime d'amour ?

La condition humaine

On, tout Comencini, thématique et style, est dans cette Bohème, film bouleversant, grand film d'un cinéaste qui s'est toujours penché sur le mauvais sort de la condition humaine. L'opéra se fait cinéma, le théâtre se fait cinéma - car l'amour se montre volontiers théâtral - s'installe dans

le réalisme. Angela Biasi, en Musetta, c'est la féminité capricieuse. Le personnage prend une importance qu'il n'a pas forcément à la scène, et, en Marcello, Gino Quilico, avec son charme de rapin, est le contrepoint moins exigeant, moins romantique de ce Rodolfo (Luca Conicini sur la voix de José Carreras) déchiré par sa liaison avec Mimi.

N'empêche que les deux couples sont mal assortis et ne peuvent pas durer. Encore un thème comencinien. Musetta et Marcello se prennent, se séparent, se retrouvent et, de toute façon, le bonheur n'existe pas pour eux.

JACQUES SICLIER.

(1) Pour la sortie de la Bohème, les éditions Gallimard reprennent, dans la collection « Folio », le livre de Murger, dans le texte de la dernière édition publiée de son vivant (1859). 480 p., 50 F.

D'autre part, les éditions Calmann-Lévy publient le texte du livret en français, avec les annotations de Comencini et le texte de Murger, préfacé par Dominique Fernandez, illustré de photographies tirées du film. 530 p., 180 F.

La musique des temps modernes

Les opéras de Puccini sont d'excellentes musiques de film. Cela, on s'en doutait avant le Bohème de Comencini. Leur anachronisme harmonique peut prêter à confusion (la Bohème est postérieure de quinze ans à Parsifal, Tosca presque contemporaine de Pelléas, Turandot fut créé un an après Wozzeck !). Mais Puccini est bel et bien un enfant des temps modernes dont l'œuvre répond aux objectifs industriels de rapidité et de rendement.

On a donc pu écrire que ses opéras « sont construits comme des films » (1). Ainsi du suspense final de Madame Butterfly, situé successivement à l'intérieur et à l'extérieur de la maison où l'héroïne va se faire hara-kiri : le découpage, plan par plan, est inscrit dans le scénario. Ainsi du coup de foudre mutuel de Rodolfo et de Mimi dans la Bohème : le présent et le futur de leur amour se télescopent en quatre mots (« Et au retour ? - Curieux ! »). Ainsi, toujours dans la Bohème, de l'extraordinaire contraste de rythme et d'atmosphère entre le deuxième acte (au café Momus) et le troisième (la barrière d'Enfer). On quitte les héros au sommet du bonheur, on les retrouve au plus noir du désespoir : une parenthèse éphémère, c'est presque trop beau.

Une commodité supplémentaire était offerte aux cinéastes dans la Bohème par des personnages « tout simples » - ils le revendiquent - qui vivent leur vie au coup par coup. On compare le flash-back inintermittent d'Otello sur son passé et les quelques dizaines de phrases nécessaires à Mimi et à Rodolfo pour se présenter. Ou encore, l'épaisseur démoniaque d'un lingo au regard de l'immédiateté dans le mal d'un Escapade (dans Tosca). Hommes et femmes, chez Puccini, apparaissent pour ce qu'ils sont, chantent avec virulence ce qu'ils ressentent, et on a bien l'illusion que leur vérité, quand ils sont filmés, ne s'efface pas par l'écrit et le son. D'où notre orléanité. Et notre émotion.

La Bohème, enfin, comporte d'authentiques scènes de comédie musicale américaine (le rigodon remplaçant les claquettes, la chanson de Musetta annonçant les scènes de « cinéma dans le cinéma » chères à Stanley Donen) et fait appel, chez l'auditeur, au même genre de réflexes conditionnés : excitation lorsque le rythme s'accélère ; compassion lorsque l'orchestration s'amplifie ; larmes aux yeux lorsque les chanteurs chantent plus haut.

Jamais, donc, l'idée que l'on se faisait d'un opéra très connu a été aussi peu trahie que par le film de Comencini. Cela s'explique par la profonde sympathie du cinéaste italien pour le peuple et le pauvre, dit Jacques Siclier. Mais également par une adéquation tout aussi profonde de l'interprétation musicale à la simplicité de l'image et du sujet.

Barbara Hendricks et José Carreras ne sont ni Freni ni Pavarotti, James Conlon (jeune chef en poste à Rotterdam et sous contrat chez Erato) n'a pas l'expérience de Karajan ; tous trois sont, devant l'œuvre, sans arrière-pensées et ne tentent pas, comme les stars ci-dessus nommées, d'appliquer à une musique limpide des raffinements (de couleurs, d'expression en aparté, de phrases) très compliqués. Il s'agit au contraire de jouer la finesse, la légèreté : l'Orchestre national, les Chœurs et le Maître de Radio-France le font avec une très grande efficacité. On peut regretter que les voix d'Angela-Maria Biasi (Musetta), de Gino Quilico (Marcello), de José Carreras (Rodolfo) aient un peu tendu et même que le timbre limpide et délicat de Barbara Hendricks soit à ce point dénué de mystère. Mais trop de mystère aurait certainement terni la fleur bleue.

ANNE REY.

* Un coffret de 2 CD, 1 LP ou 2 cassettes Erato. Ou sous forme d'extraits (un CD, un LP ou une cassette).

(1) Le compositeur italien Lorenzo Ferrero, dans un passionnant article sur le « postmodernisme » de Puccini, publié dans le numéro 109, actuellement en vente, du Monde de la musique. Avec une discographie comparée de François Lafon.

PATRIMOINE

M. Léotard annonce de nouvelles mesures pour Versailles

Une série d'importantes mesures, notamment financières, en faveur du domaine national de Versailles.

Conférence de presse, mercredi 9 mars, à Paris, dans le salon doré de la rue de Valois. Sujet : Versailles. A la surprise du public peu ou prou familiarisé au dossier versaillais, jusqu'à présent bourré, le ministre de la culture n'est pas seulement flanqué des représentants habituels du patrimoine français. M. André Durieux, le maître de Versailles lui-même, est au côté de M. François Léotard, ce qui suppose résolus d'anciennes querelles de voisinage entre la ville et l'Etat. Mais aussi des têtes plus inhabituelles encore, qui nous viennent, apprendrons-nous, du secrétariat en tourisme, de la Caisse des dépôts et consignations, du Crédit national.

A quelques semaines des législatives de 1986, Jack Lang avait déjà joué de la fibre monarchiste des électeurs français, en faisant donner les Grandes Zaux. Allait-on avoir, là encore, le signe d'une continuité Lang-Léotard. Oui, c'est-à-dire non. Oui, pour l'opportunité de l'annonce qui allait suivre. Non, car le ministre semble avoir trouvé les moyens d'une politique versaillaise à long terme. Les moyens tactiques et les moyens financiers.

Les moyens tactiques sont issus d'une première phase de discussion qui a réuni, outre le ministre et les partenaires déjà mentionnés, la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles et la Réunion des musées nationaux. Les mêmes partenaires resteront donc désormais unis au sein d'une Société civile d'études pour l'aménagement et la mise en valeur du domaine national et des sites culturels de Versailles. « Sa mission, nous précise-t-on, sera de définir le contenu du programme d'aménagement de Versailles en réalisant l'ensemble des études nécessaires, architecturales, urba-

nistiques, techniques, économiques, muséographiques... »

M. Léotard ne s'est d'ailleurs pas privé de déplorer l'état de dégradation du palais, du parc et des anciennes dépendances : « Le patrimoine de Versailles est menacé, a ajouté le ministre, les jardins ont été délaissés, la présentation du monument s'est dégradée comme en témoigne l'encombrement actuel du grand espace royal, constitué par la place d'Armes, les Petites et les Grandes Ecuries. Le domaine national a perdu son unité par des affectations et des usages incompatibles avec leur vocation initiale. » Bravo, cent fois bravo, même si l'on peut un instant se demander quels usages

sont, près de deux siècles après la prise de la Bastille, compatibles avec la célébration royale qui fut malgré tout et sans erreur la vocation initiale du palais.

Mais laissons cela et réjouissons-nous. La loi-programme du 5 janvier 1988 sur le patrimoine monumental va permettre de « sauvegarder le domaine national ». Trente millions de francs lui seront consacrés en 1988 (hors fonctionnement du château). Et la rénovation des seuls jardins bénéficiera d'une enveloppe d'au moins 25 millions de francs sur la période 1989-1992.

En 1989, le palais de Versailles sera ainsi presque prêt à célébrer la fête à Varennes.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Six projets pour le domaine

Ouvrir le domaine au public et trouver de nouveaux moyens d'animer Versailles sont les deux grandes directions dans lesquelles s'inscrivent six projets.

1. Ouvrir au public l'ensemble du domaine patrimonial : cet objectif se traduit par l'ouverture de nouveaux espaces qui retrouvent leur vocation culturelle.

2. La salle de jeu de paume a été restaurée et réouverte au public le 25 février 1988.

3. La Grande Ecurie du château de Versailles fait l'objet d'une réflexion d'ensemble visant au démantèlement des services administratifs qu'elle abrite, afin d'y installer une académie équestre reprenant les traditions de la célèbre école de Versailles qui a créé les fondements de l'équitation française classique.

4. Le Musée des voitures et carrosses, qui date de 1831, fera également, dans la Grande Ecurie, à partir de 1989, l'objet d'aménagements permettant son ouverture au public.

5. Dans les Petites Ecuries, le Musée des monuments antiques, dont la mise en place sera enga-

gée dès 1989, permettra à la fois de présenter au public cette architecture superbe de Mansart et une collection unique au monde de moulages de monuments et de sculptures antiques.

6. Redonner à Versailles sa vocation de foyer de créations : M. François Léotard a décidé la mise en œuvre de deux réalisations :

- Le Centre de musique baroque de Versailles a été créé à l'automne 1987 pour mettre en valeur le patrimoine musical lié à l'histoire du château de Versailles. Sous la présidence de M. Jean-Claude Malgoire, il assure une triple mission de diffusion, de recherche et d'enseignement.

- L'École de sculpture de Versailles, école d'art unique en son genre, à vocation européenne, sera installée dans l'hôtel des Menus-Plaisirs entièrement rénové et adapté à ses besoins, auprès d'un jardin sculptural créé par le sculpteur Ian Hamilton Finlay et le paysagiste Alexandre Chemetoff, pour commémorer la Déclaration des droits de l'homme.

« Broadcast News », de James L. Brooks

Les secrets de la boîte magique

Comment naît une étoile au ciel du petit écran.

Les coulisses de la télé privée comme il vous aviez été engagé par TF 1... La loi de l'écouleur, la concurrence sauvage, les licenciements, le stress de l'heure dans les émissions en direct, la division du travail au journal télévisé - le journaliste qui fait les reportages et les commentaires (Albert Brooks) n'est pas celui qui présente l'émission et qui doit impérativement « passer l'écran », être « médiatique ». C'est le cas de William Hurt, qui, en plus, est beau et débordé de charme, alors peu importe s'il ne comprend pas la moitié de ce qu'il dit. D'ailleurs il sait, et compense par le sang-froid, la faculté d'adaptation et un sens aigu de la démagogie télévisuelle. Il y a un personnage encore plus important, la productrice (Holly Hunter). Le public ne la voit pas,

mais elle fait fonction de rédacteur en chef, metteur en page, monteuse... C'est son expérience, la rapidité et la justesse de ses réactions qui font que ce journal est bon ou mauvais.

Broadcast News (Pleurez pas, l'es en direct), écrit, produit et réalisé par James L. Brooks, commence et finit en comédie mordante, un peu amère. Pendant tout le reste, on en apprend autant sur les mœurs des stars de la télé - ces idoles fin de siècle - que sur les arcanes de la Bourse avec Wall Street. Les deux films sont aussi efficaces et d'ailleurs ont à peu près autant de nominations aux Oscars. Le miracle du cinéma hollywoodien, c'est le détail qui fait tilt dans la mémoire et vous accroche aux personnages et à l'histoire, même la plus conventionnelle. Tout y est : les tics, le vocabulaire, la façon de s'habiller, les anecdotes vraies glanées dans les archives, le spectacle fascinant de la bousculade, des cruautés de ces métiers publics. Et puis les états d'âme, la solitude qui accompagne la réussite, le sacrifice de la vie privée, les conflits idéologiques - « ça fait peut-être de l'écoute, mais l'information, ce n'est pas ça » - la rivalité professionnelle et sentimentale entre le loser intello honnête, et le beau gosse à qui tout est donné.

Albert Brooks et William Hurt se disputent le cœur de Holly Hunter. Ils sont tous les trois formidables, ils y vont franco et ça marche. Mais leurs mariages tiennent une bonne partie des deux heures quinze du film. On s'en serait passé. Le plus intéressant, c'est moins les frustrations sexuelles des uns et des autres que la vie secrète de la boîte magique, ses trucs, ses truquages, ses passions. C'est aussi vrai et aussi facile que les histoires sur les dessous de Hollywood ou sur les familles de la Mafia. Mais quatre-vingt-dix minutes de plaisir sans problème sur cent trente-cinq minutes de film, c'est bon à prendre. Le moindre rôle est bien tenu et il y a en prime les brèves apparitions de Jack Nicholson, ainsi et propre, en star du journal télévisé.

COLETTE GODARD.

« Les Enfants de Salem »

de Larry Cohen

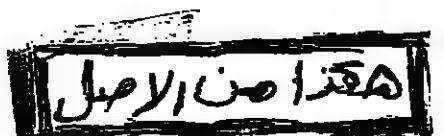
La mise en cause de la parole divine à travers les crimes d'un tueur engendré par une femme et un extra-terrestre, c'était God Told Me to. La mise au monde d'un bébé monstrueux et cruel, pourchassé par la police jusque dans les égouts, c'était It's Alive, deux œuvres de l'animateur du cinéma-délinquant Larry Cohen, également scénariste de Pacte avec un tueur, intrigue impeccable qui se tient au tranchant du cauchemar et du sarcasme : juste le domaine de Larry Cohen, son climat, sa tasse de thé.

A vrai dire, Les Enfants de Salem n'atteignent pas ce niveau. Il paraît que le film a été fabriqué directement pour le marché des cassettes vidéo, et ceci expliquerait cela. Quand même, l'histoire est à la fois suffisamment simplette - un père et son fils en butte à une population de vampires - et abracadabrante de souhait - Sam Fuller, bilare et sautillant chasseur de nazis devenu pour l'occasion pourfendeur desdits vampires, est irrésistible.

Mais surtout, il y a des moments d'étrangeté rare, - ainsi la cérémonie nuptiale entre les enfants morts, - des regards voies, de soudaines coulées de poésie perverse... preuve que Larry Cohen n'a rien perdu de son singulier talent - He's alive.

C.G.

THEATRE OUVERT Les Voix du Nord L'ETALON OR COMEDIE DE CAEN Daniel Lemoine Michel Dubois PARIS-NORD ATTRACTIONS POUR NOCES ET BANQUETS Jacques Bonhoff Catherine Jacob JARDIN D'HIVER 42 62 59 49



مقتدا من الامم

Culture

JAZZ

Howard Johnson au Studio 104
Le goût des graves

Howard Johnson est né en 1941, en Alabama. Cultivé, homme de scène et de télévision, son apprentissage est venu sur le tas. Dans les grandes années, il impose le tuba. Avec Mingus (en 1964-1965) ou Archie Shepp, mais aussi dans les grands groupes de pop music à Los Angeles. Pour remplacer Harry Carney, il est au premier rang chez Ellington. Il tourne avec l'orchestre de Buddy Rich. Pupitre attiré de Gil Evans, il se fait arrangeur avec le bluesman Taj Mahal. Il accompagne Paul Butterfield, Paul Simon ou B.B. King. Howard Johnson, qui porte un nom de chaîne alimentaire (un peu comme un jazzman qui se nommerait Félix Potin), a la plus belle carte de visite de ces vingt-cinq dernières années. Pourtant, pour lui, la musique n'a jamais cessé d'être une expérience poétique.

A Montreux, en 1977, il a coupé le souffle de quatre mille festivaliers avec une improvisation époustouflante pour tuba solo. Il vient régulièrement en Europe avec George Grunz ou Jack DeJohnette. La dernière fois, c'était au mois de juillet, pour les tournées d'été, avec le big band de Dizzy Gillespie. Cette fois, c'est en quintet, sous son propre nom. Il n'est que son groupe de six tubas. Gravit, qu'il n'a jamais pu faire voyager : question de suppléments de bagages...

VARIÉTÉS

Anna Prucnal à la Cigale
Trop de voix !

Cette femme a un don. Elle peut pousser un cri strident dans un micro et cela reste de la voix chantée. De même pour les notes graves, qu'elle laisse tant dégringoler qu'elles ressemblent à la fin à un râle d'agonisant. Dans les salles où Prucnal se produit, on ne fait donc pas systématiquement les frais d'une exécution sonorisée (« Avec votre voix, vous n'avez pas besoin de sono »).

Les musiciens connaissent les difficultés de ce genre d'artistes. Cela les change des grosses machines de la variété. « Qui dit Anna Prucnal, mais en même temps, ils me prennent pour une camarade avec qui on fait de la musique en liberté ». Elle voudrait obtenir d'eux le feu sacré. Que le batteur se mette aux percussions africaines, par exemple, ou aux percussions « au lieu de cet insupportable balancement de la batterie qui vous fait tous chanter de la même façon ».

JUSQU'AU 26 MARS
ATHÈNES
GERTRUD
SÖDERBERG/BRUNO BOEGLIN
mar. 19 h
mer. jeu. ven. sam. 20 h 30
47-42-67-27 AGENCES FNAC CROUS
3615 BILLETTEL

SOPIE FONTANEL
La Cigale, du 10 au 13.
RECTIFICATIF. - Dans le Monde du 10 mars, à propos du programme du quarante-deuxième Festival d'Avignon, nous avons indiqué deux numéros de téléphone erronés. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le programme du Festival, il faut composer le (16) 90-82-67-08 pour Avignon et le (1) 48-74-88-88 pour Paris.

Communication

Les difficultés de la Cinq

M. Seydoux estime que « l'heure des comptes va bientôt sonner »

« L'heure des comptes va bientôt sonner » : dans une interview au magazine américain Variety, M. Jérôme Seydoux, actionnaire à 10% de la Cinq, explique clairement que « quelque chose doit être fait » pour stopper le déficit de la chaîne qui atteint 700 millions de francs en six mois. Il avertit : « Je ne veux pas continuer à verser de l'argent dans une affaire qui ne perd ». Pour M. Seydoux, « on ne peut continuer à perdre de l'argent comme cela pendant longtemps » et « les choses vont changer quand ils auront besoin de plus d'argent. Ils devront alors parler aux actionnaires. Mon intention est d'attendre et voir ce qui arrive alors ».

BIBLIOGRAPHIE

« La Régulation de la télévision », de B. Guillon et J.-G. Padiouan
Un art fait de doigté

La régulation de la communication est une idée neuve en France. Pour qu'elle s'y acclimate et que la CNCL atteigne l'état d'institution, il faudrait à cette dernière le temps de bâtir une doctrine, de gagner la confiance et le respect des parties concernées, et lui donner enfin les moyens de réaliser ses expertises avec les acteurs du milieu audiovisuel, sans pour autant blesser à sanctionner ces derniers. Au moment où un sondage révèle que 41% des Français (contre 30%) se prononcent pour la suspension de la CNCL (1), telle est la conclusion de deux experts indépendants que la CNCL, chargée d'enquêter sur « la régulation de la télévision ».

Au terme d'un tour du monde des institutions de régulation - FCC américaine, CRTC canadienne, BBC Board of Governors et IBA britanniques, notamment - Bernard Guillon et Jean-Gustave Padiouan balisent une voie étroite pour le modèle français, dont ils soulignent le caractère très original. Sans doute parce que la tradition hexagonale conçoit la régulation des systèmes audiovisuels comme une fonction administrative, alors qu'elle relèverait, selon les auteurs, d'un « art de gouverner qui requiert beaucoup de doigté ». Car la « nouvelle écologie de la régulation » est celle d'un paysage hétérogène (câble, satellites, télécommunications, cryptage...) et pourtant unique, car ces médias sont interdépendants. D'où la difficulté des structures jeunes, comme la CNCL, qui doit prendre simultanément des décisions aux effets en cascade souvent imprévisibles. Incertitudes et importance des enjeux économiques, sur fond d'expertise technique contestée, font que les « turbulences » sont le commun des régulateurs. Et leurs problèmes sont politiques - au sens donné par Bertrand de Jouvenel - puisqu'il n'existe pas de « solution qui dissout le problème et emporte une conviction irrésistible ».

D'autant que « décider ne suffit plus », notent les auteurs : le régulateur doit justifier et argumenter ses mesures, s'en faire l'avocat. Soit au nom de principes qui s'inscrivent dans des procédures très formelles mais transparentes (comme aux Etats-Unis) ; soit au nom des buts à atteindre, avec le risque de décevoir des attentes si un consensus minimal ne s'établit pas (c'est la tradition britannique).

Puisque les problèmes n'ont pas de solution univoque, les règlements sont précaires et doivent s'adapter aux pressions contradictoires. Or le cadre juridique français ne favorise pas cette souplesse, avec ses « lois trop précises », et il « place de facto la CNCL dans un contexte d'imbriication de responsabilités » fertile en situations conflictuelles à répétition.

Les progrès de la télévision en haute définition

Collaboration européenne et polémique avec le Japon

La première réunion à Tokyo des experts japonais et européens de télévision à haute définition a mis en évidence les divergences profondes entre la Communauté européenne et le Japon sur la définition d'un standard unique de télévision du futur, avec image améliorée, écran large et son améliorés.

Les deux parties ont échangé des informations sur l'état d'avancement de leurs projets respectifs, système MUSE pour la télévision publique japonaise NHK, norme Mac Paquet européenne. A l'issue de la réunion, elles ont appelé les industriels des deux camps à multiplier les échanges directs et fixé une nouvelle date de réunion en septembre, après l'exposition internationale de matériels de diffusion prévue à Brighton.

Mais les experts européens, notamment ceux de Philips et de Thomson, critiquent le Japon pour son manque de coopération et préviennent qu'ils n'accepteront pas que le Japon fasse « cavalier seul » pour imposer une norme de fait avant la réunion du CCIR en 1990, qui doit choisir un standard international.

En même temps, les industriels européens renforcent leur coopération dans le domaine : un accord vient d'être signé entre le français Thomson Video Equipement et la société BTS, filiale de Bosch et de Philips. Spécialistes des studios de télévision, les deux partenaires entendent ainsi renforcer leurs positions, notamment en étant les premiers du monde à pouvoir équiper des studios de technologie entièrement numériques.

Bosch, Philips et Thomson, qui collaborent déjà au sein du programme européen Euréka TVHD, étudieront la possibilité d'autres formes de collaboration au-delà de ce premier accord de coopération technologique.

Les chaînes publiques en quête de ressources

La marée des parrains

(Suite de la première page.)

« Ce dossier aux débordements exemplaires (enquêtes exclusives d'une société proche du ministère et de l'ANPE, présence continue de membres du cabinet en plateau, contrôle direct du « conducteur » de l'émission, etc.), ne peut vous laisser insensibles », écrit à la CNCL le 26 février dernier, le secrétaire du comité d'établissement parisien de FR 3, M. Alexandre Cazères. Une vision des faits contestée par Henry Lauret, le producteur délégué du magazine (par ailleurs rédacteur en chef adjoint de Soir 3) et sur laquelle les « sages », officiellement saisis, devront se prononcer. Fondée ou non, cette polémique met toutefois en lumière les inévitables ambiguïtés entretenues par les chaînes avec leurs bailleurs de fonds, administrations ou entreprises privées.

Entre son agenda serré et une pénurie problématique, la CNCL doit faire le difficile apprentissage d'un « nouveau code d'action publique baptisé régulation ». Une innovation sans guère de précédent en France, si ce n'est la Commission des opérations de Bourse, et que les pratiques de l'Etat français ne favorisent guère. En publiant ces travaux, la CNCL a le mérite de livrer au débat ces interrogations. Dans sa préface, le président, M. Gabriel de Broglie, indique que la CNCL tire de cette analyse la conclusion renforcée que « la régulation est affaire de réglage plus que de réglementation ». Le lecteur trouvera, lui, un panorama complet de la question, assorti de perspectives critiques sur l'avenir de la CNCL.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA. (1) Sondage le Croix-Safrès réalisé du 23 au 28 février sur une échantillon national de mille personnes. « La Régulation de la télévision », B. Guillon et J.-G. Padiouan, La Documentation française, collection « Etudes de la CNCL », 70 F.

PEPSI EN ACCORD AVEC RTL ET RMC PRÉSENTE
MICHAEL JACKSON
AU PARC DES PRINCES
23 JUIN/LYON/STADE GERLAND
27-28 JUIN/PARIS/PARC DES PRINCES
9 AOUT/MONTPELLIER/STADE RICHTER
14 AOUT/NICE/STADE DE LOUEST
LOC: FNAC, AGENCES ET PAR MINITEL 36 15 RTL / 36 15 RMC

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

CATULLUS Océan Théâtre de l'Europe (43-25-70-32). Spectacle en langue hongroise. 20 h 30.

LA TRAVERSÉE DE L'EMPIRE Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). 20 h 30.

VIE FESTIVAL DES CONTEURS DE CHEVILLY-LARUE (39-14-23-70). De 18 h à 22 h 15.

LE CROCODILE THÉÂTRE de la Ville d'Amiens (46-64-89-09). 21 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Petit Dictateur. 20 h 30.

ANTOINE-SIMONE-BERTRAND (42-77-71). Les Cablons. 20 h 30.

ARTISTICO-ATHÉVAIS (48-06-36-02). Les Racines de la haute enfance d'Hitler. 20 h 30.

ARTS-ÉBÉKOT (43-57-23-23). Le Malade imaginaire. 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance. 21 h.

ATHÈNE-LOUIS JOUVET (47-42-57-27). Salla Louis Jouvet. 20 h 30.

BERRY (EX-ZÉREBO) (43-57-51-55). Poèmes. 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (43-96-40-24). Bacchus. 20 h 30.

CARTOUCHE (48-06-36-02). Cartouche. 20 h 30.

CARTOUCHE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salla L. Océan. 20 h 30.

CARTOUCHE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-06). L'Indien ou l'Inde de leurs rêves. 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (43-98-38-69). Grand Théâtre. Le Capitaine. 20 h 30. La Colonne. 1. Autre. 20 h 30. La Ressource. Les Femmes démentées ou la rencontre imaginaire de Molière et de Shakespeare. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-57-27). Revue. 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégât autour des oreilles, si vous plaît. 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Disparition. 20 h 30.

COMÉDIE FRANÇAISE (40-15-00-15). Salla Richelieu. La Posture ou le suivi de Monsieur de Pourcraucan (au même programme). 20 h 30. Monsieur de Pourcraucan (avec un même programme). 20 h 30.

DAUNOU (42-61-65-14). Monsieur Misanthrope. 21 h.

EDGAR (43-20-15-15). Nos oncles ou nos oncles. 20 h 30.

EDOUARD-VI SACRA GUTTRY (47-42-57-27). Les Liaisons dangereuses. 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). O. Aventure. 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (43-62-35-00). Roméo et Juliette. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Traviata. 22 h.

ESCALIER DE PARIS (42-78-46-42). La Nuit de vendredi. 20 h 30.

FOURMILLÉ (42-78-46-42). La Nuit de vendredi. 20 h 30.

FONTAINE (43-74-74-00). Héroïdes. 21 h.

GAITÉ-MONTMARTRE (43-22-16-16). In. 20 h 30.

GALERIE DES THÉÂTRES ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-43-51). You're good man Charlie Brown. 20 h 30.

GUICHET MONTMARTRE (43-27-58-61). Lettre d'une inconnue. 18 h 45. Les départs de la classe. 20 h 30. Double. 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (43-46-79-79). La Mécanique. 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Camarade chère. 18 h 30. Le Léopard. 20 h 30. Frou-frou. 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). O. Le Dico. 20 h 30. Les autres. 19 h 45. O. Palais. 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fai). 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véra. 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Pochin. 21 h.

LES DÉCALOGUES (43-36-00-02). Relâche (Etiennette-Pamélie Brusa). 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHÉ (43-46-66-33). Drapage noir. 20 h.

LUCIENNAIS FORUM (44-54-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince. 20 h. Nous, Thé et Vincent Van Gogh. 21 h.

21 h 15. Théâtre rouge. Verre martini-cherche catholique chère. 20 h 15. La Ronde. 21 h 30.

MADEIRA (42-65-07-09). O. Les Froids dans l'eau. 21 h.

MARSAIS (42-78-03-53). O. En famille, on s'arrange toujours. 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-50). O. Rêves d'ombres ou de balais. 18 h 30. L'Idée des chèvres. 20 h 30. O. L'Idée ou le premier. 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha. 21 h.

MARIGNY (PETIT) (43-25-70-32). La Mousmine. 21 h.

MARTEL (42-65-35-02). O. La Chambre d'ami. 21 h 15.

MICRODÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'ami public. 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-40). George Dandin. 21 h.

MONTMARTRE (43-27-74-74). Le Secret. 21 h.

MONTMARTRE (PETIT) (43-22-77-74). Florent, d'après la vie de saint François d'Assise. 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé. 20 h 45.

NOUVEAUTES (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres. 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Dédé, un film par Fernando Pessoa. 18 h 30.

ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). O. Caillou. Spectacle en langue hongroise. 20 h 30.

OLYMPIA (48-74-49-57). Je ne suis pas un rapport. 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). O. De la maison des parents. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grand saï. La Madeline. 20 h 30. Paris. 21 h. Petite saï. Show Chicha. Les blancs jouent et gagnent. 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Étranger ou le Réactionnaire amoureux. 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-48). Le Réveil. 21 h.

POCHE-MONTMARTRE (45-48-92-07). Salla L. Tchekov. 20 h 30.

PORT-SAINTE-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe. 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis ma convalescence. 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra. 21 h.

ROSAU-THÉÂTRE (43-71-30-20). La nuit de vendredi. 20 h 30. Monsieur. 20 h 30.

SAINTE-GEORGES (48-78-63-47). Dédé. 20 h 45.

SAINT-DENIS (43-36-37-27). Dédé. 20 h 30.

SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Bango. 20 h 30.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Nait. 20 h 30.

THÉÂTRE 14. JEAN-MARIE BERTHEAU (45-45-49-77). L'Amant. 20 h 45.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre en lit tes enfants. 20 h 30. Fugant. Dédé. 21 h.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire. 21 h et 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-53-46-57). O. Le Scorpion. 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'OMÈRE QUE ROULE (43-26-61-01). O. La Légende dorée. 21 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (46-05-67-89). O. Fingit point. 22 h. Salla L. L'Étranger. 20 h 30. Salla II. O. Les Bonnes. 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-45). Le Faïen de Pierre et de Jean. 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA VILLE (43-74-22-77). Il faut passer par les nuages. 20 h 45.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupçons. 20 h 30.

THÉÂTRE DES CHAMPS ÉLYSÉES (47-20-36-37). Momo. 20 h 30.

THÉÂTRE DES QUINQUANTE (43-55-33-99). Comment est la princesse. 18 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid. 19 h. Chabrol. 20 h 30.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différence est la langue. 21 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Les Tragiques. Dédé. 21 h. Les Tragiques. Dédé. 21 h. Les Tragiques. Dédé. 21 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite saï. Une visite inopportune. 21 h.

PARIS EN VISITES

VENREDI 11 MARS

« Le dix-neuvième siècle au Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, près du métro (Paris 17^e arrondissement).

« Le quartier Bréda », 10 h 30, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Van Gogh à Paris », 11 h 45, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« L'art nouveau », 11 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« Le réalisme au Musée d'Orsay », 11 h 15, accueil des groupes (Tourisme culturel).

« L'Institut du monde arabe », 13 h 20, 23, quai Saint-Bernard. Carte d'identité (Isabelle Hauller).

« Versailles », la cathédrale Saint-Louis et sa chapelle, 14 h 30, façade (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins de Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Conier-Daubenton (Les Filles).

« Du quartier Gallien aux Grands Boulevards », 14 h 30, métro Quatre-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

« La peinture italienne au Louvre », 14 h 30, hall d'entrée, 36, quai de Louvre (Michèle Polver).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, parvis. Lampe de poche (Pierre-Yves Jais).

« Collection des miniatures », 14 h 50, Université, tour 25, A. place Jussieu (L'art pour tous).

« L'Opéra », 15 heures, hall (Dédier Bouchard).

« Exposition Degas », 16 heures, Grand Palais, parcs A. (Tourisme culturel).

« L'hôtel d'Amont », 16 heures, 7, rue de Joze (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Chailot-Galliera, 26, avenue George-V, 15 heures : « Mendelssohn » (Paris et son histoire).

11 h, rue Kappeler, 20 h 15 : « Que construisons-nous de nos vies antérieures ? » Entrée libre (Logis unis des théosophes).

Maison des sciences, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « Thalès : l'or des pépères » (Clio-Les Amis de l'histoire), 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Approche érichonienne et sociologie » (Institut Milton Erickson).

Jeudi 10 mars

THÉÂTRE OUVERT - JARDIN D'HYVER (42-62-59-49). L'Éclair. 21 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande saï. O. Le Vallon. 20 h 30. Petite saï. O. Une heure avec. 20 h 30. O. Le Dialogue du mariage. 21 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-20)

La Traviata (1947, v.o.), de Carmine Giulio, 16 h ; Les Galgali (1986, v.o.), de Kichitaro Negishi, 19 h ; Bull-Doog Jack (1935, v.o.), de Walker Ford, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-27)

Série des Rigadin, v.f., de Georges Monca, 15 h ; Un et un (1937, v.o.), d'Erland Josephson, Sven Nyqvist et Ingrid Thulin, 17 h ; J'accuse le rebelle (1956, v.o.), de Martin Friis, 19 h.

SALLE GARANCE

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-27)

Cinéma de l'été : Abominable de Thierry Kauter, Az Innaï Korol (v.o.), de Paul Schiffer, 14 h 30 ; Halkanza (v.o.), de Yana Triandafylou, Ulysses (v.o.), de Mick Sussan, Yukon Journal (v.o.), de David Parry, 17 h 30 ; Urzud (v.o.), de Maria Zmarz Koczanski, Allo police, de Mann Bonnarage, 20 h 30 ; Petrus Saïe - Tras-o-Montes, 13 h ; Les Jours, de Peter Watkins, 15 h ; Les Jours, de Peter Watkins, 16 h ; Une femme, le Voyage d'hiver, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-25-34-30)

Anticipation : Après la bombe à la Terrasse de mon (1980) de J.-M. Costa, Paris gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A. Fleischer, 14 h 30 ; Big Brother : Acta III (1961) de J. Herman, Alpha (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessa, 17 h ; l'Homme du futur / Atmosphère (1985) de Yann Pignat et Philippe Dorcel, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessa, Bande annonce : Le Complexe (1975) de William Klein, 18 h ; No Future : l'Affaire des divisions Montparnasse (1984) de J.-J. Oling, Les Divisions (1985) de Pierre Clément, 20 h ; Cinéma sans : Actualités-Gaumont, Paris divers (1923) de Claude Astar-Lara, Archéologie d'aujourd'hui (1929) de Pierre Chailot, Entr'arts (1924) de René Clair, Paris qui dort (1923) de René Clair, 21 h.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : Georges Méliès (47-70-72-56).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All.) : v.f., Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08).

LES NOUVEAUX FILMS

LA BOHÈME. Film français de Luigi Comencini, v.f. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; UGC Danton, 6 (42-25-10-30) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

BROADCAST NEWS. Film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

FRINCESSE BRIDE. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6 (42-25-10-30) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

PRELUE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras, Forum Orient Express, 1 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Luc Godard, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

JOURNAL D'UN VIEUX POU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-31) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Paroissiens, 14 (43-20-12-12) ; Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-12) ; Paris Opéra, 9 (47-42-57-27).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo, Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Cluy Palaca, 9 (43-54-07-16) ; Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; La Triomphe, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43) ; Météore, 9 (47-70-72-56) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyňa, v.o. : Saint-Michel, 5 (43-26-78-17).

PRELUDE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras, Forum Orient Express, 1 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Luc Godard, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

JOURNAL D'UN VIEUX POU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-31) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Paroissiens, 14 (43-20-12-12) ; Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-12) ; Paris Opéra, 9 (47-42-57-27).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo, Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Cluy Palaca, 9 (43-54-07-16) ; Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; La Triomphe, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43) ; Météore, 9 (47-70-72-56) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyňa, v.o. : Saint-Michel, 5 (43-26-78-17).

PRELUDE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras, Forum Orient Express, 1 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Luc Godard, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

JOURNAL D'UN VIEUX POU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-31) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Paroissiens, 14 (43-20-12-12) ; Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-12) ; Paris Opéra, 9 (47-42-57-27).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo, Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Cluy Palaca, 9 (43-54-07-16) ; Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; La Triomphe, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43) ; Météore, 9 (47-70-72-56) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyňa, v.o. : Saint-Michel, 5 (43-26-78-17).

PRELUDE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras, Forum Orient Express, 1 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Luc Godard, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

JOURNAL D'UN VIEUX POU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-31) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Paroissiens, 14 (43-20-12-12) ; Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-12) ; Paris Opéra, 9 (47-42-57-27).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo, Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Cluy Palaca, 9 (43-54-07-16) ; Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; La Triomphe, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43) ; Météore, 9 (47-70-72-56) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyňa, v.o. : Saint-Michel, 5 (43-26-78-17).

PRELUDE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras, Forum Orient Express, 1 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Luc Godard, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

JOURNAL D'UN VIEUX POU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-31) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Paroissiens, 14 (43-20-12-12) ; Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-12) ; Paris Opéra, 9 (47-42-57-27).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo, Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Cluy Palaca, 9 (43-54-07-16) ; Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; La Triomphe, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43) ; Météore, 9 (47-70-72-56) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyňa, v.o. : Saint-Michel, 5 (43-26-78-17).

PRELUDE D'AMOUR. Film français de Miguel Contreras, Forum Orient Express, 1 (43-27-82-27) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Jean-Luc Godard, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 5 (43-26-40-10) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43-06-50-30).

JOURNAL D'UN VIEUX POU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-31) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Paroissiens, 14 (43-20-12-12) ; Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-12) ; Paris Opéra, 9 (47-42-57-27).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agostino Vanzo, Forum Horizon, 1 (45-08-57-71) ; Cluy Palaca, 9 (43-54-07-16) ; Saint-André-Arts I, 6 (43-26-48-18) ; La Triomphe, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Paquebot, 8 (43-87-35-43) ; Météore, 9 (47-70-72-56) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 14 (43-20-12-12) ; UGC Opéra, 9 (45-74-93-03) ; UGC Champs-Élysées, 10 (43-27-82-27) ; UGC Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 18 (43-27-84-50) ; Miro, 15 (43

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans le dimanche-matin. Signification des symboles: **R** Signifié dans « le Monde radio-télévision » **F** Film à vision **O** Ou pas voir **N** Ne pas manquer **M** Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 mars

TF 1

20.40 Variétés: Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Fête des grands-mères.

12 mars

En Avant-Première de la fête des Grand-mères 1^{er} Forum des Générations

Inscriptions gratuites: (1) 42.67.71.40

avec EIR Medeiros, Gold, Jackie Quartz, Canada, Herbert Léonard, Richard Clayderman, Frédéric François, Pierre Perret, Jack Lantier, Charles Aznavour. 22.40 Série: **Black**

VOICI UN COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES FERS À REPASSER BLACK & DECKER.

Le Service qualité de Black & Decker a identifié, dans une série limitée de ses fers, un défaut susceptible de nuire à votre sécurité. Pour savoir si votre fer à repasser est concerné, nous vous remercions de contacter immédiatement les services consommateurs de Black & Decker au numéro suivant: 05 24 02 40. Si votre fer est concerné, Black & Decker l'échangera immédiatement et sans frais. Notez bien le numéro 05 24 02 40, cet appel est gratuit.

Henner, inspecteur choc. 23.30 Magazine: **Rapido**. D'Antoine de Cannes. Spécial **Black**. Avec Michael Jackson, Earth Wind and Fire, Carl Weathers, Smokey Robinson, Jesse Jackson, Def Jam. 0.00 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Magazine: **Moment sport**.

A 2

20.35 Cinéma: **Tout le monde peut se tromper** **F** Film français de Jean Cotric (1982). Avec Fanny Cottrepon, Francis Ferris, Bernard Lecoq, Christophe Bourdier. 22.05 Magazine: **Edition spéciale**. D'Alain Wieder. Pré-

senté par Claude Sérillon. **Charité business**. 23.15 **Éditions courtes**. 23.30 Informations: 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 **Téléfilm**: **Carmilla**, le cœur pétrifié. De Paul Planchon, d'après l'œuvre de Joseph Sheridan Le Fanu, avec Annette Dussan, Emmanuelle Bégin, Mère Michel. **21.30 Documentaire**: **Les chroniques de France**. Une série de Jean-Claude Bringuier. Mon grand-père Félix marin breton, d'Hervé Baslé. Première partie: Le départ. 22.25 **Journal**. 22.45 **Magazine**: **Océanique**. Sept voyageurs du réel: Le regard ébloui, de Jacques Deschamps. 23.35 **Musique**, **musique**.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma**: **Journal intime d'une femme mariée** **F** Film américain de Frank Perry (1970). Avec Richard Benjamin, Frank Langella, Carrie Snodgrass. 22.00 **Film d'information**. 22.05 **Cinéma**: **Homme sans frontière** **F** Film américain de Peter Fonda (1971). Avec Peter Fonda, Warren Oates, Vera Bloom. 23.35 **Téléfilm**: **La mort est au bout de la rue**. De Lawrence Gordon Clark, avec Ray Lonnen, Derek Thompson. 1.45 **Cinéma**: **la Galaxie de la terre** **F** Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston.

LA 5

20.30 **Cinéma**: **Bibi**, **maître d'école** **F** Film français de Claude Zidi (1979). Avec Jacques Villard, Michel Amont, Catherine Lachena. 22.10 **Série**: **Capitaine Corbeau**. 23.15 **Magazine** (rediff.). 1.15 **La grande vallée** (rediff.). 2.25 **Acte de révé.**

M 6

20.00 **Série**: **Les sites brûlés**. La petite guerre. 20.50 **Série**: **Devils connection**. La religion même à tout. 21.50 **Magazine**: **M 6** **à la une**. De Martine Jouanet. Le film-opéra, à l'occasion de la sortie de **la Bohème**, de Luigi Donatoni. 22.30 **Six minutes d'informations**. 22.35 **Cinéma**: **la Mort aux enchères** **F** Film américain de Robert Benton (1983). Avec Meryl Streep, Roy Scheider, Jessica Tandy, Joel Sommer. 0.10 **Magazine**: **Club & De** Pierre Bouillier. 0.55 **Musique**: **Boulevard des clips**.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Documentaire**: **Le feu de Fespé**, de Pierrette Florinax. 21.30 **Profil** **perdus**. Jean Cartier. 22.40 **Nuits musicales**. **Chroniques policières** (3^e partie). 0.05 **De jour** **un dimanche**, avec Michel Cournot. 0.50 **Musique**: **Céle**. Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Munich): **La flûte enchantée**, ouverture en mi bémol majeur, Il 620, de Mozart; **Métamorphoses** pour vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss; **Symphonie n° 1** en mi mineur, op. 68, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Bernard Haitink. 23.07 **Club de la musique contemporaine**. 0.30 **Quatre passages** **musiques**. Copland, Janáček, Scriabin, Schönberg.

Vendredi 11 mars

TF 1

19.00 **Variétés**: **Santa-Barbara**. 19.30 **Jeu**: **La roue de la fortune**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo** et **Tapis vert**.

LA SAMARITAINE: VOUS Y VIENDREZ!

NOUVEAUX JOURNAUX

DU 10 AU 13 MARS

Samaritaine

20.40 **Variétés**: **Léah** d'hommes. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. 22.45 **Football**. Bordeaux-Nantes, en direct de Lyon. 0.15 **Journal** et **Bourse**. 0.25 **Série**: **Les enquêteurs**. 1.15 **Lancement de la fusée Ariane**. En direct de Kourou (Guyane).

A 2

18.45 **Jeu**: **Des chiffres et des lettres**. 19.10 **Actualités régionales**. 19.35 **Le standard en folie**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo**. 20.35 **Feuilleton**: **Un château au soleil**. De Robert Manoy, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Fenech (3^e épisode). 21.30 **Après-midi**. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités: Elisabeth et Robert Badinter (*Condoléances, un intellectuel en politique*); le père A.-M. Carré, de l'Académie française (*Je n'attends jamais ceux*); Gilles Germain (*le Palais Stroganov*); Françoise Mallet-Joris (*la Tristesse du cœur volant*). 22.50 **Journal**. 23.00 **Club-club**: **la Fureur de vivre** **F** Film américain de Nicolas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood, Sal Mineo, Jim Belushi, Ann Dusen (v.o.).

FR 3

19.45 **Le 19-20** de l'Information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 **Desca** **animé**: **Il était une fois la vie**. 20.02 **Jeu**: **La classe**. 20.25 **INC**. 20.30 **Série**: **Béatrice**, **électrice privée**. Règlement de compte au Cyrano's. 21.30 **Magazine**: **Thalassa**. De Georges Pernaud. Le plus grand village flottant du monde. 22.15 **Journal**. **22.35 Documentaire**: **Les grands jours du siècle**. Octobre, la révolution russe, de Gilbert Desmoy. 23.30 **Musicales**. Invité: Frédéric Lodéon. Au sommaire: un portrait de F. Lodéon; interprétation de deux valses de Chopin. 0.25 **Modes d'emploi** 3 (rediff.).

CANAL PLUS

19.30 **Magazine**: **Nulle part ailleurs**. Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité: Georges Darmon. 20.05 **Football**. Nantes-Bordeaux (en direct de stade de Gerland). 22.25 **Film d'information**. 22.30 **Série**: **Le retour de Milla** **Strom**. 23.15 **Cinéma**: **l'Estivage** **F** Film français de Jacques Becker (1953). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jean Servais. 0.50 **Cinéma**: **la Galaxie de la terre** **F** Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. 2.10 **Série**: **Shelby** **F** Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duval, Danny Lloyd (v.o.). 4.05 **Cinéma**: **Inventables patiens**. Film français classé X de Michel Ricard (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Valdi. 5.20 **Téléfilm**: **Ma femme à dépaner**.

LA 5

19.55 **Journal** **légende**. 19.02 **Jeu**: **La porte magique**. 19.30 **Boisard** **Boisard**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Téléfilm**: **Une étrange disparition**. De Robert Young, avec Ellen Burstyn, Sam Edwards, Robert Prosky. 22.10 **Musique** **musique** (rediff.). 23.00 **Magazine**: **Bains de soleil**. 0.30 **Série**: **Le Grand** (rediff.). 1.20 **Téléfilm**: **Un assassin à chaque tournant**. De Malcolm Taylor, avec Patrick Magee, Joanna Pettet, Peter Markham. **Les machines expérimentales d'un bricoleur**. 2.50 **Acte de révé.**

M 6

19.54 **Six minutes d'informations**. 20.00 **Série**: **Père et fils**. 20.30 **Série**: **Le Saint**. 21.20 **Feuilleton**: **La chute de la Forêt-Noire**. 22.10 **Série**: **Adams Family**. 22.40 **Six minutes d'informations**. 22.50 **Série**: **Shelby** **F** Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duval, Danny Lloyd (v.o.). 4.05 **Cinéma**: **Inventables patiens**. Film français classé X de Michel Ricard (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Valdi. 5.20 **Téléfilm**: **Ma femme à dépaner**.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives**. TNP 1952, avec Jean Vilas, homme de théâtre. 21.30 **Musique**: **Black and blue**. Rhythm and blues, et les films nouveaux. 22.40 **Nuits musicales**. **Chroniques policières** (4^e partie). 0.05 **De jour** **un dimanche**. 0.50 **Musique**: **Céle**. Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Stuttgart). **Musée**: **méditation** et **dance** de la vengeance, de Barber; **Concerto** pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur, op. 15, de Beethoven; **Symphonie n° 5** en mi mineur, op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner; **sol**, Kyyrtian Zimmerman, piano. 22.20 **Présentation** **légende**. **Extrait** de **La Walkyrie**, de Wagner, de Sigurd, de Reyser, de Salomé, de Stranaw. **Il love thee**, de Greg. **Floods of spring**, de Rachmaninov. **La plus fille de Paris**, de Bizet. 23.07 **Club de la musique** **musique**. 0.40 **Archives**. **Robert Casadesu** et **la Suisse romande**. **Symphonie** sur un chant monastique pour orchestre et piano dédité de d'Indy; **Nuits dans les jardins d'Espagne**, de Falla.

Audience TV du 9 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOPRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AVANT RESUMÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	46.0	22.2	9.0	1.6	4.2	7.4	1.8
19 h 45	62.4	30.2	8.5	3.2	4.2	4.2	2.1
20 h 18	83.8	24.9	20.1	8.5	4.2	3.2	2.6
20 h 05	73.0	23.5	15.9	10.1	7.4	10.6	8.9
22 h 08	70.4	22.2	18.5	10.1	4.8	12.2	3.2
22 h 44	62.4	28.6	4.8	7.5	3.2	5.8	2.8

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 10 mars à 0 h TU et le dimanche 13 mars à 24 h TU.

Les hautes pressions qui se maintiennent sur une grande partie du pays jusqu'à dimanche repousseront le front perturbé vers les frontières du nord. Ailleurs le beau temps se généralisera, mais les brumeilles seront nombreuses le matin. Une nouvelle aggrégation nuageuse est prévue sur l'ouest dimanche après-midi.

Vendredi: éclaircies à l'aube et un ciel gris et brumeux. Les nuages et brumeilles se parqueront à la France. Le ciel sera chargé près de l'Atlantique, et de la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France, à l'Alsace et aux Alpes. On peut même s'attendre à quelques flocons de neige à partir de 600 à 700 mètres d'altitude sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord.

Parfois ailleurs, les brumeilles laisseront place à un temps ensoleillé. L'après-midi, le temps deviendra gris et humide du Nord et de la Haute-Normandie au Centre, à Rhodo-Alpes et au Nord-Est.

De faibles précipitations se produiront de temps à autre, sans forme de neige en moyenne montagne. Du Cotentin au Limousin, au Langedoc, aux Alpes du Sud et aux régions méditerranéennes, nuages et éclaircies alternent.

De la Bretagne à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, le soleil prédominera. Les températures minimales seront comprises entre 0 et 4 degrés dans le Nord-Est, le Centre-Est, le Massif Central et le Sud-Ouest, entre 1 et 4 degrés du Nord à l'Ile-de-France et à la Bretagne, et de 2 à 4 degrés sur les littoraux océaniques et méditerranéens.

Les températures maximales avoisineront 3 degrés dans le Nord-Est, 5 à 8 degrés du Nord au Massif Central et aux Alpes, 8 à 10 degrés dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, 11 à 14 degrés sur les régions méditerranéennes.

Le vent, généralement modéré de secteur nord-ouest, soufflera assez fort en

vallée du Rhône et sur le Langedoc-Roussillon où mistral et tramontane se croiseront.

Samedi: temps ensoleillé sur une grande moitié sud.

Le ciel sera couvert le matin sur les régions allant de la Manche orientale à l'Alsace et à la Franco-Comté, mais les précipitations se limiteront à quelques pluies ou bruines. L'après-midi le ciel restera très nuageux sur ces régions, avec un risque de faibles averse.

Ailleurs, après dissipation des brumeilles matinales, le soleil sera au rendez-vous. Quelques nuages voleront cependant le ciel de la côte aquitaine.

Le mistral et la tramontane faibliront en fin de journée. Les températures minimales pourront être négatives sur les régions de l'est et du centre. Elles seront comprises entre 1 et 4 degrés sur le reste du pays, jusqu'à 6 degrés près des côtes.

Les températures maximales se

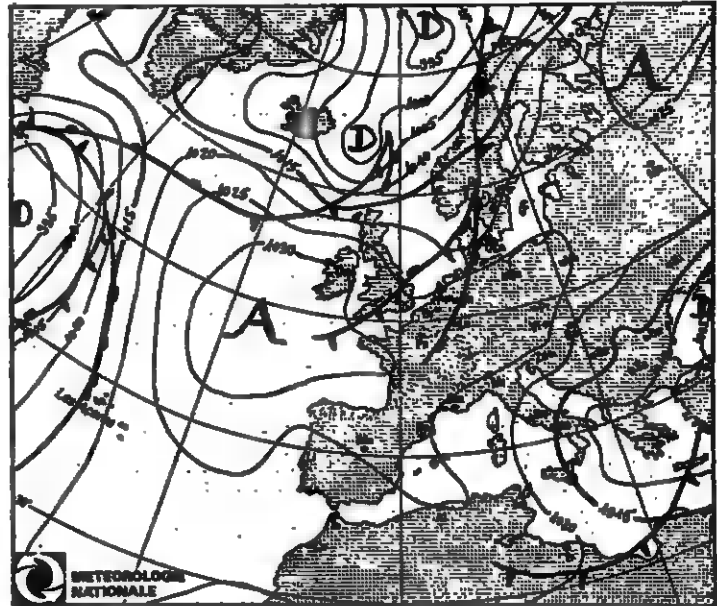
développeront pas 5 à 7 degrés de la Manche à l'Alsace. Elles s'élèveront de 8 à 12 degrés ailleurs, jusqu'à 15 degrés sur les régions proches de la Méditerranée.

Dimanche: aggrégation par Fouest en fin de journée. Le ciel restera très nuageux sur le Nord et le Nord-Est, tandis que le beau temps persistera sur les autres régions après dissipation des brumeilles encore nombreuses le matin.

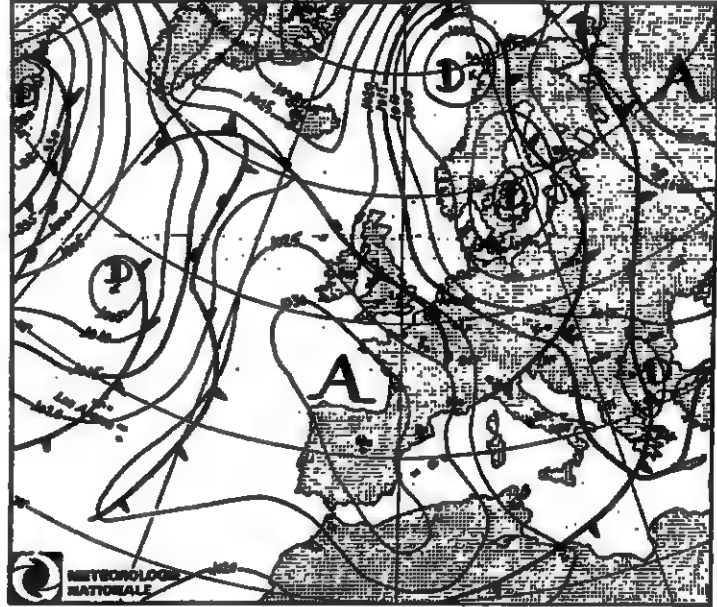
Le ciel se couvrira dimanche après-midi sur les régions proches du littoral atlantique, puis sur la Bretagne, la Normandie et le bassin parisien. Les pluies qui pourront être abondantes, se limiteront dans un premier temps à la Bretagne.

Les températures minimales seront en légère hausse (1 à 2 degrés) sur la moitié ouest du pays, stationnaires ailleurs. Les maximales seront en légère baisse sur la moitié ouest, stationnaires ou en légère hausse ailleurs.

SITUATION LE 10 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS A 0 HEURE TU



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 9 mars. Elles sont mesurées par l'Association des maîtres des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi les renseignements suivants: 130-250; Les Grés: 130-230; (1) 42-66-64-28 en par altitude: 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en continuant, la hauteur de neige, en les plus au haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Aves: 125-205; Bellecombe (Notre-Dame): 120-230; Bonaval-sur-Arc: 95-205; Les Carroz-d'Arches: 120-210; Chamois-Mont-Blanc: 85-450; La Chapelle-d'Abondance: 110-245; Chastel: 150-260; La Chapelle-Morand: 130-250; Combloz: 100-260; Les Contamines-Montjoie: 80-280; Le Corbier: 130-190; Courchevel: 165-190; Crest-Voland: 155-260; Flain: 185-300; Fumet: 140-180; Les Gets: 130-230; Le Grand-Bornand: 175-240; Les Houches: 50-150; Megève: 110-225; Les Menuires: 80-180; Méribel: 100-185; Orcières-Mértens: 60-230; Les Orres: 90-280; La Neuve: 60-140; Peisey-Nancroix: 100-250; La Plagne: 45-200; Pralognan-la-Vanoise: 110-150; Prax-de-Lys-Sommand: 170-220; Prax-Arly: 120-250; La Roche 1850: 165-360; Saint-François-Lupatins: 110-210; Saint-Gervais-Le Bretteux: 115-215; Les Saix: 210-270; Samoëns: 50-280; Thalys-les-Mémoires: 65-170; Tignes: 190-260; Val-Cenis: 40-110; Valfréjus: 50-150; Val-d'Isère: 130-180; Valloire: 80-180; Valmorel: 140-200.

ISÈRE

L'Alpe d'Huez: 160-280; Alps du Grand-Sud: 100-170; Annecy-le-Vieux: 95-145; Anstruc: 185-225; Lans-en-Vercors: 140-170; Les Deux-Alpes: 100-400; Les Sept-Laux: 150-250; Saint-Pierre-de-Chartreuse: 70-200; Villard-de-Ban: 100-180.

ALPES DU SUD

Allos-le-Sigaux: 50-110; Auron: 90-140; Beuil: 60-70; La Colme-Vaud: 40-60; La Foux-d'Allos: 70-110; Isola 2000: 125-170; Montgenèvre: 90-110; Orcières-Mértens: 60-230; Les Orres: 70-160; Peyres: 30-100; Pey-Saint-Vincent: 40-140; Risoul: 110-180; Le Saix: 35-140; Serre-Chevalier: 50-200; Superdévoluy: 70-180; Valburg: 70-80; Vass: 50-110.

PYRÉNÉES

Les Agudes: 120-220; Ax-les-Thermes: 100-220; Barèges: 120-230; Canterets-Lys: 285-365; Font-Romeu: 90-100; Gourette: 60-250; Luz-Ardouze: 200-330; La Monge: 180-230; Pyrénées-2000: 80-90; Saint-Lary-Soulan: 70-150; Superbagneres: 100-240.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore: 110-205; Super-Louan: 100-200.

JURA

Métabief: 85-200; Les Roseres: 150-250.

VOSGES

Le Bonhomme: 60-125; Gérardmer: 60-160; Saint-Nicolas/Ménil: 90-150; Vestro: 80-120.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne: 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél.: 47-42-04-38; Autriche: 111, rue Saint-Hovré, 75001 Paris, tél.: 45-08-50-28; Belgique: 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél.: 47-42-78-57; Italie: 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél.: 42-66-66-60; Suisse: 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél.: 47-42-45-45.

LEGENDE

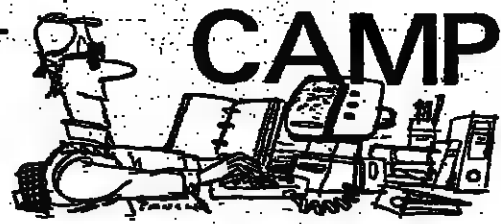
- ☀ ENSOLEILLÉ
- ☁ CLOUDS
- ☔ PLUIE
- ❄ NEIGE
- ☁+☔ CLOUDS ET PLUIE
- ☁+☔+☄ CLOUDS ET NEIGE
- ☁+☔+☄+☄ CLOUDS, PLUIE ET NEIGE
- ☁+☔+☄+☄+☄ CLOUDS, PLUIE, NEIGE ET GRAND FROID

TEMPS PRÉVU LE 11.03.88 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 9-3-1988 à 6 heures TU et le 10-3-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	LOS ANGELES	17	12	D
ANGERS	12 - 2	TOLOUSE	11	-2	D
BORDEAUX	13 - 5	PARIS-CDG	29	21	A
LYON	12 - 1	MARSEILLE	16	8	D
NANTES	9 - 2	MEXICO	26	11	D
REIMS	9 - 5	NEW YORK	24	11	D
STRASBOURG	10 - 4	MONTREAL	4	-3	D
TOULOUSE	10 - 6	MOSCOW	-2	-9	C
VALENCIENNES	6 - 3	NEW DELHI	18	18	D
VERDUN	9 - 2	OSAKA	13	8	D
YVERDON	9 - 2	SEOUL	7	-3	D
ALGER	15 - 2	SINGAPORE	27	24	O
ATHENS	13 - 6	STOCKHOLM	-2	-9	D
BAGDADE	34 - 24	TOKYO	11	2	D
BANGKOK	15 - 7	TYBEE	17	8	D
BARCELONE	15 - 7	VIENNE	10	1	D
BELGRADE	3 - 0	ZAGREB	16	3	D
BELIN	2 - 3	BERNE	8	3	D
BOMBAY	23 - 21	BUDAPESTE	16	3	D
BRAZILIA	23 - 18	CHICAGO	11	2	D
BUENOS AIRES	13 - 6	COLOGNE	11	2	D
CAIRO	27 - 16	DUBLIN	11	2	D
CHICAGO	11 - 4	EDINBURGH	11	2	D
CHONGKING	13 - 6	GENEVE	11	2	D
COLOMBO	27 - 16	HAMBURG	11	2	D
COPENHAGUE	2 - 1	HONG KONG	13	6	D

« services »



CAMPUS

Enseigner le Moyen Age

« Le Moyen Age est un monde d'ignorance et d'angoisse, traversé de guerres, de famines et d'épidémies... » telle est la représentation que se font de l'époque médiévale un grand nombre d'élèves de quatrième et de troisième sondés par leurs professeurs.

Mais transformer cette vogue en connaissance pose aux enseignants de difficiles problèmes de communication. Dans sa dernière livraison, la revue Médiévales, publiée aux Presses universitaires de Vincennes, propose quelques exemples d'expériences pédagogiques.

(Médiévales, n° 13, automne 1987, 55 F, Presses universitaires de Vincennes, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.)

Allemand en été

L'université de Strasbourg organise, du 4 au 30 juillet, des cours de langue, littérature et civilisation allemandes. Quinze heures par semaine. Excursion en RFA avec des étudiants allemands.

Aménagement du territoire

L'Association des DEGS d'aménagement du territoire et développement local organise, jeudi 24 mars, à l'université de Bordeaux, une conférence

débat sur cette formation et ses débouchés professionnels.

* Institut d'économie régionale du Sud-Ouest, université de Bordeaux-I, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac. Tél. : 59-50-51-50.

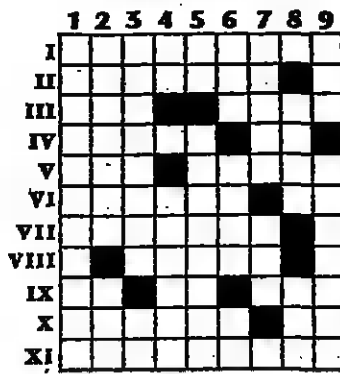
Fusion-Acquisition

L'Institut supérieur des affaires (ISA) vient de créer une filière « Fusion-Acquisition » comprenant, outre les cours dispensés par des professeurs du centre HEC-ISA, des interventions de praticiens de haut niveau. Cette formation prépare à des responsabilités au sein des entreprises, des banques ou des cabinets conseils.

* Institut supérieur des affaires, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 1) 39-82-74-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4697



Solution du problème n° 4696

Horizontalement

I. Rancunier. - II. Hier. Ecu. - III. Urticaire. - IV. Tain. - V. Age. Etape. - VI. Tomer. Reg. - VII. Ergot. - VIII. Saniense. - IX. Mite. Ma. - X. Es. Orpin. - XI. Seigneurs.

Verticalement

1. Rhumatismes. - 2. Air. Go. Aisé. 3. Nettement. - 4. Cris. Erié. - 5. Clerge. On. - 6. Néant. Outre. - 7. Ici. Arts. Pa. - 8. Euripe. Emir. - 9. Ego. Ans.

GUY BROUTY.

HORIZONTELEMENT

I. Fait marcher la presse. - II. Une qui est souvent pendue au bout du fil. - III. On le fait pousser, ainsi que son fruit, en de multiples lieux. Son contenu peut faire perdre contenance. - IV. On l'y a forcément anguille sous roche. Note. - V. Avait pour habitude de faire vibrer la corde sensible. Nécessite un effort de la part d'une mémé.

VERTICALEMENT

1. Genres de « représentations ». - 2. Elan qui ne permet pas de faire un grand bond. Est souvent pris à la gorge. - 3. Son appétit peut lui faire beaucoup avaler. Qui a donc permis de bien faire. - 4. Parcours par maints pousse-pousse. Peut servir à percer. - 5. « Mis » en boule. On ne le trouve pas que dans de grandes surfaces. - 6. Amené à se réjouir. Entraîne une simulation. Se faisait remarquer malgré son éloignement. - 7. Sont appelés à conduire rapidement. Est employé pour faire la raie. - 8. Eût été réservé aux idoles. Il n'est pas besoin d'être fâché pour y marcher sur des clous ! - 9. Se tenue est légère. Diffusée par les colporteurs.

Communiqué aux anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Un Pèlerinage-Rencontre National d'Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (1952-1962) aura lieu à LOURDES les 10, 11, 12, 13 JUIN 1988.

Afin de donner à ce premier assemblément l'ampleur qu'il mérite, les responsables lourdaux seraient particulièrement heureux d'établir des contacts avec des Anciens Combattants d'A.F.N. ainsi que des organisations départementales et locales.

Adresser toutes correspondances à : ORGANISATION PELERINAGE-RENCONTRE A.C. A.F.N. - 6, Avenue de la Gare - 65100 LOURDES - Tél. 62.94.08.81.

Religions

Nomination de deux évêques coadjuteurs

Mgr Louis Dufaux à Grenoble Mgr Pierre Pican à Bayeux

Le pape a nommé, le jeudi 10 mars, deux évêques coadjuteurs à Grenoble (Isère) et à Bayeux (Calvados). Il s'agit de Mgr Louis Dufaux, actuel évêque auxiliaire à Marseille, futur successeur à Grenoble de Mgr Matagrin (né en 1919), et du Père Pierre Pican, salésien, appelé à succéder à Bayeux à Mgr Badré (né en 1913). C'est à soixante-cinq ans que les évêques se retirent de leurs fonctions.

[Né le 21 octobre 1931 à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), Mgr Louis Dufaux a été ordonné prêtre à Nice en 1955. Il est spécialiste des questions d'enseignement religieux : après avoir été directeur de la catéchèse à Nice de 1965 à 1970, il a été à Paris directeur-adjoint, puis directeur du Centre national de l'enseignement religieux (CNER) de 1970 à 1978. Avant d'être nommé évêque en 1984 comme administrateur du diocèse de Marseille - après le départ à Rome du cardinal Enghenray - puis auxiliaire du nouvel archevêque Mgr Coffy, Louis Dufaux a été vicaire général de son diocèse de Nice. Membre de la commission épiscopale des migrants, il connaît bien la communauté musulmane et préside le secrétariat de l'épiscopat français pour les relations avec l'Islam (SRI).]

[Né le 27 février 1935 à Granville (Manche), le Père Pierre Pican est salésien. Il a fait son noviciat à Dormans (Marne) et son scolasticat à Fontaines, près de Lyon. Il a été ordonné prêtre en 1966, avant de se rendre à Beyrouth, où il a été successivement directeur d'école, aumônier à l'université américaine et vicaire de paroisse. Il est revenu en France en 1971 pour enseigner à l'Institut salésien Lemoigner à Casen, où il est encore aujourd'hui supérieur et président du comité de l'enseignement libre du diocèse de Bayeux. De 1971 à 1981, il a été provincial des salésiens de Paris.]

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au Journal officiel du jeudi 10 mars 1988 :

UNE RECOMMANDATION N° 88-2 du 22 février 1988 de la Commission nationale de la communication et des libertés aux sociétés nationales de programme et aux services de communication audiovisuelle autorisés ou concédés.

Victimes des accidents de la route. - L'Assemblée générale de l'Association des familles des victimes des accidents de la circulation (AFVAC) aura lieu le 12 mars, à partir de 14 heures, au CEDIAS, 8, rue Las Cases, 75007 Paris. * ARVAC, 15, rue de l'Écluse, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-46-86-75.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs de Le Monde les postes suivants: X, EDP, MED... UN VÉRITABLE ENTREPRENEUR 600.000+ Paris. Tél. 94 980-8 982. Nos contacts: 200 millions UN MANAGER POUR LES GÉRIÉS Centre-Est. Tél. 65 984-7 988.

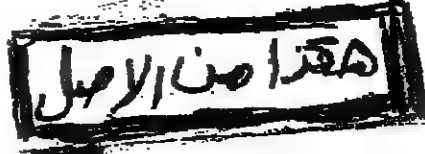
Le département du Val-de-Marne recrute par contrat ou par voie de détachement: I) UN CHEF DE PROJET POUR LE SERVICE INFORMATIQUE. II) UN CHEF DE PROJET POUR LE SERVICE COMMUNICATION MICRO-INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE. III) UN CHEF DE PRODUCTION POUR LE SERVICE INFORMATIQUE.

DEMANDES D'EMPLOIS: CHEF B.E. spécialiste conception de systèmes protection électronique. DOCUMENTALISTE ayant une solide exp. de prof. dans les secteurs presse, publicité ou conseil d'entreprise.

L'IMMOBILIER: appartements ventes, locations non meublées, propriétés, bureaux, maisons individuelles, viagers. 1er arrdt: V. St-Sébastien 94 m² d'appt. 2 700 000 F. 12e arrdt: PALAIS-ROYAL R. MOULIERE quartier calme, 4 pièces, 3 étages, 2 300 000 F.

مكتبة الامير

Le Carnet du Monde



E
C
de
à
Gn
r
F
PA
G
SO
TR
J
DE
Jus
I
M

Naissances

Maurice OLENDER
Lydie FLEM.
sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance de
Selma,
née le 1^{er} mars 1988,
72 bis, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Je m'appelle
Yvane KERBLAT.
Je suis né le 20 février 1988, à Bangkok.
mes parents
Victoria, née Abad
et Bernard KERBLAT,
sont très heureux et fiers de moi.
Bernard et Victoria Kerblat,
23 SOI 49/4 Sukhumvit,
Bangkok 10110 (Thaïlande).

Nos abonnés bénéficient d'une réduction sur les insertions du "Carnet du Monde", sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

Les obèques de
M. Jacques BAUDOIN
auront lieu le vendredi 11 mars 1988, à 14 heures, au temple du Vésinet, 1, route du Grand-Post, Le Vésinet (Yvelines).
(Voir le Monde du 10 mars.)
[Né le 16 septembre 1924, à Paris, Jacques Baudoïn diplômé de l'École nationale de la France d'outre-mer. Ancien élève de l'école nationale d'administration, il fut successivement administrateur de la France d'outre-mer en Afrique-Equatoriale et en Afrique-Occidentale française (1946-1952), directeur du cabinet du gouverneur de la Polynésie française (1956-1960), maître des requêtes au Conseil d'Etat (1962), commissaire du gouvernement auprès des formations contentieuses au Conseil d'Etat (1965-1970), directeur des hôpitaux au ministère de la Santé (1970-1974), directeur du cabinet de Robert Boulin (1974-1977), membre de la Commission des opérations de Bourse (1979) et directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (1979-1981). Jacques Baudoïn devient sénateur le 1^{er} mars 1988 et est devenu, l'année suivante, président de la 3^e sous-section de contentieux. Il était officier de la Légion d'honneur.]

M^{me} Jean-Pierre Botti,
née Garcia-Ligero,
M^{me} Christian Talbot
et son fils Laurent,
M. et M^{me} Axel Zerrouk
et leur fille Lucie,
M. et M^{me} Eugène Hornecker
et leurs enfants Jean et Franck,
M. et M^{me} Hubert Fort,
M. et M^{me} José Garcia-Ligero,

M. et M^{me} François Garcia-Ligero,
M. et M^{me} Daniel Garcia-Ligero,
M. et M^{me} Marnel Garcia-Ligero,
M. et M^{me} René Le Talloc,
M. et M^{me} Pascal Roman,
M. et M^{me} Jean-Claude Masparian,
M. et M^{me} Tonin Santamarías,
La famille Botti,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Jean-Pierre BOTTI,
chevalier du Ouissam algérien,
leur époux, père, grand-père, frère,
cousin, parent et allié.
rappelé à Dieu le 3 mars 1988.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Orangers) Rabat (Maroc).

M. Jacques Dalbanne,
M. et M^{me} Patrick Nods-Langlois
et leurs enfants,
M. et M^{me} Alain Loublat
et leurs enfants,
M. et M^{me} Guy le Marcis
leurs enfants et petits-enfants,
M. Hugues le Marcis,
ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Albert Henry,
son épouse, petits-enfants et arrière-
petits-enfants.
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part de
retour à la maison du Père de

M^{me} Jacques DALBANNE,
née Yvonne le Marcis,
pleinement endormie dans la paix du Seigneur,
leur épouse, mère, belle-mère, grand-
mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-
tante, arrière-grand-tante et parente,
survécus le mercredi 9 mars 1988.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 12 mars, à 9 heures, en l'église
Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du
Roque, à Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15-17, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

M^{me} Eugénie DESTRIEATS,
survécus le 8 mars 1988, dans sa quatre-
vingt-deuxième année.
Les obèques ont eu lieu ce jour, dans
l'intimité.
1, rue du Regard,
75006 Paris.
— Saint-Cyr-aux-Mont-d'Or, Lyon.
M^{me} Claire Manillat,
M. et M^{me} D. d'Albis
et leurs enfants,
M. et M^{me} Georges Velten,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Charles Fornier
leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Darier,
M. Jacques Darier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Gilbert MANILLAT,
née Madeleine Mayer.
Les funérailles auront lieu le vendredi
11 mars 1988, à 10 heures, au temple du
Change, Lyon-9.
Condoléances sur registre.
Inhumation au cimetière de Saint-
Cyr, dans l'intimité.

Simon Merino Peris,
son épouse,
Coriane et Jean-Marie Boivinot
Merino,
Bertrand et Yvonne Merino Peris,
son épouse,
Ambrósio et Eliott Boivinot Merino,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès,
survenu à Toulouse le 3 mars 1988, de
Bernard MERINO PERIS.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu
lieu dans l'intimité familiale, à Céret
(Pyrénées-Orientales), le 7 mars 1988.
Chemin de Vigues-Planes,
66400 Céret,
9, rue de Sépe,
75370 Andrésy,
207, rue Saint-Maur,
75010 Paris.

M. et M^{me} Pierre Alain Nemet,
ses parents,
M. Jean-Claude Nemet,
son frère,
M. et M^{me} André Nemet,
M. et M^{me} Marcel Alary,
ses grands-parents,
Famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès
accidentel de
Isabelle Andrée NEMET,
survécus dans sa vingt-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 11 mars, à 15 heures, en
l'église Saint-Augustin, Paris-8^e.

M^{me} Maurice Varsano,
M^{me} Vitalis Varsano,
M. Serge Varsano,
ont la grande douleur de faire part du
décès du pianiste
Daniel VARSANO,
leur fils, petit-fils et frère,
survécus le 9 mars 1988.
Les obèques auront lieu le vendredi
11 mars, à 14 heures, au cimetière du
Montparnasse. Réunion à la porte prin-
cipale, 3, boulevard Edgar-Quinet,
Paris-14^e.

La famille ne recevra pas de con-
doléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
— Grenoble.
Ses collègues
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. le doyen Paul VEYRET,
ancien directeur
de l'Institut de géographie alpine,
et rappellent à votre souvenir
M^{me} Germaine VEYRET.

Erratum
— On nous prie de rappeler le décès
accidentel de
Christian GIRARD,
né d'œuvre,
à l'âge de quarante-neuf ans,
et celui de sa fille
Agnès,
championne de France Juniors
1966-1967 de K.L. à ski,
à l'âge de dix-huit ans,
survécus à Machault le 4 mars 1988.
(Voir le Monde du 10 mars.)

Remerciements

Dans l'impossibilité de répondre à
tous les témoignages, lettres, envois de
fleurs et témoignages de sympathie qui
leur ont parvenus lors du décès de
Bernard,
M^{me} Liliane Hilbert,
son épouse,
Catherine et Jean-Pierre Baron,
Annick et Jean-Pierre Morsau,
Brigitte Hilbert et Jean-Claude
Martin,
Patrick et Monique Hilbert,
Francine Hilbert et Patrick Bouet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Maximilien Roy,
ses beaux-parents,
Et toute sa famille,
remercient du fond du cœur toutes les
personnes qui les ont aidés à partager
leur peine et à supporter cette épreuve.

**Le Mouvement ATD Quart
Monde**
remercie tous ceux qui lui ont témoigné
leur amitié et leur confiance à l'occasion
du rappel à Dieu de son fondateur.

Puis que jamais, nous sommes courvés
ensemble à faire vivre

L'appel du Père Joseph,
gravé le 17 octobre 1967 au Tricodéon :
« Le Père des hommes est
condamné à vivre dans la misère,
les droits de l'homme sont violés.
Ses prières pour le faire respecter est un
devoir sacré ».

ATD Quart Monde,
95480 Pierrelaye.

Anniversaires

**Remerciement (Vogues). Entre-
Deux-Eaux.**
Une pensée est demandée à leurs
amis pour les premier et troisième anni-
versaires respectifs des décès de

M^{me} René CHARLES,
et de son fils
Pierre-Jean CHARLES,
ingénieur agronome,
INA Paris.

**Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & C^e**
43-20-74-52
MINITEL par le 11

**Air Shot
COMPAGNIE**
Vêtements de golf
Fabricant-détaillant
CLUBS - MATÉRIEL
18, rue Faidherbe
75011 PARIS
Téléphone : 40-09-07-00.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
VENTE & FONTAINEBLEAU
HOTEL DES VENTES
5, rue Royale, Pl. du Chateau
**SAMEDI 12 MARS
& DIMANCHE 13 MARS & 14 h**
1 500 FAIENCES DES XVII^e,
XVIII^e et XIX^e siècles
M^{me} OZENAT, commissaire priseur
73000 FONTAINEBLEAU, Tél. : 64-22-27-62
(Expo. 11/3-21/23 h-12 & 13/3-10/12h).

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-48-17-11
Télex : Drouot 842200
Informations téléphoniques permanentes :
47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 84, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications
particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 12 MARS

*S. 1. - 16 h : tapis anc. - M^{me} ROGEON.

LUNDI 14 MARS

S. 2. - 14 h 15 : René PIROLA 1879-1912. - 15 h 30 : Tableaux
modernes. M^{me} ROGEON.

S. 4. - Petits bijoux, monnaies, médailles. - M^{me} LAURIN, GUILLOUX,
BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 7. - 14 h 15 : table anc Art de la Chine. Meubles et obj. d'art. 19^e,
19^e - M^{me} DAUSSY. Mme de Granddier, MM. Augier, Crosset,
Beurdeley et Raindre, experts.

S. 10. - Tableaux et dessins anciens et 19^e. M^{me} OGER, DUMONT.

S. 14. - Bons meubles, objets mobiliers. M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 15 MARS

S. 1. - Tableaux anciens et modernes, meubles et objets d'ameublement
du 18^e et 19^e s., tapisseries. - M^{me} AUDAP, GODEAU,
SOLANET.

S. 8. - Bibliothèque Maurice SAILLET : sept modernes. ARCOLE
M^{me} RENAUD.

S. 9. - Armes, souvenirs historiques. M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.
M. Duchiron, expert.

MERCREDI 16 MARS

S. 2. - Antiques haute époque, art nègre. M^{me} LAURIN, GUILLOUX,
BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Roudillon, expert.

S. 3. - Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. -
M^{me} ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, Véronique
Fromanger, experts.

S. 5. - 11 h : tableaux anciens. Mairie de 9^e. Salle Roisier (expo lundi 14
de 11 h à 13 h, mardi 15 de 11 h à 13 h et de 11 à 23 h. Petits
salons). 11 h : tableaux anciens, bibelots, objets d'art, mobilier. -
M^{me} BOISGIRARD.

S. 6. - Autographes, livres. - M^{me} DEURBERGUE.

S. 7. - Dessins, tableaux anciens, pendules, objets d'art, mobilier
principalement du 18^e. - PARIS AUCTION.

S. 9. - Suite de la vente du 15 mars. - M^{me} ADER, PICARD, TAJAN.

S. 10. - Meubles et objets d'art des 17^e, 18^e et 19^e s. - M^{me} COUTURIER,
DE NICOLAY.

S. 12. - Meubles, tableaux et objets d'art. M^{me} LENORMAND, DAYEN.

S. 15. - Tab., bib., mob. - M^{me} LANGLADE.

S. 16. - Tab., bib., mob. - M^{me} ROGEON.

JEUDI 17 MARS

S. 2. - Cabinet d'un amateur. Antiques, Orient art primitif. -
M^{me} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR,
M. Roudillon, expert.

S. 8. - Eventails. Jouets. M^{me} D. BONDU.

S. 9. - 21 h : l'Art de l'Islam. - M^{me} MILLON, JUTHEAU.

VENDREDI 18 MARS

S. 1-7. - 14 h 30 : importants tableaux. - M^{me} ADER, PICARD,
TAJAN.

S. 3. - Bijoux, argenterie ancienne et moderne. - M^{me} AUDAP,
GODEAU, SOLANET.

S.5-6. - Tableaux anciens. Importants meubles et objets d'art. Tapisseries.
M^{me} COUTURIER, DE NICOLAY.

S. 8. - Tiroirs-poste. M^{me} LENORMAND, DAYEN.

S. 9. - 14 h 30 : suite de la vente du 17. - M^{me} MILLON, JUTHEAU.

S. 10. - Bijoux, argenterie, tableaux, cartes postales, art déco, faïence,
objets d'art, mobilier. - M^{me} BOSCHER, STUDER.

S. 11. - Objets d'art et d'ameublement. - M^{me} PESCHETEAU-BADIN,
FERRIEN.

S. 14. - Gravures, meubles. M^{me} DEURBERGUE.

S. 16. - Tableaux anciens. M^{me} BOISGIRARD.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BOSCHER, STUDER, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
COUTURIER, DE NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DAUSSY, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LANGLADE, 12, rue Descoumès (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (association)
RHEIMS-LAURIN, 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lébas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS AUCTION - G.L.E. de commissaires-priseurs, 4, rue Drouot
(75009), 42-47-03-99. Etudes : DE CAGNY, CARDINET, Eric
COUTURIER, DUMOUSSET, HOEBANX, KALCK-MOREAU,
RUBÉYRE.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009),
47-70-83-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER AUX BILLETTS ENTRÉS
Le règlement de SUPER GROS LOT se trouve au verso (S.O. de 200007)

Le numéro 173770 gagne 10 000 000,00 F

Le numéro approchant à la centaine de mille
073770 gagne 1 000 000,00 F

numéros approchant à la centaine de mille	numéros gagnants	numéros approchant à la centaine de mille	numéros gagnants
163770	173700	173700	50 000,00 F
123770	173710	173710	50 000,00 F
133770	173720	173720	50 000,00 F
143770	173730	173730	50 000,00 F
153770	173740	173740	50 000,00 F
163770	173750	173750	50 000,00 F
173770	173760	173760	50 000,00 F
183770	173770	173770	50 000,00 F
193770	173780	173780	50 000,00 F
	173790	173790	50 000,00 F
	173800	173800	50 000,00 F
	173810	173810	50 000,00 F
	173820	173820	50 000,00 F
	173830	173830	50 000,00 F
	173840	173840	50 000,00 F
	173850	173850	50 000,00 F
	173860	173860	50 000,00 F
	173870	173870	50 000,00 F
	173880	173880	50 000,00 F
	173890	173890	50 000,00 F
	173900	173900	50 000,00 F

Tous les billets
ou tombés : 770
ou non tombés : 70
par : 70

Tous les billets ou tombés d'un
autre lot sans perdre le tombé : 1

SUPER GROS LOT
88 TRAJE DU MARCHÉ 9 MARS 1988 19

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER AUX BILLETTS ENTRÉS
Le règlement de TAGO-TAC se trouve au verso (S.O. de 200007)

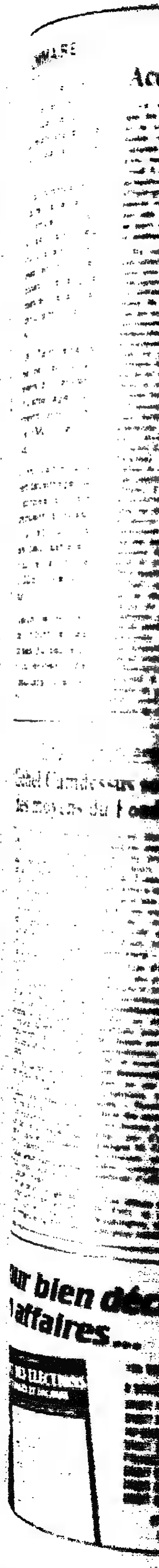
Le numéro 492765 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros
approchant
à la centaine
de mille

numéros approchant à la centaine de mille	numéros gagnants	numéros approchant à la centaine de mille	numéros gagnants
092765	492765	492765	4 000,00 F
192765	492765	492765	400,00 F
292765	492765	492765	200,00 F
392765	492765	492765	100,00 F
492765	492765	492765	4 000,00 F
592765	492765	492765	400,00 F
692765	492765	492765	200,00 F
792765	492765	492765	100,00 F
892765	492765	492765	4 000,00 F
992765	492765	492765	400,00 F

Tous les
billets
ou tombés :
par : 2765
765
65
5

LOTOTAC
88 TRAJE DU MARCHÉ 9 MARS 1988 20



SOMMAIRE

- Le contentieux franco-algérien sur le gaz continue de dominer les relations entre les deux pays. (lire page 28).
- Une première pour faire face à la concurrence croissante des banques commerciales et mutuelles en Europe, les caisses d'épargne françaises et catalane se rapprochent. (lire ci-contre).
- M. Camdessus propose de renforcer les moyens d'intervention et d'aménager les instruments dont dispose le FMI. (lire ci-dessous).
- Les Japonais achètent davantage de biens européens, mais ils continuent d'investir peu et d'une manière peu satisfaisante sur le territoire de la CEE. (lire ci-dessous).
- Selon le ministère de l'Industrie, les entreprises du secteur public obtiennent de bons résultats. (lire ci-contre).

L'Europe financière en marche

Accord entre caisses d'épargne françaises et catalane

La convention de coopération que les caisses d'épargne Ecuireuil et la caisse d'épargne de Barcelone - la Caixa (promueuse en catalan « caicha ») - ont signée avec un certain succès, le mercredi 9 mars à Paris, constitue une première dans l'univers des caisses d'épargne européennes. Ces dernières vont, en effet, devoir affronter une concurrence croissante de la part des banques commerciales et mutualistes.

En outre, l'intégration financière entraînera dans les années qui viennent une intensification des flux économiques entre les pays de la CEE, en même temps qu'un développement de la circulation des biens et des personnes. Dans un tel contexte, les clients des grands établissements bancaires (particuliers, entreprises et collectivités locales) aspirent de plus en plus à trouver partout en Europe des relais leur donnant, où qu'ils se trouvent, un accès aux produits et services financiers auxquels ils sont habitués chez eux.

Comme l'ont indiqué très clairement M.M. Jean-Pierre Thiébaud, président de la direction du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), et M. Joan Torrens Picamal, directeur général de la Caixa, le choix qui est offert à chaque institution nationale est alors simple : il lui faut ou bien s'implanter directement et significativement dans les pays de la CEE, ou mettre en œuvre une stratégie d'alliance conduisant à utiliser l'appui logistique des partenaires, qu'il s'agisse de l'accueil de la clientèle ou des services et prestations bancaires dont elle a besoin.

C'est cette stratégie d'alliance que le réseau de l'Ecuireuil et la Caixa de Barcelone ont décidé d'adopter, parce qu'elle ne nécessite pas de mettre en jeu de gros moyens financiers - ce qui serait le cas pour une acquisition et entraînerait un risque important dans une Europe surbanquée, et parce qu'elle correspond à une même vision des choses de part et d'autre des Pyrénées, avec des traditions et des valeurs de référence identiques.

Chacun des deux partenaires représentera l'autre dans son propre pays, renonçant ainsi implicitement à implanter des agences de l'autre côté. Les clients de chaque réseau trouveront dans les agences de l'autre des conditions d'accueil préférentielles et un ensemble de services spécifiques : dépannage de trésorerie, assurances, facilités pour l'octroi d'un crédit, conseils en investissements immobiliers, traitement privilégié pour l'ensemble des besoins des PME-PMI, associations et collectivités locales (gestion de trésorerie, crédits, montages financiers, etc.).

Une carte de reconnaissance commune baptisée « MAS » (« plus » en espagnol, et abrégé de « money and services ») permettra aux personnes physiques de se présenter aux agences des partenaires dans les deux pays, les Français pouvant, par exemple, utiliser leur chéquier Ecuireuil pour effectuer des retraits en espèces aux guichets catalans.

Le premier acte

La Caixa, avec ses cinq cent cinquante guichets et ses trois mille cent employés, est la troisième caisse d'épargne ibérique et la deuxième en Catalogne, distribuant 30% des crédits industriels de la province, derrière la puissante Caixa de pensions. Du côté français, les premières caisses d'épargne à mettre en œuvre la convention de coopération seront celles de Paris (cent cinquante agences et huit cents personnes) et celles du Roussillon.

La convention n'est que le premier acte d'une collaboration entre les caisses d'épargne européennes, Sparkassen en Allemagne, Caisse générale d'épargne et de retraite en Belgique, Trust and Savings en Grande-Bretagne, les négociations les plus poussées étant celles qui ont été engagées avec la toute puissante Cariplo de Milan. On remarquera que la signature de cette convention s'inscrit dans un contexte espagnol d'ouverture à l'Europe financière, et aussi d'inquiétude face à l'horizon 1992. Il n'est pas étonnant que

les premières initiatives émanent des régions les plus industrialisées de la péninsule ibérique, et aussi les plus ouvertes aux influences extérieures. Sur la côte nord, le Banco de Bilbao et le Banco Vizcaya ont amorcé un processus de fusion pour constituer la première banque d'Espagne. En outre, le Banco de Santander participe au noyau stable de la Société générale, récemment privatisée. En Catalogne, on vient de voir le Crédit national français et le CIC créer des organismes de financement en association avec le Banco de Sabadell de Barcelone, établissement très actif qui fait partie du non moins actif groupe des six banques moyennes, toutes situées dans le nord du pays, qui comprend, outre l'établissement précité, le Banco Pastor (trois cent cinquante agences en Galice), le Banco Herrero d'Oviedo (dans les Asturies), le Banco Guipuzcoano, le Banco de Vizcaya et le Banco March des Baléares.

On observe enfin, à l'approche de l'échéance 1992, que la recherche d'implantations directes dans d'autres pays de la CEE reste inactive. L'Institut San-Paolo de Turin vient de racheter en France la Banque Vernes, filiale d'Indosuez. Quant à la Deutschebank, numéro un allemand, elle a acquis il y a trois ans les cent guichets de la filiale italienne de la Bank of America et prospecte la France où elle est interrompue, dans le nord, par le Crédit du Nord, dont la maison mère, Paribas, serait fort aise d'ouvrir le capital à un partenaire étranger. D'autres opérations de ce genre et d'autres alliances suivront. L'Europe financière est en marche.

FRANÇOIS RENARD.

BILLET

Les joies de l'héritage

La gestion des précédents a généralement bon dos quand il s'agit de réviser les déficits. En revanche, toute amélioration sensible est toujours à porter au crédit des dirigeants en place. M. Jacques Chirac vient de donner une nouvelle illustration de cette règle d'or gouvernementale dans le bilan sur les entreprises publiques dressé par un comité interministériel réuni le 9 mars à Matignon.

« Alors que les entreprises du secteur public avaient perdu 140 milliards de francs entre 1981 et 1986, leurs bénéfices pour l'année 1987 seront supérieurs à 7 milliards de francs », souligne, dans un communiqué publié par Matignon, le gouvernement, qui se félicite notamment du redressement opéré par les entreprises qui étaient dans la situation la plus difficile : Renault, CDF-Chimie et Usinor-Saci - qui avaient perdu 105 milliards de francs entre 1981 et 1986 - ont globalement équilibré leurs résultats en 1987. Il aurait suffi d'un changement de majorité pour provoquer le miracle...

C'est aller un peu vite en besogne et faire peu de cas des efforts de redressement entrepris avant 1986. C'est oublier que les bénéfices supérieurs à 3 milliards de francs que Renault annonce pour 1987 (contre une perte de 12,5 milliards en 1984) sont le fruit de l'action de sauvetage engagée par Georges Besse, son PDG, dès janvier 1985 et de la contribution de

l'ensemble du personnel de la Régie, capable de réaliser, comme le soulignait lui-même Georges Besse à l'automne 1986, des gains de productivité de 25 % en deux ans.

C'est oublier aussi que la conjoncture a été généreuse dans l'automobile comme dans la chimie en 1987, et a considérablement amplifié l'amélioration prévue.

Quant à affirmer aujourd'hui péremptoirement que « ce redressement est durable, d'autant qu'il s'accompagne d'une amélioration nette de leur situation financière, caractérisée par une augmentation très forte de leurs fonds propres et une maîtrise de leur endettement », c'est à aussi brûler les étapes. Pour ne prendre que l'exemple de Renault, le désendettement de 12 milliards de francs envisagé reste à faire, et demeure soumis, en tout état de cause, aux recettes que l'Etat actionnaire sera capable de dégager sur les rentrées de privatisation ou sur...

Pour ne pas être en reste sur le sujet, M. Alain Madelin dénonce dans les nationalisations « un placement sans aucune rentabilité pour l'Etat ». Pourtant, celui-ci n'a-t-il pas engrangé, grâce à la privatisation de Saint-Gobain, 9 milliards, alors que sa nationalisation ne lui avait coûté que 3 milliards et qu'il n'a jamais versé à la compagnie de dotations en capital ?

CLAIRE BLANDIN.

Les partenaires de la CEE et le « grand marché »

Le Japon s'ouvre davantage aux produits européens

En 1987, le Japon a acheté sensiblement plus à la Communauté que l'année précédente. C'est un changement appréciable, même si les exportations japonaises vers la CEE ont continué à progresser et que du même coup le solde excédentaire japonais est resté à peu près inchangé. La Commission européenne voit la consécration de ses efforts pour obtenir une meilleure ouverture

du marché japonais. Mais les principaux défis à venir pour les Douze concernent les orientations à donner aux investissements japonais dans la Communauté et d'autre part les conditions dans lesquelles les exportateurs japonais, et en particulier les fabricants de voitures, pourront bénéficier, à partir de 1993, des avantages du « grand marché ».

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

M. Willy De Clercq, commissaire chargé des relations extérieures, qui faisait le point, le mercredi 9 mars, sur les résultats de la politique menée par la Communauté à l'égard du Japon, est content. Les exportations de la Communauté vers le Japon ont progressé de manière significative en 1987 : + 8,7 %, et même + 19,9 % si on exclut des statistiques l'or non monétaire qui fausse les calculs.

Le bond en avant est dû pour une large part au boom des ventes de voitures de luxe. Mais les exportations de textiles et de produits chimiques ont également augmenté, et on découvre que, parmi les Douze, c'est la France qui a réalisé les meilleures performances. Ses exportations vers le Japon ont progressé de 33 %, contre 23 % pour la RFA ; elles n'ont d'ailleurs pas moins augmenté de plus de moitié à celles de l'Allemagne de l'Ouest. « Cette évolution encourageante est manifestement due à la relance de nos échanges avec le Japon, qui a atteint 4,3 % en 1987, a été déterminante pour la progression de 3,7 % du PNB », a déclaré M. De Clercq.

Le Marché commun a été la seule zone vers laquelle les ventes japonaises ont progressé : + 6,1 % en 1987, alors que les exportations vers les Etats-Unis diminuaient de 10,4 %. La Communauté, marché ouvert, marché prometteur avec l'échéance de 1993, fait de moins en moins figure de quantité négligeable à Tokyo. Il y a quelques années, les échanges du Japon avec la CEE représentaient environ un tiers de ce qu'ils étaient avec les Etats-Unis, contre approximativement la moitié aujourd'hui.

Les actions sectorielles entreprises par la CEE en vue d'une meilleure ouverture du marché japonais ont permis des progrès. C'est le cas pour les voitures, les cosmétiques, les appareils médicaux. D'autres vont être entreprises. S'agissant des produits agricoles, les discussions porteront d'abord sur les produits laitiers et la viande de porc. La Commission attend avec impatience que le Japon, conformément aux directives données par le conseil du GATT, rende moins discriminatoire la fiscalité qu'il applique au cognac et au whisky. La Commission a vu un vrai échec : les entreprises européennes demeurent exclues des

grands travaux. Le programme en cinq ans prévoit pour ceux-ci des crédits de l'ordre de 150 milliards de dollars, une vraie bataille à laquelle les groupes européens de BTP aimeraient pouvoir prétendre.

Les investissements

Les Japonais développent leurs investissements extérieurs, mais beaucoup plus aux Etats-Unis que dans la CEE. M. De Clercq regrette que ces investissements japonais en Europe soient surtout destinés au soutien des exportations (assurances, banques, usines d'assemblage...) et concernent rarement des investissements productifs créateurs d'emplois. Il est vrai qu'en l'absence d'un minimum de politique industrielle commune, notamment d'une harmonisation des aides à l'investissement, la Communauté ne peut guère que faire appel à la bonne volonté japonaise.

Le débat sur la manière dont les partenaires extérieurs de la CEE pourront bénéficier du « grand mar-

ché » amorce. M. De Clercq a choisi le cas sensible de l'automobile. En 1987, le Japon a vendu 118000 voitures à la CEE, soit une progression de 18 % en deux ans, et a acheté 87000 voitures aux constructeurs européens. La concurrence japonaise est contenue par les restrictions quantitatives qu'imposent la France, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal. « Le grand marché n'est pas compatible avec l'existence de limitations nationales. Celles-ci devront disparaître, mais il y a aussi les impératifs sociaux. La libéralisation devra s'insérer dans une politique globale », a souligné M. De Clercq. Bref, le décontingement du marché européen sera négocié. Dans l'esprit de la Commission, le Japon devra accepter des mesures de transition, une certaine stabilité de ses parts de marché et aussi davantage ouvrir son propre marché aux constructeurs européens.

PHILIPPE LEMAITRE.

Un plaidoyer du directeur général de l'organisation

M. Michel Camdessus souhaite une hausse substantielle des moyens du Fonds monétaire international

Renforcer notamment « par une augmentation substantielle » des quotes-parts les moyens d'intervention du Fonds monétaire international et adapter ses instruments à une situation où la crise de la dette se conjugue à « des désordres plus profonds », tel est le double objectif qu'a défini, le mercredi 9 mars à Paris, le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus.

Un premier pas a été franchi avec la création de la « facilité d'ajustement structurel renforcé » en décembre 1987. Un fonds au nom barbare - M. Edouard Balladur précise de la baptiser « facilité Camdessus » - destiné aux pays les plus démunis - généralement africains. La France, la première, a apporté formellement sa contribution de 800 millions de DTS (1), le mercredi 9 mars.

A terme, 12 milliards de dollars pourront être réunis pour accorder des prêts à 0,5 % d'intérêt sur six ans à des Etats confrontés à un endettement paralysant. Cette approche correspondait à une urgence, celle de pays coupés, de fait, du système financier international et « laissés à l'abandon ».

Le FMI étudie désormais d'autres aménagements pour mieux tenir compte d'un autre impératif, celui de la durée. On ne peut corriger des problèmes structurels en un an, temps moyen couvert par les accords de confirmation du FMI, de

plus en plus utilisés par les pays endettés pour obtenir le délestage du processus de négociation des prêts créanciers publics et privés. Conscients de devoir à la fois répondre à des problèmes de moyen terme et aux difficultés de l'endettement, les experts du Fonds envisagent de « moderniser » un instrument créé en 1974 et tombé en désuétude, les « accords de financement élargi ».

Ce type d'accord a l'avantage de couvrir des programmes d'action sur trois ans et pourrait mieux répondre aux problèmes des pays à revenus intermédiaires d'Amérique latine. Enfin, les différents types d'interventions pourraient s'accompagner de clauses permettant de déclencher des financements supplémentaires du FMI et nouvelles mesures de correction économique de la part des débiteurs au cas où des « imprévus » viendraient bouleverser les prévisions - flambée des taux d'intérêt, chute des recettes à l'exportation ou forte hausse des importations. Il ne s'agit pas d'une « révolution », a souligné M. Camdessus, mais d'une adaptation nécessaire. Techniquement complexes, les discussions menent d'ailleurs du temps à aborder.

Les débats du comité intermédiaire du FMI, le 14 avril prochain à Washington, aborderont ces sujets. Les pays membres du Fonds en exa-

mineront deux autres sur lesquels il ne sera pas aisé de trouver un terrain d'entente. Le temps d'une augmentation des quotes-parts du Fonds, réexaminés tous les cinq ans, est venu. Sur ce point, M. Camdessus a estimé qu'une hausse de 50 % permettrait tout juste de maintenir le niveau atteint depuis 1983 et précéderait une réévaluation plus substantielle.

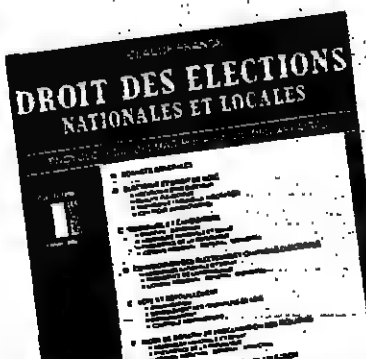
On imagine les débats entre pays membres sur ce point, même s'il existe un consensus sur la nécessité de renforcer le rôle des organismes multilatéraux et par là même leurs moyens financiers. Enfin, l'éventualité d'une allocation de droits de tirages spéciaux en faveur des pays en développement sera à nouveau évoquée.

La France a toujours soutenu une telle mesure, préconisant même des systèmes « ingénieux », selon M. Camdessus, pour que ces nouvelles liquidités profitent aux pays qui en ont le plus besoin. La polémique sur les conséquences inflationnistes - marginales - d'une telle allocation renahra sans doute à cette occasion. Elle aura singulièrement perdu de sa portée, selon le FMI, janz l'inflation semble aujourd'hui mieux contrôlée.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Droits de tirages spéciaux : 1 DTS = 7,78 francs français.

pour bien décider en affaires...



100 TITRES
8 SÉRIES:
DROIT PRIVÉ
DROIT PUBLIC
INFORMATIQUE
DROIT DU TRAVAIL
FINANCES-GESTION
DROIT DES AFFAIRES
DROIT DE L'IMMOBILIER
DROIT DES SOCIÉTÉS



CHEZ VOTRE LIBRAIRE

مكتبة الامير

1852... 1992
 Dès sa création en 1852,
 la Compagnie du Midi avait
 le mouvement pour vocation.



INAUGURATION DES CHEMINS DE FER DU MIDI, SECTION DE BORDEAUX A CETTE

1852 Le mouvement déjà. C'est l'ère du chemin de fer, le début des grands projets, l'ouverture des marchés. La toute nouvelle Compagnie du Midi est sur les rails...

1987 La Compagnie du Midi acquiert une grande compagnie d'assurance-vie britannique Equity and Law et devient le plus européen des groupes privés de l'assurance française.

La même année, elle prend le contrôle de Meeschaert-Rousselle, première charge d'agents de change française. Elle gère plus de 60 milliards d'actifs et rassemble plus de cent sociétés, allant de l'assurance à l'immobilier, des services financiers à l'industrie.

Et 5 000 wagons de la Compagnie du Midi roulent déjà sur les rails de l'Europe...

1992 Le mouvement aujourd'hui, c'est l'Europe sans frontières de 1992.

La Compagnie du Midi doit y jouer un rôle majeur. La Compagnie du Midi en a l'ambition et les moyens. La Compagnie du Midi est en train d'en acquérir la dimension.

Pour vivre à l'heure de l'Europe, La Compagnie du Midi appelle aujourd'hui les actionnaires de ses filiales à la rejoindre.

La Compagnie du Midi

135 ans d'investissements et de croissance
135 ans de dividendes ininterrompus

Pour tout renseignement, appelez gratuitement le

NUMERO VERT 05.20.98.48

COMPAGNIE DU MIDI

78, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75007 PARIS

ambian de publicité prodi

هتد من الاميل

Économie

AFFAIRES

Sur le front des OPA

Le gouvernement belge tente de faire adopter une législation d'urgence

A la suite de la bataille pour la prise de contrôle de la Générale de Belgique, le gouvernement belge souhaite faire adopter rapidement par le Parlement une législation permettant de contrôler les offres publiques d'achat. Un groupe de travail parlementaire doit examiner un texte qui pourrait être soumis au vote de la Chambre la semaine prochaine. En cas d'adoption, il s'appliquerait jusqu'à fin 1989 et serait rétroactif au 1^{er} mars 1988 pour les sociétés belges disposant d'un capital minimum de 200 millions de francs belges (32 millions de francs français). Ce texte est une version raccourcie du projet de loi déposé par le gouvernement en 1987. Il prévoit une déclaration obligatoire à la société convoquée et à la commission bancaire, pour tout actionnaire détenant au moins 10 % du total des droits de vote d'une société belge cotée. En outre, toute acquisition supplémentaire de 1 % devrait faire l'objet d'une nouvelle déclaration. En cas de non-déclaration, les actions acquises seraient privées de leur droit de vote pendant un an.

ÉTATS-UNIS : Macy's propose aux cadres de Federated Stores de payer cash leurs titres

Macy's propose dans son OPA sur Federated Department Stores de payer comptant la totalité des actions de la chaîne américaine de grands magasins détenues par ses cadres, alors que les autres détenteurs d'actions ne recevront que 80 % en cash. Les documents relatifs à l'offre d'achat de 6,1 milliards de dollars de Federated faite par Macy's, relèvent de traitement particulier aux quelque cinq cents cadres du groupe convoqués. Cette révélation a provoqué l'indignation de plusieurs grands arbitragistes de Wall-Street, qui comptent parmi les plus gros détenteurs d'actions Federated.

SUÈDE : Stora souhaite prendre la majorité de Swedish Match

Stora, spécialisé dans la pâte à papier et la chimie, a annoncé son intention d'acquiescer la majorité du groupe Swedish Match qui produit du bois et des allumettes. Les cotations des deux titres ont été suspendues dès mardi 9 mars à la Bourse de

Stockholm. Toutefois, les modalités de cette opération ne seront connues qu'à la fin du mois de mars. Stora a simplement précisé qu'il souhaitait acquiescer l'ensemble des actions de Swedish Match, ces deux firmes comptent, parmi leurs actionnaires majoritaires, des membres du groupe Wallenberg qui contrôle notamment Saab, Asa et Electrolux.

RFA : le groupe de distribution Asko veut prendre le contrôle de Masses

Le groupe ouest-allemand Asko Deutsche Kaufhaus AG, a fait part à l'Office fédéral des cartels de Berlin-Ouest de son intention de prendre le contrôle majoritaire de Masses AG, une chaîne de distribution spécialisée comme Asko dans des ventes discount. Il y a à peine un mois, l'Office des cartels avait donné son accord pour l'augmentation à 49,9 % de la part d'Asko, auparavant limitée à 24,9 %. Les ventes d'Asko ont atteint 10,7 milliards de DM en 1987 (33,8 milliards de francs) soit près du double de 1986 (5,98 milliards de DM).

SOCIAL

La nouvelle convention de l'UNEDIC

Les conditions financières des stages de formation longue seront améliorées

Licenciés ou démissionnaires, les stagiaires en formation de longue durée continueront de percevoir de l'Etat une indemnisation égale à l'allocation de base du régime d'assurance-chômage. Un décret, prochainement publié au Journal officiel, confirmera cette mesure, arrêtée à la suite de tractations entre le ministère des affaires sociales et les partenaires sociaux, à l'initiative de l'UCC-CFDT (Union confédérale des ingénieurs et cadres).

Logique, ce maintien d'un niveau de revenu constant tout au long de la formation (40 % du salaire de référence et 46,32 F par jour depuis le 1^{er} octobre 1987) n'allait techniquement pas de soi.

Dans le protocole d'accord signé le 30 décembre 1987 pour la nouvelle convention UNEDIC - qui devrait être définitivement adoptée cette semaine, - il avait certes été prévu que les stagiaires en formation recevraient leurs allocations de base, s'ils y avaient droit, financées en grande partie par l'Etat et transformées en allocations de formation-reclassement. Mais la période était limitée à quatorze mois, comme pour les autres chômeurs dans le même cas. Ensuite, il était admis que la rémunération des stagiaires en fin de droits ou indemnisés par l'allocation spécifique de solidarité serait de 3250 F, également pris en charge par l'Etat.

En fait, ces dispositions, plus favorables que les précédentes malgré tout, pénalisent les formations longues, de douze mois à trois ans par exemple. Surtout, elles abaissent le niveau de revenu de personnes, cadres et techniciens essentiellement, qui auraient dès lors été contraintes de renoncer à des stages de longue durée tels que la prépa-

tion d'un diplôme d'ingénieur au CESI (Centre d'études supérieures industrielles).

Préoccupé de cette situation qui allait à l'encontre du but recherché par l'accord UNEDIC, les responsables de l'UCC-CFDT ont attiré l'attention du ministre des affaires sociales sur cet inconvénient. Il a donc été décidé que l'Etat prendrait à sa charge la rémunération des stagiaires en formation longue pour un montant équivalent à l'allocation de base, au-delà de la période d'indemnisation. Et cela, dans deux hypothèses : soit pour les chômeurs, licenciés d'une entreprise, soit pour les salariés ayant démissionné de leur poste pour suivre une formation précoce. Dans ce dernier cas, toutefois, il faudra justifier de trois ans d'exercice d'une activité professionnelle.

A. L.

Grèves à l'usine Renault de Cléon

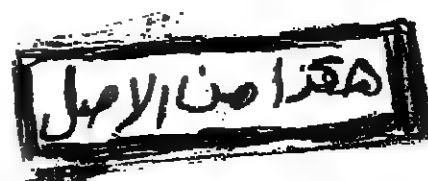
L'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), qui fabrique le plus grand des moteurs pour les véhicules de la Régie, est touchée, depuis le mardi 8 mars, par des arrêts de travail à l'initiative de la CGT pour protester contre l'intention de la direction de licencier 150 personnes en « surf-croûte » sur 1987. Selon la CGT, 80 % des ouvriers concernés auraient fait grève les 8 et 9 mars, la direction donnant les chiffres de 9,5 % de l'ensemble du personnel jeudi matin, contre 24 % mardi, et de 12 % mercredi, où la grève s'était concentrée sur le département des moteurs F, qui équipe les R9, R11, R5 et certaines R21. La perte de production est évaluée à un million de moteurs sur quarante-huit heures.

La procédure de licenciement se trouve dans un imbroglio juridique. Le 18 février, le tribunal de grande instance a rejeté la demande du comité d'entreprise d'un délai supplémentaire de deux mois pour se prononcer faute de connaître les prix de revient dans les usines d'Espagne et du Mexique, et le volume d'heures supplémentaires dans l'usine (la direction, vivement critiquée sur ce dernier point par l'inspection du travail, avait promis le 25 janvier de fournir les précisions dans deux mois, c'est-à-dire pour la fin mars). En revanche, la direction départementale du travail, le 29 février, a estimé que « l'insuffisance du nombre d'heures supplémentaires ne permet pas aux représentants du personnel d'apprécier les raisons économiques du licenciement, ni non plus de se prononcer en connaissance de cause sur les mesures envisagées pour éviter les licenciements ».

EN BREF

● Régine reprend Ledoyen. - L'artiste de variétés Régine, qui dirige plusieurs clubs privés en France et à l'étranger, reprend Ledoyen, le célèbre restaurant des jardins des Champs-Élysées. Propriété de la Ville de Paris, le restaurant était fermé depuis septembre dernier, après que la société concessionnaire avait vendu la totalité de ses actions à une filiale de CERSIS (holding française du groupe De Benedetti), sans en avertir la Ville, qui avait résilié ensuite sa concession. Celle-ci vient d'être donnée pour quinze ans à Régine.

● 1,25 million de dollars pour le licenciement de travailleurs contraints aux États-Unis. - La société métallurgique américaine Don Run d'Herculeum (Missouri) va payer une amende de 1,25 million de dollars (7,12 millions de francs) pour avoir licencié des travailleurs temporaires ayant des doses excessives de plomb dans le sang. L'entreprise avait pris cette décision pour éviter de les placer à des postes de travail non exposés en leur maintenant leurs salaires et leurs avantages, comme le prévoit la loi. Elle devra aussi se mettre en conformité avec les normes sanitaires et payer les arriérés de salaires des ouvriers licenciés. Seul Chrysler a payé une amende plus importante (1,5 million de dollars), en juillet 1987, pour infraction à la réglementation sanitaire. - (AFP.)



(Publié)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la Prévention et de la Protection civile
5^e bureau
Installations classées pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est ouverte à Paris du 5 avril au 4 mai 1988 inclus, concernant la demande présentée par la compagnie parisienne de chauffage urbain en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de la chaufferie de La Villette située à Paris 19^e, 34, quai de la Marne.

L'installation relèvera de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique suivante : 153 bis 1^o : Installation de combustion capable de consommer en une heure une quantité de combustible représentant en pouvoir calorifique inférieur plus de 3 000 tonnes.

L'installation soumise à autorisation.

Le dossier est déposé au commissariat de police judiciaire et administrative du quartier du Pont-de-Flandre, 37, rue de Nantes, à Paris 19^e, et tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Monsieur René Boumy, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, recevra les déclarations des tiers au commissariat précité aux jours et heures suivants :

- Mercredi 6 avril de 9 h 30 à 12 h 30.
- Samedi 10 avril de 9 h 30 à 12 h 30.
- Mercredi 30 avril de 9 h 30 à 12 h 30.
- Vendredi 29 avril de 15 h à 18 h.
- Mercredi 4 mai de 15 h à 18 h.

F. LE PRÉFET DE POLICE ET PAR DÉLÉGATION
Le Directeur de la prévention et de la protection civile,
Marcel BURLLOT

(Publié)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

OBJET :
Franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur.
Déclaration d'utilité publique.

LE PRÉFET
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

LE PRÉFET
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE BASSE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

VOU :
Le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment les articles L.11.1 à L.11.7 et l'article R.11.1 de ce code ;
La loi n° 87-580 du 17 juillet 1987 facilitant la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine ;
L'avis-pré-projet établi en vue des travaux de réalisation du franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur ;
Le plan général des travaux voté par le président de la commission d'enquête ;
L'avis préfectoral des 27 juillet, 4 et 10 août 1987 prescrivant l'ouverture :

- d'une enquête publique en application de la loi n° 83-530 du 11 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;
- d'une enquête publique relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral en vertu de l'article 25 de la loi n° 85-2 du 3 janvier 1985 concernant le changement d'utilisation des zones du littoral ;
- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux relatifs au franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur ;

Le dossier des enquêtes ouvertes sur le projet, notamment les registres et formulaires et les pièces attestant que les avis d'enquête ont été régulièrement insérés dans la presse, publiés et affichés dans les lieux d'enquêtes indiqués ;
Le rapport et les conclusions favorables de la commission d'enquête sur l'utilité publique du projet en date du 8 décembre 1987 ;
Le procès-verbal de la réunion de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du Calvados en date du 22 octobre 1987 ;
Le procès-verbal de la réunion de la commission départementale des sites, perspectives et paysages de la Seine-Maritime en date du 16 décembre 1987 ;
L'avis favorable de M. le Préfet, commissaire de la République de l'arrondissement du Havre en date du 23 décembre 1987 ;
L'avis favorable de M. le préfet, commissaire de la République de la région de Haute-Normandie et du département du Calvados en date du 13 janvier 1988 ;
L'avis favorable de M. le sous-préfet de Lisieux, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Lisieux en date du 11 janvier 1988 ;
L'avis favorable de M. le préfet, commissaire de la République du département de l'Eure en date du 28 janvier 1988 ;
Le procès-verbal de clôture de la conférence inter-préfets en date du 24 février 1988 ;

CONSIDÉRANT les modifications apportées au projet pour répondre aux demandes exprimées au cours des enquêtes, à savoir :

- l'élargissement de la bande cyclable qui sera portée à un mètre,
- l'implantation de l'ouvrage qui sera éloigné vers gauche des installations de la société Miroline et qui sera mis en conformité avec le plan d'occupation des sols regroupant l'ensemble des communes du canton d'Honfleur et notamment la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, approuvé par le président de l'EPIC le 3 février 1987 et après modification le 6 février 1988 ;

CONSIDÉRANT les mesures compensatoires décidées pour la protection de l'environnement de l'estuaire de la Seine ;

ARRÊTENT :

Article 1^{er}. - Sont déclarés d'utilité publique les travaux de franchissement de l'estuaire de la Seine entre Le Havre et Honfleur, conformément aux dispositions du plan ci-dessus.

Article 2. - Le présent arrêté sera affiché à la préfecture de la Seine-Maritime, direction départementale de l'équipement à Rouen, à la sous-préfecture du Havre, à la mairie de Sandouville, à la préfecture du Calvados, à la sous-préfecture de Lisieux, à la mairie d'Honfleur.

Il sera en outre inséré aux recueils des actes administratifs des départements de la Seine-Maritime et du Calvados, et publié dans les journaux LE MONDE, LE FIGARO, PARIS-NORMANDE, TOUTES ÉDITIONS, LE HAVRE-LIBRE, LE HAVRE-PRESSE, OUEST-FRANCE, LE JOURNAL DU PAYS D'AUGE.

Article 3. - M. le préfet, commissaire de la République de la région de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime,
M. le préfet, commissaire de la République de la région de Basse-Normandie et du département du Calvados,
M. le sous-préfet du Havre, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement du Havre,
M. le sous-préfet de Lisieux, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Lisieux,
MM. les maires des communes de Sandouville et d'Honfleur,
MM. les ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées, directeurs départementaux de l'Équipement de la Seine-Maritime et du Calvados,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera adressée.

NOUEN, le 25 février 1988

LE PRÉFET,
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

J.-C. CHUYOLLET

LE PRÉFET,
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE LA RÉGION DE BASSE-NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Jean ANET.

Pour amplification
Pour le chef du service du budget des routes et des transports,
l'agent autorisé
F. ZAMBELLO.

Will France meet its Waterloo in 1992?

The Economist

Your independent weekly view of World Affairs, Finance, Science

Traduction du texte ci-dessus :
Dossier spécial France n° 12 du 12 mars 1988
« 1992 : un désastre pour la France ? »
Chaque semaine, votre aperçu indépendant sur les affaires du monde, de la finance, de la science.

Renseignements publicités
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 46-55-91-82
poste 4180 ou 4107

Graphologue MSI
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à MSI, 1, M. B. 100, rue de la République, 92100 Nanterre.

Économie

REPÈRES

Changes

Pas de nouvelle baisse du dollar, selon M. Baker

La décision du gouvernement britannique de laisser s'apprécier le livre sterling, notamment face au mark, n'affecte pas le volontarisme des principaux pays industrialisés de stabiliser le dollar, a indiqué le mercredi 9 mars, M. James Baker. Le secrétaire américain au Trésor, qui s'exprime devant la commission économique conjointe du Congrès, a rappelé que la Grande-Bretagne et les autres grands pays industrialisés s'étaient engagés, à la fin décembre 1987, à promouvoir la stabilité des taux de change. M. Baker a, une nouvelle fois, réaffirmé qu'une baisse supplémentaire du dollar aurait des effets négatifs sur les économies des pays industrialisés.

Contrefaçons

Les Européens s'unissent

Cinq associations européennes de protection des marques (France, Suisse, Italie, RFA, Belgique) viennent de s'unir au sein du Comité pour la lutte anti-contrefaçon (COLC). L'association, qui regroupera mille quatre cents sociétés, agit notamment auprès du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), où se négocie un code des contrefaçons assorti de sanctions économiques. Le marché des contrefaçons représente 3 % à 5 % du commerce mondial.

Chantiers navals

Le Japon, premier constructeur en 1987

Le Japon a conservé, en 1987, sa position de premier constructeur naval du monde, affirme le rapport annuel de l'Association des exportateurs japonais de navires, publié le 9 mars. Se référant au registre de navigation maritime des Lloyd's, l'association indique que les chantiers japonais ont reçu, en 1987, des commandes pour cinq cent quarante-huit navires totalisant 4 771 000 tonnes de jauge brute. Ce chiffre constitue 34,7 % des commandes mondiales pour 1987, mais il est nettement en retrait par rapport à l'année précédente (5 518 000 tonnes de jauge brute).

La résolution des petits litiges

L'accès à la justice va être simplifié pour les consommateurs

DIJON

de notre envoyée spéciale

Le superbe campé-til qui vous a été livré n'est pas celui que vous aviez choisi, et vous ne parvenez pas à le faire changer. Le lave-vaisselle, si longtemps attendu, est le plus souvent en panne. Le fabricant vous a rendu non le fort joli manteau que vous lui aviez confié, mais un haillon importable. Votre propriétaire refuse obstinément de vous rembourser le ballon d'eau chaude mort d'usage après un long et fidèle usage. L'artisan, qui avait promis de reprendre votre séjour après avoir écopé sans vergogne un acompte substantiel, se fait attendre depuis plusieurs mois. L'hôtel confortable, où vous vous réjouissiez de passer quelques jours de vacances, à 100 mètres de la plage, s'est révélé être un infâme gourbi malséant et il faut trois bons quarts d'heure de marche pour atteindre la plage, car il fallait comprendre que les 100 mètres étaient... à vol d'oiseau! Autant de petits litiges où le consommateur-usager est désarmé en face du professionnel de mauvaise volonté, et dans l'incapacité de se faire donner raison : porter plainte est compliqué, demande une bonne dose d'obstination et coûte souvent beaucoup plus que les sommes en jeu.

Une expérimentation pour faciliter l'accès à la justice et le règlement de ces petits litiges va être menée en Bourgogne dans les tribunaux d'instance de Dijon (Côte-d'Or) et du Creusot (Saône-et-Loire), avec de nombreuses bénédictions : la Commission des Communautés européennes (qui finance le projet), le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, le Conseil national de la consommation, l'université de Bourgogne. M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a donné, mercredi 9 mars à Dijon, le coup d'envoi de cette expérience qui va durer deux ans.

Grâce à un décret, paru le 7 mars au Journal officiel, le consommateur qui s'estime lésé pourra saisir le tribunal d'instance par simple déclaration, verbale ou écrite, au greffe, si le litige n'exécède pas 13 000 F, et d'autre part pourra demander au juge de rendre une ordonnance d'« injonction de faire » (l'affaire n'étant jugée que s'il n'y a pas de résultat) lorsqu'une prestation prévue par un contrat n'a pas été exécutée, dans la limite de 30 000 F. Mais ce décret n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 1989.

Statuer en équité

D'ici là, les tribunaux d'instance de Dijon et du Creusot mèneront une action d'information et d'aide aux justiciables et tenteront de résoudre la « tentative préalable de conciliation », qui existe, mais n'est que très rarement utilisée. Des audiences spéciales de conciliation (deux par mois) sont prévues, des formulaires de demande ont été mis au point et imprimés, une permanence sera tenue chaque mercredi après-midi pour aider les justiciables, leur rappelant qu'il est possible de saisir le tribunal par requête conjointe (ce qui se coûte rien) et de demander au juge de « statuer en équité » (lorsque les preuves font défaut ou qu'aucun critère précis ne permet d'évaluer un dommage). Enfin, une tentative est faite pour trouver des experts judiciaires prêts à donner une consultation écrite ou verbale « pour un coût réduit, prévisible et forfaitaire » selon la formule de M. Gilles Strahlé, président du tribunal d'instance de Dijon.

Cette expérimentation pour rapprocher le consommateur de la justice

JOSÉE DOYÈRE.

TRANSPORTS

● Air Inter : la direction signe un accord avec un syndicat minoritaire de navigants. — Après vingt révisions, la direction d'Air Inter et le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) ont signé un accord, le 8 mars, sur les conditions de travail et de rémunération des équipages de l'Airbus A-320 avec deux pilotes. Une autre négociation s'engagera dans les

meilleurs délais sur les garanties de carrière pour les officiers mécaniciens navigants. Le SNPNAC représente 45 % des pilotes, selon la direction, mais n'a obtenu que 18 % des votes du personnel navigant lors des dernières élections du comité d'entreprise. Les trois autres syndicats (SNPL, SPAC et SNOMAC) poursuivent leur mouvement de grève.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Francic-Régions

La Sicav des initiatives régionales

Comptes de l'exercice clos le 31.12.1987

approuvés par le Conseil d'Administration du 02.03.1988

Actif net : F 116.903.443,84

Performance 1987 : - 13,51 %

Performance au 1^{er} mars 1988 : + 5,47 %

Dividende proposé : F 19,75 + 6,58 d'avoir fiscal

Prochaine Assemblée Générale le 28.04.1988

(sur 2^e convocation)

Consultez les valeurs

liquidatives de nos Sicav

et FCP sur Minitel 36.15

code ASSOCIC.



MATRA

Le transfert des titres cotés par l'Etat tant aux membres du groupe d'actionnaires stables qu'aux bénéficiaires de l'offre publique de vente vient de marquer l'aboutissement des opérations de privatisation de Matra. Le société Matra rappelle, à cette occasion, que la constatation de sa privatisation entraîne, conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires le 19 octobre 1987, un certain nombre de modifications de ses statuts.

Celles-ci, outre le retour aux dispositions communes du droit des sociétés, pour ce qui est de la composition de son conseil d'administration, concernent essentiellement le régime de son actionariat. Elles visent :

— A supprimer le caractère obligatoirement nominatif des actions et à permettre toutefois à la société de connaître périodiquement la composition de son actionariat au travers d'une organisation centrale mise en place au sein de la

SICOVAM dans le cadre du régime dit du porteur identifiable.

— A introduire un droit de vote double au profit des actions détenues sous la forme nominative par le même titulaire depuis plus de deux ans, ce délai commençant à courir à compter de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, soit depuis le 10 février 1988.

— A instaurer l'obligation, pour tout actionnaire détenant au moins 0,5 % du capital de la société, d'en informer celui-ci et de renouveler sa déclaration chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % sera franchi.

Il est rappelé que, suite à la division par deux du nominal et à l'attribution aux actionnaires de cinq actions gratuites pour chacune des actions détenues après division, le capital de la société est aujourd'hui de 993 520 200 F, divisé en 19 870 404 actions de 50 F de nominal.

en mars dans

Ordinateurs & BANQUE

BANQUE LA HENIN
BARCLAYS BANK
CREDIT IMMOBILIER
CREDIT LYONNAIS
MANTIS
OM FRANCE
SOCIETE GENERALE

le numéro 35 FF

Le Monde
PUBLICITE FINANCIERE
45-55-81-82, poste 4330

A CES TARIFS VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS OFFRIR LE STYLE AMERICAN AIRLINES.

NEW YORK	3 950 F
CHICAGO	4 605 F
DALLAS/FORT WORTH	4 945 F
LOS ANGELES	5 390 F
SAN FRANCISCO	5 390 F
LAS VEGAS	5 585 F
HOUSTON	4 945 F
SAN DIEGO	5 430 F
NEW ORLEANS	5 510 F
PHOENIX	5 430 F
DENVER	5 415 F
DETROIT	4 830 F
SEATTLE	5 730 F
CINCINNATI	4 830 F
RALEIGH/DURHAM	4 985 F

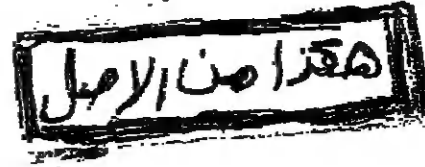


American Airlines

Tarifs aller-retour en classe économique, valables tous les jours jusqu'au 31.05.88, dans la limite des places disponibles. Emission et règlement du billet dans les 24 heures suivant la réservation. Durée minimale du séjour : 14 jours. Frais d'annulation : 15 %. Tarifs susceptibles de modifications sans préavis. Taxe de sécurité et autres droits : 150 F non compris (variables selon taux du dollar). Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous au : (1) 42.89.05.22.

قرا من الامم

Marchés financiers



Les maisons de titres japonaises en vedette

Le boom des Bourses de valeurs japonaises en 1987 a bouleversé le hiérarchie des grands groupes nippons. Le constructeur automobile Toyota se trouve relégué à la seconde place, détrôné par la grande maison de courtage Nomura dans le classement établi par l'agence privée de recherche sur le crédit, la Teikoku Data Bank, des entreprises ayant déclaré leurs bénéfices impossibles annuels entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 1987.

Les maisons de titres se taillent la part du lion : elles ravissent huit des dix premières places. Mais il faut remarquer que cette étude, arrêtée le 30 septembre, ne tient pas compte des effets du krach boursier d'octobre. Elles affichent des hausses allant de 11,1% (Nomura) à 81% (Nippon Kangyo Kakumaru Securities).

En revanche Toyota, le numéro un japonais de l'automobile, voit son bénéfice impossible reculer de 11%. Le seul autre groupe industriel figurant dans les dix premiers, Honda Motor, enregistre néanmoins une hausse de 13,3% au cours de la période étudiée.

Ce classement exclut les nombreuses entreprises arrêtant leurs comptes le 31 mars (terme de l'année fiscale), ainsi que les banques commerciales, les compagnies d'assurances, les géants de l'électronique et les compagnies d'électricité. Néanmoins, les 28.440 sociétés sous revue voient leurs bénéfices impossibles cumulés progresser de 18,3%, témoignant des efforts faits pour enrayer le handicap de la hausse du yen.

Le rachat de la Caisse nationale de crédit agricole a été approuvé par 92 caisses régionales sur 94

Sur 94 caisses régionales du Crédit agricole, 92 ont répondu favorablement à l'offre de l'Etat concernant le rachat de la Caisse nationale pour 7 milliards de francs, ce qui permet la mise en œuvre de la loi de mutualisation de cette caisse. En effet, cette mise en œuvre ne pouvait être effectuée que si 75% des caisses régionales se prononçaient pour le rachat. Les deux caisses qui n'ont pas encore répondu à l'offre sont celles de Tarn-et-Garonne, dont le conseil d'administration se réunit le 11 mars, et surtout celle de Toulouse, qui avait été la seule à émettre un avis défavorable au rachat lors d'une première consultation en septembre dernier. Elles ont jusqu'à la fin du mois pour faire connaître leur réponse.

Si la caisse de Toulouse donne un avis négatif, elle ne sera pas exclue de la Fédération, mais sera dotée d'un régime de «franchisation», au risque d'être marginalisée. Quant aux salariés du Crédit agricole, auxquels la loi réservait 10% du capital de la Caisse nationale, plus de 62% d'entre eux ont souscrit, remplissant leur quota en huit jours.

CCF : résultat en hausse en 1987

Le Crédit commercial de France (CCF) a enregistré un résultat net consolidé (part du groupe) de 432,6 millions de francs, en hausse de 22,8% en 1987, année de sa privatisation, après retraitement pour tenir compte des cessions et absorptions.

Les activités d'intermédiation de la banque ont vivement progressé : +12% pour les dépôts à vue en francs, +25% pour les crédits aux particuliers, +20% pour les prêts à moyen et à long terme. Mais la baisse du dollar ayant pesé sur les performances à l'étranger, le total des dépôts n'a progressé que de 3% à 62 milliards de francs et celui des crédits distribués a stagné à 80 milliards de francs.

Les activités financières ont continué de se développer de manière « extrêmement positive », sauf sur le secteur obligataire et euro-obligataire. M. Michel Peberereau, le président du CCF, s'est notamment félicité des résultats enregistrés dans les activités de conseil auprès des entreprises privatisées et dans le domaine des fusions-absorptions.

Au total, le produit net bancaire s'est accru de 7,2% et les frais généraux de 5,9%. Le résultat brut d'exploitation progresse donc de 10,4% à 1,75 milliard. Enfin, le dividende net par action passera à 2,50 F.

NEW-YORK, 9 mars ↓

Dents de scie

Au terme d'une journée en dents de scie, la Bourse de New-York a clôturé la séance du mercredi 9 mars par une baisse de 0,03%. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 6,97 points à 2.074,10. Le volume des transactions est resté important avec 211 millions d'actions échangées contre 238 millions mardi 8. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 871 contre 637, et 459 titres n'ont pas changé de mains.

Les investisseurs gardent une certaine confiance vis-à-vis du marché rassuré par la relative bonne santé des indicateurs économiques américains. Cependant, les prises de bénéfices continuent, comme le montre la baisse de Wall Street de mercredi qui fait passer la progression de l'indice de 1,2% la veille.

En dehors des actions de sociétés opérables, les titres japonais ont connu une progression notable. La fermeté de Tokyo explique ce regain d'intérêt. Ainsi, Matsushita Electrical a gagné 5 à 200 3/4 et Honda 2 5/8 à 129 5/8. Parmi les dix valeurs les plus actives on trouve Detroit, qui a gagné 10,8 millions de titres échangés ; Storage Technology avec 3,1 millions ; Pacific Gas and Electric avec 2,3 millions ; Columbia Entertainment avec 1,9 million et Homestake Mining avec 1,6 million.

En revanche, la Sfm restait stable, avec un volume de transactions nettement moins élevé que mardi.

La Financière Truffaut signalait qu'elle détiendrait à présent 6,43% de son propre capital. La SICAV Unifrance du Crédit Agricole annonçait posséder 5,05% de Bongrain et 2,97% de Silic.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Alcatel	47 3/4	48
Alpe (ex-UAL)	78	78 1/8
A.T.T.	28 1/4	28 1/2
Banque	87 1/2	87 1/2
Ch. de France	25 3/8	25 1/4
Ch. de Paris	87 1/2	87 1/2
Compt. Indus.	42 1/2	41 7/8
Edf	49 5/8	49
Gen. Motors	72 7/8	72 1/2
Goodyear	61 3/4	61 1/4
IBM	117 1/2	117 1/2
I.T.T.	46 5/8	46 3/4
Mich. Orl.	43 3/4	43 3/8
Peugeot	34 1/4	34 1/8
Saatchi	43 3/4	46 1/8
St. Gobain	33 3/8	33 1/2
U.S.F.	52 1/2	52 1/2
Westinghouse	38 7/8	38 3/8

LONDRES, 9 mars ↑

Fermeté

Les cours des valeurs ont évolué de manière irrégulière mercredi avant de terminer à des niveaux presque inchangés par rapport à la veille. L'indice FT a terminé en hausse de 2,4 points (+0,16%) à 1.460,1. Quelques 458 millions de titres ont été échangés. En nette progression en début de séance, dans le sillage de Wall Street, le marché a nettement réduit ses gains en fin de journée à mesure que la livre poursuivait sa hausse.

Cette reprise du sterling qui ravive les craintes d'une perte de compétitivité des exportations britanniques a sérieusement entamé l'optimisme que le marché avait manifesté en début de journée à l'annonce des résultats encourageants de plusieurs compagnies. Les valeurs pétrolières étaient en net progrès, stimulées par un retour des bénéfices en 1987 de la Compagnie Ultramar. La Banque NZI, filiale du holding financier néozélandais NZI Corporation, a acheté pour 39 millions de livres la banque londonienne Arbuthnot Latham & Northbank suédoise.

Enfin, les mines d'or poursuivaient leur hausse de même que les fonds d'Etat.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Alcatel	546	587
Briggen	1.340	1.340
Chem	3.450	3.440
Eng Bank	1.880	1.980
Forde Mines	2.950	2.950
Minerals	870	883
Sony Corp	5.250	5.250
Toyota Motors	2.450	2.430

PARIS, 9 mars ↑

Regain de confiance

Le mouvement s'est inversé mercredi. Dès les premiers échanges du matin l'indicateur de tendance gagnait 1,7%. Il progressait jusqu'à 2% à l'ouverture de la séance officielle et clôturait à +2,4%. A l'origine de ce regain de confiance, la publication du résultat du commerce extérieur de janvier, il faut aussi regarder outre-Atlantique. Wall Street s'est orientée à la hausse mardi après une semaine de consolidation. L'indice Dow Jones a atteint le niveau de 2.081,07 et de nombreux spécialistes s'attendent à présent à une poursuite de la progression.

A l'inverse, la tenue du marché obligataire américain, depuis la publication des chiffres du chômage, a contaminé le MATIF. Cette crainte d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis et donc d'une haussière des taux d'intérêt a entraîné une légère baisse du contrat notional de mars, avant qu'il ne revienne à son niveau de la veille.

L'activité demeurait peu élevée, tout comme sur le marché des actions. Si néanmoins les chiffres d'affaires augmentaient sur le marché à règlement mensuel, cela était dû principalement aux investisseurs institutionnels. Les étrangers demeuraient sur la réserve.

Parmi les plus fortes hausses figuraient des valeurs de la distribution comme Nouvelles Galeries et du BTP : SGE, Spic Bâtiments.

En revanche, la Sfm restait stable, avec un volume de transactions nettement moins élevé que mardi.

La Financière Truffaut signalait qu'elle détiendrait à présent 6,43% de son propre capital. La SICAV Unifrance du Crédit Agricole annonçait posséder 5,05% de Bongrain et 2,97% de Silic.

En attendant la progression de 9% à 16% des bénéfices des grandes entreprises japonaises pour l'exercice 1987-1988 qu'annoncent plusieurs analystes, les résultats de certaines grandes sociétés déçoivent. Ainsi, la compagnie Sanyo Electric Co a enregistré une perte nette de 17,5 milliards de francs (750 millions de francs) au cours de l'année 1986-1987.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Alcatel	546	587
Briggen	1.340	1.340
Chem	3.450	3.440
Eng Bank	1.880	1.980
Forde Mines	2.950	2.950
Minerals	870	883
Sony Corp	5.250	5.250
Toyota Motors	2.450	2.430

TOKYO, 10 mars ↑

Gain léger

La Bourse de Tokyo continue sur sa lancée. Après une progression de 0,5% mercredi, l'indice Nikkei des 225 valeurs industrielles a clôturé, le jeudi 10 mars, sur une légère hausse de 12,43 yens à 25.617,82. A l'ouverture, 1 milliard de titres avaient été échangés contre 550 millions la veille. Les valeurs largement capitalisées, actions et chantiers navals, les instruments de précision, les céramiques et les chimiques ont particulièrement augmenté.

En attendant la progression de 9% à 16% des bénéfices des grandes entreprises japonaises pour l'exercice 1987-1988 qu'annoncent plusieurs analystes, les résultats de certaines grandes sociétés déçoivent. Ainsi, la compagnie Sanyo Electric Co a enregistré une perte nette de 17,5 milliards de francs (750 millions de francs) au cours de l'année 1986-1987.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Alcatel	546	587
Briggen	1.340	1.340
Chem	3.450	3.440
Eng Bank	1.880	1.980
Forde Mines	2.950	2.950
Minerals	870	883
Sony Corp	5.250	5.250
Toyota Motors	2.450	2.430

FAITS ET RESULTATS

● Société Générale de Belgique : la Banque Lennin, filiale de Saex, n'a pas de conseil de vote. — La banque d'affaires flamande Lennin qui, avec moins de 1%, est l'un des actionnaires belges liés à Saex dans la bataille pour le contrôle de la Société Générale de Belgique ne s'est jamais engagée à voter pour l'un ou l'autre groupe lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire de la SGB prévue pour la mi-avril a précisé l'un des porteurs de cet établissement.

● Le KIO en pourparlers pour racheter la compagnie aérienne Spantax. — Le groupe Kuwait Investment Office (KIO) négocie actuellement le rachat de la compagnie aérienne privée espagnole Spantax, à l'indiqué un porte-parole de la société espagnole. Le groupe koweïtien a indiqué qu'il étudie la transaction « avec un grand intérêt » et qu'il devrait prendre une décision « dans les deux ou trois prochains jours ». Spantax a une dette de 9 milliards de pesetas (460 millions de francs) vis-à-vis de l'administration espagnole, qui serait prise en charge par le KIO au cas où il enverrait majoritairement dans le capital de Spantax, indiquant-on de même source espagnole.

● Réduction du capital de Pernod-Ricard. — Le conseil d'administration de Pernod-Ricard a constaté l'augmentation de 513 000 des actions de la firme et a décidé comme convenu au début du mois de janvier de réduire le capital pour le ramener à 783 148 000 F. divisé en 9 789 351 actions de 80 F nominal. Le conseil d'administration a en effet constaté que 9 984 actionnaires, ayant déclaré posséder ensemble 3 980 501 actions,

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours	Dernier cours	VALEURS	Cours	Dernier cours
A.G.P. SA	225 50	La Commande Electra	231	230
Amal & Associés	358	360	La 1ère de mai	240	230
Amval	311	312	Loch Investement	248	245 10
B.A.C.	430	430	Loxone	156 40	150
B. Dumoulin & Assoc.	378	377	Maria Immobilier	258 80	258 90
B.I.C.M.	632	632	Metalurg. Michin	58	59
B.I.P.	473	475	Mitologie Internat.	305	309
Bouard Technologies	780	Mitrosam	125	125
Calsonic	725	725	M.L.B.M.	432	442
Chânes de Lyon	900	915	Norv. Orléans	225	225
Calsonic	825	820	Norv. Orléans	520	522
Canal Plus	428	441	Olveo-Logis	185	182 40
Castil	1230	1235	Om. Gest.Fin.	253	200 12
C.A.T.C. (C.C.I.)	295	294	Orléans (C. h. & F.)	100	99 70
C.A.T.C.	125 50	127	Razol	707	718
C.D.M.E.	787	800	St-Gobain Industrie	110	105 40
C. E. de Ind.	236	236	S. L. T. G. P.	158	155 40
C.E.E.D.	505	520	S.C.E.P.M.	120 70
C.E.E.P.	148 80	145	Singh	235	235
C.E.P. Communication	1190	1180	Sonac-Alsac	530	550
C.G.I. Information	536	582	S.E.P.	1140	1160
Cinema d'Image	422	430	S.E.P.M.	1110	1025
C.N.J.M.	200	200	Sigep	1212	1150
Concept	208	212	Silic	235	236
Continuum	440	450	Solberg	653	680
Dafin	152 50	150	Supsa	270	270
Daphne	3052	2830	TF 1	180	185
Dentley	1135	1180	Unilog	112	112
Deyville	841	845	Unifrance de P.	444	448
Dreux-Oh. comm.	131	129	Valeurs de Paris	308	298
Edisons Belton	358	367			
Elec. S. Dumoulin	21 20	21 80			
Elysiac Investm.	410	415			
Environ	600	624			
Gay-Dupont	748	802			
L.C.C.	233	230			
DA	155	155			
I.G.F.	108	108			
IS	120 50	123			
Int. Metal Service	168	168			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 9 mars 1988

Nombre de contrats : 8 135

VALEURS	COURS	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Juin	Mars	Juin
En-Aquitaine	240	29	42	-	7,70
Lafarge-Coppin	1 100	95	150	6	42
Michelin	140	45	52	-	3,60
Midi	1 280	100	195	28	87
Paribas	320	3,50	23	22	42
Praxair	920	44	105	18	56
Saint-Gobain	400	23	43	3	14
Thomson-CSF	128	46,50	51,50	-	-

MATIF

Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 9 mars 1988
Nombre de contrats : 33 343

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,45	102,05	101,60
Précédent	103,55	102,15	101,70

Options sur notional

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 88	Sept. 88	Juin 88	Sept. 88
102	1,65	2,17	1,64	2,58

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,66 F ↑		PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1987)	
		8 mars	9 mars
		Valeurs françaises	104,6
		Valeurs étrangères	107,4
		Indice général	109,1
		(Base 100 = 31 déc. 1981)	
		Indice général	296,1
		Indice général	296,2
		NEW-YORK (Indice Dow Jones)	
		8 mars	9 mars
		Industrielles	2.081,87
		Industrielles	2.074,27
		LONDRES (Indice Financial Times)	
		8 mars	9 mars
		Industrielles	1.457,7
		Mines d'or	242,2
		Fonds d'Etat	96,53
		Fonds d'Etat	96,68
		TOKYO	
		9 mars	10 mars
		Nikkei Des Jones	25.617,82
		Indice général	2.164,33
		Indice général	2.162,55

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
S.E.U.	5,6350	5,6350	+ 30	+ 45	+ 65	+ 90
S. can.	4,4917	4,4916	- 47	- 25	- 87	- 50
Yen (100)	4,4994	4,4251	+ 110	+ 137	+ 234	+ 268
DM (100)	3,3648	3,3888	+ 189	+ 120	+ 223	+ 258
Finland	3,0141	3,0148	+ 87	+ 98	+ 288	+ 297
FR (100)	16,1826	16,1981	+ 165	+ 268	+ 372	+ 537
PS	4,0949	4,1009	+ 289	+ 289	+ 394	+ 422
L. (1 000)	4,3988	4,3987	- 142	- 93	- 278	- 214
F. emp.	10,4278	10,4396	- 126	- 78	- 242	- 163

TAUX DES EUROMONNAIES

S.E.U.	6 M		12 M		18 M		24 M		36 M		48 M	
	3/8	5/8	3/8	5/8	3/8	5/8	3/8	5/8	3/8	5/8	3/8	5/8
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 3/8
F.S. (100)	1 3/4	2 1/4	1 11/16	1 13/16	1 11/16	1 13/16	1 1/4	1 5/8	1 1/4	1 5/8	1 1/4	1 5/8
L. (1 000)	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8
F. emp.	7 3/8	8 1/8	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 5/16
P. emp.	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont sous indicés au fin de matinée, par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SFi Société

Marchés financiers

BOURSE DU 9 MARS

Cours relevés à 17 h 31

Main table containing 'Règlement mensuel' and 'Comptant' sections with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', and 'Différence'.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their values.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table containing exchange rates and gold market data with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'COURS DES BILLET'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE - Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

